



HAL
open science

**Des carrières militantes animalistes abolitionnistes.
L'engagement dans le groupe lyonnais de l'association
L214 Éthique & Animaux**

Mata'i Souchon

► **To cite this version:**

Mata'i Souchon. Des carrières militantes animalistes abolitionnistes. L'engagement dans le groupe lyonnais de l'association L214 Éthique & Animaux. Sciences de l'Homme et Société. 2018. dumas-01950282

HAL Id: dumas-01950282

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01950282v1>

Submitted on 10 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mata'i SOUCHON
Contact : matai@matai.fr

Année universitaire 2017-2018

Des carrières militantes animalistes abolitionnistes.

L'engagement dans le groupe lyonnais de l'association L214 Éthique & Animaux

Mémoire de recherche soutenu le 21 septembre 2018 (mention bien)

Sous la direction de Montserrat EMPERADOR

Version publiquement diffusable



Stand d'information (Lyon, 25 juin 2016)

Crédit : L214 – Éthique & Animaux

Membres du jury : Montserrat EMPERADOR, Camille HAMIDI, Sandrine LÉVÊQUE

Université Lumière Lyon 2

UFR d'Anthropologie, de Sociologie et de Science politique

Master 2 de Science politique

Parcours Sociologie politique, enquêtes et analyses des processus politiques

Résumé

Depuis le début des années 1990 et la parution de la traduction française de l'ouvrage de Peter Singer *La Libération animale*, le mouvement antispéciste s'est développé en France. En 2003, émerge une première campagne d'opposition au foie gras conçue par des antispécistes, avant de devenir en 2008 l'association L214. Dix ans plus tard, celle-ci emploie une soixantaine de salarié·e·s, perçoit plus de 3 millions d'euros de dons venant notamment de ses 30 000 adhérent·e·s, et organise chaque semaine une multitude d'actions de rue grâce à son réseau de bénévoles. Contribuant à expliquer la notoriété de l'association, ce mémoire étudie les raisons de l'engagement des militant·e·s dans l'un de ses groupes locaux : celui de Lyon. Les effets du travail du recrutement mené par l'association ainsi que les facteurs de l'engagement au niveau individuel sont analysés à l'appui d'observations participantes, de 6 entretiens semi-directifs menés avec des personnes qui souhaitaient s'engager mais ne sont pas allées au bout de la démarche et de 10 entretiens avec des bénévoles plus ou moins engagé·e·s. Le mémoire montre la pertinence d'une double approche des raisons de l'engagement, compris à la fois comme le résultat du travail de l'association et de démarches actives des aspirant·e·s bénévoles, conditionnées par leur socialisation.

Mots-clés : L214 ; militantisme ; antispécisme ; mouvement antispéciste ; antispécistes ; animalisme ; mouvement animaliste ; animalistes ; abolitionnistes ; cause animale ; protection animale ; droits des animaux ; éthique animale ; égalitarisme ; consommation engagée ; végétarisme ; véganisme ; végétariens ; véganes ; anti-viande ; viande ; spécisme ; élevage ; abattoirs ; raisons de l'engagement ; socialisation ; mouvements sociaux ; action collective ; action protestataire ; associations ; comportements politiques ; sociologie politique.

Abstract

Since the early 1990s and the publication of the French translation of Peter Singer's book *Animal Liberation*, the antispeciesist movement has developed in France. In 2003, a first campaign against foie gras designed by antispeciesists was launched, and became the L214 association in 2008. Ten years later, it employs about sixty employees, receives more than 3 million euros in donations, particularly from its 30,000 members, and organizes many street actions each week thanks to its network of volunteers. This master's dissertation contributes to explaining the notoriety of the association. It studies the reasons for the activists' involvement in the Lyon group of L214. The effects of the recruitment work carried out by the association as well as the factors of individual commitment are analysed on the basis of participating observations, 6 semi-directive interviews conducted with people who wanted to get involved but did not complete the process and 10 interviews with volunteers who were more or less involved. The dissertation shows the relevance of a dual approach to commitment, understood both as the result of the association's work and of the active efforts of aspiring volunteers, conditioned by their socialization.

Keywords: Animal Studies; L214; activism; antispeciesism; antispeciesist movement; antispeciesists; animalism; animalist movement; animalists; abolitionists; animal cause; animal welfare; animal protection; animal rights; animal advocates; animal ethics; egalitarianism; responsible consumption; vegetarianism; veganism; vegetarians; vegans; meat; anti-meat; speciesism; livestock; slaughterhouses; commitment; socialization; sociology of social movements; sociology of collective action; sociology of associations; political sociology.

Je remercie ma directrice de mémoire, Montserrat Emperador, pour avoir suivi l'élaboration de ce travail depuis ses débuts et pour m'avoir encouragé à le mener jusqu'à son terme.

Je souhaite exprimer ma reconnaissance à tou-te-s mes enseignant-e-s qui, depuis le début de mes études, ont su stimuler mon envie d'en apprendre toujours davantage dans le domaine de la science politique.

À la mémoire de mon père.

Je tiens à témoigner toute ma gratitude à ma mère et à ma grand-mère.

Merci Véro, merci Elsa pour votre précieux soutien au cours des derniers mois.

Merci à mes ami-e-s pour leur gentillesse.

Et bien sûr merci à tou-te-s les enquêté-e-s, qui m'ont parfois accueilli longuement chez elles/eux, pour leur disponibilité et leur hospitalité.

Sommaire

Introduction	p. 6
Partie 1 : l'engagement vu comme produit d'un travail organisé de recrutement.....	p. 17
1.1. Une association qui travaille à attirer des bénévoles .p.	17
1.1.1. Une notoriété acquise par la diffusion d'enquêtes en caméra cachée	p. 17
1.1.2. L'autonomisation du groupe de militantes lyonnaises par rapport à l'équipe salariée	p. 23
1.1.3. La mise en place d'un processus de recrutement formalisé	p. 26
1.1.4. Le contenu des propositions d'engagement.....	p. 31
1.2. Les effets du travail de recrutement sur les parcours d'engagement.....	p. 40
1.2.1. Quand le travail de recrutement explique le début de l'engagement.....	p. 41
1.2.2. Quand le travail de recrutement inhibe des velléités d'engagement.....	p. 63
1.3. Conclusion de la partie 1	p. 87
Partie 2 : l'engagement vu comme processus nécessitant l'actualisation de certaines dispositions....	p. 88
2.1. Les dispositions au militantisme en général.....	p. 89
2.1.1. L'inclination à la contestation	p. 89
2.1.2. L'inclination à l'action collective.....	p. 95
2.2. Les conditions de possibilité matérielle et de désirabilité du militantisme	p. 101
2.2.1. Conditions de possibilité matérielle	p. 102
2.2.2. Conditions de désirabilité.....	p. 108

2.3. La construction de l'intérêt pour la cause animale et pour l'association	p. 113
2.3.1. La construction d'une sensibilité vis-à-vis des animaux d'élevage	p. 113
2.3.2. Les circonstances de découverte des pratiques d'élevage et d'abattage et de leurs critiques	p. 122
2.3.3. Les conditions d'adoption du point de vue abolitionniste et de sa mise en pratique individuelle	p. 129
2.3.4. Les conditions de possibilité du choix de s'engager dans le groupe lyonnais de L214.....	p. 139
2.4. La carrière type de la militante de L214 à Lyon	p. 147
2.5. Conclusion de la partie 2.....	p. 150
Conclusion	p. 152
Bibliographie.....	p. 154
Annexes.....	p. 158
- Annexe 1 : guide d'entretien.....	p. 159
- Annexe 2 : liste des entretiens.....	p. 165
- Annexe 3 : liste des observations (hors observations sur Internet).....	p. 167
- Annexe 4 : récit de deux entretiens de recrutement..	p. 169
- Annexe 5 : exemple de retranscription analytique d'un entretien	p. 172
Table des matières.....	p. 204

Introduction

Parmi les questions récurrentes que se posent les sociologues au sujet des mouvements sociaux, vient celle des causes de la constitution de ceux-ci. Pourquoi, en un lieu et à un moment donné, tel groupe parvient-il à mobiliser des moyens matériels et humains pour constituer un mouvement social ? Est-ce la conséquence logique et rationnelle d'une « frustration » liée au décalage que les individus ressentent entre leur position sociale et ce qu'ils considèrent être en droit d'obtenir¹ ? Est-ce le résultat de la mobilisation rationnelle d'individus qui auraient *a priori* eu intérêt à compter sur les autres pour constituer le mouvement, mais qui ont consenti à s'engager en raison d'« incitations sélectives », c'est-à-dire de gratifications qui leur étaient spécifiquement destinées² ? Ou peut-être est-ce l'aboutissement du travail d'une « élite d'entrepreneurs de la mobilisation », qui s'appuient sur des « organisations de mouvements sociaux » pour recruter des adhérent·e·s et les faire se mobiliser³ ? Les cadres d'analyse proposés au cours des dernières décennies sont nombreux⁴. Qu'en retenir aujourd'hui, au moment de réaliser une nouvelle enquête sociologique ? Quelles théories peut-on utiliser pour construire des hypothèses pertinentes, susceptibles d'être confirmées ou invalidées par une enquête de terrain menée par un étudiant en l'espace de deux ans ? Passer en revue chaque cadre d'analyse des mouvements sociaux qui a pu exister en sociologie aurait peu d'intérêt – la réflexion théorique sur le sujet a déjà été largement menée en sociologie politique. La notion de « frustration relative » proposée par Ted R. Gurr en 1970 a par exemple déjà été largement critiquée pour son caractère psychologisant⁵. Si l'on se concentre sur les approches couramment utilisées de nos jours, l'entrée par les « carrières militantes »⁶ apparaît récurrente. Celle-ci met la focale sur les agents sociaux, en sollicitant des récits de vies, pour comprendre comment leurs pratiques militantes se construisent – en partant donc de l'idée que l'engagement est moins à voir comme un acte ponctuel uniquement

¹ Ted R. Gurr, *Why Men Rebel?*, Princeton, Princeton University Press, 1970, 440 p.

² Mancur Olson, *Logique de l'action collective*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011, 214 p.

³ John D. McCarthy, Mayer N. Zald, « Resource Mobilization and Social Movements: A Partial Theory », *American Journal of Sociology*, 82, 1977, p. 1212-1241.

⁴ Il a ainsi fallu à Camille Hamidi un semestre universitaire entier au cours de ma licence de science politique, en 2014-2015, pour en faire l'étude dans un cours intitulé « Sociologie des mobilisations collectives ».

⁵ Voir par exemple Philippe Corcuff, « Frustrations relatives », in Olivier Fillieule, Lilian Mathieu, Cécile Péchu (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 242-247.

⁶ Notamment présentée par Olivier Fillieule et Nonna Mayer dans la *Revue française de science politique*, 51 (1), 2001, p. 19-25 et 199-215, et dans Muriel Darmon, « La notion de carrière : un instrument interactionniste d'objectivation », *Politix*, 82 (2), 2008, p. 149-168.

déterminé par une série de propriétés sociales que comme un processus pouvant se décomposer chronologiquement en étapes (la formation de prédispositions au militantisme, le passage à l'acte sous une forme donnée, la transformation, le maintien, l'augmentation ou la réduction de l'engagement...), et dépendant d'interactions avec des proches pouvant encourager le passage à l'acte⁷. Pour contrer le risque d'aboutir à des récits d'itinéraires purement individuels et dont la cohérence risque d'avoir été reconstruite *a posteriori* par les enquêtés, les chercheurs et chercheuses agrègent usuellement plusieurs itinéraires pour identifier des « trajets types » et prêtent attention à ce que les récits des enquêtés doivent à leur position sociale ainsi qu'au contexte historique auquel ils se rattachent (de telle manière que les analyses produites ne soient pas purement micrologiques, bien que produites à partir de matériaux d'enquête construits à l'échelle microscopique⁸).

Cette approche peut présenter des atouts variables suivant les objets traités – par exemple, celui de mettre en évidence les liens entre dimensions objective et subjective de l'engagement. Le repérage des régularités dans les récits de vie donne à voir des évolutions objectives plus ou moins récurrentes (acquisition d'un nouveau statut, évolution des responsabilités...), évolutions dont les interprétations subjectives qu'en font les agents aident à comprendre quelles en étaient les conditions de possibilité et quelles en furent les conséquences sur la suite de l'engagement. En tout état de cause, le concept de carrière militante semble particulièrement adapté aujourd'hui pour mener une étude sur les raisons de l'engagement et ainsi contribuer à l'explication de la constitution d'un mouvement social (puisque l'existence d'un mouvement est notamment fonction de la présence d'agents susceptibles de s'y engager, et dont il importe de saisir ce qui oriente leurs actions). D'une part, en récoltant des récits de vie, l'on peut mettre à l'épreuve des hypothèses relatives aux raisons individuelles de participation aux mouvements étudiés : les enquêtés s'engagent-ils par intérêt rationnel, par recherche de gratifications, par assujettissement à une forme de pression sociale ? Le font-ils parce qu'ils ont pu actualiser des dispositions préalablement formées, nécessaires à la participation dans le groupe institué⁹, et qu'ils bénéficient de

⁷ Frédéric Sawicki, Johanna Siméant, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, 51 (1), 2009, p. 104.

⁸ Pour reprendre des catégories formulées dans Frédéric Sawicki, « Les politistes et le microscope », in Myriam Bachir, Sophie Duchesne, Virginie Bussat (dir.), *Les méthodes au concret*, Paris, PUF, 2000, p. 143-164.

⁹ Comme l'indique Frédéric Sawicki : « l'engagement est toujours le produit d'une rencontre entre des dispositions et des expériences socialement construites avec un groupe ou une institution, sauf dans les moments fondateurs. ». Extrait de Frédéric Sawicki, « Les temps de l'engagement. À propos de l'institutionnalisation d'une association de défense de l'environnement », in Jacques Lagroye, *La politisation*, Paris, Belin, 2013, p. 123-146.

conditions sociales d'existence favorables à un investissement dans une activité bénévole ? D'autre part, la mise en évidence d'une ou plusieurs carrières types permet théoriquement de tester une grande variété d'hypothèses concernant des facteurs davantage méso ou macrologiques. Par exemple : l'analyse de ces carrières fait-elle ressortir que l'engagement d'un ensemble de militant·e·s est souvent le produit d'un travail actif de recrutement mené par une organisation militante capable de mobiliser des ressources matérielles à cette fin ? Ces carrières font-elles apparaître des critères implicites de tri à l'entrée dans l'organisation du mouvement social (âge, genre, classe sociale, ethnie supposée...) ? Peut-on les rapprocher de carrières similaires observées sur d'autres terrains à la même époque ? Peut-on inférer de ces rapprochements un lien causal avec des tendances organisationnelles générales et des dynamiques historiques importantes traversant la société (sans lesquelles ces carrières ne pourraient vraisemblablement pas se déployer sous la forme observée), comme la décentralisation, la professionnalisation du travail militant dans certains secteurs ou la délégation de missions sociales de l'État à des associations à but non lucratif¹⁰ ? Ces hypothèses ne seront pas toutes traitées dans le présent travail, mais elles donnent une idée de la variété des questionnements que l'on peut être amené à aborder en travaillant sur des carrières militantes.

Pour mettre en évidence des carrières militantes, il est nécessaire de réaliser des entretiens biographiques et de procéder à une recherche de régularités, en vue de tester des hypothèses sur les causes de l'engagement des agents du mouvement social considéré (mais aussi sur les raisons du maintien de leur engagement, ou de leur désengagement). C'est ce que je me suis attaché à faire sur le terrain que j'ai choisi, à savoir le groupe militant lyonnais de l'association « L214 Éthique & Animaux » (qui sera présenté en détail plus loin), entre janvier 2016 et janvier 2018. Jusqu'à présent, peu de recherches de sociologie politique diffusées publiquement ont pris pour objet d'étude des groupes de militant·e·s pour la cause animale. Christophe Traïni (professeur de science politique) a étudié la cause animale entre 1820 et 1980 en France et au Royaume-Uni¹¹ et a mené une enquête de terrain dans les années 2000 sur des associations anti-corrída, des refuges et d'autres associations de la cause

¹⁰ Exemples inspirés de Mathilde Pette, « Associations : les nouveaux guichets de l'immigration ? Du travail militant en préfecture », *Sociologie*, 5 (4), 2014, p. 405-421 ; du chapitre « Conjurer les carences du service public » dans Matthieu Hély, *Les métamorphoses du monde associatif*, Paris, PUF, 2009, p. 193-223 ; ainsi que du numéro intitulé « Quand les associations remplacent l'État ? » de la *Revue française d'administration publique*, 163 (3), 2017.

¹¹ Christophe Traïni, *La cause animale. Essai de sociologie historique (1820-1980)*, Paris, PUF, 2011, 240 p.

animale¹². Catherine-Marie Dubreuil (ethnologue) a soutenu en 2001 une thèse de doctorat sur les antispécistes français¹³. Depuis la parution de ces travaux, il s'est produit un phénomène jusqu'alors inédit en France en matière de défense de la cause animale : l'apparition d'une association revendiquant l'abolition de toutes les formes d'exploitation des animaux, regroupant près de 30 000 adhérent·e·s, une quarantaine de salarié·e·s et ayant collecté plus de 3,3 millions d'euros de dons en 2017¹⁴. Marianne Celka (sociologue) a soutenu en 2012 une thèse dans laquelle elle étudie un « comité de libération animale » antispéciste¹⁵. L214 y est présentée sur 3 pages (sans enquête de terrain à l'appui : l'auteure cite et commente la page web de présentation de l'association et évoque ses apparitions médiatiques)¹⁶, à une époque où elle n'avait encore que 3 postes salariés. Quelques années plus tard, par ses enquêtes en caméra cachée dans des abattoirs, L214 a attiré l'attention d'un peu plus de 710 000 personnes sur Facebook¹⁷ et a été, d'après mes relevés, la plus médiatisée des organisations ayant pour objet la cause animale en 2016 et en 2017. Cela a suscité ma curiosité : assiste-t-on à l'émergence d'un nouveau courant dominant dans le sous-espace des mobilisations collectives animalistes ? Pourquoi l'association a-t-elle pu recruter des adhérent·e·s avec une apparente facilité, décuplant son nombre d'adhérent·e·s en l'espace de trois ans¹⁸ ? Ces questionnements m'ont incité à m'intéresser à l'engagement des militant·e·s dans le groupe lyonnais – le plus proche de mon domicile. Il faut ajouter que j'avais l'assurance d'être bien reçu, étant donné que je m'y étais présenté pour la première fois en octobre 2013, comme aspirant militant. Même si le travail d'enquête a été mené ouvertement, la qualité d'adhérent déjà connu depuis 2013 par quelques personnes du groupe a constitué un statut mieux à même de m'ouvrir les portes des assemblées générales, journées de formation

¹² « Pour l'heure, je me suis plus particulièrement intéressé aux associations anticorrida (CRAC, FLAC, Alliance Anticorrida), à la Société protectrice des animaux, à la Ligue française des droits de l'animal, à l'Œuvre d'assistance aux bêtes d'abattoir, à la Ligue française contre la vivisection, à la protection mondiale des animaux de ferme. », précise Christophe Traïni dans « Des sentiments aux émotions (et vice-versa) », *Revue française de science politique*, 60 (2), 2010, p. 342.

¹³ Catherine-Marie Dubreuil, « Ethnologie de l'antispécisme, mouvement de libération des animaux et lutte globale contre toutes les formes de domination », thèse de doctorat réalisée sous la direction de Pascal Dibie, Université Paris VII-Denis Diderot.

¹⁴ Chiffres tirés du bilan moral 2017, qui précise que 6 mois plus tard (au moment de sa présentation), le nombre de salarié·e·s s'élève à 59.

¹⁵ Marianne Celka, « L'Animalisme. Enquête sociologique sur une idéologie et une pratique contemporaines des relations homme / animal », thèse de doctorat réalisée sur la direction de Patrick Tacussel et Jean-Martin Rabot, Université Paul Valéry Montpellier III.

¹⁶ *Ibid.*, p. 237-239.

¹⁷ Chiffre relevé le 22/08/2018 sur la page <http://facebook.com/l214.animaux/>.

¹⁸ D'après le bilan moral 2015, il y avait 2035 adhérent·e·s fin 2013. Ce nombre est passé à 25 000 en 2016, soit une multiplication par 12 en 3 ans.

interne, réunions de recrutement, entretiens individuels et actions de rue, que le statut d'étudiant complètement extérieur. Bien que cette qualité d'adhérent voire de militant ait été (sincèrement) revendiquée auprès des enquêtées¹⁹, il n'en demeure pas moins que ma démarche d'enquête se veut scientifique et que l'intérêt pour la cause et l'organisation ne me détermine pas à porter un regard crédule ou apologétique sur celles-ci. Pour terminer sur les motifs du choix du terrain, on peut signaler que cette association a jusqu'à présent cultivé une certaine opacité sur son fonctionnement, déclinant chaque semaine des demandes d'entretiens dans le cadre de divers travaux de recherche (comme me l'a indiqué une salariée fin 2015). La possibilité qui m'a été réservée d'y mener une enquête m'a semblé constituer une opportunité à saisir. Autant de raisons, en somme, de m'intéresser à cette association pour chercher à comprendre pourquoi et comment elle parvient à recruter des militantes à Lyon, à l'appui d'entretiens biographiques semi-directifs et d'observations participantes comme principaux matériaux.

Ce questionnement général sur le début de l'engagement des militantes reste à traduire en interrogations plus précises pouvant trouver des réponses par l'enquête : peut-on mettre en évidence des carrières types dans ce groupe militant ? L'étude des récits de vie fait-elle apparaître des éléments permettant d'expliquer le début de l'engagement et son éventuel maintien ? L'observation des événements au cours desquels l'association procède à des recrutements permet-elle de comprendre, d'une part, pourquoi et comment elle parvient à trouver des militantes, et d'autre part, quel type de candidates ses méthodes conduisent à sélectionner ? Pour traiter ces questionnements, il a fallu construire un guide d'entretien²⁰, constituer un échantillon de personnes à interroger en face à face²¹, et cibler des événements à observer susceptibles de nourrir l'enquête²².

Le guide d'entretien devait d'abord permettre de susciter l'énonciation d'un récit de vie qui ne donne pas seulement à voir les premiers pas dans l'association, mais aille aussi chercher les prémices de l'engagement. Une première partie du guide se compose ainsi de questions visant à saisir quelles dispositions à l'engagement ont pu se former en amont du

¹⁹ La plupart des personnes interrogées pour cette enquête de terrain étant des femmes (12 sur 16), le terme « enquêtée » sera employé dans la suite de ce mémoire lorsqu'il faudra désigner une personne enquêtée quelconque. Il ne devra donc pas être lu comme renvoyant exclusivement aux femmes enquêtées, mais bien comme une forme neutre vis-à-vis du genre de la personne. De même pour « militante », « candidate », « aspirante bénévole »... Le féminin neutre s'appliquera aussi pour les salariées de l'association (en majorité des femmes, début 2018), mais non pour les adhérent·e·s (forme épiciène) faute de statistiques sur leur genre.

²⁰ [Annexe 1.](#)

²¹ [Annexe 2.](#)

²² [Annexe 3.](#)

premier contact avec l'association. Dans *L'espace des mouvements sociaux*²³, Lilian Mathieu fait valoir, en revendiquant une approche dispositionnaliste, que « l'option du ralliement à un mouvement contestataire présuppose une série de conditions pour être adoptée, parmi lesquelles l'identification préalable de la protestation en tant que telle (ce qui suppose la maîtrise de la catégorie mentale correspondante) et une appétence, une inclination à son égard (plutôt qu'une aversion ou répulsion) - *i.e.* une *disposition contestataire* ». Il entend par là principalement « une *propension à contester* un ordre social quelconque ou l'un de ses aspects, dès lors qu'il apparaît comme illégitime ou injuste » ainsi qu'« une *inclination à l'action collective*, c'est-à-dire une propension à apprécier les activités qui supposent une coordination minimale entre agents partageant peu ou prou une même sensibilité aux enjeux de la cause. »²⁴. Dans cette perspective, le guide d'entretien prévoit des questions sur l'inclination à la contestation et à l'action collective en général. Comme l'indique encore Lilian Mathieu, « L'exemple des pratiques militantes des parents joue bien évidemment un rôle décisif dans la genèse d'une inclination à l'action collective. Parvenus en âge de s'engager eux-mêmes, ces agents percevront d'autant moins l'espace des mouvements sociaux comme un univers étranger qu'ils en connaissent déjà les expressions pratiques les plus communes - réunions, meetings, manifestations, etc. »²⁵. La rubrique consacrée à ces questions prévoit ainsi d'interroger les enquêtées sur les éventuelles pratiques militantes des parents, frères et sœurs : leurs engagements associatifs, partisans, syndicaux, leurs votes, leur intérêt pour l'actualité politique... Lilian Mathieu précise plus loin que l'école et les « loisirs juvéniles » (comme les « organisations de jeunesse telles que les scouts ») sont aussi des occasions de développer une inclination à l'action collective, notamment parce que l'on peut y acquérir des positions de direction et de représentation de collectifs²⁶. Le guide comporte donc une rubrique sur les actions collectives pratiquées jusqu'alors : jeux à l'école, chorale, club de sport, de théâtre, scouts... Une fois ces éléments obtenus, et avant de s'intéresser en détail à la construction de l'intérêt pour la cause animale, il reste à comprendre pourquoi l'enquêtée s'est trouvée en situation d'actualiser ces dispositions en répondant à l'offre d'engagement proposée par l'association. Une deuxième partie du guide vise alors à rechercher les conditions matérielles de possibilité (voire de désirabilité) du militantisme : comment l'enquêtée parvient-elle à subvenir à ses besoins matériels tout en disposant du

²³ Lilian Mathieu, *L'espace des mouvements sociaux*, Bellecombe-en-Bauges, Éd. du Croquant, 2012, p. 185-224.

²⁴ *Ibid.*, p. 187-188.

²⁵ *Ibid.*, p. 196.

²⁶ *Ibid.*, p. 197-198.

temps que requiert un engagement militant ? Quel est son patrimoine, quelles sont ses sources de revenus ? Comment s'occupe-t-elle au quotidien ? S'est-elle engagée dans un esprit purement altruiste, ou espérait-elle percevoir des rétributions, telles que la cessation d'un sentiment de désœuvrement²⁷, la quête d'une identité qu'elle s'imaginait socialement valorisée, ou la création de liens affinitaires épanouissants ? Il importe ensuite de chercher à comprendre pourquoi et comment l'enquêtée s'est orientée spécifiquement vers cette cause, dans cette association, à tel ou tel poste. Une troisième rubrique comporte donc des questions sur la construction de la sensibilité vis-à-vis des animaux (à supposer qu'une telle sensibilité ait été développée). Pour savoir comment l'enquêtée a « appris à envisager les bêtes comme des êtres affectueux et dignes de sympathie »²⁸, les questions évoquent la fréquentation d'un animal de compagnie ou d'élevage, l'appréciation de dessins animés mettant en scène des animaux dans la jeunesse, le fait d'avoir vécu dans ou près d'une ferme, d'avoir refusé de manger de la viande par considération pour les animaux... puis le guide aborde la construction de l'intérêt (supposé) pour le militantisme animaliste (y a-t-il eu des lectures, des visionnages de vidéos ?), pour le végétarisme voire le véganisme (puisque la modification des pratiques alimentaires est parfois considérée comme un acte militant), pour l'association L214 et pour les propositions d'engagement que celle-ci présente aux nouvelles recrues (il en existe en effet plusieurs). Afin de comprendre ce que le parcours d'engagement doit à la structure de l'association, à ses processus de recrutement ou encore à des causes interactionnelles, quelques questions invitent l'enquêtée à raconter ses premiers pas dans l'association : est-elle venue après avoir été ciblée par une campagne de l'association et une proposition d'engagement ? A-t-elle cherché de son propre chef à rejoindre le groupe militant ? A-t-elle suivi un conjoint ou ami dans cette démarche ? Le maintien de l'engagement, ses évolutions (parfois vers une carrière salariée²⁹), ses conséquences biographiques et l'éventuel désengagement sont aussi abordés de manière à obtenir une représentation complète du parcours : l'enquêtée a-t-elle obtenu des rétributions paraissant contribuer au maintien de son engagement ? A-t-elle acquis des responsabilités, rompu ou formé des liens affinitaires, réduit

²⁷ Comme on en trouve l'exemple dans Lilian Mathieu, *op. cit.*, p. 220-221 : « c'est parce qu'elle "s'ennuyait" que cette salariée s'est engagée dans le syndicalisme. On comprend mieux, de ce point de vue, pourquoi les effectifs d'un mouvement social (on pense à l'altermondialisme) peuvent présenter une pyramide des âges marquée par la faiblesse des 30-50 ans et une surreprésentation des 20-30 ans et des 50-70 ans : sans charge de famille et encore ou désormais détachés d'une occupation professionnelle, ils sont davantage disponibles pour le militantisme que les individus professionnellement actifs et chargés de famille. ».

²⁸ Christophe Traïni, « Entre dégoût et indignation morale. Sociogenèse d'une pratique militante », *Revue française de science politique*, 62 (4), 2012, p. 567.

²⁹ Les postes rémunérés constituant parfois l'une « des rétributions parmi les plus prisées du militantisme », comme indiqué dans Lilian Mathieu, *op. cit.*, p. 221.

son niveau d'implication ? Enfin, une dernière rubrique transversale regroupe des questions visant à caractériser l'enquêtée, sa position et sa trajectoire sociales, celles de ses parents et grands-parents, son niveau d'instruction, ses trajectoires scolaire, professionnelle et résidentielle, ses relations familiales, amicales et conjugales, ses pratiques religieuses, culturelles et électorales... Ce qui aide à avoir une représentation plus globale de l'enquêtée et du mode de vie dans lequel son engagement prend place, et qui donne également matière à identifier d'éventuelles régularités dans les profils que l'association intègre ou rejette.

Après avoir élaboré le guide d'entretien, vient la question de la constitution de l'échantillon d'enquêtées à solliciter pour un entretien enregistré. Un premier choix a été de solliciter des militantes ayant des façons de militer, des niveaux d'engagement et une ancienneté différents, de manière à pouvoir identifier à la fois les positions objectives susceptibles d'être occupées dans la carrière militante, mais aussi les divers points de vue subjectifs que les enquêtées adoptent, suivant leur position du moment, sur « [leur] existence » et sur « la signification de [leurs] diverses caractéristiques et actions, ainsi que tout ce qui [leur] arrive »³⁰. Ces points de vue doivent aider à « comprendre comment, à chaque étape de la biographie, les attitudes et comportements sont déterminés par les attitudes et comportements passés et conditionnent à leur tour le champ des possibles à venir »³¹. À force de sollicitations par téléphone, quatre entretiens ont été obtenus auprès de militantes engagées récemment dans l'association, deux entretiens auprès de militantes engagées de façon particulièrement intense, un entretien auprès d'une militante devenue salariée, un auprès de deux ex-militantes et un auprès d'un ex-militant ex-salarié. Il m'a été possible de les joindre et d'avoir leur confiance du fait de mon statut de « capitaine de comptoir » dans l'association (acquis en juin 2017, et dont la nature sera présentée plus loin). 9 entretiens sur 10 ont été réalisés au domicile de l'enquêtée, pour une durée moyenne de 4h30. Par ailleurs, afin de pouvoir identifier dans les récits de vie quels sont les principaux facteurs déterminant le début de l'engagement, un groupe témoin composé de 6 personnes non engagées dans l'association a été constitué³². L'intérêt de ce second groupe, comme le disent bien Olivier Fillieule et Nonna Mayer, est de « s'attaquer à la question des déterminants de l'engagement autrement qu'à travers le relevé de caractéristiques typiques propres à un groupe donné,

³⁰ Howard Becker, *Outsiders*, Paris, Métailié, 1985, p. 126.

³¹ Olivier Fillieule, « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel. *Post scriptum* », *Revue française de science politique*, 51 (1), 2001, p. 201.

³² À l'instar de Doug McAdam, *Freedom Summer. The idealists revisited*, New York/Oxford, Oxford University Press, 1990 ; Christian de Montlibert, *Crise économique et conflits sociaux*, Paris, L'Harmattan, 1989, 207 p ; Sophie Maurer, *Les chômeurs en action (décembre 1997-mars 1998). Mobilisation collective et ressources compensatoires*, Paris, L'Harmattan, 2001.

constat qui ne permet jamais de dire pourquoi tous ceux qui ne partagent pas ces caractéristiques ne sont pas eux-mêmes engagés »³³. Ce groupe se compose de personnes qui ont manifesté leur intérêt pour s'engager dans L214 en s'inscrivant à une réunion de présentation de l'association, mais qui ne sont finalement pas venues (4 cas) ou qui n'ont pas été plus loin à l'issue de la réunion (2 cas). Par comparaison avec le groupe des enquêtées militantes, il est censé permettre de repérer quels sont les éléments déterminants (certaines dispositions ? Certaines caractéristiques sociales implicitement requises par l'organisation dans son recrutement ?) pour que des personnes, toutes intéressées *a priori* par le militantisme, convertissent cet intérêt en actes. Ici, 4 entretiens ont eu lieu dans un bar, un dans un local professionnel et un à domicile, pour une durée moyenne d'entretien de 2 heures. Jointes par courriel, ces enquêtées ne me connaissaient pas, et ont été moins spontanément disposées à m'accorder du temps ou à me recevoir chez elles.

En plus des entretiens, le dispositif d'enquête consiste aussi en l'observation de militantes en situation. L'intérêt est multiple : d'abord, cela permet de faire connaissance avec les militantes dans un cadre informel, de saisir qui fait quoi, de voir comment l'association est structurée dans les faits, et de noter des propos ou actes sur lesquels on pourra réclamer un développement en entretien. Il s'agit aussi d'un moyen de gagner la confiance des militantes, d'être vu davantage comme un militant bienveillant que comme un étudiant politiste étranger au groupe, maîtrisant mal son sujet et dont le résultat des travaux pourrait comporter des erreurs ou des contre-sens. Les observations constituent en outre un bon complément aux entretiens : elles permettent de contrôler les récits de vie, de voir quels sont les postes réellement endossés, les dispositions actualisées, les rétributions obtenues, les interactions entre militantes. Enfin, il s'agit d'un outil majeur pour comprendre comment l'association recrute ses militantes et sélectionne les candidates : j'ai pu assister aux réunions de présentation, et surtout à des entretiens individuels auxquels étaient conviées, à l'issue desdites réunions, les personnes maintenant leur intérêt pour s'engager dans le groupe de « militants de terrain ». Au total, le matériau d'enquête comprend une cinquantaine d'observations, dont 15 ateliers administratifs, 15 actions au contact avec le public, 6 journées d'entretiens de recrutement, 6 réunions diverses, 3 journées de formation interne, 2 assemblées générales, un débat, un pique-nique organisé et un loisir hors association. Un suivi régulier du groupe Facebook des bénévoles, des documents adressés aux adhérent·e·s, du tableau de suivi statistique des participations des militantes aux actions et de la couverture

³³ Olivier Fillieule, Nonna Mayer, « Devenirs militants. Introduction », *Revue française de science politique*, 51 (1), 2001, p. 23.

médiatique de l'association a également alimenté l'enquête. Recueillir ces matériaux a nécessité quelques négociations, notamment avec une responsable bénévole du groupe lyonnais pour l'envoi de courriels aux personnes ayant renoncé à venir à une réunion de présentation et pour l'observation des entretiens individuels de recrutement. En outre, l'enquête a été limitée par diverses contraintes : l'accès aux locaux de l'association n'est pas libre, et les personnes ayant des responsabilités en son sein sont éparpillées sur le territoire et ne sont pas forcément disposées à parler de certains sujets. Il a pu ainsi s'avérer difficile d'obtenir des informations sur des thématiques non directement liées à l'engagement dans le groupe local, telles que les conflits internes dans l'équipe nationale, la comptabilité, l'activisme juridique, l'organisation de la collecte d'images clandestines, l'élaboration des campagnes à destination du public et des négociations avec les entreprises de grande distribution, les relations avec les parlementaires... Mais il ne s'agissait pas d'éléments déterminants pour comprendre l'engagement des bénévoles du groupe lyonnais.

À l'issue de l'enquête de terrain, il m'est apparu que l'engagement des enquêtées s'expliquait à la fois par le travail de recrutement opéré par l'association pour attirer à elle des bénévoles et par les démarches actives des enquêtées pour s'impliquer. Les deux pistes donnant lieu à de longs développements (sur la nature du travail de recrutement et ses effets d'une part, et sur tout ce qui conditionne dans la trajectoire de l'enquêtée la réalisation des démarches actives qu'elle mentionne d'autre part), il m'a semblé pertinent de structurer le mémoire en deux grandes parties correspondant à ces pistes. La première se concentre sur la structuration de l'association, la nature de l'offre d'engagement qu'elle propose aux aspirantes militantes et ses méthodes de recrutement (§1.1), avant d'évoquer les effets variables que ces méthodes ont sur leurs cibles (§1.2). Il s'agit pour résumer de comprendre ce que l'engagement doit au travail actif de recrutement réalisé par l'association. Cette partie démontre que les techniques de recrutement ont des effets récurrents (même à l'échelle d'un modeste échantillon de 16 enquêtées), mais qui ne sont néanmoins pas systématiques (§1.3). Il apparaît donc nécessaire de poursuivre l'analyse à l'appui des matériaux de l'enquête qui renseignent sur le parcours d'engagement des enquêtées et le rôle de leurs dispositions au militantisme, ce qui est le but de la seconde partie. Celle-ci montre que les bénévoles ne peuvent évidemment pas être vues uniquement comme les cibles passives de techniques de recrutement : elles sont aussi à voir comme des agents jouant un rôle parfois très actif dans le début puis le maintien de leur engagement, qui est notamment conditionné par diverses dispositions qu'il s'agit de mettre en évidence, tout en précisant comment elles ont pu être acquises (§2.1). Pour que ces dispositions puissent s'actualiser, il faut en outre que soient

remplies un certain nombre de conditions de possibilité, que cette partie s'attache également à préciser (§2.2). La partie se poursuit par un exposé des dispositions qui paraissent spécifiquement requises pour intégrer une association animaliste abolitionniste³⁴ (§2.3), et s'achève en ébauchant une carrière type – sans grande prétention à la généralité, au regard des contraintes de l'enquête (§2.4).

Par cette double approche, ce mémoire propose de (re)démontrer, sur un nouveau terrain, que pour comprendre l'engagement dans un mouvement social, on gagne à combiner une étude du travail de recrutement opéré par l'organisation du mouvement social (comment l'organisation a-t-elle choisi ses membres ?) et une étude des facteurs de l'engagement au niveau individuel (comment les membres de l'organisation l'ont-ils choisie ?).

³⁴ On entend ici par abolitionnisme le fait de revendiquer l'abolition de toutes les pratiques d'exploitation animale (à des fins de consommation alimentaire notamment, mais aussi de production vestimentaire, de divertissement, d'expérimentation médicale...), ce qui est notamment le cas de L214.

Partie 1 : l'engagement vu comme produit d'un travail organisé de recrutement

Cette première partie s'attache à expliciter dans quelle mesure le travail de recrutement mené par l'association peut constituer un facteur explicatif clé du début de l'engagement des militantes enquêtées. Pour ce faire, elle commence par préciser en quoi consiste l'activité de l'association et qui en sont les acteurs (§1.1.1 et §1.1.2), ce qui permet de présenter ensuite comment s'organise le recrutement (§1.1.3) et surtout en quoi consistent les propositions d'engagement suggérées aux aspirantes militantes (§1.1.4). Cette étude du travail de recrutement opéré par l'association permettra de montrer que, quoi qu'en disent les militantes (qui ont souvent tendance à présenter leur engagement comme le seul fruit d'actions volontaires de leur part), leur engagement ne tient pas qu'à leur volonté propre (§1.2). On aboutira cependant au constat qu'aucune composante du processus de recrutement n'explique à elle seule, de façon certaine, l'engagement ou l'absence d'engagement, et qu'il demeure incontournable de s'intéresser aux parcours d'engagement, aux dispositions requises pour militer et aux conditions de l'acquisition de ces dispositions (§1.3).

1.1. Une association qui travaille à attirer des bénévoles

En quoi consiste l'activité de l'association, à quelles fins recrute-t-elle des bénévoles et comment s'y prend-elle ? Pour aborder ces premières questions, on présentera de quelle façon cette association a émergé à Lyon (§1.1.1 et §1.1.2), comment un processus de recrutement formalisé des bénévoles s'y est mis en place (§1.1.3) et en quoi consistent les deux principales propositions d'engagement que sont le bénévolat administratif et le militantisme de terrain (§1.1.4).

1.1.1. Une notoriété acquise par la diffusion d'enquêtes en caméra cachée

Pour comprendre d'où viennent les acteurs centraux de l'association et quelle logique a présidé à la mise en place de la structure observée et des activités pratiquées au moment de l'enquête, il faut évoquer les origines de l'association. À la fin des années 1980, en France, des groupes « antisécistes » se constituent, jusqu'à devenir une douzaine à la fin des années

1990. Le recrutement se fait alors par diffusion de tracts et livrets, notamment dans des concerts de musique punk et des squats anarchistes³⁵. En 1985, deux sympathisants libertaires, David Olivier et Yves Bonnardel, se rencontrent à un colloque anarchiste puis à la librairie lyonnaise (également anarchiste) La Gryffe. En 1989, ils éditent avec leur amie Françoise Blanchon et deux autres militants une brochure intitulée « Nous ne mangeons pas de viande pour ne pas tuer d'animaux »³⁶, qui se diffuse alors en 2 000 exemplaires³⁷. Bien qu'elle évoque à peine la notion de « spécisme » et privilégie la dénonciation du « viandisme », elle préfigure le raisonnement qui sera ensuite tenu par ceux qui se nommeront les « antispécistes » : tout animal doit être vu non comme un membre quelconque et interchangeable de son espèce, potentiellement appropriable par des humains, mais comme un individu sensible, ayant une subjectivité et des intérêts (comme celui de mener une vie heureuse et longue) qui doivent être considérés à égalité avec les intérêts des humains ; par conséquent, les humains doivent prendre en compte les intérêts des animaux, principalement en cessant de les élever et de les tuer, par souci de justice et d'abolition d'une discrimination fondée sur un critère moralement impertinent – l'espèce. À côté de son travail de professeur de physique dans le secondaire puis d'ingénieur informaticien à l'université Lyon 2, David Olivier se documente sur la question du traitement des animaux par les humains. En 1990, il découvre *Animal Liberation*, ouvrage publié en 1975 par le philosophe australien Peter Singer. Il le traduit alors en français et le publie chez Grasset en 1993 sous le titre *La Libération Animale*. Dès 1991, il autoédite avec Yves Bonnardel et Françoise Blanchon une revue consacrée à cette question : les *Cahiers antispécistes lyonnais*³⁸. En 1998, Brigitte Gothière et son compagnon Sébastien Arsac rejoignent la rédaction de la revue, après avoir rencontré les trois fondateurs. Sébastien Arsac avait en effet pris contact puis sympathisé avec eux en découvrant, à la Maison de l'écologie (un local associatif lyonnais issu du réseau Sortir du nucléaire), la brochure « Nous ne mangeons pas de viande pour ne pas tuer d'animaux »³⁹. À partir de cette année-là, David Olivier organise annuellement avec d'autres membres de la rédaction une semaine estivale annuelle de rassemblement des personnes intéressées par la question animale et l'antispécisme, qui prend le nom d'« Estivales de la question animale » à partir de 2001. En août 2003, un participant y intervient sur le foie gras en présence de

³⁵ Catherine-Marie Dubreuil, *Libération animale et végétarisation du monde : ethnologie de l'antispécisme français*, Paris, Éd. du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2013, p. 42.

³⁶ Brochure hébergée sur le site personnel de David Olivier : <http://david.olivier.name/fr/brochure-nous-ne>

³⁷ Entretien avec Yves Bonnardel du 16/10/2014 à Lyon.

³⁸ L'ensemble des numéros sont gratuitement et intégralement consultables sur <http://www.cahiers-antispecistes.org/tous-les-numeros/>

³⁹ Jean-Baptiste Del Amo, *L214. Une voix pour les animaux*, Paris, Arthaud, 2017, p. 36.

Sébastien Arzac et de Brigitte Gothière. Il s'agit d'Antoine Comiti – aujourd'hui père de famille, dirigeant de son entreprise d'informatique médicale à Bordeaux et président statutaire de L214 sans y être actif. Dans sa présentation, il suggère de mener une campagne réclamant l'interdiction du gavage, essayant par là d'appliquer la stratégie préconisée par Henry Spira, militant auquel Peter Singer a consacré un livre, qui recommande de se donner des objectifs atteignables à court terme. Le gavage étant déjà interdit par une directive européenne de 1998 partout où il n'est pas déjà pratiqué, il pense qu'il s'agira d'un combat facilement gagnable. En outre, il y voit une occasion de mener une première campagne animaliste qui utilise uniquement des arguments compatibles avec l'antispécisme (mais qui ne cherche pas pour autant à parler de la notion d'antispécisme) : ainsi qu'il me l'explique lors d'un entretien informel réalisé le 16 avril 2016 à l'issue de l'assemblée générale, le foie gras était un choix d'« exemple pour montrer une remise en cause » qui n'utilise pas un « discours spéciste ». Concrètement, il s'agissait de mettre seulement en avant « l'intérêt des animaux » pour demander l'interdiction du foie gras, en évitant les arguments du type « “à la différence de la production de viande”, les animaux ne peuvent pas être bien traités. Sous-entendu : “la viande y a pas de souci” puisque les animaux peuvent être “bien traités” ! »⁴⁰ ou encore les arguments portant sur la santé humaine (le foie gras « rend malade », « est plein de graisses », « est dangereux »...), qui étaient selon lui des arguments récurrents chez les « animalistes de l'époque » qui parlaient du foie gras. L'objectif n'était pas non plus de parler explicitement de la notion de spécisme : Antoine Comiti était convaincu que l'on pouvait obtenir « une victoire, une avancée concrète » en tenant un discours « non spéciste », c'est-à-dire qui se concentre sur les intérêts des animaux, sans pour autant parler d'antispécisme.

Sa présentation convainc à l'époque Brigitte Gothière et Sébastien Arzac de militer pour l'interdiction du foie gras à ses côtés, au sein du nouveau collectif « Stop Gavage ». Toujours en 2003, Sébastien Arzac se rend dans un élevage avec son caméscope, en se présentant comme un étudiant vétérinaire. En 2004, il mène avec d'autres membres du collectif une première enquête dans la filière foie gras du Gers et des Landes, publiée en décembre. Celle-ci est reprise dans les médias et attire plus de 70 000 signataires sur la pétition ainsi que des donateurs et donatrices⁴¹. Les membres s'attendent à gagner immédiatement : « On s'était dit : “On a de la bombe, demain la France arrête.” Mais rien n'a

⁴⁰ Entretien du 16/04/2016 à Paris, non enregistré et retranscrit approximativement à partir de notes.

⁴¹ Jean-Baptiste Del Amo, *op.cit.*, p. 47.

changé. »⁴². En août 2005, Antoine Comiti intervient aux Estivales de la question animale. Toujours en marge de l'assemblée générale de 2016, il me raconte qu'il pensait à l'époque suggérer une « campagne pour l'abolition du meurtre des animaux », idée que David Olivier avait trouvée « géniale ». Cela l'avait motivé : « J'me suis dit : si David il pense ça, c'est que ça doit pas être trop couillon ! ». Il avait alors rédigé un texte d'une page, distribué aux participant·e·s du festival, en demandant : « Alors, qui d'autre veut travailler sur l'idée d'abolition de la viande ? ». L'idée était de « coaliser tous ceux qui sont d'accord avec cette revendication-là, y compris ceux qui bouffent de la viande encore, du moment qu'ils approuvent l'objectif », dans une approche « politique » qui n'exige pas des militant·e·s qu'elles ou ils soient préalablement antispécistes, ou anticapitalistes, ou anarchistes – bien qu'Antoine Comiti se reconnaisse lui-même plutôt dans les « milieux de gauche radicale » dont le mouvement antispéciste français est « issu ». Il était en effet convaincu qu'une revendication « radicale » telle que l'arrêt de la production de viande n'aurait pas besoin de « justifications extrêmes, radicales en termes d'idées, d'idéologie » (et il pense notamment ici à l'antispécisme) pour être valablement soutenue⁴³.

Cette approche convainc là encore Brigitte Gothière et Sébastien Arzac : en s'adressant à la population, on pourra simplement arguer que les animaux ont des intérêts qui devraient être pris au sérieux, et que cela devrait conduire à « abolir la viande », c'est-à-dire à proscrire l'élevage, l'abattage, la pêche... sans qu'il ne soit besoin de parler de philosophie morale et d'antispécisme. Le 31 janvier 2006, ils déclarent la création de l'association « Stop Gavage » à la sous-préfecture de Brignoles (Var), ce qui leur permet d'ouvrir un compte bancaire d'association pour recueillir les dons. Plus tard, ils proposent à la « Protection mondiale des animaux de ferme », association depuis renommée « Welfarm », d'absorber Stop Gavage en son sein. L'association refuse, car bien qu'elle souhaite des réformes favorables au bien-être animal, elle ne soutient pas que l'abolition de l'élevage serait une finalité désirable. Ils se décident donc à créer leur propre association, sur une ligne abolitionniste, et pour laquelle ils vont déposer des statuts à la sous-préfecture de Brioude (Haute-Loire) le 24 février 2008. L'idée est alors d'élargir le militantisme à d'autres campagnes que sur le seul sujet du foie gras, qui n'est manifestement pas si prometteur pour remporter une première « victoire ». Antoine Comiti en est président, Brigitte Gothière

⁴² Citation de Brigitte Gothière dans Pierre Sorgue, « L214, les croisés de la cause animale », *M le magazine du Monde*, 7 janvier 2017, p. 22.

⁴³ Entretien du 16/04/2016 à Paris, non enregistré et retranscrit approximativement à partir de notes.

secrétaire et Coralie Fambrini trésorière – cette dernière sera remplacée par Yves Bonnardel à partir du 14 décembre. L'association s'intitule « Association L214 » en référence à l'article L214-1 du code rural, qui dispose depuis 1976 que « Tout animal étant un être sensible doit être placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce. ». L'intérêt d'un tel nom, pensaient-ils, était qu'il conduirait les journalistes à devoir expliciter le nom à chaque mention de celui-ci, et donc à donner une opportunité de parler du statut des animaux et de leur sensibilité. L'idée leur est venue en songeant au film de Bertrand Tavernier, sorti en 1992 et intitulé « L627 », pour faire référence à l'article du code de la santé publique prohibant la consommation et le trafic de stupéfiants – « un titre qui claquait bien » selon Brigitte Gothière⁴⁴. Dans les années qui suivent la création de l'association, celle-ci cherche à se développer dans toutes les grandes villes de France pour constituer un réseau de militantes susceptible de relayer les enquêtes auprès du public. Dès 2007, des enquêtes ont été réalisées dans des « élevages et abattoirs de bovins, lapins, poules, poulets et cochons »⁴⁵, prenant ainsi modèle sur la stratégie déjà adoptée par d'autres associations animalistes à l'étranger (Mercy for Animals⁴⁶, Animal Equality, PETA...) de dévoilement d'un condensé d'images choquantes. La première campagne porte sur l'élevage des lapins : pendant deux semaines, Brigitte Gothière et Sébastien Arzac se rendent dans quinze villes pour recueillir des signatures sur des pétitions adressées aux grandes surfaces afin qu'elles cessent de commercialiser de la viande de lapin. Les images d'enquête appuyent l'argumentation sur les stands. En septembre 2008, Sébastien Arzac se fait embaucher à l'abattoir Charal de Metz, où il travaille trois semaines et tourne des images diffusées en 2009. La réalisation d'enquêtes en caméra cachée devient un mode d'action récurrent. En octobre 2015, une enquête rencontre un audimat jusque-là inégalé : les images tournées à l'abattoir d'Alès sont vues près de 2 millions de fois sur Internet. La médiatisation de l'enquête est importante, et l'association obtient la fermeture temporaire de l'abattoir le jour même de la parution de l'enquête. En février 2016, l'association publie de nouvelles images obtenues à l'abattoir du Vigan, et appelle les internautes à envoyer un courriel type aux député·e·s pour demander la création d'une commission d'enquête. À l'initiative du député Olivier Falorni (sans étiquette, ex PS), un groupe de parlementaires accède à cette demande

⁴⁴ Citation de Brigitte Gothière dans Pierre Sorgue, art. cit., p. 22.

⁴⁵ Jean-Baptiste Del Amo, *op. cit.*, p. 52.

⁴⁶ « Complément d'enquête. Comment l'association L214 a fait fermer l'abattoir d'Alès », *France 2*, 29 janvier 2016. À 2'48'' dans cet extrait :

https://www.francetvinfo.fr/replay-magazine/france-2/complement-d-enquete/video-complement-d-enquete-comment-l-association-l214-a-fait-fermer-l-abattoir-d-ales_1290333.html

en ouvrant une commission d'enquête sur les conditions d'abattage des animaux de boucherie dans les abattoirs français le 15 mars 2016. La commission reçoit alors Antoine Comiti et Brigitte Gothière en audition le 27 avril 2016. L'association continue par la suite de publier des vidéos d'abattoirs relayées par la presse : en mars, juin, septembre et novembre 2016, en février et en juin 2017. Ce faisant, les dons et adhésions se multiplient : le nombre d'adhérent·e·s est passé de 4 374 au 31/12/2014 à 25 237 au 31/12/2016 (x5,7 en 2 ans) ; la somme des dons de 0,4 million d'euros en 2014 à 2,7 millions d'euros en 2016 (x6,7 en 2 ans) ; le nombre de salariées de 13 temps pleins au 31/12/2015 à 38 au 25/06/2017⁴⁷ (x3 en un an et demi). Ces ressources permettent à l'association de réaliser des actions dans divers domaines : mener des négociations avec des chaînes de grande distribution pour les amener à s'engager à date butoir à ne plus utiliser d'œufs de poules en cages, démarcher des restaurateurs et restauratrices pour les encourager à proposer une offre végétarienne et à se faire référencer dans l'annuaire de l'association (« VegOresto »), alimenter les sites web de l'association (informations sur l'association, ses campagnes, le véganisme, les prises de position des personnalités politiques sur la cause animale...), participer à des groupes de lobbying pour par exemple inciter les candidat·e·s à l'élection présidentielle de 2017 à s'engager sur la cause animale, développer le réseau national de militantes, organiser la marche annuelle pour la fermeture des abattoirs, communiquer sur les réseaux sociaux et à destination de la presse, suivre les procédures judiciaires en cours, faire fonctionner quotidiennement la boutique de matériel militant et de ressources diverses, assurer la gestion administrative et financière... Si la plupart des personnes engagées dans l'association au cours des premières années l'étaient bénévolement, l'association a connu depuis 2015 une période de forte croissance et de transition vers une organisation professionnelle, fondée sur le travail de salariées engagées à plein temps (à commencer par la fondatrice et le fondateur), travaillant soit au local lyonnais, soit au local parisien, soit à domicile par Internet (certaines salariées sont au Québec, en Argentine, en Bretagne, en Savoie, à Lille, Angers, Bordeaux, dans la région lyonnaise...). Une partie de l'activité demeure néanmoins toujours exclusivement réalisée par des bénévoles (à de rares exceptions près) : tout ce qui concerne l'organisation d'actions de rue. Les groupes locaux et leurs dirigeantes reçoivent éventuellement du matériel militant ou des remboursements de frais engagés pour réaliser les actions de rue, mais leur fonctionnement repose essentiellement sur l'engagement des militantes bénévoles.

⁴⁷ Données issues des bilans moraux distribués aux assemblées générales de 2016 et de 2017.

Qu'en est-il de l'activité qui se déploie spécifiquement à Lyon ? Cette ville n'est pas que le lieu d'implantation d'un groupe militant parmi d'autres. Elle est aussi l'une des seules à disposer d'un local accueillant des salariées de l'association. La frontière n'a d'ailleurs pas toujours été nette entre salariées et bénévoles à Lyon. On se propose de clarifier ce point dans la partie suivante.

1.1.2. L'autonomisation du groupe de militantes lyonnaises par rapport à l'équipe salariée

C'est à Lyon que s'est trouvé le premier local de l'association hébergeant du matériel militant pour les actions de rue et surtout le stock de la boutique en ligne (d'abord dans le 1^{er} arrondissement, puis dans le 7^e à partir de 2015, et maintenant à Villeurbanne depuis août 2017). C'est aussi là que les premières personnes salariées ont notamment assuré le fonctionnement de ladite boutique (qui sert en particulier à fournir aux groupes locaux du matériel militant, des T-shirts, des ouvrages à proposer sur les stands...). Et c'est dans cette ville qu'Yves Bonnardel, cofondateur des *Cahiers antispécistes lyonnais* depuis devenus *Cahiers antispécistes*, possède un appartement où Brigitte Gothière et Sébastien Arsac vivaient avec leurs deux enfants en 2015 (et depuis au moins 2013), lorsque l'association a publié les images de l'abattoir d'Alès. À partir de la fin de l'année 2015 et pendant le début de l'année suivante, il et elle ont eu affaire à un nombre grandissant de sollicitations médiatiques et n'ont presque plus été présents aux actions de rue, pour se concentrer sur la coordination nationale de l'association. Le 22 mai 2016, il et elle annoncent vouloir s'installer à Paris dans l'été : « ça devient primordial d'être à Paris. Les aller-retours Lyon-Paris commencent à peser. », écrit Sébastien Arsac⁴⁸. Une militante de longue date précise les raisons de ces voyages réguliers : « ils passaient leur semaine à faire des allers-retours à Paris pour rencontrer les médias ou les personnes influentes, donc c'est quand même plus simple d'habiter là-bas ». En septembre 2016, le couple est installé en région parisienne, et l'appartement d'Yves Bonnardel devient le nouveau local de l'association. Le nombre de salariées continuant d'augmenter, l'équipe salariée et la boutique déménagent à nouveau en août 2017, dans un local bien plus grand à Villeurbanne, instaurant par la même occasion une

⁴⁸ Sur son compte personnel Facebook. URL (accès restreint à ses contacts) : https://www.facebook.com/sebapuces/posts/10208538079823561?comment_id=10208539415856961&reply_comment_id=10208539441057591&comment_tracking=%7B%22tn%22%3A%22R9%22%7D

séparation spatiale inédite entre salariées et groupe militant lyonnais : le matériel militant destiné à être utilisé à Lyon sera désormais stocké à l'appartement du 7^e arrondissement, où les militantes pourront éventuellement tenir des réunions, tandis que les salariées iront exclusivement faire leur travail au local de Villeurbanne.

Au début de l'enquête de terrain, en janvier 2016, le groupe de militantes s'organise sur un forum en ligne, et il comprend des salariées de l'association (comme Sébastien Arzac). Les actions organisées sont des rassemblements devant des magasins pour distribuer des tracts aux consommateurs et consommatrices les informant sur les conditions d'élevage des poules pour les œufs utilisés par une marque ciblée, des distributions de tracts en pleine rue présentant les analyses de l'association sur l'élevage, l'abattage, la pêche etc. et incitant les gens à renoncer aux produits d'origine animale, des villages associatifs (dits « Vegan Places ») organisés tout au plus un samedi après-midi par mois, auxquels d'autres associations animalistes locales sont conviées et où sont disposés une tente de visionnage de vidéos d'élevages et d'abattoirs, un espace de dégustation d'en-cas véganes, un kiosque de vente d'ouvrages sur l'éthique animale et le véganisme et un stand où les passant·e·s peuvent dialoguer et prendre des tracts d'information en libre-service. À partir du mois d'août, l'un des référents du groupe les plus actifs (Brian) s'en désengage (comme prévu depuis le mois de mars), l'association ayant pleinement besoin de lui comme salarié pour prendre en main la campagne menée sur le sujet des poules pondeuses. Il reste alors deux référentes bénévoles, Émilie et Julie. Ce sont des militantes en qui l'équipe salariée a confiance, et qui s'engagent à respecter les valeurs de l'association par la signature d'une charte (éditée par les salariées parisiennes du pôle « Rézo », qui encadrent le réseau de groupes locaux). Elles se voient attribuer une adresse courriel pour leur groupe et sont les interlocutrices avec lesquelles les salariées du pôle « Rézo » communiquent pour organiser des actions nationalement coordonnées ou encore pour émettre des remboursements de frais. Elles sont au début accompagnées par Cécile, salariée qui militait déjà dans le groupe mais qui s'en désengagera au cours de l'année 2017.

En somme, au début de l'enquête, le groupe lyonnais est en train de s'autonomiser vis-à-vis de l'équipe salariée. Ce processus va de pair avec une professionnalisation croissante de l'association au niveau national : comme indiqué plus haut, le nombre d'embauches augmente fortement durant cette période. Cela conduit l'association à se structurer en pôles (« Enquêtes », « Poules pondeuses », « VegOresto », « Vegan Pratique », « Actions de rue »

dit « Rézo », « Web », « Boutique », « Administratif »...) composés de salariées spécialisées, et non plus polyvalentes comme cela se faisait lors des premières embauches. L'affectation de Brian au pôle « Poules pondeuses », au détriment des tâches de gestion du groupe de militantes lyonnaises qu'il réalisait jusqu'alors, s'explique par ce processus national et contribue à établir la séparation entre salariées travaillant à Lyon et militantes de terrain lyonnaises. Cette séparation se renforce au fil des mois par le désengagement progressif des salariées : leur présence aux distributions de tracts (qui constituent l'essentiel des actions militantes de par leur nombre) diminue fortement au fil des quadrimestres en 2017 – on reviendra plus loin sur le fait que les participations sont décomptées sur des périodes de quatre mois à partir de septembre 2016.

Nombre de présences à des distributions de tracts suivant le statut au fil des quadrimestres :

	Septembre 2016 – janvier 2017	Février – mai 2017	Juin – septembre 2017	Octobre 2017 – janvier 2018	Total de septembre 2016 à janvier 2018
Aucun statut	23	58	43	34	158
Capitaine	(statut encore inexistant)	8	11	8	27
Référente	9	9	3	4	25
Salariée	8	4	0	0	12
Total	40	79	57	46	222

Une même personne qui vient à n actions compte pour n présences. Une personne qui cumule plusieurs statuts voit ses présences comptabilisées dans la ligne de son statut le plus élevé.

À partir du troisième quadrimestre, les salariées se sont désengagées des distributions de tracts. Pendant ce temps, dès le second quadrimestre, des « capitaines de comptoir » bénévoles ont pris le relais pour organiser des distributions de tracts. Il s'agit de militantes sélectionnées par les référentes (les responsables locales du groupe, dont le statut sera présenté plus loin). Cela illustre le mouvement d'autonomisation évoqué.

Il faut maintenant préciser comment l'association recrute des bénévoles. Le recrutement a précisément fait l'objet d'une formalisation qui venait juste de se mettre en place au début de l'enquête, suivant un processus décrit dans la partie qui suit.

1.1.3. La mise en place d'un processus de recrutement formalisé

À la demande des personnes chargées de la coordination du réseau de groupes militants au niveau national, les référentes ont délaissé le forum et organisé le groupe lyonnais par un groupe Facebook dès le 1^{er} août 2016⁴⁹. Jusque-là, les actions lyonnaises étaient annoncées sur le forum⁵⁰ (où il fallait être inscrit·e et présenté·e pour voir ces informations) et parfois sur la lettre d'information électronique hebdomadaire (à laquelle n'importe qui peut s'inscrire instantanément via le site web). Toute personne informée de la date et du lieu pouvait alors décider de venir et se voir attribuer une tâche en fonction des besoins, soit en amont si elle prévenait de son arrivée, soit sur place le moment venu. Ce fonctionnement faisait que beaucoup de militantes ne se sentaient pas dans l'obligation de participer régulièrement, ou arrivaient sans vraiment être en accord avec les positions de l'association, ce qu'Émilie déplorait :

« L'idée de départ des comptoirs, c'était que les militants se regroupent souvent pour distribuer des tracts, comme cela se faisait en Espagne. Mais on n'y arrivait pas. On en a fait quelques-uns, mais y a des nouveaux bénévoles qui nous rejoignent sur les actions, et y avait donc des nouvelles personnes qui arrivaient comme ça et qu'étaient pas du tout dans le discours de l'association... j'ai le souvenir d'une action assez pénible avec une personne où j'ai passé toute l'action à discuter avec une bénévole pour essayer de la convaincre elle, enfin en tout cas essayer de la faire avancer elle dans sa réflexion, et surtout pour qu'elle parle pas au public finalement, pour la monopoliser (*rires*). C'était vraiment pas confortable et on s'est dit qu'il fallait qu'on trouve une façon d'accueillir et de gérer les bénévoles. »⁵¹

Souhaitant que le groupe organise avec succès et régularité des actions de rue, les deux référentes ont réfléchi à la mise en place d'une nouvelle organisation (qui, en janvier 2018, demeure encore un mode d'organisation unique et spécifique au groupe lyonnais parmi l'ensemble des groupes locaux). Elles se sont inspirées d'un fonctionnement déjà en place

⁴⁹ URL (accès restreint, ouvert sur demande motivée à referents-lyon@l214.com) : <https://www.facebook.com/groups/157314734694601/>

⁵⁰ Il n'est plus utilisé, mais j'en ai gardé des captures d'écran.

⁵¹ Entretien enregistré du 9 février 2018 avec Émilie.

dans l'association humanitaire du conjoint d'une salariée de l'association, Laura⁵², comme le raconte Émilie :

« Et y a le copain de Laura qui nous a proposé en mai 2016 de nous faire une présentation sur comment eux, à Médecins du Monde, se structuraient. Il l'a faite en mai-juin 2016. Y avait Brigitte, Brian, Isis (qui gérait le réseau à l'époque, c'est-à-dire la coordination des différents groupes locaux) il me semble, et moi. Et ça nous avait bien parlé certaines notions : d'engagement minimal, de rythmer, de structurer la rentrée dans le groupe. On n'a pas recopié tel qu'ils font, mais moi j'ai retenu des principes comme ça, des idées qui m'ont semblé pertinentes dans ce qu'on avait à faire nous et après on s'est réunis avec Brian et Julie, peut-être Cécile aussi car quand elle était salariée elle avait envie de nous aider aussi sur les actions, donc il y a un temps où on était quatre. Et donc là on a discuté de ce qu'on mettrait en place ici : la réunion d'information, le questionnaire, les entretiens... puis après on a songé à faire la réunion de bilan. »⁵³

Mi-septembre 2016, Émilie annonce sur le groupe Facebook qu'une « organisation plus structurée (et nous l'espérons plus efficace!) du groupe de militants sur Lyon » se met en place car les référentes souhaitent « pouvoir compter sur une équipe motivée, engagée, dynamique et un peu plus stable que par le passé ». Après quelques adaptations, l'organisation du recrutement se stabilise sous la forme suivante : dorénavant, lorsqu'une personne manifeste la volonté de s'engager dans l'association, soit verbalement auprès de militantes dans une action de rue, soit par écrit via le site Internet, elle est inscrite par les référentes sur une liste de personnes qui seront conviées à la prochaine réunion de présentation de l'association. Elles animent une réunion de ce type tous les 4 mois (la première a eu lieu en septembre 2016, les suivantes en janvier, mai, septembre 2017 et en janvier 2018), ce qui fait que les aspirantes bénévoles peuvent être amenées à devoir attendre jusqu'à 4 mois si, par exemple, elles se manifestent peu après le début d'un quadrimestre : ayant manqué la réunion de présentation, elles devront attendre la suivante. Cela peut constituer un moyen de sélectionner des personnes dont la volonté d'engagement se maintient, même s'il faut attendre pour rentrer dans le groupe. À la suite d'une réunion de présentation, les personnes qui sont

⁵² Prénom inchangé car déjà diffusé dans la presse. Exemple : https://www.francetvinfo.fr/animaux/bien-etre-animal/abattoirs-elevages-couvoirs-l-agent-secret-de-1214-raconte-ses-infiltrations_1400325.html

⁵³ Entretien enregistré du 9 février 2018 avec Émilie.

toujours motivées pour s'engager sont invitées à remplir un formulaire et, lorsqu'elles manifestent le souhait d'intégrer le groupe des « militants de terrain », elles doivent aussi s'inscrire à un entretien individuel avec les référentes du groupe local. Cette étape constitue un moyen de vérifier si la personne est bien en accord avec les « valeurs » de l'association – le fait de revendiquer à long terme l'abolition de l'élevage et non uniquement des réformes pour le bien-être en élevage, la volonté de ne pas donner une image agressive même face à des passant·e·s en colère... et il s'agit aussi de présenter le mode d'organisation du groupe : des échanges exclusivement tenus en cours de quadrimestre sur un groupe Facebook, dans lequel il est interdit de débattre ou de discuter sur d'autres sujets que l'organisation des prochains événements (au motif que les référentes n'ont pas le temps de modérer de telles discussions), un engagement de participer à au moins 4 actions dans le quadrimestre, un pouvoir d'initiative des actions exclusivement exercé par les référentes – qui expliquent néanmoins être ouvertes aux suggestions... enfin, c'est l'occasion de répondre aux éventuelles questions de l'aspirante bénévole et de la motiver :

« Brigitte craignait que ce soit chronophage, les entretiens individuels. C'est le cas, mais moi j'estime que les bénéfiques pour le groupe valent le coup. C'est rentabilisé dans la fidélisation, ça favorise l'intégration des personnes dans le groupe, nous on sait qui on a... c'est plus efficace au final. Et puis c'est quelque chose qui me déplaît pas de faire : attendre que les gens défilent et papoter... »⁵⁴

Une fois que les entretiens sont terminés, les aspirantes militantes ayant confirmé leur volonté de s'engager sont invitées à une réunion d'accueil des nouvelles recrues. Celle-ci consiste à donner l'occasion aux unes et aux autres de se rencontrer autour d'un buffet végétarien et à travers des jeux « brise-glace » et de prendre connaissance d'une courte vidéo de formation à la distribution de tracts (éditée par Mercy for Animals et sous-titrée en français⁵⁵). Il leur reste ensuite à intégrer le groupe Facebook. Celui-ci a un niveau de confidentialité « secret », afin qu'il ne soit pas possible pour une personne extérieure d'en voir la liste des membres. Mais ce réglage a aussi pour effet d'obliger les militantes à accepter une « demande d'amie » d'Émilie, de telle sorte qu'elle puisse leur envoyer l'invitation permettant l'inscription. Par la suite, les militantes peuvent trouver dans ce groupe les actions proposées par les référentes, et indiquer si elles comptent y participer. À la mise en place de cette

⁵⁴ Entretien enregistré du 9 février 2018 avec Émilie.

⁵⁵ Diffusée sur YouTube depuis 2015 : <https://www.youtube.com/watch?v=N2skpdeLCeU>
Et sauvegardée ici à long terme : <https://archive.org/details/GuideDuBonTracteurMFA>

nouvelle organisation, l'initiative des actions appartient aux référentes ou aux salariées, car elles tiennent à fixer des dates auxquelles elles sont disponibles, de manière à ce qu'il y ait toujours au moins une référente ou salariée présente à chaque action (à qui incombe la responsabilité de prévoir le matériel et d'organiser les éventuelles démarches administratives). À partir du second quadrimestre (février-mai 2017), les référentes ont décidé de créer un statut intermédiaire entre la simple « militante » et la « référente » : la « capitaine de comptoir ». Elles l'attribuent, avec leur accord, aux militantes auxquelles elles font confiance pour organiser sans elles des distributions de tracts. L'objectif pour les référentes est d'éviter de devoir être présentes à toutes les distributions de tracts, tout en augmentant la fréquence de celles-ci :

« Au deuxième ou au troisième quadrimestre on a mis en place les capitaines de comptoir, parce que j'essayais de déléguer. J'ai un temps limité pour gérer le groupe, je peux pas tout faire, et par moments j'essaie de mettre en place des choses pour déléguer puis faut aussi faire un max d'actions, plus on grossit plus faut faire des actions donc il faut bien suivre. C'était une façon de répondre à ça. Je voulais même investir les capitaines sur les grosses actions, mais faut laisser aux personnes le temps de se mettre en position de faire, de prendre en charge des choses, avant de faire des grosses actions. Après c'est pas évident de passer la main, faut se forcer, se dire qu'on n'est pas indispensable et que d'autres peuvent avoir des bonnes idées en partant de ce qu'on a créé et l'améliorer... »⁵⁶

La création de ce nouveau statut permet en outre de compenser le désengagement des salariées à cette même période (même si elles continuent de s'inscrire dans le groupe de militantes) en augmentant le nombre total de personnes habilitées à organiser une distribution de tracts (ou « comptoir » – référence au matériel de comptoir ambulant parfois utilisé pour ces distributions), ainsi que cela apparaît sur le tableau suivant.

⁵⁶ Entretien enregistré du 9 février 2018 avec Émilie.

Nombre de militantes de terrain inscrites suivant leur statut au fil des quadrimestres :

	Avant la création du statut de capitaine	Après la création du statut de capitaine			
	Septembre 2016 – janvier 2017	Février – mai 2017	Juin – septembre 2017	Octobre 2017 – janvier 2018	Février – mai 2018
Aucun statut	21	31	29	48	48
Capitaines	(statut encore inexistant)	1	6	4	4
Référentes	2	3	2	2	2
Salariées	5	6	6	6	6
Total de personnes habilitées à organiser un comptoir	7	10	14	12	12

Une personne qui cumule plusieurs statuts n'est comptée qu'une fois, dans le statut le plus élevé.

Au début de chaque quadrimestre, les référentes et capitaines commencent à indiquer en fonction de leur agenda personnel les dates des actions auxquelles elles convient les militantes. Celles-ci s'inscrivent alors aux actions, toujours via le groupe Facebook, puis se rendent le jour venu au lieu convenu, en contactant si besoin par téléphone la capitaine ou la référente responsable de l'action. Celle-ci vient avec le matériel nécessaire (tracts, imperméables, T-shirts, comptoir...), qu'il lui appartient d'avoir été chercher au local de l'association. Pour ce faire, elle doit emprunter la clé, soit à une référente, soit à la dernière capitaine ayant pris la clé (possibilité facilitée à partir de juin 2017 par la création d'un groupe Facebook dédié aux capitaines de comptoir⁵⁷). Sur place, les militantes s'organisent sous la responsabilité de leur capitaine ou référente. Celle-ci récupère le surplus de tracts et le reste du matériel en fin d'action, ramène le tout au local, et alimente la comptabilité des présences tenue sur un document tableur commun à toutes les capitaines et référentes (qui n'est pas accessible aux militantes – elles ne sont de toute manière pas au courant de son existence, la plupart du temps). À la fin du quadrimestre, les référentes organisent une réunion de bilan et établissent la liste des personnes qui souhaitent se réinscrire au quadrimestre suivant (et se réengagent donc à participer à 4 actions) – elles seront alors dispensées de repasser l'entretien individuel. Puis les référentes préparent la prochaine réunion de présentation de l'association,

⁵⁷ URL (accès restreint, ouvert sur demande motivée à referents-lyon@l214.com) : <https://www.facebook.com/groups/116272328968180/>

en prenant soin d'y convier par courriel toutes les personnes qui ont manifesté leur souhait d'intégrer le groupe au cours du quadrimestre écoulé.

Maintenant que le processus de recrutement global est exposé, on peut développer plus en détail en quoi consistent les propositions d'engagement.

1.1.4. Le contenu des propositions d'engagement

Deux possibilités se présentent dans le groupe lyonnais : faire du bénévolat administratif au local des salariées (§1.1.4.1) ou participer aux actions au contact avec le public, dans la rue ou dans des salons (§1.1.4.2). Il y a aussi quelques propositions que le groupe local ne fait que relayer (§1.1.4.3) ou s'abstient de présenter (§1.1.4.4).

1.1.4.1. Le bénévolat administratif, peu sélectif car sans contact avec le public

Lors des réunions de présentation de l'association, les référentes expliquent aux aspirantes militantes quelles sont les analyses et revendications de l'association, puis leur indiquent de quelles manières elles peuvent s'engager. Elles ne se limitent pas à parler de la possibilité d'intégrer le groupe des « militants de terrain » (appelé aussi « militants en contact avec le public ») :

« Au début c'était pas clair que la réunion d'info c'est une présentation sur tout ce qui est possible de faire et du coup chacun choisit ce qu'il veut, vous êtes pas obligé·e·s de venir dans le groupe de bénévoles, quoi. Mais les premières réunions c'était moins clair ça, c'était : on vous présente le groupe de bénévoles, et venez nous rejoindre. On a donc commencé à parler du groupe administratif. On faisait déjà des ateliers petites mains au local, entre nous, depuis février 2014, et on a formalisé ça. »⁵⁸

Les ateliers en question consistent à faire réaliser à des bénévoles des tâches administratives simples et répétitives, au local de l'association où travaillent les salariées, de manière à permettre à celles-ci d'économiser du temps pour d'autres choses. D'après les calculs de la salariée chargée des relations avec les adhérent·e·s, qui délègue les tâches

⁵⁸ Entretien enregistré du 9 février 2018 avec Émilie.

simples aux bénévoles des ateliers (Laura), leur implication a représenté en moyenne 65 heures de travail cumulées par mois entre novembre 2016 et mai 2017. Pour l'association, cela représente une économie financière – une autre option parfois employée face à un afflux important d'adhésions étant le recours à un sous-traitant. En mars 2017, Laura m'explique qu'au-delà de 800 cartes à envoyer dans la semaine, Brigitte Gothière avait précédemment décidé de faire appel aux services d'un imprimeur, mais qu'au regard de l'augmentation du nombre de participantes aux ateliers, cela ne semble plus nécessaire pour l'instant. Les tâches les plus fréquentes dans ces ateliers sont la préparation de cartes d'adhérent·e·s ou de courriers à destination des personnes ayant fait un don et leur mise sous pli, ainsi que le remplissage de bordereaux de remises de chèques de dons, destinés à la banque de l'association. Comme l'indique Émilie, la pratique a commencé dès février 2014, mais ces ateliers n'étaient pas formalisés comme une activité ouverte aux personnes venant juste d'arriver dans l'association. J'ai pu le vérifier en passant au local le 2 septembre 2016 à 15h50 : l'atelier qui s'y tenait ne rassemblait autour de la table qu'une salariée et deux personnes à l'engagement soit ancien (Émilie était dans l'association depuis environ trois ans) soit intense (Nicolas était fortement investi depuis son arrivée en juin 2016).

À l'occasion de la réunion de présentation du 10 septembre 2016 à 15h, Émilie décrit aux aspirantes bénévoles les ateliers administratifs comme étant une forme d'engagement à part entière, immédiatement envisageable. Cela permet de proposer quelque chose aux personnes qui renoncent à s'engager dans le groupe de « militants de terrain », ou qui laissent penser aux référentes lors de leur entretien qu'elles ne devraient pas être « au contact avec le public » en portant les couleurs de l'association. Elle réitère à la réunion de présentation suivante, à laquelle j'ai pu assister dès le stade de la préparation de la salle :

« Émilie place à côté [des formulaires d'inscription au groupe de « militants de terrain » et au groupe de « soutien logistique et administratif »] une grille où l'on peut s'inscrire aux entretiens individuels – ce qui, dit la fiche, concerne uniquement les personnes « qui souhaiteraient devenir militants « de terrain », au contact du public »). Une bénévole qui prépare la salle avec nous se rappelle alors à haute voix, en riant, qu'en septembre, « tout le monde s'est mis à stresser » en apprenant qu'il y aurait des entretiens. Émilie répond que là, de toute façon, elle pense que « on va être obligées de sélectionner » (du fait du nombre). Elle m'explique qu'en septembre, certaines personnes avaient de l'enthousiasme pour être dans le groupe [de « militants de terrain »], mais « que nous elles nous semblaient pas adaptées ». Elle ajoute que ça les avait mises mal à l'aise, elles avaient passé du temps à se demander comment « gérer »

la situation. Ce fut un épisode « difficile », ce qui fait qu'elle trouve dorénavant bien d'avoir une « porte de sortie », un moyen de refuser des bénévoles en expliquant qu'il y a trop de monde qui souhaite entrer. »⁵⁹

Présenter les ateliers administratifs en réunion constitue aussi un moyen d'en élargir le recrutement, pour réussir à écouler la quantité de travail à accomplir dans des délais raisonnables sans recourir à de la sous-traitance sur le marché de l'emploi. En 2016, chaque sortie d'enquête a donné lieu à une vague d'adhésions par Internet, ce qui a imposé de remplir rapidement un grand nombre de cartes d'adhérent·e·s à mettre sous pli, de telle manière que les nouvelles et nouveaux adhérent·e·s reçoivent leur carte quelques semaines après leur adhésion tout au plus. Peu après la parution de l'une des enquêtes, j'ai pu constater en passant au local qu'Émilie faisait la fermeture, seule, à 21h, après avoir écoulé une pile épaisse de courriers à préparer pour les nouvelles et nouveaux adhérent·e·s. Le fait qu'elle se retrouve seule aussi tard et avec autant de travail était symptomatique d'un manque d'effectifs pour s'occuper de ces tâches. Ce manque a fini par être comblé à la suite de la formalisation des ateliers. À l'issue de la réunion de présentation de l'association du 6 janvier 2017 à 19h, par exemple, les aspirantes militantes ont eu le choix de remplir deux formulaires : l'un pour le « groupe de contact avec le public », l'autre pour le « soutien logistique et administratif ». Le premier comporte des questions qui sont toutes orientées vers la présentation de la personne : comment elle perçoit l'association, depuis combien de temps elle est intéressée par la cause, ses précédents engagements éventuels. Il ne s'agit pas ici de demander aux aspirantes militantes ce qu'elles aimeraient faire dans les actions au « contact avec le public », mais d'évaluer leur rapport à la cause. Le second formulaire pose des questions toutes différentes : il s'agit d'identifier les disponibilités précises des bénévoles, de savoir si elles ont un véhicule et ce qu'elles préfèrent réaliser entre la cuisine (pour des besoins ponctuels sur des stands), le soutien logistique (pour la préparation de grosses actions) et le travail administratif. Les deux modalités d'engagement sont ainsi mises en avant de façon égalitaire : un formulaire pour chacune. Elles font l'objet d'une présentation spécifique en réunion, diaporama à l'appui.

⁵⁹ Compte-rendu d'observation de la réunion de présentation du 6 janvier 2017 de 18h à minuit à la MJC « Maison pour tous – salle des Rancy », Lyon 3^e.

1.1.4.2. Le militantisme de terrain, sujet à une multitude de prérequis

Lors de la réunion du 6 janvier 2017, c'est principalement Émilie qui parle au public présent. Le compte-rendu d'observation de cette soirée de présentation montre ce que les référentes disent attendre des aspirantes militantes. Émilie cherche d'abord à s'assurer que le public comprend et approuve les activités de l'association, ses revendications, justifications et considérations stratégiques. Elle s'attache dans un premier temps à montrer les objectifs de l'association :

« Émilie présente l'association comme étant une association de « défense des animaux sentients », ceux qui ont une vie subjective, et se concentre sur les animaux destinés à la consommation car ils représentent « 99 % » des animaux exploités de nos jours. Elle rappelle que l'association se fait connaître par ses enquêtes, destinées à montrer ce que l'on fait aux animaux aujourd'hui en France. [...] Elle explique que l'association utilise des modes d'action différents et complémentaires. L'un d'eux consiste à viser des réformes : l'abolition du gavage, des mutilations des élevages, des œufs de poule en cage... mais aussi des changements plus profonds, comme la fin de l'exploitation des animaux (avec la marche pour la fermeture des abattoirs). »

Elle présente ensuite la communication publique de l'association, en prenant pour référence une interview de Brigitte Gothière :

« Pour montrer le discours de l'association, Émilie diffuse pendant 4 minutes un extrait d'interview de Brigitte Gothière, cofondatrice, par Jean-Jacques Bourdin. [...] Émilie reprend la parole et insiste sur deux choses : l'objectif d'abolition est clairement affiché, et le discours est centré sur les animaux, la réflexion éthique (et non des arguments d'écologie ou de santé). »

Les considérations stratégiques prennent beaucoup de place dans la présentation. Émilie semble vouloir s'assurer que les nouvelles militantes comprennent bien et approuvent l'idée de poursuivre à la fois un objectif de long terme et des objectifs intermédiaires, et acceptent le principe de la négociation avec des entreprises (ce que d'autres associations, comme 269 Libération Animale, peuvent critiquer) :

« Elle reparle de l'objectif d'abolition pour dire que, s'il conduit l'association à refuser de promouvoir de la « viande heureuse » ou des modes d'élevage « alternatifs », il

n'empêche pas que certaines actions soient orientées vers des réformes. Elle dit que le « réformisme » est souvent un mot « péjoratif » dans le milieu militant, mais que les réformes sont intéressantes car on peut s'appuyer dessus pour demander davantage ensuite. Une autre stratégie est de développer les offres végétales dans les supermarchés et restaurants, de manière à ce que les gens puissent facilement cesser d'acheter de la viande. Cela implique par exemple de ne pas « être contre MacDo en soi », car ce serait une avancée que cette chaîne évolue vers une offre végane. Julie intervient dans un blanc laissé par Émilie pour compléter : l'idée est de ne pas créer un microcosme qui soit à part de la société actuelle. Émilie présente quelques campagnes : celle sur les œufs de batterie, et le tract qui est diffusé à cette occasion (projeté à l'écran), la campagne « Vegoresto » de développement d'offres végétales au restaurant, le site Internet vegan-pratique.fr, le site [Animaux&Politique](http://Animaux&Politique.com). »

Elle s'attache à justifier ces choix stratégiques de l'association en montrant des exemples de « victoires » :

« Elle liste ensuite quelques « victoires » : les chaînes de supermarchés qui ont accepté de ne plus commercialiser d'œufs de batterie, l'ouverture d'une commission d'enquête sur les abattoirs. »

C'est seulement une fois ces préalables stratégiques explicités qu'arrive la présentation des modalités concrètes d'engagement :

« Émilie passe la parole à Cécile, qui présente les Vegan Places, en étant complétée par Julie. Elles présentent les rassemblements consacrés au foie gras, aux poules pondeuses, l'action « compteur humain » qui indique en temps réel le « nombre de victimes ». Émilie parle des distributions de tracts, qui peuvent se faire par petits groupes. [...] Émilie présente ensuite d'autres manières de s'engager, qui ne nécessitent pas d'entretien ni d'engagement : le « travail de l'ombre » qu'est le soutien administratif, la cuisine, la logistique. Pour ces missions, l'organisation se fait par sollicitations email lorsque le besoin se fait sentir. Le soutien administratif se fait souvent le jeudi. La charge fluctue. »

Peu après, elle s'attache à expliciter ce que doivent (ou non) être les « militants de terrain », comment ils ou elles doivent (ou non) se comporter :

« L'association se distingue des mouvements prônant la xénophobie, on respecte les individus qu'on croise dans la rue, leur rythme. [...] Une [personne dans le public demande] : « Et vous êtes toutes les trois véganes, on ne parle pas de végétarisme ? ». Émilie dit que oui, Julie ajoute qu'on n'est pas là pour dire aux gens qu'ils doivent être véganes, végétariens ou flexitariens : il faut adhérer aux idées de l'association, et cela peut permettre ensuite de changer son comportement alimentaire – il ne s'agit pas de l'exiger d'office. [...] Émilie présente les actions menées à destination du public à Lyon, pour les personnes à l'aise pour échanger avec des inconnu·e·s. Elle dit qu'il faut de la patience, un sens de l'écoute, un sens relationnel, savoir argumenter posément en utilisant les arguments de l'association (ceux en lien avec l'éthique animale). [...] Émilie précise qu'il faut s'engager sur 5 actions [chiffre révisé à 4 dès la réunion suivante] pour les 4 mois de février à mai : soit les actions mensuelles, soit des actions à date variable. Le but, dit-elle, est d'intégrer tout le monde. Les autres exigences : avoir de l'ouverture d'esprit, être en accord avec l'association (que l'on représente quand on est dans la rue). Il n'y a « pas de compétences particulières à avoir », car on n'apprend pas à l'école à militer. Il faut avoir envie, et après « nous on vous guide » : on apprend au contact des autres. [...] Une personne demande si l'on peut s'engager si l'emploi du temps personnel ne permet pas de promettre une présence aux 4 dates. Émilie répond que oui, car les diffusions de tracts se font à date variable. [...] Cécile intervient pour dire que le site web « VegFaq » aide pour répondre aux questions dans les diffusions de tracts. Elle redit qu'on n'est pas là pour juger les gens, car pour la plupart on a mangé de la viande avant de militer : on n'est pas là pour être agressif mais pour informer, on part du postulat que les gens ne savent pas et non qu'ils ont de l'agressivité contre nous. »

Elle présente aussi les modalités concrètes d'organisation du groupe et de leurs raisons d'être, ce qui contribue à préciser en quoi consiste la proposition d'engagement :

« Émilie explique que le groupe fonctionne par un « groupe Facebook », car c'est la solution qui marche le mieux même si tout le monde n'aime pas Facebook. Le groupe est réservé aux actifs : ceux qui, à l'issue des 4 mois, ne veulent pas se réengager, seront désinscrits. Elle explique enfin que des rencontres individuelles sont organisées car « c'est important de se connaître un minimum », ce qui « manquait » avant quand les personnes arrivaient directement dans le feu de l'action. Ce n'était pas « efficace » de faire connaissance en pleine action, il vaut mieux prendre le temps en amont. Elle

dit que la précédente session de recrutement s'est bien passée, et que c'est pourquoi elles ont choisi de continuer ainsi. Elle ne présente pas du tout ces entretiens comme une occasion de sélectionner les candidat·e·s. Certaines personnes semblent néanmoins l'entendre ainsi : des rires (que j'interprète comme de la gêne) se font entendre lorsqu'Émilie dit « des rencontres individuelles, donc des entretiens ». [...] Julie ajoute qu'on ne démarre pas seul : on est épaulée par d'anciennes bénévoles au début. Une personne du public dit qu'on peut déjà avoir eu l'occasion d'argumenter en famille, Cécile abonde et dit que c'est d'ailleurs souvent plus facile de parler à un·e inconnu·e, car l'entourage peut être très virulent. Elle dit aussi qu'on est entourées de bénévoles qui ne sont pas méchantes, que ça se passe bien. Julie dit qu'on fait de belles rencontres, Cécile dit « sauf une ! » pour rire, Julie reprend « il y a un peu d'humour chez L214 ! ». Émilie propose à présent d'aller boire un coup (au buffet) et pour ceux qui veulent s'inscrire, d'aller le faire. Les gens applaudissent, il est 20h30 (la présentation aura duré 1h20). »

Le fait que ces modalités soient évoquées dans la présentation magistrale réalisée avant l'inclusion des nouvelles militantes contribue à définir leur pleine acceptation comme un préalable à l'engagement. Si une personne les désapprouve ou craint de ne pas être en mesure de participer dans ces conditions, elle risque de se décourager d'office et de ne pas postuler – par exemple parce qu'elle ne supporte pas l'idée de s'engager dans une association qui peut négocier avec des multinationales, parce qu'elle ne pense pas pouvoir se projeter 4 mois à l'avance, parce qu'elle ne sait (ou ne souhaite) pas utiliser Facebook, parce qu'elle n'accepte pas un mode d'organisation dans lequel on passe un entretien individuel avant de devoir s'inscrire à des actions déjà définies... La présentation détaillée de considérations stratégiques et de modalités d'engagement, sur un mode magistral, les fait apparaître comme déjà définies, à prendre ou à laisser. Il n'y a ainsi pas vraiment de place laissée aux aspirantes militantes pour discuter de la stratégie de l'association ou pour suggérer de nouveaux modes d'action. Le temps des questions a d'ailleurs été l'occasion de voir qu'au moins une personne arrivait avec une suggestion d'action en tête, sans que celle-ci ne soit discutée dans la foulée. Les référentes opposent leur incompétence statutaire pour juger de la pertinence de la suggestion :

« Une femme dans le fond dit que ce serait bien de récolter des témoignages en vidéo des transitions des militants vers le véganisme. Émilie répond qu'au niveau local, on ne définit par les campagnes nationales. Mais il y a le blog de L214 où l'on peut

présenter son parcours (les publications n'y sont toutefois pas libres). Cécile souligne que dans les actions de terrain, on est déjà amenées à témoigner du fait qu'on a eu, nous-mêmes, à faire la transition. Nicolas, militant présent dans le public, rappelle que la personne voulait que ce soit fait en vidéo. Émilie dit qu'on « soumettra l'idée à la direction », Cécile abonde : « oui oui, c'est une bonne idée », Julie répète en riant « à la direction ». »

La hiérarchie du réseau de bénévoles n'impose pas, en réalité, que les référentes « soumettent à la direction » chaque suggestion de nouvelle action en s'interdisant de juger préalablement sa pertinence. En l'espèce, cette réponse permet surtout aux référentes de s'éviter la pénible tâche d'expliquer publiquement à une aspirante bénévole que sa suggestion ne pourra vraisemblablement pas être accueillie, pour une raison que je pense identifier : les groupes locaux ont une certaine liberté pour organiser des actions de rue, mais ne sont pas autorisés à communiquer au nom de l'association sur Internet. Sur Facebook, la seule page de L214 est la page nationale. Si un groupe local créait du contenu vidéo, il ne pourrait donc le diffuser directement : il lui faudrait voir avec les personnes qui s'occupent de la communication de l'association au niveau national si elles seraient d'accord pour relayer ce contenu.

1.1.4.3. Les propositions d'engagement que le groupe local ne fait que relayer

La réunion est enfin l'occasion de présenter des propositions d'engagement présentes sur le site web de l'association et conçues par des salariées au niveau national. La référente montre ainsi qu'il est possible d'aider l'association même sans intégrer le groupe lyonnais :

« Le rôle d'« ambassadeur VegOresto » requiert d'avoir des qualités de négociation, être rigoureux, organisé. L'idée est de repérer des restaurants, contacter les restaurateurs, gérer les réservations, animer les soirées, envoyer les questionnaires de satisfaction, faire la synthèse et la transmettre au restaurateur, faire signer une charte, assurer un suivi. Pour cette dernière mission, il faut postuler par un formulaire disponible sur le site. [...] Émilie rappelle, avant de conclure sa présentation, que l'on peut aussi agir de chez soi : écrire aux députés, faire des cyberactions, lire des textes d'éthique animale et débattre sur les réseaux sociaux (ce qui selon elle demande de la patience). [...] Une jeune femme, derrière moi, avec un sweat floqué « Sea Shepherd »

(une association de défense des animaux marins) cherche à comprendre qui organise VegOresto puisque ce ne sont pas les personnes qu'il y a en face d'elle. Est-ce géré au niveau national ? Émilie répond que oui et que ça consiste surtout en du travail à domicile. »

Dans la mesure où la campagne VegOresto et les cyberactions sont organisées par des salariées de l'association et non par les référentes locales, celles-ci ne rentrent pas dans les détails. Le militantisme « de terrain » est la modalité d'engagement dont Émilie parle en premier, et le plus longuement. Elle est aussi une modalité visible publiquement, que les personnes présentes à la réunion peuvent déjà connaître : parce qu'elles ont croisé des militantes dans la rue, parce qu'elles ont vu un reportage télévisé ou des photos sur le site web... ce qui explique sûrement en partie qu'à l'issue de la réunion, c'est bien cette proposition d'engagement là qui suscite le plus d'intérêt :

« Lorsque tout le monde a fini de s'inscrire sur les feuilles où l'on peut choisir un créneau de rendez-vous pour l'entretien individuel, je relève que 22 personnes se sont inscrites (19 femmes, 3 hommes) – Cécile me précise que 8 personnes ont par ailleurs rempli une fiche pour le soutien administratif et logistique. Cela fait donc entre 22 et 30 personnes sur 40 qui ont confirmé leur souhait de s'engager. »

1.1.4.4. L'engagement comme enquêtrice dans les élevages et abattoirs : une proposition volontairement omise

Une proposition d'engagement n'est pas évoquée au cours de la présentation, alors même qu'il s'agit d'une modalité qui a contribué à la notoriété de l'association : l'infiltration d'élevages ou d'abattoirs pour y dissimuler des caméras. Certaines personnes dans le public le remarquent et demandent des précisions pendant le temps des questions :

« Une personne demande, dans le fond, comment ça se passe pour militer en s'infiltrant dans les abattoirs. Émilie répond qu'il s'agit de rôles délicats. Elle hésite pour sa réponse, et dit que pour faire ça, il vaut mieux écrire à l'adresse de contact de l'association... mais qu'en général, il vaut mieux qu'on se connaisse déjà. Elle ajoute que ce ne sont pas toujours des bénévoles qui vont filmer. Elle conclut : « on en discutera après, je pense », et passe à la question suivante. [...] Une personne revient sur la question des enquêtes : elle dit qu'elle a compris que L214 en faisait quand même pas mal, et se demande du coup si, si elle a bien compris, c'est réservé aux

salariées. Émilie répond que « nous », on ne connaît pas les enquêteurs et enquêtrices : c'est une tâche cachée, car un poste avec prise de risques. Il y a des salariées, mais pas seulement, et elle donne l'exemple du dernier lanceur d'alerte qui était un employé à visage découvert – Mauricio Garcia Pereira. »

Cette réponse de la référente confirme qu'au moment de l'enquête, le groupe lyonnais s'est spécialisé dans les actions de rue à l'image des autres groupes locaux et s'est autonomisé vis-à-vis de l'équipe centrale de l'association, comme évoqué précédemment. Si Sébastien Arsac s'occupe toujours des enquêtes en caméra cachée depuis la création de l'association, il n'habite plus Lyon et n'a plus l'occasion de répondre directement aux velléités d'intégration du « pôle enquêtes » des nouvelles militantes lyonnaises.

En résumé, l'observation des réunions de présentation permet de cerner assez précisément en quoi consistent les propositions d'engagement de l'association. Au niveau local, les aspirantes bénévoles sont invitées à se joindre à des actions de rue déjà conçues suivant une stratégie déjà définie. À Lyon, elles peuvent aussi se joindre aux ateliers administratifs. Enfin, il est possible de réaliser des cyberactions depuis chez soi ou de se proposer pour participer à la campagne de négociation avec les restaurateurs et restauratrices en se rendant sur le site web de l'association. Ces propositions d'engagement sont précises. Elles s'adressent à des aspirantes militantes prêtes à accepter de s'engager dans des actions qu'elles n'ont pas définies elles-mêmes, et dissuadent celles qui arrivent dans l'association avec des idées de nouvelles actions qu'elles pensent pouvoir mettre en place (comme le projet de réalisation de vidéos précédemment évoqué).

Ayant exposé l'organisation de l'association et de son processus de recrutement ainsi que les modalités d'engagement qu'elle propose, on peut maintenant s'intéresser aux effets de ce travail de recrutement sur les parcours d'engagement des militantes.

1.2. Les effets du travail de recrutement sur les parcours d'engagement

À quel point peut-on interpréter l'engagement des militantes comme le produit d'un travail actif de recrutement mené par une organisation capable de mobiliser des ressources

matérielles à cette fin ? Pour répondre à cette question, on peut étudier ce que disent les militantes enquêtées sur le rôle de l'association dans la construction de leur intérêt pour la cause animale et pour les propositions d'engagement du groupe lyonnais. On étudiera deux cas : celui où le travail de recrutement semble largement expliquer le début de l'engagement (§1.2.1), et celui où ce travail semble contre-productif ou pour le moins sans effet (§1.2.2).

1.2.1. Quand le travail de recrutement explique le début de l'engagement

Pour aborder les effets positifs du travail de recrutement sur le début de l'engagement de certaines enquêtées, on le décomposera en plusieurs composantes : la médiatisation des vidéos d'enquêtes (§1.2.1.1), les actions de rue (§1.2.1.2), le processus de recrutement formalisé avec réunion et entretiens individuels (§1.2.1.3) et le positionnement stratégique affiché par l'association (§1.2.1.4).

1.2.1.1. Effets de la médiatisation des vidéos d'enquêtes

La révélation d'une réalité méconnue qui choque et pousse à l'action

Une première partie des activités de l'association pouvant s'analyser comme une composante du travail de recrutement est la publication de vidéos d'abattoirs, destinées à être médiatisées et à appuyer une pétition, mais aussi à attirer au passage de nouveaux/nouvelles adhérent·e·s donateurs/donatrices. La publication de chaque « enquête » en 2016 et 2017 a donné lieu à chaque fois à une vague d'adhésions. Dans les entretiens menés avec les enquêtées, le fait d'avoir entendu parler à répétition dans les médias de la question du sort des animaux dans les élevages et abattoirs et d'avoir vu des vidéos de l'association revient régulièrement comme un motif d'intérêt pour le militantisme.

Le cas de Marine est emblématique : cette psychologue découvre en octobre 2015 la vidéo de l'abattoir d'Alès (qui a suscité plus d'un million de vues). Ce qu'elle découvre la surprend et l'émeut : « J'avais pas du tout de notions de ce qui se passait, c'était arrivé dans mon fil d'actualités sur Facebook. Je me doutais pas de ce qu'il y avait derrière la viande. J'ai bien pleuré, c'était insupportable d'être confrontée à cette réalité. »⁶⁰. Le choc est tel qu'elle

⁶⁰ Entretien enregistré du 20 février 2018 avec Marine.

se sent obligée de renoncer à la viande dans les heures qui suivent : « Le soir même, j'ai montré les vidéos à mon copain et on a décidé de ne plus manger de viande. On ne connaissait rien au régime végane, on ne savait pas si on allait être carencé·e·s, on a alors commencé à chercher des infos. ». L'influence de la vidéo ne s'arrête pas à sa consommation : dans les semaines qui suivent, elle s'abonne aux publications de L214 et les consulte régulièrement, elle arrête de consommer des produits d'origine animale, et décide enfin d'appeler l'association en avril 2016 pour s'y engager : « on a été très mal reçus, on demandait si on pouvait militer, on disait : on aimerait bien faire partie de l'association... et on nous a un peu envoyés balader. ». Mais elle ne se décourage pas : « ça reste l'association qui m'a ouvert les yeux ». Dans l'été, elle reçoit une lettre d'information annonçant la réunion de septembre : « et puis y a un moment où sur la newsletter on a compris que y avait une réunion pour accueillir de nouveaux bénévoles. Alors j'y suis allée avec une amie de ma promo de psycho, en septembre 2016 ».

De multiples autres exemples donnent à voir ce rôle de révélateur que jouent les vidéos : une aspirante bénévole qui n'a pas pu venir à une réunion de présentation m'écrit en juillet 2017 que les vidéos lui ont « ouvert les yeux » : « J'ai été curieuse et j'ai voulu voir comment les animaux étaient réellement traités dans les abattoirs [...] puis j'ai fini par visualiser plusieurs reportages et vidéos, j'ai vu des choses horribles et toute ces vidéos m'ont finalement ouvert les yeux. C'était une véritable révélation pour moi, je ne comprenais pas comment est ce que j'avais pu ignorer tout ceci pendant de si nombreuses années » ; Pascal, aspirante militante dont j'ai pu observer l'entretien de recrutement en janvier 2017, indique qu'elle a vu une vidéo qui l'a marquée et que ça l'a encouragée à se proposer pour militer ; fin mai 2017, j'assiste à l'entretien de recrutement de Laura B⁶¹, qui explique qu'avoir vu une vidéo de L214 sur Facebook a été déterminant dans son envie de militer ; en septembre, Annabelle indique avoir découvert L214 par Facebook (ce qui tient à la popularité que l'association gagne sur ce réseau social en publiant des vidéos très relayées).

Il arrive aussi que les vidéos de l'association soient moins perçues comme une révélation que comme la confirmation d'intuitions déjà présentes, qui poussent à se renseigner davantage (notamment sur la page Facebook de l'association), à modifier ses pratiques de consommation et à militer. Ainsi, Nicolas, ingénieur informatique au chômage (et ex salarié de l'association), se rappelle que son tout premier contact avec la réalité des abattoirs remonte à la lecture d'un ouvrage de Gilles Lartigot critiquant la nourriture industrielle, intitulé *Eat*.

⁶¹ À distinguer de Laura, salariée de L214.

Chroniques d'un fauve dans la jungle alimentaire. Lorsqu'il découvre, fin 2015, le chapitre sur les abattoirs, c'est un choc : « J'ai mis une bonne semaine à m'en remettre, c'était assez atroce, j'avais jamais pensé à tout ça. Suite à ça, je me suis renseigné via Internet »⁶², et notamment sur la page Facebook de L214, qui a acquis une certaine notoriété après l'enquête d'Alès parue en octobre 2015 (250 000 abonné·e·s début octobre 2015 puis 373 000 abonné·e·s fin décembre 2015). Il arrête alors « très rapidement sur quelques jours » de consommer de la viande et du poisson, de même que sa copine. Il continue de se renseigner sur les produits d'origine animale et arrête le lait et les œufs début 2016. Il voit alors au quotidien les publications de L214 sur Facebook, dont deux vidéos d'abattoirs fin février et fin mars 2016. Ces vidéos ont pour principal effet d'augmenter son inconfort relatif à son « inaction » et de le motiver à militer, même si l'association ne lui ouvre pas les bras : « J'arrivais plus à rester inactif en voyant tout ça. Je pouvais pas rester les bras croisés, j'avais besoin de faire quelque chose, pas juste arrêter de manger les animaux. J'ai commencé à essayer de contacter L214, que j'ai pas réussi à avoir tout de suite. Du coup j'ai contacté 269LLA, vers mars ou avril, et j'ai eu un premier contact, j'ai essayé de relancer, et pas de réponse. Et, ben après, quelques mois plus tard, j'ai rappelé L214, en insistant plusieurs fois : je veux faire quelque chose, peu importe quoi. Et au début on me disait pas que je pouvais être militant. Mais moi j'avais pas du tout envie de raccrocher sans m'engager à quelque chose, donc j'ai insisté, et au bout d'un moment elle m'a dit : bah viens à la réunion pré Vegan Place de début juin. ». Il se rend à cette réunion, où il demande comment s'engager dans la durée. Mais comme les actions de rue ne sont à cette époque qu'approximativement mensuelles, les salariées lui répondent qu'il peut venir au local en fin d'après-midi après son travail pour aider à réaliser des tâches administratives chronophages et faciles, comme de la découpe de planches d'autocollants. Il y vient alors quotidiennement au cours de l'été, après son travail (dont les bureaux sont à 15 minutes du local de l'association) vers 17h, pendant « une bonne heure » (il commente en entretien enregistré : « à cette époque-là je pouvais pas rester super longtemps car après ma copine faisait la gueule »). C'est ainsi qu'il se rend sans hésiter à la réunion de présentation de septembre 2016, à l'issue de laquelle il est d'ailleurs dispensé d'entretien individuel. Son engagement est tel qu'il parvient à se faire inviter à une réunion en principe réservée aux salariées en janvier 2017, le « conclave ». Dès ses premiers pas en juin, il demande comment faire partie des personnes qui infiltrent les abattoirs, mais cette possibilité ne lui est pas ouverte car Sébastien Arsac n'attribuera jamais ce rôle à

⁶² Entretien du 20 février 2018 avec Nicolas.

quelqu'un qui vient juste d'arriver dans l'association, et dont on pourrait craindre qu'il travaille pour « les RG » (Nicolas raconte d'ailleurs qu'on l'a rapidement surnommé « le RG », et que même si c'était dit en riant, les salariées lui ont confirmé plus tard s'être sérieusement posé la question à son sujet).

La publicisation du nom d'une petite association perçue comme « efficace »

Dans d'autres cas, les enquêtées ne rapportent pas d'expérience de type « révélation », mais pointent que le succès médiatique des vidéos leur a fait retenir le nom de l'association, écouter les interviews des porte-paroles, visiter le site web, s'abonner à l'agenda... et les a convaincues qu'il s'agissait d'une association efficace pour faire progresser la cause animale. Isabelle, psychothérapeute, m'écrit ainsi en mars 2017 avant de m'accorder un entretien : « J'ai envie de participer activement à la sensibilisation contre la souffrance animale. En raison d'un travail de médiatisation réussie au niveau nationale, je souhaitais me rapprocher de l'association L214. sur internet, j'ai obtenu l'information concernant la réunion du 6 janvier. »⁶³ (à laquelle elle est alors venue). On peut aussi mentionner le cas d'Aurélié, professeure de français vacataire pour le DAEU, qui cherche à s'engager en 2016 pour la cause animale : cette année-là, les porte-paroles de l'association sont régulièrement invité·e·s dans les médias pour commenter la parution des enquêtes. Le discours médiatique de l'association lui plaît : « Pour moi L214 c'était un choix stratégique, c'était l'asso qui me correspondait le plus. J'aime beaucoup que ce soit une association abolitionniste tout en disant que chaque progrès pour les animaux est un progrès concret. »⁶⁴. Elle adhère en octobre puis reçoit l'agenda hebdomadaire dans lequel la réunion de présentation du 6 janvier 2017 est annoncée. Les commentaires élogieux sur l'efficacité de la méthode sont nombreux. Une aspirante bénévole « sensible à la cause animale et vegan » m'écrit que « L214 fait un super boulot de sensibilisation »⁶⁵, une autre indique au moment de son entretien de recrutement que c'est le succès des enquêtes qui la motive à militer dans cette association en particulier. Dans un cas, l'efficacité perçue pousse une enquêtée à soumettre directement une candidature spontanée pour devenir salariée de l'association. Il s'agit de Laura, ex-informaticienne à son compte et aujourd'hui effectivement salariée de L214. Elle raconte⁶⁶ qu'après avoir déposé

⁶³ Extrait d'un courriel d'Isabelle du 2 mars 2017.

⁶⁴ Entretien enregistré du 2 janvier 2018 avec Aurélié.

⁶⁵ Extrait d'un courriel reçu.

⁶⁶ Entretien enregistré du 8 janvier 2018 avec Laura.

son CV dans une agence d'intérim en 2007, celle-ci lui avait proposé de travailler sur le site web d'une animalerie, et qu'au cours de ce travail pour lequel la directrice marketing lui avait demandé de dresser un inventaire de refuges, elle avait découvert Stop Gavage. C'est à partir de là qu'elle avait commencé à vouloir devenir végétarienne, puis suivi le travail de l'association et notamment la parution de sa première enquête en 2008 (une infiltration dans l'abattoir Charal de Metz). Le visionnage de cette vidéo contribue à expliquer qu'en 2010, elle envoie une candidature spontanée pour travailler dans l'association. Bien que cette candidature fut rejetée à l'époque (car l'association n'embauchait pas de salariées), elle a continué de suivre l'association, y a adhéré en mars 2013, s'y est engagée à partir de juin 2014, puis a fini par s'y faire embaucher lorsque des postes ont été créés.

Il est à noter que si l'accent est mis à chaque fois sur le rôle des vidéos, celui-ci n'épuise évidemment pas l'explication du début de l'engagement, nécessairement multifactorielle. Certaines enquêtées précisent d'ailleurs bien que les vidéos ont joué un rôle parmi divers autres éléments. Thomas, étudiant en master d'histoire contemporaine, se souvient⁶⁷ qu'à l'été 2016, la découverte de vidéos d'abattoirs relayées par les médias (notamment au journal de France 2) suscite son indignation, l'amène à regarder la vidéo complète sur YouTube et lui fait retenir le nom de l'association. Mais c'est le visionnage ultérieur de « reportages » (par exemple sur les fondateurs) qui le motive principalement (et parmi encore d'autres facteurs – on y reviendra) à s'inscrire à une réunion de présentation en mai 2017. De même, Stéphanie, secrétaire dans la fonction publique, « entend parler de L214 »⁶⁸ en août 2016, alors que l'association vient de publier trois vidéos en l'espace de six mois : déjà sensible à la cause animale, cela la décide à faire des recherches sur Internet dans la foulée, et ce sont ces recherches qui la conduisent dans un second temps à s'intéresser à l'agenda du groupe lyonnais et à s'inscrire à la réunion de présentation de septembre.

1.2.1.2. Effets des actions de rue

Ces multiples exemples montrent que la publication de vidéos choquantes sur Facebook et dans la presse constitue une composante du travail de recrutement de l'association, dans la mesure où elles conduisent certaines personnes (suivant des conditions qui restent à éclaircir) à retenir le nom de l'association, suivre son agenda et chercher à militer

⁶⁷ Entretien enregistré du 8 décembre 2017 avec Thomas.

⁶⁸ Entretien enregistré du 3 janvier 2018 avec Stéphanie.

en son sein. D'autres composantes de ce travail de recrutement favorisent le début de l'engagement. C'est le cas des actions de rue (distributions de tracts, *happenings*, stands dans une rue ou un salon) : si l'objectif affiché de celles-ci est bien souvent de « sensibiliser » le public sur le sort des animaux d'élevage, ces actions peuvent également servir à encourager l'engagement de personnes déjà intéressées par la cause. C'est ce qui se produit pour Thomas : les actions de rue ne l'ont pas « sensibilisé » mais lui ont permis de voir ce que l'association faisait, de rencontrer des bénévoles et d'orienter la décision de s'engager ou non. Le premier stand de L214 qu'il a vu à Lyon, en circulant dans la rue en 2016, lui a fait retenir que l'association réalisait ce type d'action, et ce fut le seul effet de ce stand sur lui (il ne s'y est pas même arrêté). Par la suite, alors qu'il avait consulté une multitude d'articles, vidéos, débats et conférences relatifs à la cause animale le convainquant de « l'importance du militantisme », il décida de se rendre avec un ami à un stand de l'association lors du salon Veggie World, en janvier 2017 (dont il avait entendu parler par un vidéaste, Gurren Vegan). Il y posa quelques questions et prit de la documentation sans laisser ses coordonnées. Après le salon, il se sentit motivé pour rejoindre l'association et envoya, début février, un courriel à l'adresse de contact générale de l'association : « C'est là où on m'a mis en contact avec le groupe de Lyon et on m'a dit ben voilà, dans j'sais pas deux mois [le 2 mai] y a une réunion pour les gens qui sont intéressés donc si tu veux venir... » (il s'y inscrivit). On peut également relever une trajectoire similaire pour Laura, qui ne se décourage pas du rejet de sa candidature spontanée en 2010 pour un poste salarié. En 2012, elle découvre le véganisme dans un documentaire et se convainc d'éviter complètement les produits animaux. En mars 2013, étant intéressée par l'écologie, elle va au salon « de l'alter-écologie » Primevère. Elle y trouve le stand de L214, où elle se rend en se considérant déjà bien informée. Aussi n'y pose-t-elle aucune question : elle demande directement à remplir un formulaire d'adhésion. Le fait que le stand soit présent lui a fait penser à adhérer et lui a donné l'opportunité de le faire immédiatement. Elle en fait autant à l'Association végétarienne de France (AVF). Par la suite, elle reçoit les lettres d'information de l'association et est informée des prochains stands qui seront organisés à Lyon. À partir de là, les actions de rue lui permettent d'expérimenter un début d'engagement (il n'y avait pas, début 2014, de processus de recrutement formalisé) : à l'occasion d'une annonce de stand, elle vient se proposer aux tâches de cuisine (le stand comporte une partie « dégustation »). L'expérience lui plaît et elle la reconduit assidûment lors des Vegan Places suivantes en 2014 et 2015. L'organisation de stands a doublement joué un rôle dans l'engagement de Laura : d'une part en tant que moyen d'interpellation pour l'encourager à adhérer à l'association, d'autre part comme proposition d'engagement à sa

portée. Cette seconde dimension a aussi joué dans le cas de Nicolas : en juin 2016, alors qu'il souhaite s'engager dans l'association, l'approche de la date d'une action de rue (une Vegan Place) nécessitant une réunion préparatoire crée une occasion pour lui de rencontrer des membres de l'association et de leur demander en quoi il peut être utile, à un moment où il n'existe encore pas de procédure bien définie pour accueillir les aspirantes militantes. C'est ainsi qu'il rencontre des bénévoles directement dans un contexte où il peut observer comment les actions s'organisent et étudier de quelle manière il peut contribuer.

Enfin, les actions de rue peuvent servir à donner à des aspirantes bénévoles une occasion de s'identifier aux bénévoles déjà présentes, et de se dire qu'elles seraient bienvenues à leurs côtés. Monique, employée de banque retraitée, est donatrice de L214 en 2017 depuis « au moins trois ans »⁶⁹. Fin 2016, elle voit « par hasard » des militantes rue de la République à Lyon, et notamment une femme âgée avec qui elle discute. Bien que cela ne l'incite pas à militer immédiatement, cette rencontre impromptue lui fait songer qu'elle pourrait, en plus d'être adhérente (comme c'est son cas depuis vraisemblablement 2014), se trouver un jour à la place de cette femme. Sans cette rencontre, elle aurait craint que l'association ne veuille pas accueillir des personnes dépassant un certain âge.

Au-delà de leur rôle affiché de « sensibilisation », les actions de rue servent ainsi également à donner à des aspirantes bénévoles l'occasion de rencontrer des bénévoles, de formaliser leur adhésion, de lever leurs éventuelles craintes. On peut donc bien voir ces actions aussi comme des composantes du travail de recrutement de l'association, à même de stimuler l'engagement.

1.2.1.3. Effets du système de réunions quadrimestrielles suivies d'entretiens individuels

La publication de vidéos d'abattoirs et l'organisation de stands ont pour objectif primaire la « sensibilisation du public ». Comme on l'a vu, elles s'analysent aussi comme des composantes du processus de recrutement, dans la mesure où ces actions contribuent à la notoriété de l'association et ont parfois pour effet d'encourager l'engagement. Au niveau du groupe lyonnais, l'association organise en outre des événements exclusivement orientés vers le recrutement de militantes : il s'agit du système présenté plus haut de réunions quadrimestrielles de présentation suivies d'entretiens individuels de recrutement. Depuis l'été

⁶⁹ Entretien enregistré du 9 décembre 2017 avec Monique.

2016, une fois que des personnes interpellées par une vidéo ou par un stand ont manifesté leur volonté de s'engager, la date de la prochaine réunion de présentation leur parvient soit par un message d'invitation émis par une référente (Émilie, habituellement), soit par un message hebdomadaire automatique mentionnant la réunion de présentation parmi les événements de « l'agenda » national. Les personnes doivent alors s'inscrire pour que leur soit communiqué le lieu exact de la réunion. Ce système constitue logiquement une partie centrale du travail de recrutement, dont les effets sont multiples.

Un mode de recrutement qui affiche clairement que les nouvelles bénévoles sont bienvenues

Avant l'instauration du système de réunions, les personnes qui souhaitaient s'engager devaient simplement venir sur place le jour d'une action, après en avoir repéré la date et le lieu sur la lettre d'informations. Le texte de présentation était souvent sommaire : il n'était pas évident que ces actions étaient réellement ouvertes à tout le monde. Ainsi, Monique, qui n'avait jamais osé se rendre aux actions annoncées dans l'agenda, décide-t-elle pour la première fois de faire le déplacement lorsqu'elle reçoit une invitation explicite : en avril 2017 un courriel automatique adressé aux adhérent·e·s mentionne la réunion de présentation du 2 mai, intitulée « Réunion L214 pour bénévolat » et décrite comme une « Rencontre pour toutes personnes n'ayant jamais milité pour L214 et qui souhaiteraient s'investir sur Lyon. Inscription nécessaire par mail au plus tard le dimanche 30 avril : referents-lyon(at)l214.com. Le lieu vous sera communiqué lors de l'inscription. ». Quant à Thomas, le fait que l'association organise dans sa ville de résidence la réunion du mardi 2 mai 2017 à 19h30 (communiquée par courriel à sa demande, suite à l'explication du fonctionnement du groupe qui lui a été donnée sur un stand) lui ouvre une possibilité d'engagement au moment où il constate que d'autres pistes sont plus difficiles à concrétiser : « J'pensais faire du bénévolat par exemple pendant les vacances pour des refuges, des trucs comme ça, mais j'ai pas de bagnole [bien qu'ayant le permis], ce qui fait que ça a très rapidement restreint mes choix. »⁷⁰. La réunion attire son attention sur une possibilité d'engagement pour la cause animale à proximité de chez lui. Le soir de la réunion, la présentation le convainc de poursuivre sa démarche (il s'inscrit à un entretien individuel de recrutement pour le groupe de terrain le mardi 16 mai 2017 à 10h30).

⁷⁰ Entretien enregistré du 8 décembre 2017 avec Thomas.

Une incitation à faire un premier pas vers l'engagement, « en repérage » et sans s'exposer immédiatement au public

Lorsqu'il fallait venir directement à une action pour commencer à s'engager dans l'association, les personnes trop peu sûres d'être « à la hauteur » se retrouvaient de fait exclues : pour venir, il fallait être à l'aise à l'idée de se retrouver directement dans la rue, face au public. Avec le système de réunions préalables, il n'y a aucun risque de « ne pas être à la hauteur ». Les réunions de présentation, annoncées dans ce qui est en principe un « agenda hebdomadaire des actions pour les animaux », ne consistent pas à aller au contact de passant·e·s dans la rue ou de visiteurs/visiteuses dans un salon. Elles nécessitent seulement des participantes qu'elles aient envie de venir à la rencontre de représentantes de l'association, ce qui n'engage à rien : si l'aspirante militante est déçue, elle peut repartir sans culpabiliser d'avoir « fait perdre leur temps » aux responsables du groupe – problème qui pourrait se poser si le processus de recrutement consistait à accueillir directement les aspirantes militantes dans des entretiens individuels, par exemple. Aussi, il est plus facile de répondre favorablement à une invitation pour une réunion de présentation que de réclamer isolément par courriel une rencontre avec les représentantes de l'association pour assouvir une multitude de questionnements – les représentantes ont-elles l'air sympathiques ? Quel type d'actions proposent-elles de faire ? Ai-je les compétences pour être militante ? Quand et comment sont fixés les dates et lieux des actions ? Etc.

La réunion apparaît comme un moyen de découvrir sans s'impliquer, de prendre des informations sur l'organisation et de laisser le temps à l'aspirante bénévole de décider ensuite si les modalités proposées lui conviennent. Marine raconte, dans un entretien enregistré en février 2018, comment elle a intégré l'association en septembre 2016 : elle s'est rendue à la réunion de présentation après en avoir repéré la date sur la lettre d'information, accompagnée d'une camarade de sa promotion à l'université : « Jusqu'à la fin de la promo, on n'avait pas trop sympathisé, mais à une soirée en fin d'année on a discuté : j'étais végane, elle végétarienne quasi végane. Par contre j'y suis allée sans mon copain, car il est infirmier, et comme on savait pas quelles allaient être les attentes du bénévolat au niveau de l'investissement, et qu'il a des horaires qui changent tout le temps, on s'est dit je vais en repérage. Donc première réunion, j'étais contente, j'étais impressionnée »⁷¹. Il apparaît ici clairement que le principe de la réunion de présentation comporte l'avantage pour des

⁷¹ Entretien enregistré du 20 février 2018 avec Marine.

personnes déjà sympathisantes d'y aller « en repérage », de faire un pas vers l'association pour comprendre en quoi consistent précisément les propositions d'engagement afin d'évaluer si elles seront en mesure de militer.

Un mode de recrutement qui décompose l'engagement en petites étapes rassurantes et individualisées

Un autre effet du système de recrutement par réunions et entretiens est qu'il rassure un certain nombre d'aspirantes bénévoles sur ce qui est attendu d'elles : plutôt que de leur proposer quelque chose qui paraît insurmontable (par exemple, de se joindre à une distribution de tracts alors qu'on n'a jamais réalisé ce type d'action dans sa vie), l'association propose de faire des petits pas peu engageants : s'inscrire à la réunion de présentation (sans avoir à promettre de s'engager par la suite), s'inscrire à un entretien de recrutement au cours duquel il sera possible de soulever d'éventuelles craintes relatives à ses aptitudes, s'inscrire à quelques actions sur le groupe Facebook, où il est possible de poser des questions sur la façon dont elles se dérouleront... Ainsi Léa (étudiante en formation d'infirmière) se souvient-elle que, même si elle n'était pas sûre d'avoir le temps de militer, elle s'est inscrite à la réunion du 10 septembre 2016 repérée sur l'agenda en ligne, sachant que ça ne l'engageait à rien (elle avait trouvé le site de L214 via des pages web consacrées au végétarisme, qu'elle avait consultées en 2014 parce qu'elle cherchait à améliorer son équilibre alimentaire). La réunion l'a motivée à passer à l'étape suivante : « ça m'a vraiment emballée, c'est exactement ce que je venais chercher, au niveau des actions, tout ça, le fait qu'ils disent qu'on venait comme on pouvait même si on a des obligations d'être présents à un minimum d'actions [...] j'avais pas énormément de temps à accorder à la cause mais ça m'intéressait de militer un petit peu. [...] je suis ressortie de cette réunion pleine d'espoir »⁷². Elle s'inscrit alors à l'entretien de recrutement, d'où elle ressort motivée, puis reste dans le groupe lors des quadrimestres qui suivent, avec un niveau de participation variable (très active au premier, nettement moins au second et au troisième, davantage au quatrième...). Le système d'engagement à réaliser quatre actions sur une période déterminée de quatre mois a contribué à la motiver à militer dans l'association. Elle m'explique que cela lui plaît de savoir précisément quel niveau d'engagement est attendu de sa part, et de pouvoir se retirer temporairement en sachant qu'on

⁷² Entretien enregistré du 16 janvier 2018 avec Léa.

ne lui en tiendra pas rigueur – du moment qu'elle anticipe son retrait en décidant de ne pas s'inscrire aux quadrimestres correspondant à ses périodes d'indisponibilité.

Le cas de Stéphanie montre quant à lui comment ce système de recrutement peut conduire à éviter qu'une aspirante bénévole qui n'est pas prête à faire des actions de rue se voie quand même proposer de franchir des étapes à sa portée : après être venue à la réunion de présentation du 10 septembre 2016, elle est reçue par Brian et Émilie pour un entretien individuel. Quand cette dernière apprend que Stéphanie consomme du poisson, elle lui fait une proposition à sa portée, individualisée : celle de lire un dépliant qu'elle lui donne, consacré aux poissons (lequel alimentera sa réflexion et la conduira par la suite à cesser de consommer du poisson, puis à réduire fortement sa consommation d'œufs et de produits laitiers hors contextes sociaux tels que les repas collectifs et les fêtes). À l'issue de l'entretien, même si Stéphanie ne se sent pas capable d'argumenter pour le véganisme auprès des passant·e·s (entre autres raisons) et ne rejoint donc pas le groupe de terrain, elle décide de participer régulièrement aux ateliers administratifs hebdomadaires à partir de fin novembre 2016, où elle comptera ensuite parmi les plus assidues. Dans son cas, l'entretien individuel a permis d'encourager l'aspirante militante à étendre ses connaissances sur la façon dont sont produits les aliments d'origine animale dans une direction conforme à ce que l'association défend publiquement. Il a aussi permis d'entretenir ses velléités d'engagement en lui expliquant que sa contribution aux ateliers administratifs serait précieuse. Elle n'aurait probablement pas été à ces ateliers s'il n'y avait pas eu une réunion et un entretien individuel pour lui expliquer qu'il s'agissait d'un mode d'engagement utile.

La décomposition de l'engagement en petites étapes est un choix conscient des référentes du groupe, dont elles discutent d'ailleurs au cours de l'entretien de recrutement de Thomas. Lorsqu'il demande depuis combien de temps le groupe lyonnais existe, Émilie explique qu'il y a des militantes depuis le début de L214 mais qu'il n'y avait pas de groupe permanent jusqu'en septembre 2016, puis elle ajoute qu'il est selon elle plus facile de rejoindre le groupe dans ces conditions plutôt qu'en arrivant directement à une action repérée sur l'agenda envoyé par courriel. Thomas approuve : il n'est pas certain qu'il aurait franchi le pas sans ces étapes intermédiaires.

Des entretiens qui donnent l'apparence d'une association sélective

Plusieurs enquêtées ont utilisé l'expression « entretien d'embauche » pour décrire ce qu'elles s'attendaient à traverser en s'inscrivant à l'entretien de recrutement. Ce mode de

recrutement individualisé rappelle en effet le cadre de l'entretien d'embauche, bien que les référentes s'attachent à dédramatiser la nature de ces entretiens en affirmant qu'ils ne sont précisément « pas des entretiens d'embauche », mais juste des occasions de faire connaissance et de répondre à des éventuelles questions de l'aspirante bénévole. Typiquement, lorsque Thomas arrive à son entretien (souriant, avec 13 minutes de retard d'après ma montre), il est accueilli avec bienveillance par Émilie, qui lui précise même : « C'est pas un entretien d'embauche », le but étant « vraiment de se connaître un peu plus » avant de faire des actions. Et « ça te permet de poser des questions si tu en as »⁷³. Marine explique qu'en apprenant qu'il y aurait des entretiens, elle s'est spontanément dit qu'il y aurait une sélection qui exclurait beaucoup de monde :

« Marine – [...] Donc première réunion, j'étais contente, j'étais impressionnée, puis après y a eu l'entretien... d'embauche, on pourrait dire ? Y avait Émilie, Cécile et Julie, c'était trop bien. On avait bien discuté, enfin moi j'étais vraiment impressionnée. C'est bête, c'est pour du bénévolat, au pire même si on m'avait dit non bon bah... mais euh j'avais vraiment envie de pouvoir œuvrer pour [l'association].

Mata'i – C'est le dispositif qui t'a impressionnée ?

Marine – Oui, puis après je suis certainement quelqu'un d'émotive, j'avais peur de pas plaire, de pas être retenue, pour moi j'étais vraiment dans l'idée que y avait une sélection, enfin ça me paraissait inaccessible, déjà certainement à cause du coup de fil quelques mois plus tôt où on m'avait envoyée valser... »⁷⁴

Cet extrait d'entretien montre aussi que l'entretien de recrutement peut être perçu littéralement comme un « entretien d'embauche » par une aspirante militante, malgré l'attachement des référentes à ne pas le définir ainsi. Y participer peut ainsi relever du défi personnel. Dans certains cas, celui-ci peut sembler insurmontable : la personne ne s'inscrira pas, ou le fera avec beaucoup d'appréhension et arrivera angoissée à l'entretien. En l'espèce, le système de réunion suivie d'un entretien semble avoir eu pour effet sur l'enquêtée d'encourager son engagement. En partant du principe que le recrutement serait sélectif, elle s'est convaincue qu'il n'était pas donné à tout le monde de réussir l'entretien et que devenir militante constituerait une forme de réussite. Cela semble avoir stimulé son désir d'intégrer le groupe. Après y être parvenue, elle a compté parmi les deux personnes les plus actives au

⁷³ La retranscription est approximative, car réalisée de mémoire sur le fondement de notes rapidement prises sur le moment.

⁷⁴ Entretien enregistré du 20 février 2018 avec Marine.

premier quadrimestre (sur un total de 22 militantes, sans compter les référentes et les salariées), avec 7 présences. Sa motivation à s'engager dans l'association se traduira même ultérieurement par une embauche en février 2017 (moins de 6 mois après la réunion de présentation !).

On peut mentionner également le cas d'Aurélié : connaissant déjà bien le discours de l'association, celle-ci vit la réunion de présentation du 6 janvier 2017 comme une formalité. Elle découvre néanmoins avec étonnement qu'il n'en va pas de même pour toutes les personnes présentes dans la salle, ce qui fait qu'elle comprend ainsi qu'elle a déjà des connaissances utiles pour militer, et y est davantage prête que d'autres personnes. Aussi ne craint-elle pas d'être prise en défaut sur ses connaissances lors de son entretien de recrutement, le 18 janvier. En revanche, elle met un point d'honneur à s'y rendre en ne portant aucun vêtement d'origine animale – elle achète ainsi des chaussures véganes exprès, peu avant l'entretien. L'existence d'un entretien de recrutement a ici pour effet de l'encourager à se conformer aux attentes qu'elle imagine être celles de l'association, en systématisant son véganisme. Elle est conduite à réaliser ce qu'elle voit comme un pas de plus vers l'engagement (elle comprendra plus tard que les référentes n'ont pas du tout cette exigence de pureté individuelle dans les choix de consommation).

Les effets de cette sélectivité présumée de l'association sont variables suivant les candidates. Certaines arrivent angoissées à l'entretien, très timides voire tremblantes, et subissent cet exercice dont elles se seraient bien passées ; d'autres s'y montrent détendues et y voient même une bonne raison de choisir l'association. C'est le discours que tient Julie L⁷⁵, une bénévole engagée depuis un an dans une association végane lyonnaise, qui « ne travaille pas » et s'apprête à se lancer à son compte dans la photographie, munie d'un CAP terminé depuis 2010. Lors de son entretien de recrutement du 18 septembre 2017, elle explique que la façon dont s'organise L214 lui plaît davantage que son association actuelle : « c'est pour ça que j'ai cherché une deuxième asso. [...] C'est ça aussi que je cherchais dans une association, c'est que ce soit un minimum carré. [...] D'éviter que des fois on se retrouve avec personne à une action. ». Le système bien structuré de recrutement qu'applique le groupe lyonnais de L214 lui plaît. Émilie souligne que ce choix de structuration résulte du constat des insuffisances du système précédent : « c'était pareil avant, on savait jamais sur combien de

⁷⁵ À distinguer de Julie, l'une des référentes du groupe lyonnais.

personnes on pouvait compter, on n'arrivait pas bien à prévoir les actions, et là ce fonctionnement-là qui n'attire que les gens actifs sur le quadrimestre [évite ce problème]. ».

Des entretiens qui permettent de tester la compatibilité des aspirantes bénévoles avec l'association

Avant toute chose, pour comprendre comment se déroulent les entretiens, on peut se reporter à l'annexe 4 qui présente le récit détaillé de deux entretiens de recrutement consécutifs, celui de Thomas et celui de Monique. Ce récit montre que l'entretien est certes un moment où les représentantes de l'association apportent quelques précisions organisationnelles (sur l'utilisation du groupe Facebook et la date de la réunion d'accueil), mais qu'il est surtout tourné vers la découverte de l'aspirante militante et vers l'apport de réponses au moindre questionnement qui pourrait lui rester. Une telle démarche permet, sans que cela ne soit forcément anticipé consciemment par les personnes qui mènent l'entretien, de s'assurer que les intentions de la future militante coïncident avec les méthodes de l'association (saura-t-elle rester calme si un·e passant·e lui parle mal ?), d'estimer à quel point elle s'est renseignée sur le véganisme (prend-elle sa B12 ?) et donc sera en mesure d'argumenter correctement. La référente et la capitaine de comptoir n'ont pas de liste de questions préétablie : elles alimentent la discussion spontanément, sans ordre imposé, s'obligeant seulement (pour la référente) à évoquer systématiquement les quelques points organisationnels importants (ce qui peut se faire en une ou deux minutes). Bien qu'Émilie ne souhaite pas définir ces interactions comme l'équivalent d'un entretien d'embauche, le fait d'inviter la personne « pour mieux se connaître » à s'exprimer assez librement pendant une demi-heure sur son parcours et ses motivations constitue immanquablement un moyen de repérer d'éventuels décalages entre ses aspirations et les exigences de l'organisation.

De façon analogue à l'entretien de recrutement de Thomas, l'entretien avec Monique est mené de façon assez libre et détendue, et les points organisationnels prennent peu de place. L'aspirante militante est disposée à parler, mais n'a aucune question et n'intervient donc que grâce aux questions et relances que lui font la référente et la capitaine de comptoir. De nouveau, en faisant durer l'entretien, les représentantes de l'association se donnent des chances (pas forcément de façon consciente) d'obtenir des propos spontanés sur les motivations de la personne à militer (la lancer sur l'historique de sa transition alimentaire fait apparaître qu'elle entend bien promouvoir le véganisme, et non par exemple le végétarisme) et sur sa capacité à rester calme face à des passant·e·s désagréables : quand Marine laisse

entendre que Monique pourrait appréhender le rôle de diffuseuse de tracts, celle-ci en vient spontanément à évoquer son expérience et sa capacité à supporter les interactions conflictuelles. Les réactions non verbales d'Émilie et Marine ainsi que les « *debriefings* » après les sessions d'entretiens de recrutement confirment qu'il s'agit là d'informations qu'elles aiment entendre, bien qu'elles n'exigent jamais formellement que la personne s'engage à promouvoir le véganisme, à utiliser des arguments d'éthique animale, à ne pas utiliser d'arguments impertinents, à rester calme... Vérifier avec insistance que la personne n'a « plus aucune question » peut ainsi s'interpréter non uniquement comme une préoccupation empathique envers l'aspirante militante, mais aussi comme un moyen de prolonger l'entretien et de créer des opportunités de mesurer à quel point la personne est en phase avec le fonctionnement de l'association.

Une réunion d'accueil post-entretien qui prépare à l'action

Après les entretiens de recrutement, les référentes organisent une réunion d'accueil, où elles diffusent une vidéo de conseils pour personnes distribuant des tracts (conçue par Mercy for Animals et sous-titrée en français) et lancent un jeu « brise glace » incitant les personnes présentes à se lever et à aller échanger quelques instants avec chacune des autres nouvelles militantes. Cette réunion constitue la dernière étape du processus de recrutement et contribue à stimuler l'engagement des bénévoles. Dans le cas de Thomas, le dispositif de réunion de présentation suivie d'un entretien et d'une réunion d'accueil a été efficace : ces étapes intermédiaires lui ont permis de faire connaissance avec les personnes qui animent le groupe lyonnais, d'assouvir sa curiosité sur le fonctionnement de l'association et de réaliser que la fréquentation du groupe militant présenterait l'avantage pour lui de se trouver au contact d'autres personnes véganes, qui à la différence de son entourage ne lui demanderaient pas constamment de se justifier. Il a gardé peu de souvenirs de la réunion d'accueil à laquelle il a participé – celle du 1^{er} juin 2017 à 19h30, où il a l'occasion de rencontrer 8 militantes (6 femmes, 2 hommes) fraîchement recrutées comme lui et 10 militantes (8 femmes, 2 hommes) déjà inscrites au précédent quadrimestre, incluant les deux référentes et moi-même. Cette réunion d'accueil semble avoir atteint son objectif de préparer les aspirantes militantes à réaliser leurs premières distributions de tracts. En ce qui concerne Thomas, il respectera par la suite l'engagement de 4 actions (il en fera même 5 sur l'ensemble du quadrimestre), et se réinscrira aux quadrimestres suivants (octobre 2017-janvier 2018 puis février-mai 2018). De même, l'ensemble du dispositif formel de recrutement – une réunion de présentation, un

entretien de recrutement, une réunion d'accueil, une invitation au groupe Facebook – se révèle apparemment efficace pour encourager l'engagement de Monique (bien que cela n'épuise pas l'explication, nécessairement multifactorielle). La réunion de présentation lui permet de faire le pas d'approcher l'association et de voir que le type d'action proposé et l'engagement demandé de 4 actions sur le quadrimestre sont compatibles avec ses aptitudes et ses disponibilités. L'entretien de recrutement semble vécu, de son côté, comme une formalité, un bon moment à passer dans lequel elle n'a aucun besoin de poser des questions tant elle se sent déjà bien informée sur l'association. Après l'entretien de recrutement, Monique viendra à la réunion d'accueil du 1^{er} juin, puis participera à 4 actions et maintiendra son inscription dans le groupe au moins aux deux quadrimestres suivants. Elle ira aussi à quelques ateliers administratifs en septembre-octobre 2017.

1.2.1.4. Effets du positionnement stratégique de l'association

Outre le système de réunion de présentation et d'entretiens de recrutement, d'autres éléments dans l'activité de l'association peuvent être assimilés à des composantes du processus de recrutement. Le choix des sujets sur lesquels l'association fait campagne, des revendications qu'elle soutient et du répertoire d'actions qu'elle emploie pour les défendre peut ainsi s'interpréter comme tel. Un positionnement stratégique donné est susceptible d'attirer ou de décourager certaines personnes, suivant ce qu'elles attendent d'une association militant pour la cause animale.

Un positionnement qui attire les sympathisantes de la position abolitionniste

En revendiquant l'abolition totale, à long terme, des élevages et abattoirs, l'association attire vers le militantisme un certain nombre de sympathisantes de ce discours. Typiquement, Laura, Nicolas et Marine sont convaincues de la pertinence de la revendication de démantèlement des filières de production d'aliments d'origine animale qu'adopte l'association (et qui la distingue notamment d'autres associations visant exclusivement une amélioration des conditions d'élevage et d'abattage). L'association organise chaque année en juin une « Marche pour la fermeture des abattoirs » à Paris : du fait de leur adhésion à ce positionnement stratégique de l'association (entre autres facteurs), elles s'y rendent pour

manifeste. Marine y vient avec Nicolas en juin 2017 (c'est sa toute première manifestation), Laura s'y rend chaque année depuis 2015.

La recherche de victoires intermédiaires à court terme, un objectif clivant

Bien que l'association vise l'abolition à long terme, elle ne se borne pas à ne réclamer que cela au quotidien. Elle mène aussi des campagnes poursuivant des objectifs intermédiaires, susceptibles d'aboutir à des « victoires » atteignables à court terme, dans un monde où la consommation de viande est encore loin d'avoir disparu. Ce choix est décrié par certaines militantes animalistes, qui y voient une forme de compromission (269 Libération Animale est notamment prompte à diffuser des critiques des campagnes dites « réformistes » ou « welfaristes », arguant qu'il ne sert à rien de demander des cages plus grandes lorsqu'on veut les abolir complètement). Mais il s'agit aussi d'un choix salué par certaines, qui voient l'obtention de « victoires » à court terme (l'engagement de telle ou telle entreprise à cesser de commercialiser des produits contenant des œufs de poules en cage à l'horizon 2025, par exemple) comme une preuve importante de l'efficacité de l'association. Aurélie considère ainsi que son engagement dans l'association résulte d'un « choix stratégique » : « Pour moi L214 c'était un choix stratégique, c'était l'asso qui me correspondait le plus. J'aime beaucoup que ce soit une association abolitionniste tout en disant que chaque progrès pour les animaux est un progrès concret. »⁷⁶. L'idée de faire des actions de rue telles que proposées par l'association lui paraît pertinente et elle s'engage fortement dans cette forme de militantisme, dès son arrivée dans le groupe en février 2017 : lors de ce quadrimestre, elle compte parmi les deux personnes les plus impliquées du groupe (sur une quarantaine de membres), avec 9 présences. Sur décision des référentes, elle devient ainsi capitaine de comptoir dès le quadrimestre suivant, étant motivée par ce mode d'action et ayant le sentiment de bien maîtriser l'argumentaire.

L'écoute bienveillante, une posture appréciée par certaines militantes

À la différence d'associations plus radicales, qui critiquent parfois de façon virulente les consommateurs et consommatrices de produits d'origine animale (les « carnistes »), L214 prône une écoute bienveillante des passant·e·s. Les militantes sont invitées à ne pas juger, à

⁷⁶ Entretien enregistré du 2 janvier 2018 avec Aurélie.

ne pas se mettre en colère, à ne pas surenchérir face à des provocations. Cette posture argumentative non violente est un point fort pour certaines : Julie L indique par exemple au cours de son entretien de recrutement qu'elle apprécie que l'association « tolère que tout le monde ait sa propre réflexion et que ça prend du temps »⁷⁷ (ce à quoi Émilie répond : « C'est bien. »). Thomas souligne quant à lui qu'il apprécie que l'association ne s'engage pas dans des actions axées sur la confrontation et qui susciteraient trop de réprobations : « au niveau des actions je me voyais pas faire de la désobéissance civile quoi, à cause de la répression (les risques physiques et juridiques), l'image qu'on peut renvoyer... »⁷⁸. Les distributions de tracts (légaux) lui conviennent bien : il s'y sent « utile », ne s'expose pas à une répression policière, et apprécie d'avoir des discussions constructives avec certains passants.

Pour Marine, la non-violence est même un critère central, qui pour elle distingue l'association de 269 Libération Animale, qu'elle juge « trop sectaire ». Convaincue de la pertinence de la ligne de L214, elle est très présente aux actions de rue à son arrivée dans le groupe en septembre 2016. Elle se rend également aux ateliers administratifs en novembre, décembre et janvier. Elle devient capitaine de comptoir à partir du second quadrimestre, en février 2017. Sa conviction dans la pertinence stratégique des propositions d'engagement de l'association repose sur le souvenir positif qu'elle garde des effets que l'association a eus sur elle lorsqu'elle n'était pas encore végane : « L214, ça reste l'association qui m'a permis d'ouvrir les yeux [...] donc c'était émouvant presque un an après d'aller en tant que bénévole [sur des stands, de l'autre côté cette fois] »⁷⁹. Au-delà du temps non professionnel qu'elle accorde à l'association, elle va même se faire embaucher à mi-temps à partir de la fin du mois de février 2017, à un poste inférieur à la position professionnelle qu'elle vient par ailleurs d'acquérir, en tant que psychologue clinicienne diplômée cherchant à monter son activité libérale. Il s'agit de tâches de gestion courante de la boutique de l'association : un « travail de lutin » qu'elle ne pense pas garder indéfiniment, mais qu'il lui plaît d'exercer quelque temps (jusqu'en avril 2017).

⁷⁷ Entretien de recrutement de Julie L, non enregistré, du 18 septembre 2017.

⁷⁸ Entretien enregistré du 8 décembre 2017 avec Thomas.

⁷⁹ Entretien enregistré du 20 février 2018 avec Marine.

Une spécificité importante : la considération théoriquement égale accordée aux animaux de toutes les espèces

Lorsque Thomas évoque ses motivations à s'engager quand il est arrivé dans l'association, il s'épanche en particulier sur des critères stratégiques : « À la fois les types d'action et puis la philosophie de l'action me parlaient bien. Je me voyais pas faire que du refuge SPA, m'intéresser qu'à un seul type d'animaux »⁸⁰. L'approche antiséciste de l'association (qui revendique de ne pas considérer l'espèce en soi comme un critère moralement pertinent) est une spécificité recherchée par certaines personnes.

Une stratégie qui attire par ses résultats

Parfois, les aspirantes bénévoles n'ont pas d'idée précise de la stratégie qu'entend mettre en œuvre L214 : le simple fait que l'association obtienne des résultats les convainc de la pertinence de cette stratégie. Stéphanie en est le parfait exemple : elle est convaincue de l'efficacité globale de l'association depuis qu'elle en a découvert le travail en août 2016, mais ne saurait en expliciter la stratégie. À force de discussion, il ressort de l'entretien enregistré qu'elle approuve l'idée que le véganisme est un impératif moral et trouve utile que l'association en fasse la promotion. Cette conviction fonde (entre autres choses) sa motivation à apporter une contribution à l'association sans chercher à en orienter les choix. Elle vient toutes les semaines réaliser des tâches administratives simples et répétitives au local de l'association : en aidant l'association, par le temps qu'elle donne et le soutien financier mensuel qu'elle apporte, elle se sent utile à la cause. Bien qu'elle n'ait pas pour l'instant entamé de démarches pour rejoindre le groupe de terrain, elle n'exclut pas à l'avenir d'aider à l'organisation matérielle d'actions de rue : « Après je pourrais envisager d'être en soutien sur des actions : si c'était une Vegan Place, aider à installer le stand, porter des cartons, aller acheter un truc... ça oui. »⁸¹. La pertinence des actions réalisées semble acquise d'office pour elle, ce qui fait qu'elle est disposée à apporter un soutien global à l'association, par lequel elle n'influence aucunement l'orientation stratégique des actions : un don vaut soutien pour l'activité globale de l'association, qui décide de la façon dont elle dépense ses ressources sans consulter les donatrices et donateurs ; une aide à l'organisation matérielle d'actions de rue excluant tout contact avec le public revient à laisser aux référentes, capitaines et militantes qui

⁸⁰ Entretien enregistré du 8 décembre 2017 avec Thomas.

⁸¹ Entretien enregistré du 3 janvier 2018 avec Stéphanie.

parlent aux passant·e·s la responsabilité de définir où l'on se rend, à quelle heure, pour y distribuer quoi, pour argumenter de quelle façon... Une telle auto-exclusion des postes « stratégiques », fondée sur un sentiment d'illégitimité (on y reviendra), témoigne d'une confiance dans l'aptitude des personnes qui font les choix stratégiques à prendre les bonnes décisions.

Le cas de Nicolas montre également dans quelle mesure la conviction que l'association obtient de bons résultats peut conduire à un soutien marqué. Ce militant s'engage intensément dans l'association, dès son arrivée à la réunion pré Vegan Place de début juin 2016. Même si son rêve, en arrivant dans l'association, est d'aller infiltrer des abattoirs, il se satisfait des propositions d'engagement qu'on lui soumet, et il s'y engage intensément : ses présences au local de l'association sont quotidiennes en semaine. Après la réunion de présentation de septembre 2016, il est dispensé d'entretien individuel et est très présent aux actions de rue, devenant capitaine dès le second quadrimestre. Parallèlement, le 20 février, il est embauché à la boutique, à la même période que Marine. Il démissionne ainsi d'un emploi d'ingénieur rémunéré 2 500 € net par mois (hors primes) pour un poste à 1 250 € dans l'association (complété par une prime de 500 € de Pôle Emploi). Ce fort investissement dans l'association repose (entre autres) sur la conviction qu'elle adopte une bonne stratégie, est efficace et doit être soutenue (il quittera son poste en avril, en même temps que Marine, et imputera cette démission à des conflits internes).

Le caractère attractif et concret des actions de rue

Avec ses actions de rue, l'association propose aux militantes un mode d'engagement concret : elles peuvent aller argumenter directement auprès des passant·e·s qu'il faudrait en finir avec l'exploitation des animaux. Le principe de la distribution de tracts attire par exemple Monique, qui participe régulièrement à des actions de rue depuis son arrivée dans le groupe en juin 2017, ainsi qu'à quelques ateliers administratifs en septembre-octobre 2017. Pour elle, le choix de l'association de proposer des distributions de tracts est pertinent et évident : elle a déjà été habituée à en faire dans un autre contexte, à savoir son engagement hebdomadaire au Secours populaire : « je suis habituée [à distribuer des tracts], les gens ne me font pas peur, grâce à mon expérience au Secours populaire », soutient-elle lors de son entretien de recrutement. Léa souligne également combien certaines actions de rue – les Vegan Places – la motivent à continuer de militer, depuis son inscription dans le groupe (en septembre 2016) :

« J'aime beaucoup les Vegan Places, parce qu'on en avait fait deux au tout début quand je suis arrivée, et moi c'est vraiment les premières actions de rue que j'ai connues, et c'est vrai que je trouve ce modèle vraiment très intéressant parce qu'en même temps tu critiques la façon de consommer maintenant, et dans la foulée tu proposes une alternative derrière [c'est-à-dire des plats et desserts véganes à déguster sur place]. Et ça on le retrouve pas forcément [dans les distributions de tracts]... enfin on le retrouve en amenant les gens à se renseigner sur nos sites, mais du coup y a pas vraiment de matière, et comme le végétalisme c'est le monde alimentaire, du coup c'est intéressant d'avoir quelque chose [de comestible] à proposer derrière. Et puis y avait cette dimension commerce qui faisait un peu un échange, les gens venaient nous acheter de la nourriture pour découvrir... bon après les actions de rue c'est bien aussi mais je préférerais... surtout que moi [pour les Vegan Places] j'aimais bien les deux jours avant cuisiner à fond, et après vendre ce que j'avais fait, enfin c'était encore plus valorisant, quoi. Aux Vegan Places de fin 2016 j'avais cuisiné : j'avais demandé à Laura qui m'avait donné deux recettes de gâteaux, et du coup j'en avais fait un paquet, et ça avait super bien marché, et ça deux fois de suite. Et du coup c'était super valorisant. Et on parle super bien avec les gens, et surtout au niveau des gâteaux les gens ils se rendent souvent pas compte de comment on peut remplacer les laits et les œufs, donc c'est intéressant de dialoguer avec eux, quoi. »⁸²

Avec le principe des Vegan Places, Léa se sent utile : ce type d'action de rue donne l'occasion de discuter avec des passant·e·s et de leur démontrer directement, gâteaux à l'appui, qu'il est possible de cuisiner sans produits d'origine animale. C'est grâce à des interactions positives dans ce type d'action qu'elle demeure motivée pour soutenir l'association, y compris pour des tâches moins attirantes à ses yeux, comme les ateliers administratifs : « Je sais que c'est important, ça me fait plaisir d'aider comme je peux. »⁸³.

Des actions de rue stimulantes lorsqu'elles donnent lieu à des discussions

À de multiples reprises, des enquêtées ont souligné que les distributions de tracts, qui demeurent le type d'action le plus fréquemment mis en œuvre à Lyon, pouvaient les frustrer. Léa résume bien les différentes déceptions auxquelles une militante peut se confronter :

⁸² Entretien enregistré du 16 janvier 2018 avec Léa.

⁸³ *Ibid.*

« J'aime aussi beaucoup le tractage, mais ça dépend de comment s'est passée la session de tract. Si les gens ont été réceptifs, s'ils se sont arrêtés et qu'on a discuté je vais être contente en repartant, mais après y a des fois où je me suis retrouvée une demi-heure après à faire le tour du quartier pour ramasser tous les tracts que les gens avaient jetés par terre ou dans les poubelles, et ça du coup c'est plus difficile, quoi. Je me demande si ça a servi à quelque chose. Après vu tous les gens qui s'arrêtent, qui reviennent, je me dis que même si on ne touche pas 50 % des gens, y aura quand même un nombre non négligeable qui va sensibiliser d'autres gens, après c'est des graines qui poussent un peu de partout. Bon quand ça fait deux heures que je tracte et que personne s'est arrêté, ben ça frustre quand même un peu parce que tu sais pas si en donnant juste un papier informatif ils vont s'intéresser ou pas au problème, si ça les a impactés. Alors que quand ils s'arrêtent tu vois leur réaction, éventuellement leurs questions, et tu vois la portée de ton tract. Si y a pas d'échange t'as aucune idée de la portée qu'il y a eue et du nombre de personnes sensibilisées. Moi j'espère que les gens lisent les tracts, puis aillent voir les sites, un peu comme moi à l'époque quand j'ai regardé les articles un par un, puis suis allée voir les sites de cuisine... et comme ça qu'ils deviennent véganes. Ou au moins qu'ils commencent par essayer de faire des efforts, puisque je comprends très bien que ce soit pas possible pour tout le monde : même pour moi ça l'a pas été immédiatement. »⁸⁴

La difficulté est récurrente : les bénévoles aimeraient savoir si leur contribution personnelle a « servi », a produit les effets attendus, ou si leurs tracts n'ont fait qu'ajouter du travail aux éboueurs. Ce besoin de connaissance des effets de son action n'est assouvi partiellement que lorsqu'une discussion peut s'engager avec la personne, ce qui est souvent le cas dans les salons où le public présent est globalement intéressé par la découverte des associations et de leurs discours. Cela explique sûrement pourquoi les stands dans des salons sont ceux qui suscitent le plus facilement l'inscription d'un grand nombre de bénévoles dans le groupe lyonnais de L214 : elles savent que ce sera l'occasion d'avoir des discussions avec un public assez réceptif.

Globalement, les considérations stratégiques apparaissent régulièrement (entre autres choses – notamment les rétributions symboliques) comme déterminantes dans la motivation

⁸⁴ *Ibid.*

des militantes. Le principe de la Vegan Place attire des militantes dans la mesure où il s'agit d'une manière d'aborder les passant·e·s qui semble convaincante : on présente une critique des produits d'origine animale, puis l'on fait goûter des aliments goûteux véganes. Les distributions de tracts sont également appréciées lorsque des indices laissent penser qu'elles ont « servi à quelque chose », que les gens ont été « impactés » (pour reprendre des mots de Léa).

1.2.1.5. Conclusion

On a pu voir dans cette partie que de multiples composantes du travail de recrutement avaient pour effet de favoriser l'engagement : la publication d'enquêtes, l'organisation de stands dans un contexte favorable tel que les salons, l'organisation d'un recrutement formalisé, le choix d'un certain positionnement stratégique et d'un répertoire d'actions défini. Ces composantes n'ont cependant pas toujours pour effet de favoriser le début ou le maintien de l'engagement : elles peuvent aussi être sans effet, ou contre-productives.

1.2.2. Quand le travail de recrutement inhibe des velléités d'engagement

On peut montrer, en reprenant la liste de composantes du travail de recrutement utilisée à l'instant, que celles-ci constituent parfois également des obstacles à l'engagement.

1.2.2.1. Quand les vidéos d'enquêtes constituent un repoussoir

Si l'on a vu précédemment que la médiatisation des vidéos d'enquêtes pouvait inciter à l'engagement, il faut aussi évoquer les cas où ces vidéos ont au contraire pour effet de susciter des réticences à s'engager. La crainte la plus récurrente des aspirantes bénévoles à ce sujet est de se retrouver confrontées à des images qui heurteront trop durement leur sensibilité. Clément, une personne inscrite à la réunion de présentation du 6 janvier 2017, m'explique ainsi par courriel ne pas s'y être rendu en partie à cause d'une « hésitation » : « je dois le dire, j'ai "peur" de voir des choses que je vois sur vidéos en vrai, dans les actions, je suis très sensible et j'ai une appréhension pour cela mais après tout, pour combattre quelque chose, il faut les voir.. ». Partagé entre cette crainte et sa grande envie de s'engager « à 100%

là dedans, d'en faire [son] moteur, de consacrer [sa] vie aux animaux », il ne s'inscrira finalement pas à la réunion suivante (et ne répondra plus à mes sollicitations). Sophie, également sur la liste des inscrites à la réunion de janvier 2017, avance entre autres motifs, par courriel : « je suis absolument incapable de visionner les vidéos de L214 tellement cela me bouleverse j'ai donc pensé que je n'étais pas assez solide pour être bénévole dans cette association »⁸⁵.

D'autres aspirantes bénévoles surmontent néanmoins cette réticence en venant à la réunion de présentation voire ensuite à l'entretien de recrutement, pour peu qu'on leur indique à temps qu'il est possible de s'engager sans être exposée aux vidéos. C'est le cas de deux enquêtées arrivées en septembre 2017. Annabelle, qui travaille « dans la restauration » depuis 19 ans mais ne fait « rien » depuis qu'elle est venue rejoindre son ami à Lyon, explique lors de son entretien de recrutement qu'elle relaie des informations sur Facebook concernant « les abattoirs, les animaux » depuis « des années », qu'elle a été « famille d'accueil pour des chats », a « sauvé des oiseaux », est sensible à la cause animale « depuis toute gamine » (ayant manifesté très tôt un refus de consommer de la viande), a « la tchatche » (ce qui fait qu'elle se pense apte à militer). En somme, soutient-elle : « C'est [son] truc ». Dès lors, elle décide de s'engager dans le groupe, même si elle redoute les actions consistant à tenir un ordinateur portable dans la rue pour montrer aux passant·e·s une vidéo d'enquête : « Non mais moi ça je peux pas voir sinon j'vais pleurer, j'suis hyper sensible... Et même si je suis derrière l'écran y a le bruit et tout... Une fois rien qu'à la radio j'ai eu les larmes aux yeux. ». Sachant qu'elle pourra choisir à quelles actions se rendre, sa volonté d'engagement n'est pas entravée. De même, Rose affiche à son entretien de recrutement du 19 septembre 2017 un engagement individuel déjà en place : « moi je m'occupe facilement des chats dans le quartier, de les récupérer quand j'en trouve un dans la rue, je fais des petites actions comme ça ». Elle raconte être venue à des stands, et avoir « senti quelque chose de positif » dans la démarche des militantes. Mais elle s'était également dit : « s'il faut montrer les vidéos aux gens mais moi j'suis incapable ! ». Elle développe : « Moi j'peux pas les regarder les vidéos. Si je vais faire une action puis que j'mets deux jours à m'en remettre parce que ça me traumatise... je peux pas. Ça m'est arrivé de regarder des bouts de vidéos et après que ça me reste dans la tête pendant des jours, et je suis malade, quoi. J'me dis : mais je peux plus exister sur cette Terre en sachant que pendant que je respire, y a des êtres vivants – bon je sais, y a aussi des humains hein ! C'est pareil ! – qui sont en train de vivre ça... Ça m'est

⁸⁵ Extrait d'un courriel reçu.

insupportable, quoi. Et ça, ça va pas... donc voilà moi faut pas me mettre à la porte de la tente où est diffusée la vidéo et me faire mettre la vidéo en route, parce que sinon... je vais partir en courant (rires). [...] Je suis pas du tout contre ces vidéos, je me demande comment les gens qui vont faire ça, comment ils survivent à ça, je sais pas comment ils font ! Ça doit quand même les traumatiser... »⁸⁶. Cet exemple soulève un point intéressant : l'enquêtée manifeste ici qu'elle ne s'identifie pas aux personnes qui militent déjà, au sens où elle ne se verrait pas les remplacer. Il s'agit d'une réticence que mentionnent d'autres personnes, pas uniquement au sujet de la capacité à supporter de montrer des vidéos, comme on va le voir dans la partie suivante.

1.2.2.2. Quand les actions de rue donnent à voir des militantes auxquelles on ne s'identifie pas

Dans certains cas, l'observation des actions de rue conduit des personnes à nourrir un sentiment d'incompétence. Cela concerne par exemple les aptitudes culinaires : pour Annabelle, l'observation d'une Vegan Place proposant des pâtisseries véganes a suscité une inquiétude (« je suis pas douée en cuisine »). Cela n'a pas été fatal puisqu'elle a quand même été à la réunion de présentation puis à son entretien de recrutement. Son engagement se limitera néanmoins à une seule présence à une action en novembre 2017, suivie de deux désistements. Elle ne se réinscrira pas au quadrimestre suivant – faute d'avoir eu un entretien avec elle, il n'est pas possible de savoir si ce désengagement tient essentiellement ou non à sa crainte des images violentes, à ce sentiment d'incompétence ou à d'autres choses.

La difficulté de s'identifier aux militantes déjà engagées tient parfois aussi simplement à la différence d'âge : pour Sophie, le fait que beaucoup de bénévoles soient jeunes lui a fait douter qu'elle serait « à [sa] place » dans l'association. Elle m'explique par courriel : « à chaque fois que j'ai rencontré des bénévoles de L214 c'était des personnes jeunes, beaucoup plus jeunes que moi et je n'étais pas certaine d'être à ma place ». Ici aussi, le fait de ne pas s'identifier à des bénévoles déjà rencontrés (moins ici par sentiment d'incompétence que par perception d'une différence d'âge) constitue un repoussoir à l'engagement.

D'autres récits donnent à voir une difficulté globale à s'identifier aux militantes déjà engagées et à leurs modes d'action, pour des raisons plus ou moins explicites. Rose, qui travaille « dans le théâtre » (elle indique « metteur en scène » sur son profil Facebook, où il apparaît en outre qu'elle a 52 ans), voudrait s'engager de façon créative : « Mon truc au début,

⁸⁶ Extraits de courriels reçus.

comme je sais écrire, des slams, des choses comme ça, mon idée c'était de développer ce que je sais faire. Je fais plus trop de spectacles [de théâtre] mais maintenant pour une cause ça m'intéresserait. J'ai vu une chorégraphe qui a fait un spectacle autour des animaux, c'était pas mal. »⁸⁷. Néanmoins, elle n'est jamais allée au bout de son idée, et a fini par venir voir l'association, un peu par défaut : « Et puis après je me suis dit bon, je sais pas trop comment faire pour le moment, alors je suis venue vous voir. ». Il n'en demeure pas moins que faire des actions de rue n'était pas son idée : « Après le groupe de terrain j'avais quelques... je sais pas. Je sais pas si moi je me sentirais bien là-dedans, je suis pas sûre. Parce que moi l'idée c'était plus d'utiliser ce que je sais faire, côté création... et je sais pas si sur le terrain, j'ai jamais vraiment fait, je sais pas si je vais me sentir à l'aise, je suis pas sûre. Puis je me suis dit après tout t'as qu'à essayer. J'ai failli me mettre plutôt au côté administratif... C'est pas une histoire de brancher les gens et tout ça, ça je le fais assez facilement, c'est... je sais pas si dans la rue ça va me correspondre. Je trouve ça très bien que les gens le fassent, mais moi est-ce que c'est ma manière à moi de participer à cet engagement, je sais pas. ». Bien qu'elle n'explique jamais dans cet entretien en quoi ce mode d'action ne lui « correspondrait » pas, il semble qu'elle ne parvient pas à s'identifier à des personnes qui militent en distribuant des tracts dans la rue – ce qui tient probablement à son inexpérience militante : elle n'a jamais eu d'engagement associatif. À l'issue de l'entretien, elle est inscrite au groupe de terrain. Mais on ne la verra ensuite à aucune action.

1.2.2.3. Des procédures de recrutement et d'organisation parfois peu inclusives

Comme évoqué précédemment, le système de réunions quadrimestrielles et d'entretiens individuels est dans certains cas catalyseur pour l'engagement. Il arrive cependant qu'il freine certaines personnes pour diverses raisons. Le fait de s'organiser par Facebook ne convient par exemple pas toujours très bien à celles et ceux qui n'ont pas grandi avec.

Le malaise de certaines face à l'organisation des actions par un groupe Facebook

Le choix d'organiser toutes les actions par Internet, sur un groupe Facebook, constitue parfois un obstacle à l'engagement. Pour Stéphane, inscrit au tout premier quadrimestre en

⁸⁷ Entretien de recrutement non enregistré du 19 septembre 2017.

septembre 2016, c'est même un motif de rupture : après avoir participé à la première action, il cesse son engagement. Émilie note sur sa ligne, dans la liste des militantes, qu'il ne souhaite pas continuer car l'utilisation de Facebook lui pose « problème ». Pour Christophe, qui rejoint le groupe militant du quadrimestre d'octobre 2017-janvier 2018, l'organisation par Facebook crée de la complexité : il m'explique en entretien enregistré⁸⁸ avoir du mal à se repérer sur le site. Engagé de longue date dans la cause animale et dans L214, il tâche néanmoins de s'accommoder de ce système, sans s'opposer à Émilie (qu'il connaît depuis des années – elle l'a d'ailleurs dispensé d'entretien individuel à son arrivée dans le groupe). Néanmoins, la bonne volonté n'est parfois pas suffisante : dans le cas de Rose, le sentiment d'incompétence face à cet outil est si fort qu'il aura raison de ses velléités d'engagement. Lorsqu'Émilie lui explique que c'est par cette plateforme que s'organise le groupe local, elle réagit : « Ah oui le groupe Facebook ! Ah oui alors ça faudra m'expliquer parce que moi Facebook... pff, j'en ai un mais euh... Je suis nulle avec Facebook, ça m'agace un peu. Mais j'peux y aller... »⁸⁹. Émilie cherche alors à l'intégrer immédiatement au groupe depuis son téléphone, tandis que j'aide l'enquêtée à valider l'ajout sur son téléphone à elle. Je lui montre au passage les bases de l'utilisation du site sur son téléphone et ne la perçois pas à l'aise pour en mémoriser le fonctionnement. On ne la verra jamais participer au groupe.

Il arrive aussi que les réticences vis-à-vis de l'utilisation de Facebook soient d'ordre politique. C'est le cas de Gilbert, fonctionnaire retraité qui donne déjà du temps pour l'association depuis son domicile : il contribue depuis « quelques mois » à alimenter le site web « Politique & Animaux » sur lequel l'association recense les prises de positions des personnalités et organisations politiques sur la cause animale. Il est ainsi relativement à l'aise avec l'utilisation d'un ordinateur. En septembre 2017, il se rend à la réunion de présentation, puis à son entretien, où il indique qu'il espère ainsi s'éloigner de son ordinateur : « Je vais pas rester ma retraite derrière un PC. Je veux aussi avoir une action qui soit physique, qui soit de terrain, avec des gens qu'on voit, et pas avec des gens avec qui on échange des mails. ». Lorsqu'Émilie lui demande s'il a un compte Facebook, sa réponse est pour le moins réticente : « Oui ça, ça m'emmerde ! Ça, ça m'emmerde beaucoup, oui. 'Gilbert Animaliste' a un compte Facebook, on s'entend très bien tous les deux – des fois je suis schizo. ». L'utilisation de Facebook l'« emmerde énormément », mais il accepte de se plier à des règles déjà établies et utilise donc quand même Facebook, avec un pseudo. Sa réticence est d'ordre politique : « Le jour où y a un pet', Facebook donnera toutes nos activités au juge

⁸⁸ Entretien enregistré du 5 janvier 2018 avec Christophe.

⁸⁹ Entretien de recrutement non enregistré du 19 septembre 2017.

d’instruction qui les demandera ! »⁹⁰ (Émilie dira après son départ qu’il s’inquiète excessivement d’un risque de répression assez improbable – critique qui m’a paru compréhensible, considérant qu’il n’y a rien de condamnable au sens de la loi dans les activités du groupe lyonnais). Le nouveau militant prévient en outre qu’il sera absent pendant deux mois au cours du quadrimestre, mais s’efforcera de tenir l’engagement de 4 actions. Dans son cas, l’utilisation de Facebook et le choix des dates du quadrimestre constituent des freins à son engagement, qui ne sont néanmoins pas paralysants. Après l’entretien, il suit l’activité du groupe Facebook, respecte l’engagement de 4 actions, et multiplie les présences au quadrimestre suivant (février-mai 2018). Sa connaissance antérieure de l’association joue peut-être un rôle dans son choix inaltéré de s’engager : il avait approché l’association dès 2014, en étant accueilli par Brigitte Gothière, puis avait été présenté à Samuel Airaud, qui s’occupe du pôle institutionnel dans l’association. Il a donc déjà des éléments pour juger de la pertinence globale des activités de l’association, même si un aspect du mode d’organisation du groupe lyonnais ne lui convient pas.

Un système de recrutement qui exclut pour 4 mois les absentes à la première réunion

En ce qui concerne le système de quadrimestres avec une réunion d’accueil suivie d’un entretien individuel, on trouve également un certain nombre de cas dans lesquels il constitue un obstacle à l’engagement. À la réunion de présentation du vendredi 6 janvier 2017 annoncée de 19h à 21h, 55 personnes étaient attendues, mais 14 ne sont pas venues ; à celle du mardi 2 mai 2017 (annoncée de 19h30 à 21h), 27 personnes étaient inscrites (davantage étaient intéressées, mais toutes ne se sont pas inscrites) et 21 sont venues – à la suite de quoi 14 fiches de demande d’inscription au groupe de terrain ont été rendues et 12 fiches pour le soutien administratif. Ces statistiques d’absences méritent que l’on s’y arrête. Ayant eu l’accord d’Émilie pour recontacter les personnes qui avaient manifesté leur intention de s’engager mais ne se sont pas inscrites à une réunion d’accueil, ou qui l’ont fait mais n’y sont pas venues par la suite, j’ai pu obtenir des explications sur ces engagements jamais amorcés.

Les réponses obtenues par courriel ont permis d’éclaircir divers motifs d’absence. Catherine m’explique ainsi la sienne, résumant de fait le paradoxe d’Olson : « à tort quand j’ai vu que la réunion serait salle de la MJC, j’ai pensé qu’il y aurait beaucoup de bénévoles et

⁹⁰ Entretien de recrutement non enregistré du 18 septembre 2017.

donc je me suis dit que je n'étais pas indispensable. Dommage car si tout le monde s'est dit la même chose cela n'a pas aidé L214. »⁹¹. Les problèmes d'indisponibilité à la date proposée reviennent fréquemment dans les courriels : des motifs professionnels sont invoqués par Estelle (qui précise : « c'était les préparations des soldes et mon responsable n'a pas pu me donner ma journée pour participer à cette réunion, sinon je serais venue avec très grand plaisir! »), Brigitte D, Isaline (qui insiste sur le caractère « très prenant » de son travail en « AMP en unite protegee Alzheimer » : « Je travaille en 12h (journées complètes) dont 1 wk sur 2. Voila pourquoi je n'ai pu me rendre ce jour là à La Réunion. »), Sandrine (qui met en avant sa « vie d'enseignante compliquée entre Lyon, Besançon et Dole, [qui] ne facilite pas l'engagement associatif », et qui m'écrira plus tard qu'ayant été affectée à Lyon, elle compte « suivre plus sérieusement ce que fait L214 et les soutenir »), Meryem (« je travail je suis responsable de concession et je n'ai vraiment pas trouvé le temps de m'y rendre vu ma charge de travail. »). Ces motifs professionnels font apparaître que certains statuts sont particulièrement problématiques lorsqu'il est question de se rendre disponible pour une réunion en soirée dont la date est connue tardivement. Catherine S⁹², qui travaille à l'aéroport de Lyon, explique qu'elle est soumise à des « horaires décalés et très fluctuants », qui font qu'elle se lève « régulièrement vers 0230/0300 du matin ». Le jour où elle a su l'horaire de la réunion, elle a été « très déçue » de constater qu'elle était « trop tardive » pour elle : reprenant très tôt le lendemain, elle ne pouvait se permettre de se coucher tard. L'exercice d'un métier en horaires décalés n'est pas en soi un obstacle à l'engagement : l'une des référentes du groupe lyonnais (Émilie) travaille elle-même en horaires décalés. Néanmoins, cela peut devenir un problème au moment du recrutement, dès lors que la présence à la réunion de présentation est une condition d'intégration au groupe. Ce système présente aussi ses limites pour des personnes au chômage : lorsque Sandrine G⁹³ prend contact avec l'association, elle est sans emploi, et espère pouvoir s'y engager à court terme. Mais elle doit attendre la prochaine réunion de présentation, et entre temps, elle retrouve un emploi qui la rend indisponible pour la réunion. Un autre statut peut aussi poser problème : celui d'intérimaire. Julia raconte comment elle a manqué la réunion du 2 mai : « j'ai eu un appel de dernière minute d'une agence d'intérim pour une mission ce soir là... ». Globalement, toutes celles et ceux qui n'ont pas une visibilité claire de leur agenda professionnel encourent le risque de manquer la réunion de présentation et donc de passer à côté de l'opportunité de s'engager

⁹¹ Extrait d'un courriel reçu.

⁹² À distinguer de l'autre Catherine déjà mentionnée (qui elle est professeure d'anglais à l'université).

⁹³ À distinguer de Sandrine, enseignante.

pour 4 mois. Coralie, « en fin d'étude de Master en alternance », ne connaissait pas ses disponibilités lorsqu'elle a pris contact avec l'association. Lorsqu'elle a reçu la date de la réunion de présentation, celle-ci intervenait dans une période chargée (« entre le travail, les cours et la rédaction de mon mémoire en ce moment c'est un peu la folie »), elle a donc dû la manquer. Djamel souligne qu'avec un travail qui ne lui fait connaître son planning que trois semaines à l'avance, il lui était difficile d'anticiper s'il pourrait être présent à la réunion et devait régulièrement manquer des événements qui l'auraient intéressé.

Un autre motif d'indisponibilité est celui des contraintes familiales : Sandrine souligne qu'elle doit s'occuper de ses « 2 filles encore jeunes », Prisca pointe « l'organisation avec [son] fils de 5 ans [qu'elle doit] déposer le matin et récupérer le soir » pendant la semaine, Cybèle explique que, même si elle pensait qu'elle pourrait avoir du temps, elle est trop occupée par la prise en charge de son « enfant en bas age » et ne peut compter sur son conjoint qui « ne souhaite pas rester seul avec lui pour le moment ».

Viennent parfois s'ajouter des problèmes de santé. C'est le cas d'Amandine, de Clément – qui explique : « je dois m'occuper de moi d'abord si je veux être à 100% », mais aussi de Valérie, qui a besoin de « certains soins médicaux réguliers ».

L'éloignement du domicile vis-à-vis du centre de Lyon constitue quelquefois aussi une contrainte rédhibitoire. Si l'aspirante bénévole qui habite loin peut venir à des actions les jours où elle a déjà prévu de se rendre à Lyon, l'engagement est peu coûteux, mais si la réunion tombe un jour où il faut faire le déplacement exprès, cela peut décourager. C'est un motif notamment invoqué par Prisca et par Éliane : « Je suis sur la Haute-Savoie et mes déplacements vers Lyon sont difficiles à organiser [...] L'éloignement est le seul obstacle à l'engagement auprès de Lyon; en l'occurrence, je pensais que cela pouvait me mettre sur une piste haute-savoyarde ». Le groupe lyonnais est parfois perçu comme un espace de coordination de l'association au niveau régional, et peut donc attirer des personnes qui viennent de loin, jusqu'à ce qu'elles comprennent qu'il ne s'agit en fait que d'organiser des actions à Lyon la plupart du temps.

Enfin, divers malheureux imprévus de dernière minute viennent alimenter les statistiques d'absentéisme. C'est le cas de Pauline, qui ne précise pas la nature de « l'imprévu », d'Amandine qui a eu une grippe la première fois puis manqué le mail la

seconde fois, de Sophie qui a été affectée par la soudaine perte de l'un de ses chats, de Caroline qui se trouvait à l'étranger ce jour-là...⁹⁴

En résumé, il apparaît ici que le fait de fixer une réunion un soir de semaine et d'en faire une étape imposée conduit à exclure les personnes dont les horaires de travail sont incompatibles, les personnes qui sont trop occupées par l'encadrement de leurs enfants, et celles dont les problèmes de santé augmentent le risque de ne pas être disponible à une date fixe. La conséquence d'une réunion manquée est radicale : à moins que la personne ne reprenne contact rapidement pour avoir une synthèse de ce qui s'est dit à la réunion et éventuellement fixer une date de rendez-vous pour l'entretien individuel, elle devra attendre la prochaine date de réunion, 4 mois plus tard. Cela peut d'autant plus facilement se produire qu'une personne qui manque la réunion ne se rend pas forcément compte qu'elle perd l'opportunité de s'engager pour un quadrimestre entier. En effet, si personne ne lui a expliqué le système de quadrimestres (ce qui se fait uniquement à l'oral, pour ce que j'en ai vu : le système n'est présenté que sur les stands et au cours des réunions de présentation), elle peut s'imaginer qu'une réunion du même type sera organisé dans les prochaines semaines, ou qu'il sera de toute façon possible d'intégrer le groupe à n'importe quel moment en prenant contact avec l'association.

Les référentes ont conscience de cet effet du système de recrutement en place, mais Émilie y voit tout de même un intérêt. Lors d'une réunion entre les référentes et les capitaines, le 31 mai 2017, Nicolas soutient qu'il est décourageant de devoir attendre la prochaine réunion puis l'entretien pour intégrer le groupe. Il suggère des entretiens individuels réguliers au cours du quadrimestre. Émilie lui répond qu'elle trouve que ce n'est pas une bonne idée car il est plus simple de faire les entretiens sur une seule session. Elle ajoute que si l'attente décourage certaines personnes, ce n'est pas forcément un mal : « j'ai envie de penser que ça décourage ceux qui sont pas motivés et qu'il reste ceux qui sont sûrs de leur envie ». En outre, elle pointe qu'il est rare qu'une personne arrive juste une ou deux semaines après une réunion de présentation, et qu'on se retrouve à devoir lui dire d'attendre 4 mois. Certaines capitaines suggèrent alors, d'une part, d'envoyer aux aspirantes militantes un « PowerPoint » pour « patienter », et d'autre part, de leur proposer de venir à des « groupes de parole » organisés plus régulièrement que les réunions de présentation quadrimestrielles. Émilie rétorque qu'on

⁹⁴ Extraits de courriels reçus.

peut réviser le système mais qu'il importe de pouvoir écarter les gens « pénibles » et surtout qu'elle et sa co-référente ne pourront pas s'engager davantage : si des groupes de parole voient le jour, il faudra que l'initiative soit portée par des capitaines. Le système restera finalement tel quel jusqu'à la fin de l'enquête (c'est-à-dire au cours des trois quadrimestres suivant cette réunion).

Ces motifs de non-engagement auraient probablement pu m'être aussi bien présentés dans l'hypothèse où l'association aurait organisé son recrutement de manière plus flexible sur les dates. Qu'il y ait des réunions de présentation quadrimestrielles ou hebdomadaires ne change rien au fait qu'une personne pourra difficilement s'engager dans des actions si elle a une activité professionnelle chronophage, doit s'occuper d'enfants ou de sa santé, ou habite loin de Lyon. Comprendre ce qui empêche certaines personnes de s'engager nécessite donc de s'attarder sur leurs caractéristiques sociales : âge, genre, revenus, situation professionnelle, lieu de résidence... Autant d'éléments déterminants qui seront mieux analysés plus loin, dans la partie consacrée aux dispositions à l'engagement.

Des réunions qui peuvent aussi décevoir

Pour en revenir à la réunion du 6 janvier 2017 : sur les 41 personnes qui ont fait acte de présence, 22 se sont inscrites à un entretien individuel en vue de rejoindre le groupe de terrain (19 femmes, 3 hommes) et 8 ont rempli la fiche pour le soutien administratif et logistique (sachant que les deux options ne sont pas exclusives l'une de l'autre). Il y a donc eu entre 11 et 19 personnes qui sont reparties de la réunion sans s'inscrire (quant à la réunion du 2 mai 2017, il y en a entre 0 et 7 personnes sur les 21 qui sont reparties sans s'inscrire, mais je n'ai reçu que des courriels de personnes qui n'étaient pas venues du tout). Seules quatre personnes ont accepté de répondre à mon courriel pour me donner une explication : Isabelle (psychothérapeute déjà mentionnée), Talitia, Laurence et Françoise. Les motifs des trois dernières n'ayant pas de rapport avec le fait que l'association organise son recrutement par réunions de présentations quadrimestrielles et entretiens individuels, ils seront abordés plus loin. Quant à Isabelle, elle explique son renoncement par une suspicion de mauvaise ambiance dans le groupe de militantes, fondée sur l'observation des personnes présentes dans la salle le soir de la réunion : « Je n'ai pas donné suite pour participer à des actions car j'ai été déçue par le contenu et l'ambiance de la réunion. [...] je n'ai pas ressenti de cohésion de groupe (des personnes actives dans l'association, placées à proximité de moi critiquaient ouvertement

les personnes qui s'exprimaient). »⁹⁵. J'ai pu retrouver l'une des personnes impliquées dans cette critique, qui m'a expliqué qu'elle avait effectivement discuté avec une autre personne du groupe de points à améliorer dans la présentation des référentes, mais n'avait pas anticipé que ses remarques seraient écoutées par une voisine et perçues comme des preuves de mauvaise ambiance dans le groupe. Elle m'assure être en bons termes avec les référentes et n'avoir eu aucun problème à leur rapporter *a posteriori* les suggestions formulées au cours du dialogue à haute voix dans l'assistance. Quoiqu'il en soit, Isabelle a perçu ce dialogue comme un signe négatif et a définitivement renoncé à s'engager dans le groupe.

Des entretiens qui ne conduisent pas toujours à l'intégration dans le groupe

En ce qui concerne les entretiens de recrutement, il faut souligner qu'ils peuvent en de rares occasions conduire à contrer les velléités d'engagement d'une aspirante militante. Au cours de l'enquête, trois cas de « personnalités *borderline* » (expression d'une référente) se sont présentés, à la suite de la réunion du 2 mai 2017 : Nathalie, qui n'approuve pas l'objectif de long terme de l'association ; Greta, suspectée par les référentes de ne pas arriver à contenir ses prises de parole ; et Dylan, perçu comme « psychotique » et qui sera le seul à se voir opposer un refus explicite d'être reçu dans le groupe des bénévoles « de terrain ». Voyons plus en détail ces trois cas.

Nathalie est une personne sur laquelle je n'ai pu avoir aucune information. Elle a passé son entretien le 15 mai à 11h30, or je n'ai pu être au local que pour les entretiens réalisés de 17h à 19h. À l'issue de ceux-ci, les référentes Émilie et Julie font le point sur les entretiens de la journée et discutent du cas de Nathalie. Julie indique qu'elle ne la verrait pas parler avec des gens, et Émilie abonde : elle ne serait « pas assez mûre dans son cheminement ». En effet, elle ne croit pas à l'objectif de fermeture des abattoirs, qu'elle voit comme une « utopie ». Julie explique que cela la « gêne toujours » lorsque des personnes ont un regard aussi critique sur l'objectif de l'association : « est-ce qu'ils ont bien compris pourquoi on était là ? ». Elle trouve « toujours un peu dérangement » qu'une personne veuille s'engager dans une association sans croire à « la phrase clé ». Pour elle, Nathalie n'est pas suffisamment « mûre » pour militer dans l'association, elle pense qu'il faut attendre que ça évolue dans les prochains mois. Émilie souligne que le problème n'est pas d'être végane ou non, mais bien de reconnaître que

⁹⁵ Extrait d'un courriel reçu.

c'est l'objectif à promouvoir, lequel est constitutif du « discours principal » de l'association. Les référentes s'étonnent en outre que cette aspirante bénévole ne soit pas à l'aise avec l'ajout en amie sur Facebook, alors que c'est une étape nécessaire et qu'elle peut se créer un faux compte si besoin (ce qu'elle lui a indiqué). Émilie se demande si Nathalie n'aurait pas des publications qu'elle n'assumerait pas vis-à-vis de l'association. Julie pointe qu'il est illusoire de croire qu'on peut dissimuler des choses publiées sur Facebook, compte tenu de la possibilité offerte à tou·te·s les ami·e·s de partager les publications. Comme les référentes sont d'accord, elles n'en discutent pas davantage. Néanmoins, elles n'évoquent pas l'hypothèse de refuser l'adhésion de Nathalie. Le lendemain, Émilie me dit qu'elle a accepté son intégration au groupe, car elle trouve qu'il est difficile de dire non. Cependant, elle a l'intention d'être plus ferme aux prochaines réunions de présentation sur l'importance d'approuver l'objectif de l'association, de telle sorte que les personnes qui ne le partagent pas s'auto-excluent et ne s'inscrivent pas à un entretien. Par la suite, Nathalie ne donnera aucune nouvelle, ne participera à aucune action, et sera donc désinscrite par Émilie.

Greta est animatrice musicienne en EHPAD (Julie remarque à ce propos qu'on rencontre « énormément de gens » dans la cause animale qui « sont déjà dans le soin aux autres, ou dans l'éducation. »). Elle a 37 ans. J'assiste à son entretien de recrutement le même jour à 18h30, et remarque que comme elle ne parle pas bien français, Émilie s'adresse à elle avec des phrases simples et lentes. Greta débite quant à elle un discours continu, avec des gestes, ce qui est atypique par rapport aux autres personnes reçues en entretien. Elle raconte qu'elle a fait des études de science politique dans une université sicilienne, qu'elle était engagée dans une association pour chiens en Italie, qu'elle est très affectée par la maltraitance animale et se force à rester indifférente pour ne pas être trop déprimée : « Ça me fait mal. Et puis il faut s'adapter ! Il faut, il faut s'en foutre ! C'est horrible à dire, mais à un moment donné on peut pas, on peut pas se mettre à lutter avec tout ce genre de choses. Même la pêche, les poissons : pareil ! »⁹⁶. Julie lui répond : « Après il faut aussi apprendre à ne pas recevoir toute la misère du monde sur le dos, sinon on n'arrive pas à continuer à vivre sa vie ». Elle lui explique que militer « donne de l'espoir ». Greta poursuit sa longue prise de parole. Elle dit avoir immigré en France « par curiosité ». Puis elle soulève spontanément qu'elle sait qu'elle « parle beaucoup », et qu'il ne faut pas hésiter à « [l]'éduquer ». « Nous les Italiennes on est peut-être trop bavardes », avance-t-elle. Émilie la rassure : elle sera bien intégrée au groupe, et Julie précise que distribuer des tracts, c'est surtout écouter les gens et « peu parler soi ».

⁹⁶ Retranscription approximative fondée sur des notes prises rapidement sur le moment.

Greta s'accuse d'être « très naïve », d'avoir « un défaut d'exagération ». Elle vient toute seule aux motifs pour lesquels elle souhaite rejoindre l'association : « J'ai besoin de me nourrir de votre espoir, j'ai besoin de éduquer... avec votre espoir le mien ». Elle veut rester en France le reste de sa vie, en s'engageant, « mais maturément, pas comme je faisais avec les associations quand j'étais plus jeune ». Elle explique qu'elle « s'enflammait » puis était « déçue ». À présent, elle se sent « prête » : elle a « attendu le moment où... je peux vous dire qu'aujourd'hui, voilà je peux bénévolement canaliser les énergies de ma vie dans un truc qui me sera normal ». À l'issue de cet entretien, Émilie note sur un papier que Greta est « très passionnée » et « en demande d'être canalisée ». Julie commente : elle trouve qu'elle prend « un peu toute la misère du monde sur ses épaules » et qu'elle devrait « poser ses émotions » ; Greta lui paraît « un peu bizarre », mais cette bizarrerie sera « gérable » car si Greta est « submergée » par ses émotions, c'est selon Julie en raison de son isolement (qu'elle a un peu évoqué dans son entretien). Elle pense que cela « lui fera du bien » de rencontrer d'autres personnes qui, comme elle, sont concernées par la cause animale : « ça va lui permettre de réguler ». Elle envisage néanmoins le risque que Greta « n'arrive pas à se réguler », monopolise la parole dans ses interactions avec les passant·e·s « comme elle l'a fait avec nous », ce qu'elle redoute, car ça ne donnerait pas une bonne image de l'association. Par la suite, Greta s'inscrira à trois comptoirs et à deux actions mensuelles, et je n'observerai plus aucune discussion au sujet d'éventuelles insuffisances dans sa façon de militer.

Dylan est un homme noir sur lequel j'ai peu d'informations, n'ayant pas pu assister à son entretien de recrutement. Il est venu à la réunion de présentation du 2 mai 2017 après y avoir été invité, du fait qu'il avait laissé son adresse courriel sur un stand à Saxe-Gambetta. Le soir du 15 mai, le choix de l'intégrer ou non dans le groupe de terrain fait débat pendant quinze minutes entre les deux référentes. J'assiste à cette discussion, étant donné qu'elle a lieu après le dernier entretien de la journée, auquel j'étais présent (celui de Greta). Émilie le décrit comme végane depuis longtemps, rasta, bavard, très gentil, psychotique mais stabilisé dans sa vie. Julie est sceptique : saura-t-il bien communiquer en public ? Elle se demande s'il était bien pertinent de lui envoyer une invitation à la réunion de présentation tout en sachant qu'il ne serait pas forcément apte à parler au public (ce qui fait apparaître que la collecte des demandes d'inscription à la prochaine réunion de présentation quadrimestrielle peut aussi être un moment de sélection – je n'ai toutefois pu observer aucun cas de ce type). Émilie pointe que Dylan n'était pas sûr lui-même de sa légitimité à rejoindre le groupe : il était venu lui expliquer qu'il ne voulait pas « nuire » au groupe de par son apparence physique, ses « cheveux longs ». Elle avait alors cherché à le rassurer, expliquant qu'on avait d'ailleurs

« besoin de diversité ». Julie demande aussi s'il est « inséré socialement », ce à quoi Émilie répond qu'il avait été bibliothécaire dans sa jeunesse (ce qu'il avait expliqué pour argumenter qu'il serait en mesure de faire du soutien administratif) mais ne travaillait probablement pas actuellement. Elle se rappelle qu'il lui a dit avoir été paranoïaque. Elle ne veut néanmoins pas l'exclure : « Moi j'ai pour principe de dire que les psychotiques ont potentiellement leur place au même titre que les autres, mais il faut qu'il soit stabilisé et ait un discours correct. Du coup, il faudra l'avoir un peu à l'œil, entre guillemets... On lui laisse sa chance, et après si ça ne va pas, il sera prêt à l'entendre et je prendrai sur moi pour lui dire ce qui ne va pas. Au pire il fera du travail administratif. »⁹⁷. Julie demeure réticente : il ne faut pas qu'il y ait trop de gens « à garder à l'œil ». Émilie se veut rassurante : il est végétarien depuis longtemps « pour les bonnes raisons », à savoir l'éthique animale, bien que son raisonnement ne soit pas très « construit » et qu'il le soit aussi « beaucoup pour des raisons spirituelles ». Cela accentue la méfiance de Julie, qui suggère qu'il vaudrait mieux qu'il se cantonne à aider sur des mises en scène, dans des rôles qui ne sont pas en contact avec le public. Elle concède « qu'il nous faut de la diversité, ça en effet c'est beaucoup trop WASP dans notre groupe », mais soutient qu'il est important d'avoir « un discours bien carré » et une apparence physique qui ne fasse pas « fuir les gens » (des tatouages sur tout le corps, des piercings) – elle précise qu'elle n'approuve pas pour autant que les gens s'enfuient sur ces fondements-là, mais que de fait, s'ils s'en vont, cela « dessert l'association », en écornant son « image ». Une ancienne organisatrice du groupe local faisait d'ailleurs « la chasse aux militants qui fumaient » lors des actions de rue. Émilie n'est pas enthousiasmée par la proposition : dans beaucoup d'actions de rue, tous les postes sont au contact du public (il n'y a pas de panneau à tenir). Il faudrait donc créer un statut spécifique de militante qui ne doit pas s'adresser au public et qui ne s'appliquerait qu'à Dylan, ce qui lui paraît impossible à assumer. Elle préfère donc choisir entre l'intégrer pleinement ou le rejeter. Julie dit qu'elle comprend ses réticences à rejeter : « en plus toi c'est ton job » (de s'occuper, à l'hôpital, de personnes ayant des troubles psychiatriques). Émilie répond qu'effectivement, il est difficile pour elle « de discriminer entre guillemets là-dessus ». Elle admet en même temps que « ça sert à rien de le faire venir si on pense que ça peut nuire ». Julie suggère de l'intégrer uniquement au groupe de soutien administratif, pour voir « comment se fait son intégration avec les autres bénévoles » et découvrir son discours, avant d'envisager de l'intégrer ou non au groupe de terrain lors du quadrimestre suivant. Émilie approuve et s'engage à écrire un courriel à Dylan en ce sens :

⁹⁷ Retranscription approximative fondée sur des notes prises juste après cette discussion.

« C'est plus sage. ». Julie conclut : « j'espère qu'on se trompera, qu'il intégrera le groupe au prochain quadrimestre, tout le monde en sera heureux ». Dylan ne se rendra néanmoins jamais aux réunions de présentation suivantes.

Ces exemples montrent bien que les entretiens sont autant une opportunité pour les aspirantes militantes de « faire connaissance » et de poser des questions qu'un moyen pour les référentes qui les organisent de vérifier la conformité des personnes à des critères de sélection : l'adhésion aux objectifs de l'association, la capacité à argumenter auprès des passant·e·s avec les bons arguments, la capacité à les écouter, l'apparence physique qui doit donner une bonne « image » de l'association, la bonne volonté pour accepter l'ajout en amie sur Facebook... Une référente me confie d'ailleurs un jour, au hasard d'une conversation, qu'elle est bien contente qu'une personne qu'elle suspecte d'être « facho » renonce à s'impliquer. Bien qu'il ne s'agisse ni d'un critère publiquement défini comme tel, ni même d'un critère qu'elle serait susceptible de faire valoir dans une discussion post-entretien de recrutement, cela montre bien qu'elle a des préférences et des jugements sur les personnes qu'elle voit en entretien. Ce moment du processus de recrutement doit ainsi bien se voir comme un moment où l'association choisit ses militantes, susceptible de contrer des velléités d'engagement, et non comme une étape qui ne serait qu'un temps convivial pour faire connaissance et préciser les modalités d'organisation pratique du groupe. Il est vrai que ces entretiens ne sont pas assimilables à des entretiens d'embauche, comme Émilie cherche régulièrement à le rappeler en début d'entretien : l'aspirante bénévole n'est pas en concurrence avec d'autres pour obtenir un poste, et la plupart du temps, tout le monde est intégré au groupe. Néanmoins, à partir du moment où l'un de ces entretiens aboutit à refuser l'admission d'une personne, cela suffit à démontrer qu'ils peuvent avoir un rôle de filtre, de contrôle de conformité de la personne à certains critères, ce qui est tout de même un point commun avec l'entretien d'embauche. Les aspirantes bénévoles s'en doutent bien : à plusieurs reprises, je constate qu'elles demeurent timides et visiblement un peu stressées alors même qu'Émilie a cherché à les rassurer en leur disant qu'elles n'étaient pas en entretien d'embauche mais plutôt là pour vérifier que l'association leur correspondait bien et poser leurs éventuelles questions.

1.2.2.4. Des choix de stratégies et de modes d'action qui peuvent rebuter

Si l'on a vu précédemment que les choix stratégiques de l'association pouvaient attirer à elle des aspirantes bénévoles, il arrive aussi qu'ils en rebutent d'autres.

La diffusion d'images choquantes, une stratégie qui déplaît parfois

Alors même que les images choquantes d'élevages et d'abattoirs ont constitué un moyen décisif de médiatiser le discours de l'association et d'attirer à elle des bénévoles et des dons, il s'agit simultanément d'un élément qui fait hésiter certaines personnes quant à l'opportunité de s'engager. C'est le cas de Pauline, professeure de français contractuelle en collège, en train de préparer le concours de recrutement de professeurs des écoles : elle m'explique par courriel qu'après avoir manqué la réunion de janvier, elle n'a pas renouvelé sa demande pour la réunion suivante, car elle était traversée par « quelques questionnements qui [la] travaillent encore ». Selon elle, « L214 apparaît bien souvent comme une association "très militante" », dans laquelle elle n'est « pas sûre de [se] retrouver ». Elle explique : « Les actions parfois agressives me perturbent, moi qui suis profondément non violente. Les images violentes projetées face à des personnes qui ne s'y attendent pas, par exemple, me semblent des méthodes contestables que je ne suis pas certaine de pouvoir soutenir. Evidemment, les nombreuses et diverses actions de L214 ne soulèvent pas toutes autant de scrupules à mes yeux, mais pourtant, je dois avouer que cela m'a déjà freinée pour venir découvrir l'association de l'intérieur. »⁹⁸. Ici, les images diffusées par l'association n'éveillent pas une crainte de l'enquêtrice quant à sa capacité à les visionner, mais des doutes sur la pertinence stratégique de les diffuser dans la rue en direction de passant·e·s qui ne s'y attendent pas. On trouve des réticences proches dans les explications de Rose, qui est lassée de voir des choses désagréables : « Comme ils font aux informations de toujours montrer l'horreur, comme on est assailli par ça tout le temps ! ». Elle se dit qu'une initiative à prendre serait de réaliser un film « positif », à l'image du film « Demain » qui donne « envie de faire quelque chose », ce qui d'après elle est une démarche trop rare dans les films et qui devrait pourtant être appliquée à la cause animale⁹⁹. Cette idée ne pourra néanmoins pas se concrétiser dans le groupe militant, déjà orienté vers la réalisation d'actions de rue et non de films.

⁹⁸ Extraits d'un courriel reçu.

⁹⁹ Entretien de recrutement non enregistré du 19 septembre 2017.

Des végétariennes qui craignent d'être mal accueillies

Dans la mesure où l'association prône l'abolition de toute forme d'exploitation animale et encourage l'adoption d'un mode de vie végane, certaines personnes craignent parfois que leur végétarisme soit jugé, dans l'association, comme une démarche inaboutie et insatisfaisante (puisque les végétariennes continuent de consommer des produits laitiers, des œufs, du miel...). Ainsi, Talitia a été rebutée par le discours de l'association, qu'elle a découvert à la réunion du 6 janvier 2017. Elle explique dans un courriel qu'elle m'adresse :

« j'avais envie de m'investir et venir à la réunion [...] Et puis ce qui m'a fait faire marche arrière avec l'association c'est que je suis devenue végétarienne depuis peu et j'avais envie de participer à la prise de conscience des gens en général et faire bouger les choses [mais] j'ai trouvé vos idées trop dures et trop dans l'extrême [notamment] l'abolition des abattoirs etc [...] J'ai trouvé que l'association était un peu dans le "jugement" contre les végétariens [...] j'ai ressenti la chose comme si vous êtes pas végan c'est pas bien [...] de plus c'est limité aux animaux d'abattoirs et de consommation mais il y a tellement d'autre animaux pour d'autre cause qui méritent qu'on les défendent que je préfère voir plus large avec d'autre associations tel que PETA »¹⁰⁰

À en croire ce message, ni l'objectif de long terme de l'association (l'abolition de l'élevage, de la chasse, de la pêche, etc.) ni sa focalisation sur les animaux « de consommation » ne correspondent aux considérations stratégiques de cette aspirante militante. Cependant, plusieurs éléments invitent à penser qu'elle s'intéresse en vérité assez peu aux différences de stratégies entre associations. D'abord, elle est arrivée à la réunion de L214 sans connaître des éléments structurants dans son positionnement stratégique – ce qui surprend par exemple Aurélie, déjà mentionnée, qui m'expliquait en entretien enregistré qu'elle n'avait rien découvert en assistant à la réunion et était toujours surprise de voir que des personnes s'y rendaient sans savoir à quoi s'attendre, s'avérant parfois en profond désaccord avec le discours tenu. Talitia ne semble en outre pas avoir non plus étudié le positionnement stratégique de PETA : elle la présente comme une organisation qui, à la différence de L214, ne se limiterait pas aux animaux « d'abattoirs et de consommation » et ne serait pas « dans le jugement contre les végétariens », alors que ces associations dénoncent toutes les deux une

¹⁰⁰ Extrait d'un courriel reçu.

multitude de formes d'exploitation des animaux, critiquent notamment la production de lait et d'œufs et promeuvent le véganisme tout en veillant à ne pas reprocher aux personnes végétariennes de ne pas en faire assez. Par conséquent, l'hypothèse la plus vraisemblable pour expliquer ce renoncement à s'engager est qu'il tient largement au refus de Talitia de s'entendre dire que le végétarisme ne serait qu'une étape possible vers le véganisme, qui demeurerait l'objectif ultime. Cela se comprend d'autant mieux qu'elle est elle-même végétarienne : lorsqu'Émilie présente le véganisme comme l'objectif à généraliser, elle a beau chercher à rassurer en disant que chacune avance à son rythme, son propos présuppose qu'il y a lieu d'« avancer » encore lorsqu'on est végétarienne, ce qui peut en soi être perçu par les végétariennes comme une remise en cause de leur moralité. Si elles conçoivent leur végétarisme comme une position pleinement satisfaisante moralement, elles ne peuvent que se sentir « jugées » par une association qui voit cette alimentation comme un choix compréhensible mais demeurant imparfait et voué à évoluer vers le véganisme. C'est vraisemblablement la même chose qui est en jeu dans le cas d'Isabelle, qui précise qu'elle n'a pas seulement renoncé à s'engager en raison d'une suspicion de mauvaise ambiance. Son départ s'explique aussi par un désaccord sur le contenu du discours tenu à la réunion : « J'ai trouvé le discours sur l'alimentation trop clivant et culpabilisant (je suis végétarienne depuis + de 20 ans). »¹⁰¹.

De manière générale, la radicalité du discours de l'association lui vaut des accusations régulières d'extrémisme, jusque chez des sympathisantes de la cause animale, comme Aurélie : celle-ci m'explique lors d'un entretien enregistré que la première fois qu'elle a vu un stand de l'association, elle s'en est immédiatement détournée, redoutant la « propagande » de cette association, et a préféré suivre son copain qui l'encourageait à venir voir à côté le stand de l'Association végétarienne de France (AVF). À cette époque, elle percevait très négativement le discours de l'association, et cela la dissuadait de façon évidente de s'y engager, même si elle avait un intérêt pour la cause animale.

Des modes d'action qui n'attirent pas toutes les aspirantes bénévoles

Le militantisme de rue et les ateliers administratifs ne sont pas des modes d'action qui conviennent à toutes les aspirantes bénévoles. Rodolphe, jeune homme qui cherche à consommer local, bio, végane et zéro déchet, explique lors de son entretien de recrutement du

¹⁰¹ Extrait d'un courriel reçu.

15 mai 2017 qu'il est réticent à distribuer des tracts. Il raconte qu'il a été à des actions de rue de International Campaigns, mais qu'à ces occasions, il évitait de distribuer des tracts, car il ne « croi[t] pas trop » à leur efficacité et leur reproche d'engendrer des déchets. Il préfère discuter avec les passant·e·s (néanmoins, il reste partant pour intégrer le groupe). De même, Françoise est sceptique à l'idée de participer à des distributions de tracts : elle estime avoir « passé l'âge d'arpenter les trottoirs ». Elle indique qu'elle serait « volontaire pour toute autre mission » et « partage complètement les valeurs de toutes les associations de défense animale. », étant notamment « fière d'adhérer à L214 et de toutes ses actions »¹⁰². Les distributions de tracts requièrent en effet un certain effort physique, mais aussi discursif – il faut pouvoir argumenter. C'est d'ailleurs un point qui peut aussi constituer un obstacle, comme dans le cas de Stéphanie, qui dit redouter les questions des gens, alors qu'elle ne se sent pas « au niveau » pour argumenter :

« je pourrais envisager d'être en soutien sur des actions [...] Après distribuer des tracts, j'arriverais à donner des papiers, mais parler... En arrivant dans l'asso je me voyais pas du tout non plus répondre aux questions des gens, dans le sens où j'avais pas les connaissances pour le faire : si le gars me dit 'oui alors, et telle protéine...', tu vois, je sais pas. Je me sentais pas capable, je maîtrise pas le sujet, je me serais trouvée bête à pas savoir répondre aux gens. Quand j'ai commencé, pour moi y a un an être végane c'était super extrémiste, c'était vraiment abusé, quoi ! Donc un mois après, j'vais à L214 tu vois et j'me vois dire : ah ben oui madame, je vais vous expliquer... enfin, alors que j'y connaissais rien, quoi ! Donc ça c'était y a un an, depuis ça aurait pu changer, mais j'me considère pas aujourd'hui comme spécialiste. J'me considère pas comme légitime quoi si tu veux pour pouvoir renseigner les gens. Alors là dans ces cas-là on m'a dit : dans ces cas-là t'orientes vers quelqu'un d'autre qui sait répondre. Effectivement. Mais bon... ça s'est pas fait pour l'instant de toute façon... pour l'instant, après je dis pas que je voudrais pas faire certains trucs, mais euh... comment dire... voilà des choses un peu classiques. »¹⁰³

La nécessité de bien argumenter est également une source d'inquiétude pour Léa, qui me confie en entretien ne pas être très au point sur l'argumentation :

« c'est vrai que moi j'ai un peu du mal des fois à répondre du tac au tac aux arguments, à laisser les sentiments de côté, si jamais y a des réactions vraiment très

¹⁰² Extrait d'un courriel reçu.

¹⁰³ Entretien enregistré du 3 janvier 2018 avec Stéphanie.

franches... Je pense que je fais pas encore assez d'actions de rue pour avoir cette facilité à parler de tout, de toutes les manières... et même si je me renseigne beaucoup sur le véganisme, y a quand même des choses que je ne sais pas, que je ne prends pas la peine de voir parce que j'ai pas le temps, des chiffres que j'ai pas forcément non plus... donc je préfère renvoyer les gens vers des gens plus compétents pour pas avoir un discours où y a des informations qui manquent. »¹⁰⁴

Son sentiment d'incompétence ne l'empêche pas de participer à des distributions de tracts car elle sait pouvoir compter sur les autres militantes.

Une multitude d'autres réticences ont émergé lors de discussions avec les enquêtées. Outre ses craintes relatives à sa capacité de bien argumenter, Stéphanie soulève ainsi en entretien qu'elle ne se « sent pas » de participer au groupe de terrain, car elle serait « intimidée » par le fait de participer à une mise en scène théâtrale publique :

« Moi je m'étais dit : étant débutante, on va dire, je me voyais pas m'engager dans le groupe de terrain. Parce que moi je m'imaginai dans la rue. Alors là c'est peut-être con, mais y avait deux choses qui me plaisaient pas, c'était tu sais l'idée des happenings, je me voyais pas trop être en représentation si tu veux, c'est intimidant d'être en public. Le côté théâtral de certains trucs... j'me sens pas capable de le faire, mais là c'est plus une question de caractère, de pas vouloir m'exposer effectivement... voilà. »¹⁰⁵

Elle doute en outre de pouvoir tenir un engagement de nombre d'actions (bien qu'elle ignore le nombre requis), et dit craindre que les actions soient organisées à des horaires incompatibles avec son travail :

« Après c'est vrai que quand j'entends parler de certaines actions je me dis : ah merde j'aurais bien aimé, ça avait l'air sympa... Mais je voudrais pas m'engager sur un certain nombre d'actions, et pas les tenir, après ça dépend aussi des horaires, c'est tout con c'est une question de bus. Si tu me dis qu'y a une action à l'autre bout de Lyon, faut prendre trois bus pour y aller, ou si c'est à une heure impossible... »¹⁰⁶

¹⁰⁴ Entretien enregistré du 16 janvier 2018 avec Léa.

¹⁰⁵ Entretien enregistré du 3 janvier 2018 avec Stéphanie.

¹⁰⁶ *Ibid.*

Au-delà des problèmes de compétence perçue et de possibilité matérielle, il demeure encore des obstacles relatifs au caractère plus ou moins agréable des actions proposées aux bénévoles. Pour Djamel, par exemple, l'investissement au sein de L214 serait une bonne idée, mais il m'écrit que cela ne correspond pas à sa recherche du moment : « Même si j'avais vraiment envie de m'investir au sein de L214 je sens qu'aujourd'hui j'ai vraiment besoin de lien social c'est-à-dire peut-être m'orienter plus vers les sorties organisées entre végétarien. ». Le dernier événement auquel il s'était intéressé dans l'agenda était d'ailleurs un goûter végétarien organisé par l'AVF. Ce cas invite à formuler l'hypothèse que, de manière générale, une personne végétarienne ou végane qui se sent isolée ou constamment remise en cause dans ses choix cherchera moins à tenir un panneau dans un *happening* ou à distribuer des tracts qu'à entrer en relation avec d'autres personnes végétariennes ou véganes, pour pouvoir échanger sereinement sur des enjeux qui l'intéressent. Le cas de Thomas montre aussi comment les ateliers administratifs peuvent être perçus comme ennuyeux et ainsi décourager l'engagement en leur sein : « la paperasse, c'est chiant », lance-t-il au cours d'un entretien enregistré. Il explique aussi que lorsqu'il a vu une action de rue de l'association pour la première fois, il a été « impressionné » par le déploiement de moyens et s'est dit qu'il ne serait « pas capable » de prendre la place des militantes, qu'il ne se sentirait « pas légitime » à le faire. Il a néanmoins fini par s'adapter à ce choix de mode d'action que l'association propose. Le concernant, les choix stratégiques de l'association pourraient constituer un frein. Il explique en effet qu'il ne croit pas à la stratégie « *go vegan* » qui consiste à dire que l'on peut changer la société en se concentrant exclusivement sur le fait de chercher à convaincre un maximum de gens, pris individuellement, de devenir véganes : « Dans la forme, le truc du *go vegan* et chacun doit devenir vegan de son côté et puis au final on sera un gros nombre et ça fera les choses, ça je crois pas que ça fonctionne. ». Or cette description paraît assez fidèle à la logique des actions « comptoir », où les militantes distribuent à des passants des tracts dans lesquels il est expliqué « Pourquoi refuser de manger de la viande », « Pourquoi refuser le lait », « Comment remplacer les œufs »... Cette considération stratégique ne semble donc pas déterminante dans l'explication de son engagement.

Enfin, dans un cas, les actions de l'association ont été critiquées comme étant trop peu efficaces et insuffisamment radicales. Laurence explique ainsi longuement par courriel pourquoi la réunion du 6 janvier 2017 ne l'a pas convaincue. Elle souligne d'abord que la souffrance animale la bouleverse : « Je souffre avec les animaux [...] parfois je ne peux même pas regarder la vidéo jusqu'au bout tellement j'ai envie de pleurer. Tristesse certes, mais,

COLERE, HONTE et vraiment envie d'agir matériellement (avec violence s'il le faut) devant le peu et la lenteur du changement de ces méthodes, pour ne pas dire l'inertie des éleveurs et des instances gouvernementales qui ne sont motivés que par le profit. ». Puis, évoquant la réunion de présentation à laquelle elle s'est rendue, elle indique n'avoir pas perçu l'efficacité des modes d'action proposés :

« je suis allée à la réunion d'info de votre association. (je mange de la viande à peine une fois/semaine) A part aller dans les rues discuter avec les individus afin de les sensibiliser à manger vegan, et à distribuer des tracts dans ce sens...(ok pour les actions victorieuses avec les œufs bio chez U et Monoprix) et être abolitionniste des abattoirs (je pense que ces manifestations publiques sont utopiques, tout en faisant prendre conscience à chacun de la maltraitance et souffrance animale!! Mais l'humain mangera toujours de la viande animale et ses dérivés...), J'ai été désappointée car je n'ai rien trouvé comme possibilités d'actions physiques efficaces pour changer radicalement le mode d'élevage et d'abattage des animaux destinés à notre consommation. [...] J'avais pensé trouver auprès de votre association des possibilités d'actes sur le terrain pour défendre et venir en aide à tous ces animaux maltraités lors de leur élevage, transport, abattage... (de style Greenpeace et Sea Shepherd) »¹⁰⁷

Il ressort de ce témoignage écrit que pour cette aspirante militante, il n'est pas « efficace » voire « utopique » de réaliser des actions visant à convaincre les gens de changer de pratiques de consommation pour devenir véganes, ou visant à obtenir la fin des abattoirs. Préférant l'action directe et violente sur les lieux d'exploitation plutôt que la « sensibilisation du public » (pour reprendre la terminologie de L214), elle ne peut que ressortir « désappointée » de la réunion de présentation. La seule chose que l'association réalise dans les abattoirs est la pose de caméras cachées, mais sans interférer sur la chaîne de production (pas de blocage ni de sabotage), et ce travail n'est pas proposé à des aspirantes militantes qui viennent de rejoindre un groupe local.

En somme, les stratégies et modes d'action de l'association peuvent rebuter pour des raisons multiples et potentiellement contradictoires : ils sont parfois perçus comme trop (ou, au contraire, trop peu) radicaux, ou comme trop orientés vers la conversion individuelle au véganisme ; certaines aspirantes bénévoles considèrent qu'ils requièrent des compétences

¹⁰⁷ Extrait d'un courriel reçu.

qu'elles n'ont pas, qu'ils impliquent une trop grande consommation de papier, que les actions sont organisées à des dates insatisfaisantes, que ces actions ne peuvent être endossées par des personnes végétariennes... Les effets des choix stratégiques et des modes d'action sur le recrutement des bénévoles sont donc ambivalents.

1.2.2.5. L'embauche salariée : poursuite ou fin de l'engagement ?

Parfois, des bénévoles ont été embauchées comme salariées. C'est le cas d'Aurélië, embauchée en novembre 2017 à un poste salarié pour la boutique de l'association. C'est pour elle la poursuite d'un engagement qu'elle n'a pas l'intention de cesser : elle continue aussi de militer dans la rue. Cela lui va bien que l'association prenne beaucoup de place dans sa vie. Néanmoins, lorsque des militantes sont embauchées par l'association, cela n'est pas toujours sans effet sur leur engagement. Par exemple, pour Émilie, il n'est pas « sain » de militer pour une association dont on est déjà salariée. Elle considère qu'il n'y a pas lieu de cumuler, car en travaillant 35 heures, on fait déjà sa part.

À plusieurs reprises, il lui a été proposé d'intégrer l'équipe salariée, ce qu'elle refusait car son métier d'infirmière lui convenait bien. Néanmoins, au cours d'un entretien enregistré début février 2018, elle me dit qu'elle se pose la question de postuler pour un poste qui va bientôt se libérer, car l'ambiance se dégrade dans son hôpital. Dans l'hypothèse où elle irait travailler à L214, suivant son principe de non-cumul, elle diminuerait fortement voire cesserait son engagement dans le groupe de terrain. Or cette perspective lui fait éprouver d'avance de la culpabilité : elle devrait « lâcher » le groupe des bénévoles, qu'elle ne pourrait plus encadrer avec la même assiduité, elle engendrerait un surplus de travail pour la référente restante, Julie (qui lui avait dit qu'elle ne se verrait pas gérer le groupe toute seule). Dans son cas, la perspective d'une embauche représente un obstacle au maintien de son engagement. En attendant de se décider, elle continue d'exercer sa profession tout en maintenant des contacts avec l'équipe salariée : en janvier 2018, elle se rend à un séminaire décisionnel de l'association, le « conclave », où elle est rémunérée pour s'occuper de la cuisine de l'événement ; elle est depuis des années inscrite à la liste de diffusion « revue de presse » de l'association, qui est une liste utilisée par l'équipe salariée. D'une certaine manière, même sans être salariée, elle fait partie de « l'équipe », qui originellement était militante et s'est professionnalisée.

Cet exemple donne bien à voir les conséquences de l'autonomisation du groupe militant lyonnais par rapport à l'équipe salariée. À mesure que le fossé se creuse entre salariées et militantes, elle se retrouve à devoir faire un choix.

Pour une autre salariée, l'obtention d'un poste rémunéré a entraîné progressivement la fin de son engagement dans le groupe de terrain. Laura compte parmi les premières militantes lyonnaises à avoir été embauchées comme salariées. Après son embauche, elle n'a pas cessé de participer aux actions de rue – du moins, pas immédiatement. Elle me raconte dans un entretien enregistré¹⁰⁸ que lors d'un salon, le Veggie World de janvier 2017, elle s'est retrouvée pour la première fois à devoir payer son entrée, car tous les badges d'accès gratuit prévus pour les exposant·e·s avaient déjà été utilisés par d'autres militantes. Ce jour-là, elle s'est dit qu'elle n'était manifestement plus utile dans l'association : la relève est là, mieux vaut se consacrer pleinement à son poste. Elle a cessé de participer aux actions de rue.

Enfin, on peut évoquer le cas de Nicolas et Marine, des militant·e·s très engagé·e·s lorsqu'il et elle se font embaucher dans l'association en février 2017, pour des postes à la boutique. Dès le mois de mars, des conflits éclatent entre les salariées déjà présentes à la boutique et ces nouvelles recrues. Très affectée, Marine démissionne le 19 avril. Le lendemain, Nicolas démissionne à son tour, également plombé par une « mauvaise ambiance ». Dégoûté par la façon dont sa démission est accueillie par l'équipe salariée, qui lui apparaît incapable de traiter sérieusement les conflits, il se désengage des actions de l'association et interrompt son don mensuel. Marine cesse également de participer à des actions. Elle s'y remettra un petit peu à partir de la fin de l'année 2017, sans commune mesure avec l'intensité de son engagement à ses débuts. Ici, l'exercice du travail salarié les a placées dans des situations qui ont altéré leur confiance dans l'organisation et ont inhibé leur motivation à s'engager.

Globalement, il ressort de l'enquête que lorsque des militantes deviennent salariées, cela s'accompagne souvent à plus ou moins long terme d'un désengagement du groupe militant. Le travail prend suffisamment de place et constitue pour beaucoup une forme d'engagement en soi.

¹⁰⁸ Entretien enregistré du 8 janvier 2018 avec Laura.

1.3. Conclusion de la partie 1

L'objectif de cette partie était de présenter le travail de recrutement et d'en pointer les effets sur les parcours d'engagement. En décomposant le travail de recrutement en de multiples composantes, on a pu voir que celles-ci avaient des effets ambivalents. Aucune composante du processus de recrutement ne parvient à susciter ou à empêcher l'engagement de façon systématique. Le cas des vidéos le montre bien : elles sont à la fois un instrument de recrutement en ce qu'elles contribuent à la popularité de l'association, et un repoussoir pour certaines aspirantes militantes qui craignent d'être confrontées à ces images en s'engageant dans l'association. En outre, une même personne peut voir ses velléités d'engagement à la fois catalysées et inhibées par différents aspects du travail de l'association. Rodolphe est à la fois attiré par le discours de l'association et rebuté par le fait de devoir distribuer des tracts, ce qui contredit son éthique « zéro déchet ». Thomas se sentait illégitime pour tenir un stand, mais il a néanmoins fini par le faire. Aurélie avait été conduite à percevoir le discours de l'association comme de la « propagande », puis est devenue tellement convaincue de la pertinence de son action qu'elle a cherché à s'y faire embaucher tout en y militant. Si les effets du processus de recrutement sont variables suivant les individus et contradictoires sur un même individu, alors l'étude de ce processus de recrutement constitue une explication certes utile mais non suffisante pour comprendre ce qui fait que, en définitive, certaines personnes se sont engagées et d'autres non. Pour comprendre cela, il faut s'intéresser aux parcours d'engagement des enquêtées. En effet, je fais l'hypothèse que ce sont des différences dans les dispositions à l'engagement et dans les caractéristiques sociales (âge, genre, classe sociale, ethnie supposée...) des candidates qui font que certaines sont de parfaites cibles pour l'association et d'autres pas du tout, que certaines « collent bien » aux critères implicites du processus de recrutement et d'autres non, qu'une même proposition d'engagement est attirante pour certaines et repoussante pour d'autres.

Partie 2 : l'engagement vu comme processus nécessitant l'actualisation de certaines dispositions

On a pu voir dans la première partie comment le travail de recrutement direct (les réunions de présentation, les entretiens) et indirect (les actions de rue, l'affichage d'un certain positionnement stratégique) de l'association pouvait conduire à attirer des personnes vers le militantisme. On a établi que la médiatisation des vidéos d'enquêtes était un moyen important de faire connaître l'association, que les réunions de présentation créaient une occasion de faire un premier pas vers l'engagement sans trop s'avancer, que les actions de rue pouvaient stimuler des velléités d'engagement et enfin que les discours et choix stratégiques pouvaient être déterminants pour attirer certaines personnes (parce qu'elles cherchent un discours ou une manière de militer en particulier, parce qu'elles trouvent le travail de l'association « efficace »...). On peut maintenant souligner qu'il ne serait pas satisfaisant de s'en tenir à une vision exclusivement passive des aspirantes bénévoles, qui en ferait les cibles malléables d'un travail de recrutement produisant des effets automatiques et uniformes. La démarche d'engagement repose aussi sur une implication active de la personne, qui peut être stimulée par le travail de recrutement, mais aussi par des facteurs propres au parcours de l'aspirante bénévole.

Dans cette partie, on se propose ainsi d'étudier les matériaux biographiques de l'enquête afin d'y repérer quelles sont les dispositions visiblement requises pour s'engager dans le groupe lyonnais de L214, et quelles sont les conditions de leur acquisition. Comme évoqué en introduction, le questionnaire qui a servi de trame aux entretiens enregistrés aborde une multitude de questions sur les dispositions au militantisme en général, sur les conditions matérielles de possibilité et de désirabilité du militantisme ainsi que sur la construction de l'intérêt pour la cause animale et pour les propositions d'engagement de l'association. Les réponses obtenues sur ces sujets fournissent une base empirique centrale pour comprendre l'engagement (ou l'absence d'engagement) des enquêtées. Dans ce qui suit, on montrera que l'engagement des enquêtées apparaît en général conditionné par l'acquisition préalable de dispositions au militantisme (§2.1), et qu'elles doivent en outre être matériellement à même de militer (§2.2.1), d'envisager le militantisme comme une chose désirable (§2.2.2). On précisera ensuite quelles sont les dispositions qui paraissent spécifiquement requises pour

militar dans cette association en particulier (§2.3), avant de récapituler brièvement la carrière militante la plus souvent rencontrée (§2.4).

2.1. Les dispositions au militantisme en général

Les dispositions au militantisme apparaissent dans plusieurs entretiens – étant définies, à l’instar de ce que préconise Lilian Mathieu, comme le cumul d’inclinations à la contestation (§2.1.1) et à l’action collective (§2.1.2).

2.1.1. L’inclination à la contestation

Les questions relatives à l’expérience politique des parents et à la place des discussions et engagements politiques dans la famille ont permis d’identifier une inclination à la contestation chez certaines enquêtées (§2.1.1.1). Néanmoins, leurs réponses font apparaître qu’il s’agit d’une disposition qui n’est ni suffisante ni forcément nécessaire à l’engagement (§2.1.1.2), ce qui n’empêche pas de conclure qu’elle a bien des effets sur l’engagement (§2.1.1.3).

2.1.1.1. Une inclination qui peut favoriser l’engagement animaliste

Dans certains entretiens, il apparaît clairement que l’enquêtée a reçu une éducation favorisant le développement d’un rapport critique à l’état du monde et incitant à l’action militante. Par exemple, Nicolas est un enquêté dont le père est militant écologiste. Membre de l’ASPAS (Association pour la protection des animaux sauvages), soutien de Greenpeace et ponctuellement arracheur d’OGM, il n’a pas manqué de délivrer à son fils des discours écologistes critiques vis-à-vis par exemple de l’agriculture conventionnelle. Il a en outre « toujours été », aux yeux de Nicolas, végétarien. Avec un tel père, il apparaît assez facilement pour Nicolas que la consommation de viande et la pratique de l’élevage puissent faire l’objet d’une contestation, et il n’est guère surprenant de constater que cet enquêté est devenu militant à son tour sur plusieurs fronts, plus ou moins liés à l’écologie : le mouvement écologiste Alternatiba, les organisations antipublicité RAP et Collectif Plein La Vue, L214 puis d’autres organisations animalistes...

Un autre exemple de formation d'inclinations à la contestation dans le contexte familial est donné par le récit de Thomas¹⁰⁹. Cet enquêté raconte qu'il a acquis très tôt, au contact de ses parents, une vision critique à l'égard du monde, qui pose notamment « l'écologie » comme un sujet légitime et important. Ses deux parents ont selon lui « une conscience humaniste, écologique », sont « très » concernés par ce qui arrive aux autres et ont eu des discussions avec lui lorsqu'il était « très très jeune », notamment autour de l'actualité : « Y a pas eu vraiment de tabou à la maison, on discutait de toutes les questions d'actualité et tout », comme « la guerre en Irak », l'écologie, les OGM, la pollution, le nucléaire... Néanmoins, lorsque ces sujets étaient abordés, c'était bien souvent sur le mode de la recommandation d'un comportement individuel vertueux, et non pour dire qu'il y aurait lieu de porter certaines revendications contestataires dans la sphère politique¹¹⁰. Les deux parents ont cependant donné à voir à leur fils qu'il était possible et valorisant de s'engager dans des associations : ils ont tous deux longtemps été « dans les différentes associations de parents d'élèves, que ce soit déjà à l'école primaire, au collège, même au lycée d'ailleurs [où ma mère] a été déléguée parents. » (ce qui n'est pas exclusivement une démarche altruiste : « ils voulaient [...] être au plus près des enfants aussi pour pas louper des trucs importants pour notre orientation scolaire »), et son père a créé deux associations « de solidarité internationale » d'une dizaine de bénévoles, dans lesquelles il faisait par exemple « des projets au Bénin pour construire des toilettes, un puits, refaire une école... ». Thomas a d'ailleurs accompagné son père « dans plusieurs voyages », car ça « l'intéressait » et c'était une occasion de « rencontrer du monde, de voyager » pendant les grandes vacances (2-3 semaines). On peut suggérer que ce contexte familial a favorisé le développement d'une disposition à la contestation chez cet enquêté : il a été amené assez tôt par ses parents à penser que nos modes de consommation occidentaux étaient critiquables, que les discours contestataires portés par les écologistes méritaient d'être pris au sérieux, et que les États n'étaient pas toujours à la hauteur de certains enjeux pris en charge par des associations (de « solidarité » ou autres). On peut raisonnablement supposer que ce contexte familial a suscité une inclination à la contestation, qui a plus tard constitué un facteur encourageant l'engagement animaliste.

¹⁰⁹ Entretien enregistré du 8 décembre 2017 avec Thomas.

¹¹⁰ Ainsi, quand je lui demande d'évoquer ce que ses parents ont pu lui dire sur l'écologie, il répond en premier : « L'écologie : quand on prend du savon après s'être lavé les mains, on ferme l'eau, et ensuite une fois qu'on a besoin, on rouvre ; pour les dents c'est pareil ; quand on quitte une pièce on éteint la lumière ; on fait gaffe aux radiateurs si y a les fenêtres qui sont ouvertes, ce genre de choses. ».

2.1.1.2. Une inclination qui ne suffit pas à provoquer l'engagement

Cela posé, l'inclination à la contestation est-elle un pré-requis suffisant ? Le cas de Françoise tend à montrer que non. Cette retraitée de 69 ans, anciennement chef d'équipe à la Poste où elle était syndiquée à la CGT, est née à Alger, où elle a vécu la guerre d'Algérie et a connu des situations d'injustice et de violence qui l'ont incitée à s'impliquer dans la « guerre civile » à son tour :

« Les manifs qui m'ont marquée c'était [...] quand j'étais encore ado et qu'on se battait pour rester dans notre pays. [...] Je me souviens d'être allée au lycée, j'entendais un coup de feu, y en a un qui tombait derrière moi [...] Cette expérience je pense que ça forge un tempérament, c'est pas commun pour un enfant de vivre un état de guerre. J'ai participé... de zigouiller quelqu'un, de lui éclater la tête à coup de cailloux, voilà quoi. On sait pas jusqu'où on peut être amené dans ces situations, quoi. En tant que lambda, dans la rue... et témoin de X atrocités permanentes... »¹¹¹

Cette expérience de conflictualité extrême n'est peut-être pas sans lien avec sa façon actuelle d'exprimer son indignation vis-à-vis des cas de maltraitance animale et avec les châtements radicaux qu'elle préconise sans rire :

« j'ai parlé de la maltraitance, des fous furieux qui zigouillent 80 chats ou chiens... Je disais que les sanctions n'étaient pas suffisantes puisqu'ils récidivent. Moi je pourrais en proposer d'autres [...] Bien souvent ce sont des hommes les tortionnaires, ils ont des problèmes d'égo. Moi c'est une formule de carpaccio que je propose, la découpe en rondelles en tranches fines sans anesthésie d'un certain organe privilégié. [...] J'ai vu que des ouvriers d'abattoirs passaient en justice... Que y en a un sa photo circulait sur Internet... Mais c'est pas suffisant ! Moi c'est carrément voilà, torture en place publique ! Ils ont le sentiment d'être tout puissants avec [les animaux] [...] Faudrait une législation spécifique. [...] Peut-être que la peine de mort c'est trop leur rendre service. Les torturer... leur faire la même chose, l'équivalent ! Une fois qu'ils sont morts ils sentent plus rien, c'est avant que c'est important ! »¹¹²

Son attrait pour la torture en guise de sanction contre les « fous furieux » résonne avec une histoire personnelle dans laquelle il s'agit d'un instrument de lutte récurrent et légitime,

¹¹¹ Entretien enregistré du 24 mars 2017 avec Françoise.

¹¹² *Ibid.*

qu'il n'y a pas lieu de considérer comme étant très choquant. Elle déplore d'ailleurs la tendance actuelle des autorités à adopter une prévenance extrême en cas d'événement terroriste. Pour elle, il est regrettable qu'elles soient tant promptes à vouloir accompagner les victimes psychologiques des attentats, comme si la violence de l'événement devait nécessairement les avoir choquées au point de nécessiter une aide à grands moyens :

« Je suis affligée de voir ce qui se passe maintenant, dans quel état d'infantilisation, de dépendance, d'immaturation dans lequel on confine les gens. La moindre babiole, le moindre truc qui se passe, on monte des cellules psychologiques, on aide les gens. Voilà les gamins à Londres [elle parle de l'attentat de Westminster du 22 mars 2017] ils avaient rien de particulier, on les ramène en avion... c'est beaucoup, c'est beaucoup trop tout ça ! Après bon je dis pas pour les gens qui ont subi une atteinte physique mais bon faut arrêter quoi, trop c'est trop. »¹¹³

Françoise a ainsi incontestablement développé une capacité à énoncer un discours critique vis-à-vis des pouvoirs publics et de la société. Pour elle, les sujets essentiels (et injustement occultés par la couverture médiatique des attentats, avec lesquels « on amuse les gens ») sont « l'état du pays, la situation économique et financière, le taux de chômage, les restrictions dans la santé publique, l'hôpital qu'est en train de mourir... ». Au moment de l'entretien, l'élection présidentielle de 2017 approche. Elle m'explique s'être rendue aux réunions publiques de Jean-Luc Mélenchon, dont les propos sur la cause animale l'intéressent, et d'Emmanuel Macron, pour qui elle procédera probablement à un « vote utile », afin d'éviter un duel Fillon-Le Pen au second tour.

Syndiquée, politisée, à même d'émettre des jugements critiques sur les autorités, les médias et la population, Françoise apparaît bien disposée à émettre des jugements contestataires. Cependant, elle n'a jamais franchi le pas de se rendre à une réunion de présentation : comme on pouvait s'y attendre, l'inclination à la contestation ne constitue pas à elle seule un pré-requis *suffisant*.

2.1.1.3. Une inclination non nécessaire, mais qui a bien des effets sur l'engagement

L'inclination à la contestation est-elle un minimum *nécessaire* pour qu'un individu rejoigne le groupe lyonnais de L214 ? Le cas de Léa tend à montrer que non : sa faible

¹¹³ *Ibid.*

politisation et sa prudence à s'exprimer sur les problèmes de société d'une façon critique ne font pas obstacle à son engagement militant. Stéphanie, également impliquée dans l'association, n'est pas non plus très politisée. Finalement, si l'inclination à la contestation n'est ni suffisante ni nécessaire pour susciter l'engagement, faut-il en conclure qu'elle est sans effet sur les parcours d'engagement ? Il me semble que non : ce serait oublier que l'engagement consiste en l'actualisation simultanée d'une multitude de dispositions dont les effets se combinent. L'effet d'une disposition peut être plus subtil que de provoquer l'engagement par sa présence (cas idéaltypique d'une disposition « suffisante ») ou de l'empêcher par son absence (cas idéaltypique d'une disposition « nécessaire »). Elle peut aussi le freiner sans l'interrompre, contribuer à l'intensifier, en orienter les modalités, produire des effets antagoniques... Le cas de Philippe, promoteur marchand de biens immobiliers, montre ainsi comment l'inclination à la contestation peut susciter chez l'enquêté une envie de s'engager, mais l'orienter dans le même temps vers des modalités d'engagement si radicales que la possibilité concrète de l'engagement s'en trouve annihilée (et c'est ainsi que, en fin de compte, Philippe ne s'engage pas du tout).

Philippe s'était inscrit à la réunion de présentation du vendredi 6 janvier 2017 en soirée. Il a néanmoins réalisé tardivement qu'il ne pourrait s'y rendre, en raison de son agenda professionnel incompatible. Aux quadrimestres suivants, il ne s'inscrit pas aux réunions, et un an plus tard, il ne s'est toujours pas manifesté. Pourtant, un entretien enregistré de mars 2017 fait bien apparaître un positionnement critique sur des enjeux de société et une capacité à manifester publiquement un mécontentement. En effet, il affirme une défiance à l'égard des politiciens, n'ayant jamais voté (« ça me fait rire, pour moi c'est de la fumisterie, la religion des temps modernes, je me sens pas concerné. C'est pas mon monde. »¹¹⁴), et il évoque une expérience militante de sa jeunesse : « Quand j'étais jeune [...] je faisais partie d'un collectif qui a été créé, on devait être une quinzaine, c'était 'les motards en colère', dans les années 80. On a fait des manifestations, des rassemblements place Bellecour pour tout ce qui était aménagements urbains pour les motos parce qu'à l'époque y avait absolument rien. ». Les occasions de contestation publique ont toutefois été rares. S'il lui arrive régulièrement de signer des pétitions, il ne manifeste jamais dans la rue : « je suis plus dans l'action. Tout ce qui est passif me rase un peu. [...] je critique pas hein je trouve ça super ! Mais c'est pas moi, quoi ! [...] On marche, c'est bien, mais... je préfère à la limite passer l'après-midi au club canin et donner des conseils aux gens qui sont novices, etc. ». Le caractère contestataire et

¹¹⁴ Entretien enregistré du 22 mars 2017 avec Philippe.

potentiellement efficace d'une manifestation ne paraît pas aller de soi pour Philippe. Il faut par ailleurs relever que les propos contestataires qu'il tient ne portent pas sur « les oppressions » que vivent certaines catégories dominées et dont parlait par exemple Thomas. Bien au contraire, Philippe développe des discours sexistes et racistes au cours de l'entretien, notamment pour dénoncer le comportement de « la racaille » :

« dans le domaine de la garde ou de la chasse, les femelles [chiens] sont beaucoup plus performantes que les mâles. C'est pareil chez nous. Nous on a beau dire ce qu'on veut, être macho ce que vous voulez, y a une différence flagrante entre l'homme et la femme [...] Marine Le Pen, cette pauvre bonne femme qu'on calomnie, qu'on écrase, qu'on traite de raciste [...] Elle dit tout haut ce que tout le monde pense tout bas, c'est-à-dire qu'on en a marre de se faire emmerder, qu'on se fait emmerder par de la racaille mais que malgré tout cette racaille-là est française même s'ils sont issus de l'immigration au même titre que moi, moi je suis fils d'immigré italien... Mais il faut bien reconnaître que qui est-ce qui fout la merde, c'est ces descendants de jeunes et notamment, pas seulement mais notamment en grande partie maghrébins, qui pourrissent le quotidien ! »¹¹⁵

Philippe est également très disposé à contester l'action des autorités, mais à la différence de beaucoup de militantes, il ne le fait pas suivant un mode de lecture anticapitaliste – bien au contraire, il revendique de pouvoir pratiquer l'évasion fiscale afin de ne payer que la quantité d'impôts qui lui paraît raisonnable :

« Il faut se débarrasser de ces politiciens et nous mettre un patron, un chef d'entreprise, quelqu'un qui gère correctement et qui ait le sens des relations humaines. Un type qui soit capable de gérer la France. [...] Ah mais [Élise Lucet] je la rencontre mais je la tarte, ah mais c'est pas possible. C'est une caricature cette nana. Tout ce qu'elle nous explique, on le sait, c'est que des pétards mouillés... le coup des Panama Papers... c'est une grande fumisterie, et les gens font ce qu'ils veulent ! On a le droit de le faire et elle va rien changer au cours des choses... mais une nana comme ça s'enrichit en nous balançant des infos sur ce qu'on sait déjà. Elle dit que c'est pas moral... où commence et où s'arrête la morale ? Moi j'estime qu'en ayant payé une certaine tranche d'impôts je suis tout à fait dans la moralité et dans l'honnêteté des

¹¹⁵ *Ibid.*

choses. En revanche de plus en payer j'ai l'impression de me faire escroquer, qu'on me vole. »¹¹⁶

En somme, cet enquêté est bien enclin à tenir un discours critique sur certains sujets de société (l'insuffisance des aménagements urbains pour motos, le traitement médiatique de Marine Le Pen, les impôts), mais cela ne l'incline pas pour autant à saisir la dimension contestataire et potentiellement efficace de mobilisations collectives telles que les manifestations. Il n'est ainsi pas surprenant que les actions de rue proposées par le groupe lyonnais de L214 n'éveillent pas particulièrement son intérêt. Le seul mode d'engagement qu'il envisage spontanément, lorsque je lui demande de me parler de ce qui lui conviendrait, est l'action directe (il suggère : « casser un labo »). La difficulté qui se présente alors est qu'un tel mode d'action, illégal, requiert de parvenir à rejoindre un réseau clandestin qui organise de telles actions, ou d'être capable d'en fonder un soi-même. L214 ne propose pas, dans sa communication publique, de donner suite à de telles propositions d'engagement. Cela constitue certainement une part substantielle de l'explication du non-engagement de cet enquêté. Philippe souhaiterait s'engager, mais n'entrevoit pas bien l'intérêt des manifestations et n'envisage pour lui-même que des modalités d'engagement radicales, dans lesquelles il aurait un rôle important et singulier (à la différence d'un manifestant quelconque se joignant à une mobilisation collective, par exemple) – on y reviendra.

Cet exemple de l'un des effets possibles d'une inclination à la contestation nous invite à nous intéresser au rôle de la présence (ou pour Philippe, de l'absence) d'une inclination à l'action collective.

2.1.2. L'inclination à l'action collective

Le militantisme à L214 est un travail collectif : que ce soit pour une distribution de tracts, la tenue d'un stand ou la réalisation d'un *happening*, ce sont toujours des groupes de personnes qui se mobilisent et doivent se coordonner. Si interagir avec le public nécessite une certaine aisance pour communiquer conformément aux directives de l'association, il faut souligner que les interactions avec les autres militantes ne vont pas non plus de soi. Certaines personnes ont plus de facilités que d'autres pour intégrer un groupe d'inconnues, s'y présenter, mener des actions en commun et s'y sentir à leur aise. De telles facilités peuvent

¹¹⁶ *Ibid.*

s'acquérir par la socialisation dans des activités militantes pratiquées par les parents (réunions syndicales, associatives, manifestations avec les enfants à leurs côtés...), mais aussi dans d'autres activités de groupe : scoutisme, colonies de vacances, sports collectifs, théâtre, chant dans un chœur... Sur ce plan, des disparités importantes sont observables entre les enquêtées. Il ressort des entretiens que l'inclination à l'action collective est une condition importante de l'engagement (§2.1.2.1) bien qu'il ne s'agisse pas d'une condition suffisante (§2.1.2.2).

2.1.2.1. Une inclination à l'action collective apparemment toujours présente chez les militantes

De multiples corrélations entre inclination à l'action collective et engagement apparaissent dans les matériaux de l'enquête. Sans prétendre à l'exhaustivité, on se propose d'en étudier quelques exemples.

Tout d'abord, Thomas est un cas emblématique de militant ayant eu de nombreuses occasions de développer une inclination à l'action collective au cours de sa vie. Il n'a en effet pas seulement participé aux activités de l'association humanitaire de son père. Il a aussi pris des initiatives d'engagement collectif au cours de sa scolarité :

« J'avais dû tenir d'autres stands pour des forums des assocés, parce que j'avais fait partie du club jeux de rôle à la MJC près de chez moi. Donc avec des potes on avait monté un club pour faire du jeu de rôle sur table, et chaque année au forum des assocés on était là et on initiait les gens. Mais c'était vraiment différent du tractage, quoi. Y avait aussi du Scrabble, du yoga... »¹¹⁷

En plus de ces activités et initiatives collectives, cet enquêté a aussi été dans une chorale en classe de sixième (« C'était bien mais c'était pas transcendant non plus, je l'ai fait avec un pote. »), il s'est rendu au catéchisme « pendant 3 ans de CE2 à CM1 (c'est mes parents qui voulaient que je le fasse, et puis moi du coup j'étais intéressé par ça, puis petit à petit j'ai complètement abandonné ça, mais pour la culture gé c'est important) donc j'ai fait mon baptême et ma première communion », et il a pratiqué diverses activités sportives :

« j'avais du mal à trouver ce qui me plaisait. Pendant un an j'ai fait du basket, pendant un an de la danse africaine (en primaire), du ping-pong aussi pendant un an... des arts du cirque pendant 2 ans en primaire... puis après c'était plus au niveau de

¹¹⁷ Entretien enregistré du 8 décembre 2017 avec Thomas.

l'association sportive du collège et du lycée où avec mes potes entre midi et deux on allait faire du sport. Et ces trois dernières années de l'aïkido puis du badminton »¹¹⁸

Ces multiples occasions d'agir dans un collectif ne lui ont pas permis de tisser des liens durables, étant donné qu'il ne restait « qu'un ou deux ans » dans chaque activité. Elles l'ont néanmoins habitué à pratiquer des activités collectives et à se trouver à son aise en présence d'un entourage régulièrement renouvelé. Il n'est pas impossible que cela contribue à expliquer pourquoi, ainsi que j'ai pu l'observer, Thomas comptait parmi les personnes les plus souriantes, apparemment sûres d'elles et promptes à discuter avec les autres à l'issue de la réunion de présentation à laquelle il s'est rendu. Cette aisance sociale constitue un véritable atout pour s'impliquer dans l'association.

Parfois, l'inclination à l'action collective semble être un facteur particulièrement important pour comprendre l'engagement de l'enquêtée. Léa n'a par exemple jamais eu d'expériences militantes avant L214 ; néanmoins, elle a fait du scoutisme et suivi des formations d'animation. Son aisance à aborder des inconnues l'aide à se sentir capable de militer, même si elle doute de la qualité de son argumentation. On peut aussi mentionner le cas de Christophe : bien que de tempérament plutôt calme voire discret, il n'appréhende pas particulièrement de s'engager dans des associations où un travail collectif est requis, ce qui s'explique certainement par son passé familial. Son père, militant au PSU, organisait des réunions à la maison. L'enquêté a lui-même été notablement impliqué dans diverses luttes depuis les années 1980, lorsqu'il a fait ses études à l'université : Parti communiste internationaliste, Fédération anarchiste, Agir contre le chômage, Mouvement humaniste... les organisations politiques et associatives pour lesquelles il s'engage à l'époque ne manquent pas. Au niveau syndical, il a été pendant 5 ans délégué du personnel CGT à son travail. Les activités de groupe, ludiques ou non, nécessitant une coordination plus ou moins importante avec autrui, ne l'intimident aucunement. Il apprécie les « soirées jeux de société », il préside le conseil syndical de son immeuble... et en ce qui concerne la cause animale, il a pris des responsabilités dans une association dès 2002. Le développement précoce d'une inclination à l'action collective est incontestablement un atout pour s'engager à L214.

¹¹⁸ *Ibid.*

À l'inverse, pour d'autres enquêtées, la nécessité d'agir collectivement est un repoussoir (perçu consciemment ou non). Sandrine l'affirme d'ailleurs explicitement : « j'aime pas la vie de groupe, je suis pas du tout groupe ». Elle fait elle-même le lien avec ses réticences à s'engager dans du militantisme de rue : « je pense que c'est effectivement le fait que je sois pas très militante, que j'aie pas à des manifs... Je suis plutôt quelqu'un en retrait de la vie de groupe. ». On peut aussi mentionner Philippe, qui ne rapporte pas d'exemples de pratiques militantes dans sa famille et explique qu'il n'est pas un grand habitué des activités de groupe. Interrogé sur ses loisirs, il évoque de la boxe et du sport en salle. En ce qui concerne les activités associatives, il explique :

« [Les manifestations,] ça correspond pas forcément à ce que je suis dans ma personnalité, dans le sens où je suis plutôt misanthrope comme garçon, les gens m'emmerdent, j'aime bien les relations duo mais à partir du moment où on est en groupe ça me rase un peu, je sors très très peu voire jamais, je bois pas je fume pas, j'ai des amis, peu, je suis ouvert à tout le monde vraiment, mais... je vais aller faire une manifestation si c'est moi qui la dirige et qui... voilà. »¹¹⁹

Comme il n'en a jamais dirigé, cette dernière phrase ressemble davantage à une affirmation de virilité qu'à un véritable contre-exemple de ce qu'il affirme juste avant, à savoir qu'il n'a aucune inclination à l'action collective. Il n'en est pas moins enclin à affirmer son envie de faire avancer la cause animale. Simplement, il n'envisage pas de participer dans un collectif comme un militant identique à n'importe quel autre et interchangeable. Il se verrait plutôt pratiquer des méthodes d'action directe, où il prendrait le rôle principal : « Après vous m'appellez pour casser un labo parce que y a des animaux qu'il faut sortir... ou aller me foutre dans un abattoir pour... là vous pouvez m'appeler je suis omniprésent, j'y vais et vous serez pas déçu. ». De telles ambitions sont manifestement incompatibles avec ce que sont les attentes de L214 vis-à-vis des bénévoles. Philippe n'en a de toute façon jamais fait part à l'association. S'il présente son absence d'engagement comme le résultat d'un problème circonstanciel (son indisponibilité pour la réunion de présentation), sa réticence à fréquenter des groupes et son inexpérience militante expliquent probablement pourquoi il ne s'est jamais réinscrit à une réunion de présentation. Il semble attendre d'être sollicité et croire que l'association rappelle les anciennes inscrites lorsqu'elle a besoin de nouveaux membres, alors qu'en pratique, l'afflux de demandes chaque quadrimestre fait que l'association n'a pas

¹¹⁹ Entretien enregistré du 22 mars 2017 avec Philippe.

besoin de solliciter les personnes qui n'ont pu venir lors des précédentes réunions (Émilie envoie néanmoins une invitation, en général, aux absentes de la précédente réunion).

Enfin, dans certains entretiens, l'absence d'activités collectives dans la vie de l'enquêtée est manifeste et le lien plutôt clair avec l'absence d'engagement. Par exemple, Catherine, professeure d'université, n'a pas d'expérience militante. Lorsque je lui parle d'engagement, elle pense spontanément à un engagement financier, c'est-à-dire celui qu'elle pratique. Elle alloue en effet mensuellement un budget d'une centaine d'euros de dons (qui entraînent une réduction d'impôts aux 2/3 des sommes versées) à 5 associations animalistes, dont L214. Elle développe longuement ses motivations à soutenir ces associations mais n'envisage qu'assez vaguement de s'y impliquer, bien qu'elle ait du temps libre. Même si elle n'est pas beaucoup rentrée dans les détails, il semble que cela s'explique par sa distance vis-à-vis des activités de groupe en général et sa faible politisation. On peut aussi mentionner le cas de Stéphanie, dont on a dit plus haut qu'elle était « intimidée » par le fait de participer à une mise en scène théâtrale publique. Cette enquêtée n'a jamais été dans une manifestation, et ma question sur les éventuels loisirs collectifs tourne court. Ni habituée aux activités collectives et à la rencontre d'inconnues, ni familière de l'espace des mouvements sociaux, l'inclination à l'action collective semble manifestement lui manquer pour s'engager dans le groupe de militantes de terrain, malgré un intérêt certain et de longue date pour la cause animale. Son engagement prend une autre forme : elle participe activement aux ateliers administratifs, qui présentent l'avantage pour elle de ne pas la mettre en situation de devoir porter publiquement les couleurs de l'association pour interagir avec des inconnues.

2.1.2.2. Une inclination nécessaire mais non suffisante

S'il apparaît de façon systématique dans les matériaux d'enquête que les enquêtées qui s'engagent tiennent au cours de leur entretien des propos qui indiquent l'existence d'une inclination à l'action collective, il demeure que celle-ci n'est évidemment pas suffisante. C'est ce que montre le cas de Françoise : retraitée depuis 2007, elle a rejoint la Ligue contre le cancer peu après la fin de son emploi :

« J'étais venue à une réunion de recrutement. Ils proposaient d'intervenir dans certaines structures, d'aider les malades qui venaient par exemple en chimio, de les accueillir, de leur faire passer un peu le temps, avec de la lecture... il y a des

expositions, tenir un stand, des dons du sang... [...] bon c'est pas vraiment militer, c'est plus apporter de l'aide »¹²⁰

Cet engagement lui convenait dans la mesure où elle n'avait pas à solliciter des gens dans la rue pour leur demander de l'argent :

« la Ligue contre le cancer je suis partie parce qu'ils voulaient que j'aille racketter les gens sur les marchés, voilà, donc j'ai pas envie de faire ça, d'aller récupérer des dons sur les marchés, de faire en sorte que les gens achètent des tombolas, du n'importe quoi ! Je veux bien faire des choses mais aller tracter dans la rue euh, travailler l'agressivité des gens... non j'ai pas envie de ça ! »¹²¹

Le fait que L214 propose des actions de rue l'a ainsi bien refroidie, et c'est la raison qu'elle invoque pour expliquer qu'elle est partie à l'issue d'une réunion de présentation sans s'inscrire à un entretien de recrutement. Elle conserve néanmoins une inclination à l'action collective, qui s'actualise dans diverses activités :

« Je suis très peu chez moi : je prends des cours de danse, je chante dans une chorale 2 heures par semaine où on chante au profit de l'association Retina pour les malvoyants et pour le Téléthon (mais je chanterai plus pour le Téléthon) et la fête de la musique [...] J'adore. Y a une dynamique, une énergie qui se dégage de là [...] j'ai mes amis, je suis abonnée au cinéma, j'aime sortir... »¹²²

L'un des collectifs dans lequel elle est engagée de longue date est la franc-maçonnerie, qu'elle présente en début d'entretien comme « une association de réflexion, une association philosophique » sans la nommer. Elle y a réalisé « un travail sur nos amies les bêtes » :

« Une présentation d'une demi-heure devant une trentaine de personnes dans laquelle j'ai parlé des animaux d'élevage, de l'élevage industriel, des vaches hublot, des animaux de compagnie, du métier des gens qui sont dans les abattoirs. Ça fait des années que je veux monter ma doc avec tout ce que je reçois de L214 et autres. J'avais constitué ma doc depuis des mois. J'ai parlé des visons, des animaux de laboratoire, des lapins angoras, du foie gras, du broyage des poussins, des philosophes anciens qui

¹²⁰ Entretien enregistré du 24 mars 2017 avec Françoise.

¹²¹ *Ibid.*

¹²² *Ibid.*

déjà se posaient la question, des prises de position de journalistes... Et j'avais amené un classeur avec des photos de L214. »¹²³

Cette forme d'engagement lui convient davantage que le militantisme de rue dans la mesure où elle s'adresse à un public attentif. Depuis que son compagnon lui a fait découvrir la franc-maçonnerie et qu'elle y a été intégrée, elle a noué « des relations étroites et amicales avec plein de gens ». Un autre aspect notable dans ses divers engagements est qu'ils évitent les situations conflictuelles, qui si elles adviennent, peuvent la motiver à partir. Au moment de l'entretien, elle vient d'intégrer le Cercle des Algériens de Rhône-Alpes, une « association culturelle qui propose des conférences, animations, expositions, spectacles de danse, présentations de bouquins... et qui a pour objectif le rapprochement des communautés. », où elle va s'occuper de la trésorerie, donc d'une fonction interne. De même, elle était « trésorier » (elle n'accorde pas la fonction au féminin) de 6^e continent, « une association culturelle musicale surtout qui promeut les musiques du monde », où elle déplore n'avoir jamais eu accès au compte bancaire : « Il leur faut officiellement des noms, mais c'était je pense pour remplir la case... Ça me convient pas. ». Une rupture de confiance avec les autres membres ou dirigeant·e·s suffit à la convaincre de partir.

En définitive, on trouve souvent chez les enquêtées qui s'engagent des dispositions au militantisme, caractérisées par le cumul d'inclinations à la contestation et à l'action collective. Ces dispositions favorisent l'engagement à L214, sans pour autant suffire à l'engendrer. Pour qu'elles puissent s'actualiser à l'occasion d'actions militantes animalistes, d'autres conditions doivent être réunies. On se propose maintenant d'aborder la question des conditions matérielles de possibilité et de désirabilité du militantisme.

2.2. Les conditions de possibilité matérielle et de désirabilité du militantisme

Se lancer dans un engagement militant suppose d'en avoir le temps, or le « temps libre » dépend directement de la situation matérielle de l'enquêtée : a-t-elle besoin d'exercer un emploi à plein temps pour subvenir à ses besoins ? Est-elle chargée de famille ? Quelle

¹²³ *Ibid.*

marge sa situation lui laisse-t-elle pour se joindre aux actions de l'association ? C'est ce que l'on se propose d'étudier dans un premier temps (§2.2.1).

Lorsque la situation matérielle de l'enquêtée lui permet de militer, à quelles conditions va-t-elle éprouver un désir d'engagement (au-delà du seul intérêt pour la cause, qui sera étudié spécifiquement plus loin) ? La perspective d'obtenir un poste de salariée rend-elle par exemple le militantisme plus désirable ? Quel rôle peut éventuellement jouer l'envie d'occuper son temps, de se constituer une identité de militante ou de tisser des liens affinitaires... autrement dit, de retirer des rétributions de son engagement ? (§2.2.2)

2.2.1. Conditions de possibilité matérielle

L'échantillon étant de petite taille, on se propose dans cette partie d'inventorier exhaustivement la situation matérielle de chaque enquêtée. L'échantillon n'ayant pas la prétention d'être représentatif, cet inventaire ne permet pas de tirer des conclusions sur la place prédominante éventuelle de tel ou tel profil d'enquêtée. En revanche, il permet de comprendre dans chaque cas comment certaines conditions matérielles d'existence se révèlent plus (§2.2.1.1) ou moins (§2.2.1.2) compatibles avec l'engagement dans l'association.

2.2.1.1. La position sociale des enquêtées engagées

Il apparaît clairement pour l'ensemble des enquêtées engagées que le fait d'avoir des revenus suffisants pour vivre tout en ayant du temps libre à côté des études ou de l'emploi est une condition qui facilite grandement l'engagement, de même que le fait d'habiter à proximité du centre-ville de Lyon et d'avoir un certain degré de contrôle sur son agenda personnel. Au-delà de ces constats au fond assez simples et prévisibles, voyons plus en détail ce que sont les conditions de vie de ces enquêtées et ce qui fait qu'elles sont compatibles avec un engagement militant à L214.

Thomas, 21 ans, est étudiant au cours de l'enquête (en M1 d'histoire contemporaine), et il n'a pas besoin d'avoir une activité rémunérée pour financer ses études. Ses ressources lui viennent de sa famille (sa mère est animatrice en maison de retraite et son père auxiliaire de vie scolaire et gérant d'un gîte), d'aides sociales (environ 200 € d'aide au logement et 100 € de bourse) et d'un héritage. Il a pu se payer le permis de conduire dès ses 18 ans mais n'a pas

de voiture. Il vit avec sa copine à Lyon 8^e dans un appartement loué de 34 m² qui semble quasiment neuf. Il souligne que sans cet argent, lui et son frère seraient « à McDo en train de vendre des burgers pour financer les études »¹²⁴. Le temps dont il dispose à côté des études lui permet d'avoir des activités associatives et l'emplacement de son logement lui permet d'être rapidement à des actions de rue situées dans des lieux de passage importants de l'agglomération.

Stéphanie, 42 ans, fille d'une secrétaire et d'un comptable peu politisés, est secrétaire dans la fonction publique, à la protection judiciaire de la jeunesse. Elle gagne 1700 €/mois pour 38h40 de travail par semaine. Elle ne s'estime « pas à plaindre »¹²⁵ même si elle aimerait bien toucher davantage et vivre dans un logement plus grand que l'appartement de 31 m² dont elle est propriétaire à Champagne-au-Mont-d'Or. Ses horaires stables lui permettent de se rendre à coup sûr aux ateliers administratifs en semaine, après avoir fini sa journée de travail. En revanche, l'une des raisons pour lesquelles elle rechigne à participer à des actions de rue est qu'elles ont lieu en centre-ville, et qu'il lui faut beaucoup de temps en transports en commun pour s'y rendre depuis chez elle.

Christophe, 51 ans, fils d'une couturière artisanale à domicile et du directeur des achats d'une entreprise de textile de 500 salarié·e·s, est agent d'un organisme de retraite complémentaire depuis plus de 26 ans¹²⁶. Il est propriétaire de son appartement de 67 m² à Tassin-la-Demi-Lune avec sa conjointe (ils sont pacsés), dont le crédit sera remboursé en 2023. Il finit le travail à 16h, et comme Stéphanie, ses horaires stables et arrangeants lui permettent de participer régulièrement aux ateliers administratifs.

Léa, 20 ans, fille d'une libraire et d'un agent d'assurance, est étudiante en pharmacie. Elle vit dans un appartement de 70 m² à Lyon 9^e loué 500 €/mois. Ses parents lui paient les frais de scolarité de son école (1 500 €/an) et lui versent chaque mois le montant de son loyer ainsi que 300 € pour son alimentation. Elle a besoin d'exercer une activité rémunérée uniquement pour les « extras »¹²⁷, ce qu'elle fait pendant l'été. Au cours de l'année, lorsqu'elle est à jour de ses révisions, elle a du temps pour des activités extrascolaires. Dès le

¹²⁴ Entretien enregistré du 8 décembre 2017 avec Thomas.

¹²⁵ Entretien enregistré du 3 janvier 2018 avec Stéphanie.

¹²⁶ Entretien enregistré du 5 janvier 2018 avec Christophe.

¹²⁷ Entretien enregistré du 16 janvier 2018 avec Léa.

début de ses études en septembre 2016, elle a pu s'inscrire dans un club de handball et à L214 pour les actions de rue. Même sans visibilité sur son emploi du temps, le fait de ne pas avoir besoin d'exercer un emploi à côté de ses études lui laisse la possibilité de s'engager.

Aurélie, 30 ans, fille d'une professeure de gestion en BTS et d'un agent aux services techniques d'une commune, est professeure de français vacataire à l'université Lyon 2 et salariée de L214 à la boutique (elle travaille de 9h à 16h30)¹²⁸. Elle vit à Lyon 9^e, dans un appartement dont elle tire des revenus par la mise en sous-location d'une chambre via Airbnb. Elle n'a pas d'économies. Au moment de l'entretien, elle est sur le point de changer de métier : L214 a accepté de l'embaucher à la communication à plein temps. Avant de s'engager (au départ bénévolement) dans l'association, l'exercice de son activité de vacataire à l'université et la sous-location lui permettaient d'avoir de larges disponibilités, grâce auxquelles elle a pu se rendre à une multitude d'actions.

Émilie, 37 ans, fille d'une agent administrative en gendarmerie et d'un pêcheur de homards (pratiquant aussi la chasse pour son loisir), est infirmière en hôpital psychiatrique depuis 7 ans¹²⁹. Elle travaille 35 heures par semaine en horaires décalés, ce qui lui permet parfois d'avoir des disponibilités en journée pour des réunions ou des actions. Elle vit à Lyon 5^e, dans un appartement de 35 m². Après paiement de son loyer, il lui reste un peu plus de 1200 € pour vivre. Elle a encore quelques milliers d'euros de prêt étudiant à rembourser (lié à ses études de musicologie au Canada, où elle est née). Cela ne l'empêche pas de donner 95 €/mois à L214 en plus du temps qu'elle consacre à l'association en dehors de son travail. Les horaires décalés et le planning connu bien à l'avance lui permettent d'avoir des disponibilités en journée comme en soirée, suivant les semaines. Elle parvient à trouver le temps dans ces conditions de cogérer le groupe lyonnais.

Monique, 67 ans, a été éduquée par sa mère caissière et son beau-père comptable¹³⁰. Elle est retraitée après avoir travaillé dans une banque de 19 à 59 ans. Elle est propriétaire d'un appartement de 80 m² à Lyon 8^e qu'elle laisse à ses parents et de l'appartement qu'elle habite à Lyon 5^e (et qui doit mesurer au moins une soixantaine de mètres carrés). Sa retraite lui offre de larges disponibilités pour avoir des activités choisies, dont le militantisme.

¹²⁸ Entretien enregistré du 2 janvier 2018 avec Aurélie.

¹²⁹ Entretien enregistré du 9 février 2018 avec Émilie.

¹³⁰ Entretien enregistré du 9 décembre 2017 avec Monique.

Marine, 26 ans, fille d'une restauratrice de tableaux et d'un patron d'industrie dans une entreprise de 500 salarié·e·s, a une activité libérale de psychologue¹³¹. Elle est en couple avec un infirmier depuis 9 ans. Elle contribue 2 heures par semaine à un groupe d'aide aux personnes âgées, propose ponctuellement des consultations pour enfants dans un centre médico-psychologique à Vienne et a été experte pour juges aux affaires familiales. Elle a travaillé deux mois à la boutique de L214. Elle partage son appartement à Saint-Priest de 60 m² loué 500 €/mois avec son conjoint. L'exercice d'une activité libérale lui donne une certaine maîtrise de son temps, qui lui permet de militer.

Laura, 30 ans, fille d'une pharmacienne et d'un photocompositeur indépendant, est salariée à L214 aux « relations donateurs »¹³² (elle était auparavant travailleuse indépendante dans l'informatique) depuis décembre 2015. Elle s'estime financièrement à l'aise, vivant dans un appartement de plus de 100 m² avec son conjoint à Villeurbanne. Le travail indépendant lui permettait en 2014-2015 d'être disponible pour les actions de rue, elle a néanmoins réduit puis quasiment cessé son engagement à partir du moment où elle est devenue salariée à plein temps dans l'association.

Nicolas, 28 ans, fils d'une aide soignante et d'un éducateur spécialisé aussi militant écologiste, est au chômage (1750 €/mois pendant encore « 1 an et 3 mois »¹³³). Auparavant, il a été salarié dans une entreprise de développement informatique (2500 €/mois hors primes) puis salarié deux mois à L214 pour la boutique (1250 €/mois avec un complément de 500 € de Pôle emploi). Ses parents l'aident peu, et il lui reste quelques milliers d'euros de crédit étudiant à rembourser pour ses études d'informatique. Il paie 580 € pour le loyer de son appartement de 48 m² à Lyon 8^e et possède une voiture. Lorsqu'il a rejoint l'association en juin 2016, il finissait le travail à 17h et était à un quart d'heure du local de l'association, ce qui lui permettait d'y venir tous les jours pour aider aux tâches administratives courantes.

Qu'en est-il à présent des enquêtées qui avaient manifesté une volonté de s'engager mais ne sont pas allées au bout de la démarche ?

¹³¹ Entretien enregistré du 20 février 2018 avec Marine.

¹³² Entretien enregistré du 8 janvier 2018 avec Laura.

¹³³ Entretien enregistré du 15 janvier 2018 avec Nicolas.

2.2.1.2. La position sociale des enquêtées qui voulaient s'engager mais ne l'ont pas fait

En ce qui concerne les enquêtées qui songeaient à s'engager mais n'ont pas été au bout de la démarche, deux cas de figure se présentent : soit le profil est similaire à ceux évoqués à l'instant, et la non-implication s'explique par d'autres facteurs, soit les conditions matérielles d'existence de l'enquêtée entravent la possibilité de militer.

Catherine, fille d'un boucher exerçant avec son épouse, enseigne l'anglais à l'université Lyon 3¹³⁴. Elle est payée 3 000 €, a une soixantaine d'années et vit à Lyon. Elle évalue son patrimoine à 250 000 €. Ayant de larges disponibilités pour s'engager, elle envisage de partir en Amérique latine faire du volontariat avec l'ONG *Projects Abroad* au profit de refuges pour animaux. Elle songe aussi, vaguement, à s'engager dans le groupe militant lyonnais de L214. Elle est matériellement en position de le faire, ce qui évidemment n'entraîne pas pour autant un engagement de façon automatique.

Isabelle, 52 ans, fille d'une mère au foyer et d'un représentant en articles pour fumeurs (« il gagnait bien sa vie, il avait une bonne situation, l'hiver on allait au ski et l'été au bord de la plage avec notre caravane en Espagne »¹³⁵), est psychothérapeute. Elle exerce à son domicile, à Tassin-la-Demi-Lune. Elle ne semble pas avoir beaucoup de temps pour militer, car elle est bien prise par son travail et des loisirs. Néanmoins, elle ne ferme pas la porte à un engagement pour la cause animale. Si elle ne s'engage pas pour l'instant, c'est surtout parce qu'elle a été rebutée par ce qu'elle a observé à la réunion de présentation de l'association (comme expliqué précédemment).

Philippe, 53 ans, est « promoteur marchand de biens »¹³⁶ à son compte. Il a un patrimoine important : une maison à Caluire-et-Cuire, une maison en Ardèche, l'immeuble dans lequel il me donne l'entretien en plein centre de Lyon, un appartement à Monaco... Il ne me dit presque rien de ses parents si ce n'est que son père n'avait pas de patrimoine et pratiquait la chasse. Il n'a pas beaucoup de temps pour militer car il est pris par son travail et sa famille. Il vit « la moitié du temps à Lyon, la moitié du temps dans le midi. ». À Lyon, il

¹³⁴ Entretien enregistré du 6 mars 2017 avec Catherine.

¹³⁵ Entretien enregistré du 20 mars 2017 avec Isabelle.

¹³⁶ Entretien enregistré du 22 mars 2017 avec Philippe.

voit sa fille de 10 ans et son épouse (qui tient une boutique depuis un an). Son fils de 24 ans vit à Monaco. Bien que doté d'un patrimoine important, la place qu'occupe son « business » dans sa vie ne lui laisse pas le temps de militer (et même, pour commencer, de se rendre à une réunion de présentation). Il est néanmoins disposé à faire des dons pour la cause animale (pour diverses associations), et me suggère même qu'il pourrait aider l'association par délégation, en tant qu'employeur : « je serais prêt à [...] prendre deux cartons et faire bosser mon personnel ici sur leur temps de travail » (il parle ici des tâches dévolues aux bénévoles lors des ateliers administratifs).

Françoise, 69 ans, est née en Algérie où elle n'a pas connu ses parents¹³⁷. Elle a été éduquée par son grand-père, cheminot à la retraite, et sa grand-mère au foyer. Elle est retraitée, anciennement « chef d'équipe » à La Poste. Quand je lui demande si elle a accumulé des économies au fil des années, elle répond : « Non je m'appelle pas Fillon moi, ni Pénélope hein ! ». Sa retraite lui assure son train de vie, et elle peut donner 10 €/mois à L214 ainsi qu'à des francs-maçons en difficulté. Mais elle précise aussitôt ne pas avoir de « sommes importantes à donner ». Son compagnon, un électricien retraité avec qui elle vit depuis 10 ans, continue de faire des travaux « pour arriver à s'en sortir ». Ils vivent à Lyon 6^e. Les conditions matérielles semblent réunies, à l'exception peut-être de la forme physique que requièrent des actions de rue : elle soutient qu'elle n'a « pas envie de déambuler dans la rue », mais ce n'est pas qu'une question d'envie. Elle argumente peu après que « C'est éprouvant, etc. voilà. ». Cette perception du travail militant est socialement située, et son âge n'y est pas pour rien – ce qui ne veut pas dire pour autant que l'ensemble des personnes âgées tiennent un raisonnement similaire.

Sandrine, 48 ans, fille d'un électricien militant socialiste et d'une employée de poste qui lisait beaucoup, est professeure de russe depuis 4 ans, après avoir travaillé pendant 12 ans dans deux associations humanitaires¹³⁸. Elle établit un lien entre sa profession et son intérêt pour les animaux : « je pense que c'est pas un hasard que je sois prof de russe, parce que les animaux c'est l'altérité, c'est l'autre. Et que ce soit l'autre qui parle une autre langue et qui a une autre culture, ou l'animal qui a un autre langage et un autre univers mental, et... je pense que c'est lié, j'en suis convaincue. ». Elle m'explique devoir se déplacer régulièrement entre Lyon 6^e, Besançon et Dole, ce qui « ne facilite pas l'engagement associatif » d'autant plus

¹³⁷ Entretien enregistré du 24 mars 2017 avec Françoise.

¹³⁸ Entretien enregistré du 25 mars 2017 avec Sandrine.

qu'elle s'occupe de ses deux filles. Son cas fait bien apparaître comment un emploi chronophage, qui nécessite des déplacements, et la prise en charge d'enfants peut constituer un obstacle à l'engagement, même si l'intérêt pour la cause est présent. Le jour de la réunion à laquelle elle s'était inscrite, c'est par épuisement qu'elle n'a pas fait le déplacement : « le vendredi je me lève à six heures moins le quart, je vais de Dole à Besançon et je pars de Besançon à 14 heures, je fais deux heures et demie de route, ensuite je rentre ici, j'ai toute une intendance familiale qui m'attend, donc j'ai un vendredi qui est vraiment très dur physiquement. La réunion était à 19h et j'étais crevée [...] J'avais l'intention d'y aller avec ma fille, et elle était très déçue de pas y aller. Si je peux aller à la prochaine, j'irai, c'est sûr. ».

Pauline, 29 ans, fille d'une mère au foyer et d'un ingénieur informatique, est professeure de français contractuelle dans un collège de Lyon 7^e, où elle vit et prépare le concours des professeurs des écoles¹³⁹. Bien que l'engagement l'intéresse, elle estime devoir se focaliser pleinement sur la préparation de son concours.

En somme, ce relevé des positions sociales, lieux de résidence, situations de famille... fait apparaître comment des vellétés d'engagement peuvent être réfrénées par des obstacles matériels, en particulier celui de l'agenda rempli d'obligations professionnelles et familiales.

2.2.2. Conditions de désirabilité

Suffit-il qu'une personne soit dotée de dispositions au militantisme et matériellement en capacité de s'engager pour qu'elle le fasse ? À quelles conditions le militantisme apparaît-il, pour les enquêtées, comme un acte désirable ? Les entretiens mettent en évidence diverses motivations pour le militantisme en lui-même, qui ne se résument pas à « vouloir faire avancer la cause animale » – bien qu'il s'agisse d'une motivation centrale, sur laquelle on reviendra plus loin. Du militantisme, les enquêtées attendent parfois qu'il leur permette d'occuper leur temps libre, de pérenniser leur transition alimentaire, de faire des rencontres, de faciliter leur embauche dans l'association... Voici quelques illustrations de rétributions

¹³⁹ Entretien enregistré du 31 mars 2017 avec Pauline.

recherchées par les enquêtées dans le militantisme¹⁴⁰ et qui contribuent à en faire une activité désirable.

2.2.2.1. Une activité désirable en ce qu'elle constitue une occupation « utile » pour les autres et pour soi

Deux enquêtées font valoir que le militantisme est une activité qui permet d'occuper leur temps libre tout en se sentant « utiles ». Pour Stéphanie, participante assidue aux ateliers administratifs depuis fin novembre 2016, s'impliquer permet d'abord de soutenir l'association, mais aussi d'occuper son temps libre en fin de journée et de voir du monde. Elle m'indique que faire cette action bénévole lui permet de se « sentir utile », qu'elle est heureuse d'y trouver des gens avec qui discuter et qui partagent ses convictions. Ce qui rend l'engagement désirable pour elle est la possibilité d'avoir une activité dans sa vie qui a du sens, qui lui paraît « utile » pour les animaux. Le cas de Pauline est également instructif sur cette question, même si, comme expliqué précédemment, elle a renoncé à s'engager dans l'association à court terme (puisqu'elle a des doutes sur la pertinence des actions de rue qui sont menées et qu'elle est occupée à préparer son concours). Lorsque je l'interroge sur les raisons pour lesquelles elle envisageait pendant un temps de militer et s'était inscrite à une réunion de présentation, elle m'explique qu'elle songeait à militer pour s'autoconvaincre de rester végétarienne. Ayant un entourage peu concerné, elle sent qu'elle a besoin de trouver des moyens d'entretenir sa motivation pour ne pas se mettre à remanger de la viande. Ces moyens peuvent être le visionnage de vidéos d'enquêtes en abattoir ou l'engagement associatif animaliste :

« Là le végétarisme je suis dedans pleinement et ça me convient mais sur la durée c'est pas forcément évident à tenir quand on n'a pas d'autre personne autour. [- T'as peur de lâcher prise ?] – Ouais. C'est juste le manque de volonté quoi. Mon copain mange pas beaucoup de viande, on l'a bannie de la maison, y en a rarement au frigo. Il m'en propose gentiment, parce qu'il sait que j'aime ça... mais c'est pas de la provoc'. [...] En fait j'ai eu une période l'année dernière où j'ai recommencé un peu à manger de la viande parce que avec mon copain on mangeait tout le temps ensemble et du coup c'était un peu difficile pour moi. Il me faisait goûter le soir et le week-end. On en

¹⁴⁰ Pour reprendre une expression utilisée par Daniel Gaxie dans « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, n° 27, 1977, p. 123-154, et dans « Rétributions du militantisme et paradoxes de l'action collective », *Revue suisse de science politique*, n° 11, 2005, p. 157-188.

mangeait pas beaucoup mais on en mangeait quand même, au début c'était juste une rondelle de saucisson et du poisson, souvent pour pas embêter, pas demander d'alternatives végétariennes... parce que la viande me rendait malade quand même malgré tout (la viande rouge je supportais plus, ça me faisait mal au ventre). Et là en décembre j'ai décidé : terminé, j'arrête, à nouveau, pour de bon cette fois... et du coup je me suis dit que ce serait un bon moyen, comme j'avais fait avec les vidéos qui m'avaient un peu poussée à rester plus motivée, c'est une question de motivation, je me suis dit que c'était une façon de maintenir la motivation, voilà. C'était ça l'idée. M'investir plus pour être plus solide. »¹⁴¹

Ce cas montre que la simple crainte de ne pas tenir une promesse personnelle de changer d'alimentation peut constituer une motivation à l'engagement, qui constitue alors une activité « utile » pour l'enquêtée elle-même (avant même de parler d'utilité pour la cause).

2.2.2.2. Une activité susceptible d'ouvrir des perspectives de carrière salariée

Une autre raison pour laquelle le militantisme peut apparaître comme une chose désirable est qu'il ouvre potentiellement la voie à une carrière salariée. Lorsque Nicolas arrive dans l'association, il annonce ainsi d'emblée qu'il aimerait être salarié au pôle enquêtes, mais que comme un recrutement direct n'est pas possible, il est prêt à faire ses preuves en tant que bénévole participant à des actions de rue. Le cas d'Aurélië est un autre bon exemple de la perception qu'ont certaines enquêtées du rôle que peut jouer l'engagement dans l'avancement de leur carrière professionnelle : alors qu'elle est, en 2016, dans une situation professionnelle précaire (vacataire à l'université), cette enquêtée s'intéresse à l'hypothèse de devenir salariée de l'association. Partant de là, s'y engager comme bénévole dans un premier temps lui apparaît comme un moyen de découvrir l'association « de l'intérieur ». Elle y obtient ainsi (sans forcément l'avoir explicitement cherché) des informations sur les différents postes qu'il est possible d'occuper en tant que salariée. En somme, on peut dire que la perspective de devenir salariée de l'association constitue plus ou moins consciemment l'une des raisons pour lesquelles le militantisme lui apparaît désirable.

¹⁴¹ Entretien enregistré du 31 mars 2017 avec Pauline.

2.2.2.3. Une activité qui permet de faire des rencontres

Nombreuses sont les enquêtées à reconnaître que le militantisme apporte des rencontres et qu'il s'agit d'un aspect parfois très motivant. Dans certains cas, il s'agit d'un élément qui rend le militantisme désirable dès le départ : lorsque Nicolas publie son message de présentation sur le forum de discussion en ligne pour les bénévoles (qui était utilisé en juin 2016 avant que le groupe Facebook ne vienne s'y substituer), il écrit d'emblée : « Parler c'est super et j'ai aussi rejoins L214 pour trouver des gens avec qui discuter ». S'investir dans l'association a été un moyen pour lui de rencontrer des personnes en accord avec ses convictions, qui n'iraient pas porter de jugement négatif sur son véganisme. Cet enjeu social s'est renforcé par la suite : l'association est devenue pour lui un espace où il a pu trouver des partenaires amoureuses, pour des relations durant plusieurs mois. Il s'y est aussi fait des amies, qu'il a vues en dehors des actions militantes, dans des bars en ville ou au domicile de l'une ou l'autre. La volonté de développer des relations avec des véganes est ici une explication importante de ce qui rend le militantisme désirable aux yeux de cet enquêté. De même, lorsque Léa arrive à Lyon pour faire ses études de pharmacie, elle cherche à organiser sa vie à côté des études en se trouvant des activités et des opportunités de rencontres : à la rentrée, dans un même mouvement, elle s'inscrit à un club de handball et se rend à la réunion de présentation de L214 (un choix lié au fait qu'elle était végétarienne depuis 2 ans, initialement pour des raisons de santé). Ce qui rend le militantisme désirable à ses yeux est en bonne partie la rétribution relationnelle : elle fréquente des personnes « intéressantes », occupe son temps libre d'une manière qui lui plaît, et ses pratiques militantes lui sont agréables. Elle m'explique aimer les discussions qui surviennent en distribuant des tracts et être déçue si elle n'a pas de discussions lors d'une session. En outre, vendre des gâteaux véganes qu'elle a préparés sur un stand de Vegan Place la rend heureuse : elle a l'impression de contribuer très concrètement à modifier les pratiques alimentaires des passant·e·s. Marine est aussi un bon exemple de militante qui apprécie d'en fréquenter d'autres en dehors des actions. L'un des militants du groupe est même devenu son nouveau conjoint en juin 2018. Le développement de liens de sociabilité peut ainsi constituer un objectif qui occupe une place importante dans l'explication du début et du maintien de l'engagement.

2.2.2.4. Une occasion de servir une cause perçue comme importante

Le cas de Thomas est emblématique du militant pour qui la perspective de pouvoir aider la cause animale est en soi une perspective réjouissante. Il ne nie pas pour autant que d'autres facteurs interviennent dans la construction de sa motivation à militer. Lorsque je lui demande s'il s'agit aussi d'un moyen « d'occuper son temps de manière agréable », comme « une forme de loisir », il répond positivement :

« Ouais ça peut, ouais, après... (*rires*) ça peut faire hurler certains militants de dire ça, mais... oui, c'est une façon d'occuper son temps, de trouver un sens à sa vie, de faire des rencontres, et pas uniquement de défendre la cause pour laquelle on se bat... ça oui, j'y crois. Mais... évidemment ça doit pas rester qu'un simple loisir. Si on est là c'est aussi pour défendre quelque chose. Mais oui, on peut pas oublier tout ce côté rencontres et occupation de temps. »¹⁴²

Cependant, bien qu'il concède que le militantisme puisse ne pas être attirant simplement en ce qu'il sert une cause, il apparaît que dans son cas, la perspective de bénéficier de rétributions telles que celles qu'il évoque semble avoir peu contribué à sa motivation initiale pour rejoindre l'association. Il avait déjà d'autres activités pour occuper son temps, et au moment d'entrer, il ne s'attendait pas à tisser des liens affinitaires, à découvrir une salle remplie d'une cinquantaine de potentielles bénévoles et à mener des actions en binômes ou trinômes. Tout au plus s'attendait-il à ce que l'association lui fasse rencontrer des gens qui comprennent son intérêt pour la cause – ce qui n'était pas forcément le cas dans son entourage jusqu'alors. Par la suite, c'est encore l'intérêt pour la cause qui paraît constituer l'explication principale du maintien de son engagement. L'un des indices de cela est son absence d'intérêt pour les photos d'actions où il apparaît : j'ai pu constater qu'il ne cherchait pas à les repérer et à les mettre de côté, ce qui le distingue de nombre d'autres bénévoles, qui comptent sur ces photos pour valoriser leur statut de militantes.

La partie suivante revient, précisément, en détail sur le rôle de l'intérêt pour la cause dans le début de l'engagement.

¹⁴² Entretien enregistré du 8 décembre 2017 avec Thomas.

2.3. La construction de l'intérêt pour la cause animale et pour l'association

L'intérêt pour la cause animale est le facteur le plus spontanément avancé par les militantes pour expliquer qu'elles ont commencé à vouloir s'engager. Lorsque les dispositions au militantisme sont présentes, que les conditions matérielles de possibilité du militantisme sont réunies, et qu'un intérêt pour la cause animale rend désirable (entre autres motifs) le militantisme, le début d'un engagement est très probable. Mais qu'entend-on par « intérêt pour la cause animale » ? Comment se construit un tel intérêt ? Quelles en sont les conditions d'émergence ? Le guide d'entretien a permis de tester quelques facteurs : la fréquentation d'animaux de compagnie ou d'élevage, le visionnage dans l'enfance de dessins animés mettant en scène des animaux, le refus précoce de consommer de la viande, les démarches de recherche personnelles (consultation d'ouvrages, de vidéos, de sites Internet)... Dans les sous-parties qui suivent, je propose d'analyser successivement de quelle façon les enquêtées ont développé (ou non) une sensibilité au sort des animaux d'élevage – puisque c'est particulièrement à ces animaux-là que l'association L214 s'intéresse (§2.3.1), comment elles ont découvert (ou non) en quoi consistaient les pratiques modernes d'élevage et d'abattage de ces animaux ainsi que d'éventuelles critiques de ces pratiques (§2.3.2), comment elles ont adopté (ou non) un point de vue abolitionniste sur ces pratiques et ont (ou non) changé leurs pratiques de consommation (§2.3.3), et enfin comment s'est construit leur choix éventuel de s'engager à L214 (§2.3.4). Cette décomposition est analytique et non chronologique : les parcours d'engagement ne reprennent pas forcément cette succession d'étapes de façon exhaustive et dans cet ordre précis.

2.3.1. La construction d'une sensibilité vis-à-vis des animaux d'élevage

Les enquêtées souhaitent-elles s'engager par intérêt spécifique pour les animaux d'élevage, et dans ce cas, comment expliquer qu'elles aient développé une sensibilité à leur égard ? Une première hypothèse est qu'elles ont été amenées à en fréquenter directement, ce qui était l'objet d'une question dans le guide d'entretien.

2.3.1.1. La fréquentation directe d'animaux d'élevage

Plusieurs enquêtées rapportent des souvenirs de fréquentation d'animaux d'élevage au cours de leur jeunesse, pas nécessairement régulière. Le cas le plus significatif à cet égard est celui de Catherine, dont les parents tenaient une boucherie (le père au bloc, la mère à la caisse). Son père avait un chien et elle estime que c'était « quelqu'un qui aimait les animaux »¹⁴³, de même que sa mère. Elle explique que dans les années 1960 et 1970, « on voyait pas l'animal comme un être sensible, comme aujourd'hui ». Elle n'a néanmoins pas été insensible à certaines scènes auxquelles elle a pu assister en abattoir : « J'ai accompagné mon père à l'abattoir, j'ai des souvenirs assez douloureux [...] Y a 30 ans c'était pas comme maintenant, vous traversiez l'abattoir et vous étiez aux premières loges, avec un enfant pourquoi pas [...] L'image qui m'a le plus marquée, les veaux quand on les tue ils ont une larme au moment où ils vont être tués. ». Cette perception directe de la capacité d'un animal d'élevage à éprouver des émotions a été déterminante dans la construction de sa sensibilité vis-à-vis des animaux d'élevage en général. Sandrine a aussi des souvenirs précis d'animaux d'élevage. Elle raconte que sa mère était originaire d'un petit village du Nord de la France, où elle a passé beaucoup de temps aux côtés de sa grand-mère, dans un lieu entouré de vaches et de fermes où elle allait chercher du lait. Lors de vacances dans le Jura, elle avait en outre l'occasion de voir une éleveuse de moutons. Plus récemment, elle a emmené ses filles en Normandie visiter une ferme : alors que « les filles étaient contentes d'aller voir les animaux », ce qu'elles ont vu était « très très triste : des tout petits veaux parqués sans leur mère avec le regard complètement vide... Donc les images de fermes qu'on a, ça fait pas rêver, quoi. [...] quand on est rentrés on était tous silencieux. ». Là encore, le contact direct avec les animaux s'accompagne du constat de leurs conditions d'exploitation, qui peut susciter la réprobation et constituer la première brique d'une contestation de l'élevage en général. Deux autres enquêtées ont également de mauvais souvenirs en la matière : Christophe et Marine. Le premier raconte avoir vu le corps sans vie de perdrix et de lièvres chez ses grands-parents : une image qui l'a dégoûté et l'a très tôt rendu critique vis-à-vis de la chasse (il ne s'agit pas à proprement parler d'animaux d'élevage, mais j'ai aussi invité les enquêtées à développer toute expérience de contact avec des animaux utilisés comme ressources alimentaires). Quant à Marine, sa pratique de l'équitation depuis l'âge de 4-5 ans lui a rapidement fait voir d'un mauvais œil la consommation de viande de cheval, de même que la

¹⁴³ Entretien enregistré du 6 mars 2017 avec Catherine.

consommation de viande de lapin (qui partage aussi cette spécificité d'être à la fois perçu comme animal de compagnie et d'élevage).

Il est à noter que ces expériences n'ont pas toujours été négatives. Pour Thomas, les contacts très occasionnels avec les animaux lorsqu'il habitait « à la campagne » se produisaient soit dans des champs, soit dans une ferme pédagogique tenue par une connaissance de son père (dans des conditions qui, à l'époque, ne l'avaient pas choqué). Il insiste sur la rareté de ces contacts : « Les animaux je les voyais surtout à la télé [dans l'émission « 30 Millions d'amis »], quand j'allais au zoo, et une ou deux fois j'ai dû aller au cirque. Sinon c'était en mode carte postale, dans les champs. Mais vraiment un contact proche, non... un cochon par exemple, je sais pas si j'ai déjà vu un cochon en vrai. On les voit pas, ils sont à 95 % en élevage. Je suis jamais allé caresser un cochon, je me souviens des moutons et chèvres, mais un cochon non. Ça paraît fou quand même pour quelqu'un qui habite à la campagne. »¹⁴⁴. De même, Nicolas a vu des vaches « dans les prés d'à côté » de chez ses grands-parents, dans sa jeunesse, ainsi qu'un cochon chez son oncle, sans en avoir gardé une image particulièrement négative ou positive. La seule enquêtée qui rapporte de bons souvenirs est Laura : elle se souvient qu'elle aimait bien le contact avec les daims, moutons, lapins et poules qu'elle avait pu fréquenter chez ses grands-parents maternels dans son enfance.

Les autres enquêtées ne rapportent pas de contacts directs avec des animaux d'élevage, ce qui ne les a pas empêchées ultérieurement de se sentir concernées par leur sort. La fréquentation d'animaux d'élevage dans l'enfance apparaît finalement comme un moyen parmi d'autres d'éveiller une sensibilité à leur égard.

2.3.1.2. La transposition de l'affection portée à des animaux de compagnie

Lorsque les enquêtées n'ont pas eu de contact direct avec les animaux d'élevage, on peut se demander d'où vient la considération qu'elles ont pour eux. Une hypothèse testée avec le guide d'entretien était que la sensibilité construite par contact avec un animal de compagnie s'était étendue aux animaux d'élevage. Celle-ci s'est vérifiée dans de nombreux cas : la totalité des enquêtées vivent ou ont vécu aux côtés d'animaux de compagnie, y ont été plus ou moins attachées, et plusieurs établissent même consciemment un lien entre ces expériences de vie commune et leur intérêt pour les animaux d'élevage.

¹⁴⁴ Entretien enregistré du 8 décembre 2017 avec Thomas.

Le tableau suivant récapitule les animaux fréquentés et le degré d'attachement de l'enquêtée à leur égard :

Enquêtée	Animaux de compagnie dans l'enfance	Animaux de compagnie au cours des dernières années	Attachement à ces animaux
Thomas	des chats, des chiens, des poissons rouges et des hamsters	aucun	aimait bien certains individus
Stéphanie	un cochon d'Inde, un lapin, une souris, un chien, un pigeon (gagné à une foire), une colombe (sauvée à un mariage)	aucun	modéré
Léa	un chat qu'elle a voulu et obtenu à l'âge de 5 ans, d'autres chats, un chien	aucun	aimait voir son chat au domicile familial
Christophe	un aquarium	aucun	était préoccupé par le bien-être des poissons dans l'aquarium
Aurélié	des chats	des chats	attachée à ses chats
Émilie	un chat et une perruche	un chat	attachée à son chat
Monique	des chiens	un chien	attachée à son chien
Marine	des animaux ont « toujours été très présents »	un chien et un chat	attachée à ses animaux
Laura	un cochon d'Inde, un canard, un lapin nain, un cheval (équitation)	un chat	un peu usée par le caractère de son chat
Nicolas	plusieurs chats, dont un « à lui », et des chiens	un chat	aime bien son chat
Catherine	un chien	une lapine	très fort attachement à sa lapine
Isabelle	aucun	« beaucoup d'animaux », et notamment un chien	attachée à son chien
Philippe	des chiens	trois chiens	aime ses chiens, pour qui il prend des cours d'éducation canine une après-midi par semaine
Françoise	des petits canetons	un chien	aime bien son chien
Sandrine	jusqu'à 8 chats	aucun	s'est attachée à certains chats, et moins à d'autres
Pauline	un lapin et un chat « pendant un temps, pour débarrasser des voisins »	aucun	« Moi ça a jamais trop été mon truc les animaux de compagnie. [...] J'ai peur des animaux. Un chat me fait peur. Pour moi ils sont imprévisibles, on peut pas les comprendre puisqu'on n'a pas le langage pour échanger avec eux, donc ça me fait peur. »

Les enquêtées n'établissent pas toutes un lien entre l'affection portée à des animaux de compagnie et la sensibilité au sort des animaux d'élevage. Néanmoins, considérant que seule une minorité de foyers accueillent un animal de compagnie en France¹⁴⁵, cette surreprésentation dans l'échantillon laisse penser que la sensibilité au sort des animaux d'élevage s'explique, au moins en partie, mais dans la plupart des cas, par le fait que l'enquêtée est ou a été régulièrement en contact avec des animaux de compagnie. Certaines enquêtées insistent sur ce lien : Léa explique que la fréquentation des chats et du chien de la maison a suscité chez elle « un déclic », car elle a été frappée par la différence de traitement entre les chats et les vaches, Christophe se rappelle qu'il était choqué de voir des poissons mourir dans l'aquarium familial et que cette expérience l'a sensibilisé au sort des poissons en général, Aurélie souligne que la considération qu'elle avait pour les chats s'est étendue aux autres animaux, dont ceux d'élevage, dès l'âge de 13 ans. Catherine est même en mesure de retracer dans le détail comment elle a fait le lien entre animaux de compagnie et animaux d'élevage : en 2009, après avoir vu un lapin nain chez des amis, elle se décide à acheter un lapin dans un magasin bio comprenant une animalerie. Elle vit avec pendant 5 ans, s'y attache fortement, engage des dépenses importantes pour lui donner des soins vétérinaires – elle parle à présent de sa mort avec émotion. Lorsqu'elle avait eu besoin de faire garder sa lapine, elle avait demandé conseil à sa vétérinaire, qui l'avait orientée vers une dame devenue une amie. Cette dernière lui a parlé des associations de protection animale One Voice et Welfarm (non abolitionnistes). Une fois abonnée aux magazines de ces associations, elle s'est instruite sur le traitement des animaux de différentes espèces par les humains. Elle a aussi entendu parler de L214 par les médias. C'est ainsi qu'elle a commencé à se sentir concernée par les animaux d'élevage.

Enfin, Sandrine est l'enquêtée qui développe le plus précisément dans quelle mesure le contact avec des animaux de compagnie l'a conduite à accorder de la considération aux animaux en général, perçus comme des « personnes » :

« Moi j'ai eu beaucoup d'animaux, beaucoup de chats. Et ce qui m'a frappée c'est leur individualité, chaque animal a vraiment sa personnalité propre, sa perception propre, son caractère. Et comme on a un lien intuitif avec un animal... quelqu'un qui regarde, y a une forme d'intimité avec un animal qui ne peut pas être étudiée scientifiquement.

¹⁴⁵ En 2016, 20 % des ménages accueillaient un chien et près de 30 % accueillaient un chat, d'après Statista :
<https://fr.statista.com/statistiques/531847/part-menages-europeens-avec-chien/>
<https://fr.statista.com/statistiques/531899/part-menages-europeens-avec-chat/>

Comme on peut pas étudier l'intimité qu'y a entre deux subjectivités. Parce que je pense que y a vraiment ce type d'intimité, de connivence, qui nous donne accès à... voyez ce que je veux dire ? On peut en témoigner, mais c'est pas communicable sans passer pour un imbécile, à part avec ceux qui ont cette forme de sensibilité. [...] on a eu jusqu'à 8 chats, on habitait un petit appartement dans un immeuble et on avait un jardin. [...] J'ai toujours eu des animaux libres. [...] Moi ça m'a toujours paru étrange qu'on puisse donner un animal... pour nous c'était comme un membre de la famille, j'aurais pas donné ma sœur, j'aurais pas donné mon chat. Quand on élevait des chatons on avait énormément de mal à s'en séparer, on allait voir où ils étaient, si ça allait bien, on téléphonait pendant plusieurs années pour suivre leur parcours... Oui pour nous c'étaient vraiment des personnes, quoi, enfin... Et j'ai eu des chats qui étaient profondément ennuyeux, des chats drôles qui avaient de l'humour, des chats... [...] Donc c'est vraiment comme les gens en fait. Y a des gens avec lesquels on a des affinités, d'autres pas du tout... »¹⁴⁶

D'autres enquêtées relatent un contact avec des animaux de compagnie sans le lier à une considération pour les animaux d'élevage. Il n'est pas impossible pour autant que ce contact ait eu des effets inconscients : la simple présence d'animaux au quotidien contribue à les faire apparaître comme des individus qui font partie du monde, et pour qui la vie importe. Chez Thomas, par exemple, le regard sur les animaux a beaucoup évolué au fil des années (il explique qu'il voyait, petit, les animaux « dans le côté mignon, animaux de compagnie mignons », et non comme les sujets de « débats de société »)... mais ce qui semble constant depuis son enfance est l'attention qu'il a portée à l'existence et aux intérêts des animaux en général. Il semble avoir toujours eu à l'esprit, depuis les épisodes enfantins qu'il décrit, que les animaux faisaient partie du monde et étaient des individus ayant des intérêts. Il est probable que cette conscience ait été entretenue en partie grâce au contact quotidien de l'enquêtée vis-à-vis d'animaux de compagnie. Également, pour Stéphanie, la présence à domicile de divers animaux couplée à la consultation régulière du magazine de la SPA (qu'elle recevait à domicile depuis environ l'âge de 8 ans, à une époque où « il n'y avait pas Internet ») semble avoir contribué à forger son intérêt général pour « les animaux », toutes catégories confondues.

¹⁴⁶ Entretien enregistré du 25 mars 2017 avec Sandrine.

2.3.1.3. Développer de l'empathie pour les animaux d'élevage par analogie avec ses propres souffrances

Dans certains cas, les enquêtées ont indiqué qu'elles avaient perçu une similarité entre leur situation personnelle de victimes de discriminations et la position dominée des animaux d'élevage. C'est par ce rapprochement qu'elles ont alors commencé à voir les animaux d'élevage comme des victimes, méritant que l'on porte sur eux un regard empathique. Aurélie explique ainsi qu'elle a été mal considérée dans sa jeunesse, en tant que femme, et qu'elle s'est « identifiée » aux animaux d'élevage, en tant que « victimes » également « dominées ». Christophe tient un discours proche lorsqu'il évoque ses camarades de classe, qui le désignaient comme « le petit gros à lunettes » : cette stigmatisation l'a amené à se sentir solidaire de toutes les catégories dominées qu'il pouvait découvrir : « les Noirs, Apaches, Indiens, femmes, communistes, gros, vieux, Arabes, homos... »¹⁴⁷ et aussi les animaux, victimes d'une « injustice » (il dit avoir « transposé la discrimination » dont il était victime). Quand je lui demande comment il a commencé à intégrer les animaux dans cette liste de catégories, il précise avoir « très tôt considéré les animaux comme des personnes », se remémorant par exemple qu'il n'avait pas apprécié de se faire offrir une tortue comme on offre un objet, ou de reportages télévisés qui l'avaient convaincu que la corrida était une pratique « cruelle ». Cette identification a d'autant mieux fonctionné que d'autres facteurs se sont combinés pour amener Christophe à s'intéresser aux animaux d'élevage. Il se rappelle avoir été ému, vers 12-14 ans, par des histoires pour enfants impliquant des animaux (dans des dessins animés ou des chansons) : dès ce moment-là, il a compris que la viande venait d'animaux tués. Le phénomène de « transposition de discrimination » est venu renforcer une perception qu'il avait déjà commencé à développer, suivant laquelle les animaux d'élevage étaient des victimes.

On a vu jusqu'ici que des enquêtées avaient pu développer une sensibilité pour les animaux d'élevage par la fréquentation directe, par la fréquentation d'animaux de compagnie, ou par l'expérience personnelle de souffrances perçues comme similaires à ce que peuvent endurer les animaux d'élevage. D'autres processus sont apparus dans les entretiens : la réflexion philosophique et politique, la sensibilisation réalisée par les parents et l'extension de considérations écologiques.

¹⁴⁷ Entretien enregistré du 5 janvier 2018 avec Christophe.

2.3.1.4. De la sensibilité au discours philosophique et politique

Trois enquêtées se démarquent par un intérêt pour le sort des animaux d'élevage qui ne découle pas directement d'un attrait émotionnel pour eux. Pauline explique que les animaux lui font « peur » car « ils sont imprévisibles, on peut pas les comprendre puisqu'on n'a pas le langage pour échanger avec eux »¹⁴⁸, Émilie soutient n'avoir jamais éprouvé beaucoup de compassion pour les animaux – du moins, pas « à en pleurer »¹⁴⁹. Elle supporte d'ailleurs assez bien le visionnage des vidéos d'enquête en abattoirs, et revendique une « approche rationnelle » : les animaux d'élevage ont besoin d'être défendus en tant qu'ils sont victimes d'« injustices » et non parce qu'ils sont plus ou moins mignons ou suscitent de la pitié. Elle voit le militantisme en leur faveur comme un devoir. Cette position est aussi celle que Thomas a adoptée : s'il a eu de l'admiration pour les animaux dans les dessins animés et dans des documentaires regardés avec ses parents à la télévision, une bonne décennie plus tard, il a en partie pris ses distances avec ses perceptions de l'époque. Les animaux ne sont plus des sujets d'admiration mais des sujets de droits dont les intérêts sont à défendre qu'ils soient « mignons » ou laids. Ce discours de refus de la distinction entre animaux mignons et laids est également développé par Sandrine, qui montre bien que l'admiration qu'elle peut éprouver pour certains animaux de compagnie ne la conduit pas pour autant à négliger les intérêts des animaux « non mignons » :

« je déteste dans notre société aujourd'hui le côté mignon, un animal, les animaux sont mignons, oh c'est mignon... je trouve ça niais, mièvre... pas besoin d'être mignon pour être respecté. Et y a aussi cette forme-là de respect de l'animal qui finalement est très superficiel. [...] [Pour moi, les respecter, c'est] les reconnaître dans leur différence, de quoi a besoin un animal, de quoi il a besoin lui, quoi. C'est-à-dire : pas moi, qu'est-ce que je cherche de cet animal, est-ce qu'il est beau, est-ce qu'il est ceci, cela, est-ce que j'ai envie de le tripoter... [...] En tout cas cette question de la condition des animaux non mignons, c'est quelque chose qui m'a préoccupée depuis longtemps »¹⁵⁰

Ces considérations rejoignent les propos des théoriciens antispécistes et des personnes qui ont fondé L214, avec une volonté claire de démarcation vis-à-vis des engagements pour

¹⁴⁸ Entretien enregistré du 31 mars 2017 avec Pauline.

¹⁴⁹ Entretien enregistré du 9 février 2018 avec Émilie.

¹⁵⁰ Entretien enregistré du 25 mars 2017 avec Sandrine.

les animaux qui privilégient ceux qui sont « mignons ». Il n'est pas surprenant qu'après avoir forgé ce type de réflexion, ces enquêtées aient été attirées par une association qui, en se focalisant sur les animaux d'élevage, a fait le choix de parler d'animaux qui ne sont pas les plus « mignons ».

2.3.1.5. Le travail de sensibilisation opéré par les parents

Pour deux enquêtées, Marine et Nicolas, les parents ont joué un rôle direct dans le développement de la sensibilité vis-à-vis des animaux d'élevage. Marine explique que ses parents avaient de longue date des préoccupations pour la façon dont les humains traitaient les animaux : sa mère critiquait les cirques, elle n'a jamais aimé les zoos, ses parents ont failli devenir végétariens. Elle a ainsi commencé à réfléchir sur les cirques et les zoos avec un *a priori* négatif ; et en ayant à l'esprit que le bien-être des animaux exploités par les humains était une préoccupation sérieuse. Nicolas raconte quant à lui avoir été encouragé par son père (militant écologiste) à développer une sensibilité pour la préservation de « la nature » en général, incluant donc les animaux. Les préoccupations écologiques sont d'ailleurs parfois le point de départ apparent de la réflexion sur les animaux d'élevage : dans le cas d'Isabelle, c'est un intérêt de longue date pour la préservation de l'environnement (adhérente pendant 10 ans de WWF, adhérente pendant un temps de la Fondation Nicolas Hulot) qui l'a amenée à se soucier du traitement des animaux d'élevage.

2.3.1.6. Conclusion

On peut retenir de cette sous-partie que toutes les enquêtées ont développé une forme de sensibilité au sort des animaux d'élevage – que ce soit à partir de contacts directs avec eux, à partir de la fréquentation d'animaux de compagnie, par transposition de souffrances vécues personnellement, par un cheminement de réflexion philosophique ou politique, par apprentissage initié par les parents... et il ne s'agit ici que d'un échantillon de 16 enquêtées. Il est probable qu'il existe encore une multitude d'autres manières d'en venir à développer cette sensibilité.

Cela posé, il nous faut souligner qu'il ne suffit pas d'être sensible à l'existence et au bien-être des animaux d'élevage pour développer un intérêt pour la cause animale. Cela

requiert une condition supplémentaire : il faut être à même de voir les animaux d'élevage comme sujets potentiels d'une « cause ». Cela n'est possible qu'à partir du moment où la personne a une idée des conditions dans lesquelles sont élevés et abattus les animaux, où elle porte un jugement critique sur celles-ci et pense qu'il existe une façon plus respectueuse de traiter les animaux. Voyons donc à présent dans quelles circonstances les enquêtées ont découvert comment étaient élevés et abattus les animaux d'élevage, et ont commencé à s'intéresser à la cause animale.

2.3.2. Les circonstances de découverte des pratiques d'élevage et d'abattage et de leurs critiques

De quelle façon les enquêtées ont-elles découvert les pratiques d'élevage et d'abattage modernes ? Ont-elles entendu parler des critiques de ces pratiques, et le cas échéant comment ?

2.3.2.1. L'expérience directe

Seule une enquêtée a eu une expérience directe d'une pratique d'élevage : Françoise. Il s'agissait des vaches laitières, près de sa maison de campagne : « J'ai une maison de campagne où y a de l'élevage autour, des vaches notamment. Quand on leur enlève le veau on les entend hurler des nuits entières ! Mais faut arrêter ça ! »¹⁵¹. Elle a aussi eu quelques expériences parcellaires d'abattage d'animaux : « j'ai vu aussi des poulets continuer de courir avec la tête coupée dans la rue [à Oran], des atrocités qui m'ont marquée toute gamine quoi. Mon grand-père avait des poulets sur le balcon soi-disant pour les œufs, c'était pour leur consommation... Et j'ai vite compris le lien entre l'animal et l'assiette. ». Les quelques aperçus qu'elle a pu avoir d'animaux d'élevage ont suffi à la dégoûter de la viande.

Hormis ce cas, toutes les autres enquêtées ont découvert les pratiques d'élevage et d'abattage par des moyens indirects.

¹⁵¹ Entretien enregistré du 24 mars 2017 avec Françoise.

2.3.2.2. L'absence de lien automatique entre connaissance des modalités d'élevage et d'abattage et condamnation de celles-ci

Avant de rentrer dans le détail des lectures et vidéos qui ont alimenté la réflexion critique des enquêtées, il faut préciser que la découverte des modalités de l'élevage et de l'abattage n'est pas toujours suivie de façon immédiate d'un regard critique sur celles-ci. Typiquement, Sébastien Arzac et Brigitte Gothière ont eu connaissance des modalités d'élevage et d'abattage des animaux plusieurs années avant de se dire qu'il faudrait abolir ces pratiques – Jean-Baptiste Del Amo explique, dans son ouvrage consacré à l'association¹⁵², que leur transition vers le végétarisme a débuté uniquement à partir du moment où la consommation de viande ne leur a plus semblé constituer une nécessité pour la santé (jusqu'alors, l'élevage leur semblait constituer une sorte de mal nécessaire).

Inversement, l'émergence de réflexions critiques sur l'élevage et l'abattage des animaux n'est pas toujours précédée d'une découverte des modalités de ces pratiques. Christophe n'a par exemple pas eu besoin de connaître dans le détail les pratiques d'élevage et d'abattage pour commencer à refuser de manger de la viande et à souhaiter la fin de l'élevage et de l'abattage. La seule empathie pour les animaux comme catégorie dominée semble avoir suffi à ce qu'il se dise, avec sa compagne, que la production et la consommation de viande étaient injustifiables. De même, Françoise n'a pas eu besoin d'avoir une connaissance fine des modes d'exploitation des cochons, des moutons ou des poissons pour se décider à devenir végétarienne : il lui a suffi de réaliser, vers 8-10 ans, que « la viande dans l'assiette c'était des animaux qu'on tuait », et d'observer avec effroi l'abattage de poules et la séparation de vaches et de veaux, pour forger une condamnation globale de l'élevage. Quant à Sandrine, elle a songé très tôt que l'élevage des animaux « de ferme » et les diverses autres formes d'exploitation des animaux reposaient sur une hiérarchisation des êtres sensibles pouvant être remise en question, indépendamment de la question de savoir comment les animaux étaient élevés et abattus :

« Moi j'ai toujours été très sensible, depuis toujours, à la question animale. Et je me suis sentie très seule. Y a 35 ans quand vous étiez au lycée et trouviez ça dégueulasse de disséquer des grenouilles, c'était ridicule, de la sensiblerie, on passait pour un con. [...] en 86 en philo on mettait toujours l'accent sur le fait que le monde animal était complètement primitif, ne communiquait que par des moyens complètement primaires, on était tout le temps dans cette hiérarchisation qui me paraissait idiote.

¹⁵² Jean-Baptiste Del Amo, *op. cit.*, p. 33.

Nature/culture, toutes ces choses qui ont complètement volé en éclats. Ça paraît peut-être bizarre, mais moi intuitivement tout ça, ça me paraissait idiot, en fait... et donc j'étais très seule. Je me disais : moi quand je suis allongée sur mon lit, je suis bien sur mon lit, je suis dans mon corps, j'ai des sensations... et un animal qui a un système nerveux comme le mien il ressent la même chose, un bien-être d'être là au monde, d'être au soleil ou dans le froid, et d'avoir faim ou chaud... Déjà au niveau physique j'avais le sentiment que c'était idiot cette séparation. »¹⁵³

Dans la plupart des cas, néanmoins, les enquêtées ont commencé à critiquer l'élevage et l'abattage dès l'instant qu'elles en ont découvert les modalités, par le visionnage de vidéos ou par des lectures.

2.3.2.3. Les vidéos, documentaires et reportages

Nombreuses sont les enquêtées à indiquer que le visionnage de vidéos, documentaires ou reportages a constitué un choc qui a suscité leur réflexion sur le sujet de l'exploitation des animaux à des fins de consommation. Stéphanie explique ainsi que c'est à un documentaire de la Fondation Brigitte Bardot qu'elle doit sa décision de ne plus manger de viande, à l'âge de 14 ans (elle avait néanmoins continué de consommer du poisson). Marine souligne également que les vidéos d'abattoirs diffusées par L214 ont constitué un élément décisif dans sa décision (prise le soir même, avec son copain) d'arrêter de manger de la viande. Léa, Laura, Philippe et Pauline mentionnent aussi les enquêtes en caméra cachée de L214 comme des éléments importants pour leur réflexion, éventuellement complétée par d'autres vidéos : le documentaire *Earthlings* pour Léa, Pauline, Émilie et Thomas, le documentaire *Cowspiracy* pour Léa, Émilie et Thomas, la conférence de Gary Yourofsky pour Pauline et Thomas, un documentaire d'Arte sur le véganisme pour Laura, un documentaire d'Arte sur l'élevage hors-sol pour Sandrine (« c'était répugnant, et surtout ce qui était fou c'est comme les éleveurs étaient totalement indifférents ! Comment on peut être aussi indifférent à la condition... Moi c'est quelque chose qui me sidère, quoi. Qu'on puisse consacrer sa vie à élever des animaux dans ces conditions. »¹⁵⁴), le documentaire *Peaceable Kingdom* pour Émilie...

L'effet de ces vidéos est parfois limité. Pour Pauline, il a seulement conduit à ce qu'elle se dise que « ça se passe pas bien » dans les abattoirs, sans approfondir outre mesure.

¹⁵³ Entretien enregistré du 25 mars 2017 avec Sandrine.

¹⁵⁴ *Ibid.*

À l'opposé, on peut s'attarder sur le cas de Thomas, qui n'a cessé de vouloir en apprendre davantage. Cela permettra de comprendre quelques effets que peuvent avoir les vidéos dans le cheminement de quelqu'un qui deviendra par la suite bénévole de L214.

Les premiers souvenirs de Thomas relatifs à la découverte des pratiques d'exploitation des animaux remontent à « avant 15-16 ans ». Il avait alors remarqué, en regardant le journal télévisé de TF1 ou de France 2, « des minireportages sur la cause animale », à savoir sur « la corrida, la fourrure, le foie gras ». Il explique que « sur le coup, ça marque », et que c'est cela qui l'a rendu « opposé à la fourrure, au foie gras aussi et la corrida, la chasse, tout ça » (soit les formes d'exploitation « les plus marquantes visuellement » et qui sont non alimentaires), « avant même de [s]'intéresser au véganisme tout ça ». La découverte des pratiques d'élevage est arrivée plus tard, lorsqu'il a commencé à s'interroger spontanément sur le sujet. L'interrogation lui est venue au cours d'un repas où il y avait à manger à la fois du foie gras (alors qu'il considérait déjà à ce moment-là que les canards subissaient une « torture » pour la production de cette spécialité) et des lardons dans son assiette pour agrémenter son plat. Tandis qu'il songeait au sort des canards, il s'est interrogé sur l'origine des lardons et s'est renseigné sur Internet dans la foulée :

« au final c'est quoi la diff', si ça se trouve c'est pire, quoi ! [...] J'avais vu des vidéos sur comment on faisait les knackis, j'avais trouvé ça dégueulasse mais je continuais à en manger. Et c'est là où j'ai commencé un peu à regarder c'était quoi le végétarisme, puis c'est là où je suis tombé sur le végétalisme et le véganisme, pourquoi y a des gens qui défendent les animaux, c'est quoi leur intérêt, leurs arguments, et c'est là où vraiment j'ai pris ouais une espèce de claque dans la face... toute l'industrie de l'exploitation animale, j'la voyais pas en fait. Pourtant elle était autour de moi à chaque instant mais c'est comme si j'l'avais zappée de mon esprit en fait. Et jamais on n'avait remis en cause nos habitudes alimentaires. J'veux dire, à la maison, toujours manger d'la viande, des fromages, des produits laitiers et des œufs, ça posait de problème à personne... dans mon entourage j'en connaissais aucun en fait, qui refusait de manger ne serait-ce que de la viande ; donc c'était normal... »¹⁵⁵

En approfondissant le sujet à travers des documentaires tels que *Earthlings* et *Cowspiracy*, Thomas a ensuite perçu les enjeux environnementaux de l'élevage : « ça donnait quand même une image de l'ampleur de l'exploitation animale sur les écosystèmes, sur la

¹⁵⁵ Entretien enregistré du 8 décembre 2017 avec Thomas.

planète en général ». Puis, en consultant des vidéos de « Youtubeurs » tels que « Jihem Doe, Gurren Vegan, pour la sphère francophone, et puis d'autres vidéos type Gary Yourofsky, pour le côté anglophone », il a commencé à se familiariser avec les discours critiques de l'élevage : « et voilà ça m'a vraiment, ça m'a fait réfléchir quoi ». À l'issue de la découverte émouvante et douloureuse des pratiques d'élevage, a succédé une étude des arguments philosophiques contre l'exploitation des animaux par les humains : « C'est après qu'est venu vraiment... J pense que d'abord est venu le choc émotionnel, et ensuite les arguments rationnels. Il a fallu que je voie des cadavres ensanglantés pour que je me mette à réfléchir et qu'ensuite j'aie sur des blogs et tout et que j'aborde le sujet de l'éthique animale. ». C'est durant les vacances universitaires de juillet-août 2016 qu'il traverse spécifiquement une période de « boulimie d'informations ». Il avait alors un ordinateur personnel « depuis la seconde [vers 15-16 ans, en 2012] » (il utilisait avant cela « le PC du salon qui appartenait à [ses] parents », surtout pour les devoirs). Il s'en est servi au début pour chercher de l'information sur « la politique, l'économie, l'environnement, l'écologie ». Puis à l'été 2016, il s'est abonné à des chaînes véganes sur YouTube. Ça l'a « passionné » comme sujet (avant cela, il considérait pourtant que le végétarisme était « un truc de filles »).

Au moment de l'entretien, Thomas continue de s'informer de façon régulière sur le sujet : il regarde parfois des débats de 2 ou 3 heures (« ça ne me fait pas peur »), lit des articles, voit des vidéos, débats, conférences sur Internet... Et c'est d'ailleurs ce qui l'a progressivement convaincu de « l'importance du militantisme » : « De simples discussions en famille, ça [ne peut] pas faire changer le monde, [il faut aussi changer] la loi [et agir] au niveau national [...] Un truc aussi j pense qui m'a aidé à m'engager, c'est parmi les articles que j'avais lus sur les *Cahiers antispécistes*, c'est la nécessité de s'engager politiquement. C'est-à-dire qu'on peut pas changer le monde simplement en étant consommateur, même consom'acteur, ça suffit pas, il faut s'engager, quoi. Et j pense que Bonnardel avait fait un article dessus, sur “La question animale est une question politique”, ça devait ressembler à un truc comme ça le titre [L'exploitation animale est une question de société], avec Pierre Sigler. [Question : C'est une longue brochure, ça, non ?] Ah mais ça me fait pas peur hein (rires) ! Même si je dois y passer l'après-midi, j la lis. Et c'était aussi la présidente de 269Life Libération Animale là, Tiphaine Lagarde, qui le disait dans *I am vegan TV*. Elle expliquait – bon, de manière un peu méchante (rires) – que ça servait à rien d'acheter des T-shirts “Je suis végane” ou d'acheter des steaks de soja, enfin, c'était pas être militant, et qu'il fallait aller plus loin. [...] Ça devait être dans la période, j pense, dans le mois où il y a eu le recrutement [il semble pourtant que non : la vidéo en question est parue mi-octobre 2017]. ».

C'est à l'issue de tout ce travail de collecte d'informations sur le sujet que Thomas répond à présent ainsi, lorsque je lui demande pourquoi la cause animale est, selon lui, une cause importante :

« Parce que tout simplement ça concerne des êtres qui ont des désirs, des intérêts. Comme pourquoi la cause humaine est importante : parce que ça a un impact, parce que ça touche des gens qui ont une sensibilité, des émotions, qui peuvent souffrir ou avoir du plaisir... C'est pour ça que la cause végétale est moins importante. Ça concerne les individus en fait, la cause animale, et c'est pour ça qu'il faut pouvoir les protéger, même s'ils sont pas de la même espèce que nous. Et c'est important parce que y aura pas de libération d'eux-mêmes, autonome, comme y a pu y avoir sur d'autres luttes. Si nous on prend pas en main ce combat, il se fera jamais. On a une responsabilité éthique envers les animaux, comme on l'a envers les humains. »¹⁵⁶

Cet exemple montre au passage comment des lectures peuvent venir alimenter la réflexion. Parfois, celles-ci sont même un point d'entrée pour commencer à se questionner sur le sujet de l'élevage et de l'abattage des animaux.

2.3.2.4. Les lectures d'articles et ouvrages présentant les méthodes modernes d'élevage et d'abattage

Dans la plupart des cas, lorsque les enquêtées découvrent le sujet de l'élevage et de l'abattage, c'est par des lectures critiques. Ainsi, Léa et Nicolas ont lu *Eat. Chroniques d'un fauve dans la jungle alimentaire* de Gilles Lartigot, un ouvrage critique sur l'alimentation industrielle comprenant un chapitre sur les abattoirs. Léa a aussi lu *Vache à lait. Dix mythes de l'industrie laitière* d'Élise Desaulniers. Pour Pauline, ce fut la lecture de *Faut-il manger les animaux ?* de Jonathan Safran Foer qui fut déterminante ; Françoise et Stéphanie ont été influencées par *No Steak* d'Aymeric Caron ; Isabelle par un livre recommandé par un ami, qui critiquait l'élevage des poules en batterie (notamment sur le plan sanitaire) ; Émilie par des articles des *Cahiers antispécistes* (entre autres lectures trouvées sur Internet) ; Aurélie par le *Plaidoyer pour les animaux* de Matthieu Ricard – elle est l'une des rares enquêtées à se souvenir de la façon dont elle a acquis l'ouvrage : elle l'avait repéré sur Goodreads, un site dont l'algorithme conseille des lectures à partir des ouvrages déjà lus. Bien souvent, il semble que l'ouvrage en question leur soit parvenu par un canal anodin, qui ne les a pas marquées et

¹⁵⁶ *Ibid.*

dont elles ne gardent par conséquent aucun souvenir. Émilie fait toutefois exception : elle se souvient que sa démarche a consisté à chercher des renseignements sur Internet, à partir de l'automne 2002, sur la nutrition et les recommandations officielles des autorités de santé. Ces recherches l'ont amenée à lire des pages sur le végétarisme. C'est ainsi qu'elle a progressivement pris d'autres renseignements dans des livres, lu des articles... puis s'est mise à porter un regard critique sur l'élevage et l'abattage des animaux. Catherine se souvient quant à elle que c'est à partir du moment où la personne qui gardait sa lapine lui a montré les magazines de One Voice et Welfarm qu'elle a découvert diverses formes de maltraitance des animaux et a été amenée à prendre la décision de soutenir financièrement ces associations pour marquer qu'elle n'était « pas d'accord avec ce qui se passe » (les critiques qu'elle a pu lire dans les magazines portaient sur les conditions d'élevage et non sur le principe même de l'élevage et de l'abattage, ce qui ne l'a néanmoins pas empêchée par la suite de soutenir aussi L214).

L'enquêtée qui a le plus approfondi ses lectures est probablement Sandrine. Après avoir lu l'ouvrage de Jonathan Safran Foer en 2011 ou 2012, elle en achète plusieurs exemplaires qu'elle donne à des ami·e·s : « j'ai converti des gens à cette cause, entre guillemets ». Elle a regardé les articles dans Le Monde (format papier) sur les abattoirs en 2015 et 2016, écouté les émissions sur France Culture, et surtout elle semble avoir lu pas mal de travaux d'éthologie, puisqu'elle est capable d'en restituer des résultats par cœur :

« la perception commune de l'animalité est finalement une forme de négationnisme scientifique, elle est complètement fautive au regard des connaissances qu'on a aujourd'hui dans les milieux qui travaillent sur ces questions. On sait que les pieuvres sont extrêmement intelligentes, que les cochons ont un QI très élevé, que les rats ont des stratégies, des modes de vie extrêmement élaborés, enfin je veux dire : tous les animaux, même ceux qui sont perçus de la façon la plus négative ont un univers qui leur est propre, un mode d'intelligence, des relations sociales [...] J'ai acheté récemment une espèce de compilation des études récentes, qui s'appelle « Comment les animaux sont devenus intelligents », c'est préfacé par De Waal [c'est le sous-titre, le titre principal étant « Révolutions animales »]. Où y a justement toutes les études sur par exemple le rapport à la mort des animaux, sur l'intelligence des pieuvres, sur l'évolution du droit... ça vient de paraître. J'ai acheté ça, on le lit avec mes filles. Et ça c'est très nouveau aussi : avant en France, on trouvait pas des livres sur ces questions-là, à part les Éditions Quæ qui sont publiées à des tirages confidentiels... y a une forme de vulgarisation qui est assez récente, y a même pas dix ans. On voit de plus en

plus d'articles dans la presse, je pense que y a une évolution importante. Autant les études animales sont assez anciennes aux États-Unis, avec Peter Singer et tout ça, autant en France c'est longtemps resté presque un sujet tabou, avec des discours très simplistes : si on s'intéresse aux animaux on s'intéresse pas aux hommes... [...] finalement aujourd'hui tous les travaux d'éthologie montrent que c'est idiot, que c'est une vision du monde comment dire... une forme d'anthropocentrisme qui fait qu'on a mis une frontière absolument étanche entre le monde des humains et celui des animaux alors que je pense qu'au fond, y a plus de choses qui se ressemblent dans ces deux mondes que de choses qui sont dissemblables. »¹⁵⁷

Bien qu'elle n'ait pratiquement jamais lu d'écrits militants, Sandrine a reconstruit toute seule le cheminement de pensée qui est celui des antispécistes : le constat préalable de l'intelligence et de la sensibilité des animaux exploités à des fins de consommation alimentaire, la remise en cause de la hiérarchisation des animaux (de compagnie, d'élevage, mignons ou non...) et la critique de l'élevage.

Néanmoins, il faut rappeler que toute personne qui découvre de quelle manière les animaux sont élevés et abattus de nos jours n'aboutit pas forcément à la conclusion qu'il faut arrêter de pratiquer l'élevage et l'abattage. On doit donc s'interroger sur les conditions d'adoption du discours abolitionniste et des éventuelles modifications de pratiques de consommation.

2.3.3. Les conditions d'adoption du point de vue abolitionniste et de sa mise en pratique individuelle

À quelles conditions les enquêtées passent-elles du constat des pratiques d'élevage et d'abattage à la critique de celles-ci et, éventuellement, à l'adoption d'un mode de vie végétarien ? La question est difficile. Dans bien des cas, le saut est immédiat (§2.3.3.1), ce qui masque les conditions de possibilité de sa réalisation. Pour devenir abolitionniste et le rester, on montrera qu'il faut résister à des dynamiques qui vont en sens contraire (§2.3.3.2). À défaut, certaines enquêtées ne deviennent pas abolitionnistes, notamment parce qu'elles ne sont pas (ou ne parviennent pas à être) végétariennes ou véganes, et qu'il s'agit apparemment d'un préalable

¹⁵⁷ Entretien enregistré du 25 mars 2017 avec Sandrine.

important (§2.3.3.3). Cela posé, on montrera qu'une condition d'adoption du point de vue abolitionniste qui revient souvent est la capacité de l'enquêtée à monter en généralité dans l'analyse des cas de maltraitance animale révélés par L214 (§2.3.3.4) et qu'il est encore possible d'arriver au point de vue abolitionniste par d'autres manières que la découverte de pratiques choquantes dans des élevages ou des abattoirs (§2.3.3.5).

2.3.3.1. Lorsque découverte des pratiques d'élevage et d'abattage, condamnation de celles-ci et transition vers le véganisme s'enchaînent

Après avoir vu une vidéo d'abattoir, Marine arrête de consommer de la viande du jour au lendemain, en même temps que son conjoint. Il s'agit d'une extension à toutes les espèces d'un boycott qu'elle pratiquait déjà de façon sélective pour la viande de cheval, par opposition à la mise à mort des animaux. Quelques mois plus tard, elle et son conjoint arrêtent aussi le poisson, le lait et les œufs, également par souci éthique. D'une manière similaire, après avoir lu le *Plaidoyer pour les animaux* de Matthieu Ricard, qui présente des pratiques d'élevage et d'abattage tout en les critiquant, Aurélie a été convaincue de la pertinence de la revendication d'abolition de l'élevage et de l'abattage et a été motivée pour devenir végane. Elle a commencé la transition alimentaire en même temps que des amies, ce qui a facilité sa bonne réalisation. La même chose s'est produite pour Émilie : après s'être renseignée sur le végétarisme et ses motivations éthiques, elle a directement fait le choix de devenir végétarienne puis végane, en s'aidant d'un livre de recettes végétariennes pour organiser sa nouvelle alimentation. Léa a également pris ses renseignements sur les modalités de fonctionnement des élevages et abattoirs par des sources critiques, ce qui a engendré en septembre 2106 une démarche de mise en cohérence de ses pratiques alimentaires avec ses convictions. Ce changement a été facilité par le fait qu'elle avait déjà l'intention, depuis le début de l'année 2014, de changer son alimentation (pour « manger mieux » sur le plan sanitaire), et avait déjà vu à l'époque des articles pro-végétarisme. La motivation éthique est ainsi venue s'ajouter à une motivation sanitaire préexistante.

Parfois, les changements alimentaires se font en plusieurs étapes : après avoir découvert le fonctionnement des abattoirs, Nicolas devient rapidement végétarien, fin 2015. Ce n'est qu'un peu plus tard, début 2016, qu'il arrête aussi de consommer du lait et des œufs, toujours par souci éthique, et parce qu'il a continué de se renseigner sur l'exploitation des animaux. Dans le cas de Laura, il a aussi fallu du temps pour arriver à un véganisme

permanent : si elle a commencé à cuisiner végane chez elle dès 2012, il lui a fallu du temps pour assumer ses nouveaux choix alimentaires en société, ce à quoi son conjoint (trouvé par un site de rencontres pour végétarien·ne·s) l'a aidée. Dans le cas de Christophe et de sa compagne, enfin, les étapes ont été nombreuses et se sont étalées sur des années. Il y a d'abord eu le choix de ne manger qu'assez peu de viande, « carbonisée »¹⁵⁸ (donc sans sang apparent), et en évitant une multitude de morceaux et d'animaux (les tripes, les escargots, les huîtres...). Ensuite, il y a eu en 1993 le passage au végétarisme (à 32 ans, sachant qu'il s'agit d'une idée qu'il avait en tête depuis l'âge de 14 ans, après avoir vu des lapins se faire tuer, mais qu'il n'avait pu exécuter du fait de l'opposition de ses parents inquiets pour sa santé)... Puis Christophe a décidé avec sa compagne, en 1998, d'« arrêter de manger les animaux » par souci éthique. Enfin, la dernière étape a consisté à éliminer tous les produits animaux restants (produits laitiers, œufs...), entre 2002 et 2006, alors qu'il prenait progressivement « la mesure de l'horreur » des diverses formes d'exploitation animale – et ce même si se passer totalement de produits animaux était « quand même un peu une privation » à l'époque (les alternatives végétales étaient en effet bien moins disponibles dans le commerce qu'aujourd'hui). Parallèlement, il s'est approprié les discours abolitionnistes et antispécistes à partir de 1999.

2.3.3.2. Après la transition, la lutte pour le maintien des nouvelles convictions et habitudes

À l'image de ce que dit Muriel Darmon sur les carrières d'anorexiques¹⁵⁹, devenir abolitionniste (ou végétarienne, ou végane...) et le rester sont deux choses bien distinctes. Pour rester abolitionniste et rester végane, il faut arriver à faire face aux nombreuses objections qui ne manquent pas d'arriver de l'entourage. Thomas explique bien comment il y est parvenu, à force de s'attacher à peaufiner son argumentation. À l'issue de ses recherches de l'été 2016, il s'est mis à considérer, à l'instar des animalistes abolitionnistes, qu'il faudrait cesser les pratiques humaines d'exploitation des animaux, dont l'élevage. Dans la continuité de l'adoption de ce point de vue, il a rapidement cessé de consommer des produits animaux,

¹⁵⁸ Entretien enregistré du 5 janvier 2018 avec Christophe.

¹⁵⁹ Elle distingue le début de l'engagement et le maintien de l'engagement dans la carrière anorexique, allant même jusqu'à décomposer en deux phases le maintien : « On distingue quatre phases de la carrière anorexique : l'engagement dans une « prise en main », le maintien de l'engagement, le maintien de l'engagement malgré les alertes et la surveillance, et la phase de « prise en charge » par l'institution médicale. ». Extrait de Muriel Darmon, *Devenir anorexique. Une approche sociologique*, Paris, La Découverte, 2003, p. 14.

ce qui fait de lui un consommateur végane. Ce choix a impliqué quelques privations et changements d'habitudes alimentaires :

« Après, j'me souviens pas avoir été un grand mangeur de viande, c'est-à-dire que... mis à part de temps en temps du jambon ou des lardons ou un steak de bœuf, j'ai pas été un... gargantua de l'alimentation carnée. Plus par contre les produits laitiers, ça ouais : fromage, j'étais vraiment accro, j'en aurais mangé deux fois par jour aucun souci, quoi. Les œufs... pas tellement les œufs, autant pour faire un gâteau ouais, j'imaginai pas de faire un gâteau sans œufs, autant des œufs à la coque ou brouillés, c'était rare. Produits laitiers j'pense au lait aussi le matin dans les céréales. À part le lait de soja qu'j'avais goûté une fois – j'avais détesté ! – je savais même pas qu'il existait des laits végétaux en fait. Et ouais j'en buvais très régulièrement. »¹⁶⁰

Pour parer aux critiques de sa famille, il a dû creuser ses recherches sur l'équilibre nutritionnel dans le cadre d'une alimentation végane :

« J'me suis d'abord informé un max, notamment niveau santé pour voir si c'était viable, avant de commencer à changer d'alimentation. [J'ai regardé] différents blogs, qui m'ont amené vers des positions d'autorités scientifiques, que ce soient les autorités de santé du Canada, de l'Angleterre, des USA, y avait un peu tout le monde anglo-saxon de manière générale en fait, et qui allait en totale opposition avec ce que dit la France. C'est pour ça qu'au début j'ai un peu tiqué, j'me suis dit c'est bizarre, ça a pas l'air très fiable ; ce qui fait que ça m'a fait beaucoup réfléchir sur les études scientifiques et sur comment elles peuvent être falsifiées ou passées sous silence en fonction de leurs résultats. »¹⁶¹

Au début de sa transition, il a commencé par devenir végétarien : « j'ai été végétarien pendant peut-être 2-3 semaines, histoire de bien finir d'avoir des arguments, et puis parce que mes parents flippaient vraiment, ils avaient peur pour ma santé quoi. ». Puis il a cessé de consommer les autres produits animaux et l'a assumé publiquement, non sans se heurter à des difficultés :

« J'ai dû mettre quelques semaines en plus avant d'oser le dire publiquement, quoi : j'me suis dit, est-ce que je fais passer ça pour une allergie, comme ça socialement c'est un peu plus facile ? Ou est-ce que je refuse l'invitation, comme ça j'ai pas à me

¹⁶⁰ Entretien enregistré du 8 décembre 2017 avec Thomas.

¹⁶¹ *Ibid.*

justifier et puis c'est plus simple ? J'me suis dit non quand même, tu peux pas sacrifier ta vie sociale pour tes idéaux, quoi ! Donc autant l'assumer publiquement. [Ensuite il y a eu] beaucoup d'incompréhension de la part des proches, en premier lieu mes parents et mon frère. Y avait déjà un côté peur des carences [mais je les ai rassurés] en leur montrant des études, en leur expliquant qu'il y avait des millions de gens qui étaient comme ça et qu'ils avaient pas de soucis, que les médecins disaient que c'était bon, que je me supplémentais en B12 [il a essayé plusieurs marques et alterne entre Veg1, VegVit et Veganicity] et donc y avait pas de peur en particulier à avoir. Puis j'ai fait une prise de sang il y a quelques mois [mesurant B12, fer, calcium et d'autres choses], qui a fini de les rassurer. [Avec le médecin] c'est passé comme une lettre à la poste. [...] C'était la première fois que je faisais une prise de sang et que je regardais un peu les analyses tout ça. [...] Après ils ont un peu plus peur au niveau social, vraiment ils avaient peur, ça c'était la deuxième chose : que j perde des ami·e·s, que j'm'enferme, que j devienne sectaire et tout. »¹⁶²

Une étape difficile a été d'admettre qu'il ne tomberait pas d'accord avec ses parents, qui continuaient de lui opposer des objections profondément invalides à ses yeux, et de parvenir à une cohabitation sereine malgré tout :

« Parce qu'à côté de ça, on discutait des arguments d'éthique, et j voyais bien que ça coinçait, quoi. Ils me ressortaient les mêmes arguments qu'on entend, sur les bingos type cri de la carotte et tout... et là j'ai vraiment été déçu, ça a été une des fois où j'ai été le plus déçu par mes parents : qu'au final ils soient comme tout le monde en fait ! Qu'ils aient les mêmes arguments que tout le monde pour défendre l'indéfendable, et j'ai fait : ah bah putain, qu'ils me sortent qu'la carotte souffre pour continuer à manger de la viande, ça c'est fort quand même. Là j pense maintenant qu'ils se sont rendu compte quand même des arguments bidons qu'ils avaient balancés. [...] Ça a été quelque chose [pour que ma mère me fasse des plats végétaliens] : « qu'est-ce que je peux te faire, qu'est-ce que je peux cuisiner ? ». J'essaye de faire encore des trucs pour la soulager, des gâteaux, des quiches, des tartes, et elle aussi elle apprend à faire des plats sans mettre de viande ou de fromage. Et c'est un défi quand même, quand pendant cinquante ans on a cuisiné avec ces produits, et que du jour au lendemain il faut pouvoir changer ses habitudes... Là elle peut préparer des trucs mais c'est assez

¹⁶² *Ibid.*

basique, c'est assez limité on va dire le nombre de plats qu'elle fait, mais j'lui en tiens pas rigueur bien sûr c'est déjà super cool qu'elle fasse ça. Mais j'sens qu'elle a du mal encore avec les produits... il faut un temps d'adaptation, quoi. »¹⁶³

Les réticences ont néanmoins diminué au fil du temps. À présent, Thomas envisage que ses parents remettent à leur tour en cause leur consommation de produits animaux :

« ma mère j'sens qu'en ce moment ça la travaille, la consommation de viande et tout. On a eu quelques clashes à propos de ça puis maintenant ils ont compris que voilà c'était sérieux quoi, que c'était pas un caprice et que y avait des bonnes raisons de refuser de participer à ça. Mais ouais ma mère j'sens que de plus en plus elle a du mal, quoi, à manger de la viande. Mon père un peu moins, on en a discuté un peu et c'est vrai que lui aussi des fois il se sent un petit peu mal de faire ça, mais les habitudes ont la dent dure [...] Ils ont beaucoup réduit à la maison les produits d'origine animale. Autant à l'extérieur ils restent comme ils sont, mais à la maison beaucoup beaucoup. »¹⁶⁴

Toutes les enquêtées n'ont néanmoins pas forcément la même persistance dans leur engagement. Sandrine raconte ainsi qu'elle a tenté de devenir végétarienne puis a renoncé. Ses connaissances sur l'éthologie et sur l'exploitation des animaux l'avaient fait réfléchir à ses possibilités d'action : « Et donc bon après, la question de la souffrance, de l'exploitation, qui est à la fois l'exploitation pour la nourriture, pour se soigner... ben c'est très culpabilisant, on a conscience de ça, on sait ce qui se passe, donc à un moment il faut quand même faire quelque chose, on peut pas juste lire des articles et se dire c'est affreux. Donc il y a quand même la question de faire quelque chose. Donc c'est comme ça que je suis devenue membre [de L214] ». Elle avait par la suite tenté le végétarisme, et raconte cette expérience ainsi :

« je suis pas végétarienne, j'ai essayé de le devenir, pendant trois ans j'ai pas mangé de viande, j'ai trouvé ça très très compliqué parce que j'ai deux enfants, j'ai une vie très dense, il faut cuisiner tout le temps... on est isolé·e : on va au restaurant, chez des ami·e·s, on peut jamais manger comme tout le monde, on finit par ne manger que des légumes et du fromage parce que où qu'on aille y a jamais que ça à manger pour soi. Donc en France je trouve que c'est assez compliqué d'être végétarien. Et je ne supporte pas du tout les légumineuses, je ne les digère pas. On peut pas être végétarien

¹⁶³ *Ibid.*

¹⁶⁴ *Ibid.*

sans manger de légumineuses. Pendant trois ans j'ai mangé des légumineuses et ça me convient pas, c'est un régime qui me convient pas. Donc on mange très peu de viande, on mange de la viande bio, ce qui est absolument pas satisfaisant parce que y a pas d'abattoirs bio et finalement on se donne bonne conscience en mangeant du bio... »¹⁶⁵

Cet exemple nous pousse à évoquer, précisément, les cas d'enquêtées qui ne deviennent pas abolitionnistes, et qui permettent de voir que l'adoption de ce point de vue est soumise à des conditions.

2.3.3.3. Le cas des enquêtées qui ne deviennent pas abolitionnistes

Bien que Sandrine ait adopté un point de vue critique sur les pratiques modernes d'élevage et d'abattage, elle n'en est pas pour autant arrivée à la conclusion qu'il faudrait arrêter complètement d'élever des animaux :

« Si je pouvais, j'élèverais mes animaux et je les tuerais moi-même honnêtement. [...] moi ce qui m'importe c'est que y ait pas de sadisme, c'est de ne pas prolonger la souffrance... donc manger de la viande c'est pas quelque chose qui me... qui en soi me répugne, mais c'est les modes de production »¹⁶⁶

Ce point de vue, qui ne condamne pas la mise à mort en soi mais la souffrance pendant la vie des animaux d'élevage, se distingue de la vision abolitionniste de L214. Elle en est d'ailleurs consciente :

« Je comprends ce débat, mais comme j'arrive pas à être végétarienne, ben je suis forcément plus welfariste que abolitionniste [...] Ça paraît quand même complètement utopique de penser qu'on va fermer les abattoirs. Je pense que si on veut être vraiment cohérent il faut effectivement être plutôt abolitionniste. Mais on est toujours pleins de contradictions... »¹⁶⁷

Cet exemple révèle que réussir à devenir et à rester végétarienne voire végane constitue très probablement une condition de possibilité de l'adoption du point de vue

¹⁶⁵ Entretien enregistré du 25 mars 2017 avec Sandrine.

¹⁶⁶ *Ibid.*

¹⁶⁷ *Ibid.*

abolitionniste. Il est en effet difficile d'adopter un point de vue qui contredit nos pratiques¹⁶⁸. Cela dit, le cas de Françoise montre que l'on peut souhaiter clairement la fermeture des abattoirs, et donc être abolitionniste, tout en n'étant « que » végétarienne : « Je sais pas comment aller plus loin [que le végétarisme], c'est pas dans ma culture, c'est pas dans mes traditions d'être végane et de sortir complètement de mon alimentation le lait et les œufs etc. quoi. »¹⁶⁹.

Une autre enquêtée flexitarienne¹⁷⁰, Isabelle, explique ne pas souhaiter la fin de l'élevage et des abattoirs, mais plutôt l'amélioration des conditions de vie des animaux : « J'ai toujours fait très attention à la manière dont les animaux sont traités. »¹⁷¹. Il s'ensuit que la réunion de présentation de l'association à laquelle elle a assisté l'a précisément déçue sur la préconisation de boycott total des produits animaux : « je trouvais ça un peu ayatollah, supprime la viande, les œufs, le fromage, n'aie pas l'ombre d'un doute parce que sinon tous les regards seront sur toi. ». Pour sa part, elle a commencé par acheter moins de viande il y a 20 ans pour des raisons financières, puis elle a réduit progressivement sa consommation « sans y réfléchir ». Un jour, elle a décidé d'« arrêter le poisson » après avoir vu « des documentaires sur la surpêche » : « Je me disais, ces pauvres poissons ils peuvent même pas crier, je trouvais ça encore plus horrible qu'un veau ou porc qu'on égorge et qu'on peut entendre. ». Elle continue cependant de manger de la viande et du poisson au restaurant, lorsqu'elle est avec des amis : « Ça m'arrive très très peu souvent, mais je déculpabilise avec cette idée-là parce que je vais jamais chez le boucher ni le poissonnier et s'il m'arrive d'en manger je ne vais pas non plus me mettre en-dehors d'un groupe, quand ça arrive ça arrive. ». Elle était venue à la réunion car le discours des porte-paroles dans les médias (qui est généralement axé sur la mise en évidence de la souffrance des animaux dans les abattoirs) lui avait plu, pour son caractère « non culpabilisant ». Mais elle s'avère en fait en désaccord avec les messages portés par l'association, y compris dans ses tracts : en les découvrant, elle fait remarquer que les animaux ne tiennent peut-être pas à la vie, qu'il faudrait préconiser de manger moins de viande plutôt qu'un boycott total, qu'il ne faudrait pas parler des œufs et du

¹⁶⁸ Certains chercheurs parlent, en psychologie morale, de dissonance cognitive. Cela désigne l'inconfort que l'on éprouve lorsque nos idées ne sont pas en adéquation avec nos pratiques, et l'impulsion que cela suscite pour soit modifier nos pratiques, soit modifier nos idées. Martin Gibert traite spécifiquement de cette question à propos de la consommation de viande dans *Voir son steak comme un animal mort*, Montréal, Lux Éditions, 2015, 200 p.

¹⁶⁹ Entretien enregistré du 24 mars 2017 avec Françoise.

¹⁷⁰ Qui réduit sa consommation de produits animaux sans pour autant pratiquer un boycott systématique.

¹⁷¹ Entretien enregistré du 20 mars 2017 avec Isabelle.

lait sur un tract consacré à la viande... La divergence des objectifs est manifeste. Comme pour Sandrine, le fait de ne pas se sentir à même d'abandonner complètement sa consommation personnelle de produits animaux conduit l'enquêtée à rejeter le point de vue abolitionniste, et même à renoncer à l'engagement dans l'association.

Ce lien entre modification des pratiques individuelles de consommation et adoption d'un point de vue radicalement critique sur les pratiques d'exploitation des animaux s'observe également chez Philippe, fils de chasseur et titulaire d'un permis de chasse (bien qu'il n'ait personnellement jamais chassé), consommant de la viande de façon « exceptionnelle ». Dans la mesure où il lui paraît inenvisageable qu'il n'y ait plus de chasseurs et que tout le monde (et donc lui inclus) cesse totalement de manger de la viande, il voit en la position abolitionniste un point de vue utopique et irréalisable : selon lui, il est « matériellement impossible » d'« abolir complètement le fait de manger de la viande ». De même, si Stéphanie a cessé de consommer de la viande depuis une vingtaine d'années et du poisson depuis fin 2016, elle continue de consommer des œufs et des produits laitiers, principalement dans des contextes sociaux, et se montre hésitante sur la perspective de l'abolition : cela lui apparaît comme un horizon lointain voire inaccessible. Elle explique ainsi qu'elle hésite à venir à la marche pour la fermeture des abattoirs car elle doute de la pertinence du message. Le cas de Catherine est là encore remarquablement semblable : elle boycotte le cuir et les produits cosmétiques ou d'entretien testés sur les animaux, ne mange plus de viande ou de poisson, mais continue de consommer des œufs « qui viennent d'élevages familiaux ou presque », du fromage et du lait, et soutient qu'il n'est « pas réaliste » de vouloir « fermer les abattoirs ». Elle oppose immédiatement à cette revendication la position de Welfarm, qui est pour elle « plus dans la réalité » : se soucier des conditions d'élevage et d'abattage sans considérer que la mise à mort pose en soi un problème (« on peut tuer un animal de façon humaine », soutient-elle depuis qu'elle a eu une conversation avec un vétérinaire qui lui avait dit avoir vu des tueurs en abattoir faire leur travail « proprement »). Il s'ensuit qu'elle ne perçoit pas le véganisme comme un impératif moral, d'autant plus qu'elle n'est pas convaincue qu'une alimentation végane n'engendrerait aucune carence.

Ces multiples exemples incitent à tirer la conclusion qu'à de rares exceptions près, la capacité à cesser soi-même de consommer des produits animaux constitue une condition majeure de possibilité d'adoption du point de vue abolitionniste. La simple critique des pratiques d'élevage et d'abattage ne provoque pas à elle seule l'adoption de ce point de vue.

2.3.3.4. La tendance à généraliser à partir d'observations ponctuelles pour voir un problème systémique

Une autre condition de possibilité de l'adoption du point de vue abolitionniste qui ressort de l'enquête est la capacité à monter en généralité à partir de connaissances toujours lacunaires. En effet, les vidéos des abattoirs ne montrent jamais que des courtes séquences pendant lesquelles les animaux subissent les pires sévices. Les opposant·e·s médiatiques de l'association ne manquent d'ailleurs jamais d'enjoindre le public, après chaque parution d'enquête, à ne pas déduire du cas dénoncé que la même chose se produirait dans tous les élevages et abattoirs français. Il est certain que si l'on croit voir des cas de maltraitance exceptionnelle en continuant d'être persuadé·e que tout se passe bien partout ailleurs, il n'y a alors pas de raison de vouloir la fermeture de tous les élevages et abattoirs. Il faut donc, pour adopter le point de vue abolitionniste, considérer que les cas présentés dans les vidéos ou exposés dans les ouvrages et articles sont représentatifs de ce qui se produit généralement et habituellement dans les abattoirs. Or toutes les enquêtées ne raisonnent pas forcément ainsi. Pour Françoise, les vidéos de L214 révèlent des dysfonctionnements, qui sont des actes de cruauté de certains travailleurs pris en défaut. Il s'ensuit que pour elle, la première mesure à prendre serait de punir très durement les fautifs : « J'ai vu que des ouvriers d'abattoirs passaient en justice... Que y en a un sa photo circulait sur Internet... Mais c'est pas suffisant ! Moi c'est carrément voilà, torture en place publique ! [...] Peut-être que la peine de mort c'est trop leur rendre service. Les torturer... leur faire la même chose, l'équivalent ! Une fois qu'ils sont morts ils sentent plus rien, c'est avant que c'est important ! ». Cette vision des choses s'oppose à la position des porte-paroles de l'association, qui soutiennent que le problème est plutôt celui d'un système qui pousse à la faute, et qu'on ne peut pas tuer « avec respect » un grand nombre d'animaux à la chaîne chaque jour – position d'ailleurs soutenue par Sandrine :

« Je suis pas du tout d'accord avec l'idée de punir ces gens, je pense que c'est un sous-prolétariat qui n'a pas le choix, je pense que quiconque a le choix d'aller travailler n'ira pas s'embaucher dans un poste de tueur dans un abattoir. Et ça me choque même, enfin je veux dire, c'est affreux ce qui se passe dans les abattoirs, mais si moi j'y travaillais, est-ce que je ferais mieux qu'eux ? Parce que quand on a 800 corps à abattre dans une matinée, ou je sais pas quelles sont les cadences mais c'est

complètement délirant, je pense pas qu'on puisse correctement prendre soin de chaque animal, faire attention à ne pas l'effrayer... »¹⁷²

2.3.3.5. D'autres voies d'adoption du point de vue abolitionniste

Pour terminer cette sous-partie, il faut souligner que les chemins possibles pour arriver à la conclusion qu'il faut fermer les élevages et abattoirs sont nombreux. On a présenté jusqu'ici un cheminement récurrent : l'enquêtée découvre les pratiques d'élevage et d'abattage et les juge insoutenables, elle juge que ce qu'elle a découvert constitue le cas habituel et non des exceptions, et elle parvient à devenir et rester végétarienne voire végane, tout en considérant qu'il faudrait fermer les élevages et abattoirs. Il est aussi possible d'arriver à l'abolitionnisme et au végétarisme par exemple par souci pour l'écologie. C'est le cas de Pauline : d'une part, l'idée que les animaux sont intelligents, ont une conscience et une personnalité est une évidence pour elle (elle présuppose que c'est le cas pour tous les animaux, sauf démonstration contraire au cas par cas) ; d'autre part, elle sait que l'élevage a une empreinte écologique bien plus importante que la production de céréales et légumes. Partant de là, elle n'a pas eu besoin d'étudier la question des modalités de l'élevage et de l'abattage pour se dire qu'elle devrait être végétarienne et qu'il serait positif d'arrêter d'élever et de tuer des animaux.

Un autre exemple de cheminement alternatif est donné par l'exemple de Monique : ayant été choquée vers l'âge de 12-13 ans par le spectacle d'une corrida en Espagne, elle s'est inquiétée de la façon dont les humains exploitaient les animaux en général, et sans se pencher spécifiquement sur les modes d'exploitation des animaux d'élevage, elle en est arrivée à faire le choix de ne plus manger de viande, puis à écarter le lait et les œufs.

2.3.4. Les conditions de possibilité du choix de s'engager dans le groupe lyonnais de L214

Supposons qu'une personne ait développé des dispositions au militantisme, ait la possibilité matérielle de militer, voie le militantisme comme quelque chose de désirable, ait une sensibilité pour les animaux d'élevage, ait découvert les pratiques d'élevage et d'abattage

¹⁷² Entretien enregistré du 25 mars 2017 avec Sandrine.

modernes, ait adopté un point de vue abolitionniste sur le sujet et soit devenue végane. À quelles conditions fera-t-elle maintenant le choix de s'engager à L214 ?

Une première condition est de connaître et d'approuver les positions de l'association, qui peuvent avoir été découvertes dans les médias, ou par l'intermédiaire d'une personne proche déjà engagée dans le groupe militant.

2.3.4.1. Connaître et approuver les positions de l'association

Le cas d'Isabelle est un bon contre-exemple de ce critère : elle ne s'est pas engagée à L214, au motif que le discours tenu lors de la réunion de présentation lui a déplu. Elle semble s'être sentie critiquée pour sa consommation occasionnelle de viande et poisson et pour sa consommation régulière de lait et d'œufs. À l'inverse, lorsqu'une aspirante bénévole connaît et approuve les positions de l'association, il est plus aisé pour elle de se mettre à envisager d'y militer. Cela apparaît dans le parcours de Thomas : il découvre le nom de l'association par une vidéo qu'il est allé consulter sur YouTube, lors d'une séance de recherches qu'il faisait pour se renseigner sur la question de l'abattage des animaux (à la suite de la découverte de vidéos choquantes dans les médias). Il croise ensuite des bénévoles de l'association sur un stand du salon Veggie World à Lyon en janvier 2017 (où j'étais d'ailleurs présent et me souviens qu'il avait discuté une dizaine de minutes avant de partir, intéressé, tracts en main). En tant que principale association abolitionniste (conforme à son approche de la question animale, donc) présente ce jour-là, L214 s'est imposée à lui comme l'association dans laquelle il pourrait prioritairement s'engager. Ce résultat est en partie dû à la stratégie de recrutement de l'association, qui organise des stands dans des salons précisément dans l'intention d'attirer des aspirantes bénévoles. Mais si l'on souhaite s'intéresser à ce que l'engagement de Thomas doit à son implication active (ses « choix »), on peut dire qu'il a davantage fait le choix de s'engager pour les animaux dans une perspective abolitionniste (laquelle s'est construite à l'issue d'un long processus de documentation) que le « choix de s'engager à L214 ». Si Thomas avait rencontré ce jour-là dans ce salon, ou dans la rue, une autre association abolitionniste active à Lyon, il se serait probablement engagé de la même manière. On peut aussi mentionner le cas d'Aurélie : connaissant déjà les positions de l'association par les médias, il est tout simplement une évidence pour elle qu'elle pourrait s'y engager – ce qu'elle fait en janvier 2017, avant d'en devenir une salariée en novembre. Son

engagement résulte de démarches actives de sa part : elle voulait s'engager, et avait d'ailleurs déjà agi pour la cause animale auparavant, en se constituant famille d'accueil pour une association de sauvetage de chats et en faisant du bénévolat pour White Rabbit (une association de réhabilitation de lapins de laboratoire).

Ce critère soulève toutefois un problème : qu'en est-il de l'engagement des toutes premières bénévoles, lorsque les positions de l'association étaient encore en train d'être définies et que celle-ci ne jouissait d'aucune notoriété médiatique ? Le cas de Christophe est ici éclairant. Il connaît L214 depuis ses débuts, et a participé à distribuer les premiers tracts de l'association à sa création en 2007 (au départ, pour mémoire, en tant que Stop Gavage). Sa découverte de l'association s'est faite par le biais des pique-niques de l'Association Végétarienne de France, dont il était un membre actif. Quelques années plus tard, alors qu'il avait quitté l'AVF et qu'il connaissait toujours des militantes actives de L214 (avec qui il discutait occasionnellement par téléphone), il a commencé à venir aux Vegan Places de L214 – à partir de mars 2015. En juin 2017, Émilie profite d'un passage chez lui pour lui expliquer le nouveau fonctionnement du groupe lyonnais avec le système des réunions de présentation et de recrutement quadrimestrielles. Il vient assister à la réunion de présentation de septembre et s'inscrit à l'entretien individuel, mais Émilie lui spécifie que comme il est déjà militant, l'entretien ne sera pas nécessaire. C'est ainsi qu'il se retrouve dans le groupe militant.

On peut aussi évoquer le cas d'Émilie : comment a-t-elle été amenée à vouloir s'engager à L214 puis à en être référente pour le groupe de Lyon ? L'entretien enregistré qu'elle m'a donné permet de retracer le parcours : après avoir changé d'alimentation, Émilie a suivi la section « végété » des forums de discussion en ligne « Aufeminin », ce qui lui a permis d'entrer en relation avec des végétariennes lyonnaises. Elle s'implique avec certaines d'entre elles dans Avély (Association des végétariens lyonnais, lancée en septembre 2004), qui organise des rencontres et des actions militantes, notamment une action « sang des bêtes » consistant à verser du faux sang devant une boucherie. Puis en 2012, elle rencontre un infirmier végane, qui vient s'installer à Lyon en février 2013. Il l'emmène aux repas de l'AVF et encourage Émilie à se joindre aux actions de rue. Celui-ci est par la suite l'une des dix premières personnes à devenir salariées de L214. En tant que conjointe d'un salarié, Émilie se retrouve à suivre l'activité de l'association au quotidien. Sa contribution consiste surtout à aider sur le plan logistique : fabriquer une barquette à taille humaine pour une action « viande d'humain » dans la rue, concevoir des costumes de poules amochées, faire des photocopies, cuisiner pour des Vegan Places. Elle et il se séparent par la suite, mais Émilie demeure

engagée à L214. En mars 2016, le référent du groupe local abandonne cette fonction pour se consacrer pleinement à un poste salarié dans l'association, et il propose alors à Émilie de le remplacer, ce qu'elle met un mois à accepter. Elle se retrouve ainsi référente, sans l'avoir spontanément désiré, essentiellement parce qu'elle était une bénévole de longue date.

Enfin, le parcours de Stéphanie nous montre ce qui se produit lorsqu'une personne connaît mal le discours de l'association : lorsqu'elle est arrivée à la réunion de présentation de l'automne 2016, elle n'était pas végane et ne maîtrisait pas du tout l'argumentation pour encourager les passant·e·s à remplacer tous les produits animaux par des alternatives végétales. Quand Brian et Émilie l'ont compris, au cours de son entretien de recrutement, il et elle lui ont donné un dépliant sur les poissons et l'ont orientée vers les ateliers administratifs à défaut de l'accepter dans le groupe de terrain. Elle a commencé à s'y rendre chaque jeudi à partir de fin novembre 2016. C'est là que, d'après ses souvenirs approximatifs, des bénévoles lui ont parlé à nouveau du sort des animaux d'élevage et qu'elle a progressivement découvert de nouveaux arguments. La connaissance du discours de l'association est ainsi un critère non pour intégrer l'association, mais pour rentrer dans le groupe de terrain.

2.3.4.2. Accepter voire désirer une organisation hiérarchisée et qui se coordonne sur Facebook

La structuration de L214 est remarquablement peu imprégnée de dispositifs participatifs ou de démocratie interne : les militantes se voient proposer des actions déjà conçues suivant une stratégie déjà établie, qui n'est discutée qu'au « conclave » (séminaire réservé aux salariées de l'association). Il n'existe aucun espace de discussion entre les militantes au niveau national, et même au niveau local, ce n'est pas systématique – à Lyon, le groupe Facebook étant strictement réservé à l'organisation des actions, il n'y a eu aucun espace de dialogue entre bénévoles jusqu'à ce que soit finalement créé, en novembre 2017, un second groupe Facebook autorisant les discussions diverses. Il n'y a pas de réunions au niveau national ou au niveau du groupe lyonnais qui aient une vocation décisionnelle (l'assemblée générale ne l'est pas davantage, son mode d'organisation étant particulièrement verrouillé). De tels choix organisationnels peuvent rebuter les aspirantes bénévoles avides de contribuer à l'élaboration des actions et de la stratégie de l'association. Mais ils peuvent aussi attirer des aspirantes bénévoles qui cherchent précisément à fuir les organisations trop souples, où les débats internes prennent beaucoup de place. C'est le cas de Julie L : au cours de son entretien

de recrutement, elle explique qu'elle a quitté une association végane et vient à L214 car elle a « cherché une deuxième asso » qui soit plus « carrée ». Si l'on peut interpréter son engagement comme le résultat d'un travail de l'association pour apparaître « carrée » et attirer des aspirantes bénévoles qui seraient en recherche d'une association bien structurée, il faut aussi souligner l'implication active de l'enquêtée dans le processus d'engagement. Son choix de quitter une association et d'en rejoindre une autre tient aussi à l'émergence progressive, dans son cas précis, d'une insatisfaction vis-à-vis d'un mode d'organisation souple et peu formalisé tel qu'elle a pu l'expérimenter. L'acte de rejoindre L214 tient essentiellement à une volonté déjà présente de s'engager dans la cause animale à Lyon, dont la concrétisation est facilitée par le fait que L214 propose des réunions de présentation. Également, l'une des raisons de l'engagement de Léa était que L214 avait un site Internet bien structuré, « accueillant », avec un agenda déjà établi listant les prochaines actions. Le fait que le programme soit déjà établi et qu'elle n'ait pas besoin de s'en mêler représentait pour elle un atout. Elle est ainsi directement venue vers l'association pour y adhérer et se proposer pour les actions militantes lorsqu'elle s'est installée à Lyon.

2.3.4.3. Approuver le répertoire d'actions de l'association et se sentir apte à y participer

Une condition importante qui détermine le fait qu'une personne cherchera ou non à militer dans l'association est son approbation du répertoire d'actions et sa confiance en ses aptitudes à participer aux actions en question. Plusieurs aspirantes bénévoles ont été réticentes pour cette raison-là : Sandrine, adhérente depuis moins d'un an avant l'entretien enregistré que j'ai avec elle, n'est par exemple pas à l'aise avec ce qu'elle a vu du militantisme de rue bien qu'elle soit d'accord avec la dénonciation des mauvais traitements filmés en caméra cachée. Elle développe : « je suis allée à quelques actions [qui étaient annoncées dans la lettre d'informations]. Maintenant, y a quelques actions qui ne correspondent pas à ma façon d'être. J'ai envie de les soutenir, d'être là, mais je vais pas forcément être celle qui va porter la bannière. [...] Ça donne envie de s'engager, de faire quelque chose, mais après comment exactement... pour moi c'est encore la question. Y a une forme d'extraversion dans le militantisme qui m'est assez étrangère en fait. [...] Je suis pas quelqu'un qui manifeste. Je ferais pas le pas d'aller dans la rue scander... non c'est pas du tout mon truc quoi. [...] j'avais vu des interventions dans la ville, par la lettre d'info, notamment une action sur la viande

ensanglantée en cellophane... et j'avais du mal à m'identifier à ça. »¹⁷³. Elle préfère « faire passer des messages » autour d'elle, notamment à son collègue professeur de philosophie : « il fait des cours sur ce qu'est le propre de l'Homme, autrui, la conscience... et toutes ces notions-là il faut les revoir aujourd'hui »¹⁷⁴.

De même, la radicalité de certaines actions fait hésiter Pauline : « Les actions parfois agressives me perturbent, moi qui suis profondément non violente. Les images violentes projetées face à des personnes qui ne s'y attendent pas, par exemple, me semblent des méthodes contestables que je ne suis pas certaine de pouvoir soutenir. »¹⁷⁵. Comme pour Sandrine, Pauline n'est pas à l'aise à l'idée de militer dans la rue, et elle se rendait à la réunion pour voir les formes d'engagement proposées par l'association : « Non [je n'irais pas distribuer des tracts]... moi je suis plutôt intellectuelle entre guillemets, euh... ben c'est pour ça que j'allais me renseigner pour savoir si je pourrais apporter quelque chose ou pas. Autant rédiger des textes ce genre de choses c'était un peu plus mon boulot, après le contact avec des gens qui peuvent être hostiles moi j'y arrive pas. Moi j'y allais pour me renseigner, pour savoir ce que je pouvais apporter. »¹⁷⁶. Découvrant qu'aucun travail d'élaboration théorique n'était proposé aux bénévoles, elle n'a pas poursuivi sa tentative d'engagement. C'est le même obstacle qui a rebuté Françoise : bien qu'elle soutienne le discours de l'association, elle ne se voit pas militer en distribuant des tracts, et son expérience associative passée l'en dissuade. Elle préfère ainsi s'en tenir à faire un don mensuel de 10 € à L214. Le don apparaît en effet comme une alternative plus simple et accessible, pour qui dispose de revenus ou d'un patrimoine suffisant pour se le permettre, lorsque les modes d'action paraissent trop inaccessibles. Catherine fait le même choix : elle soutient financièrement l'association à hauteur de 50 €/mois pour l'utilité de ses vidéos d'abattoirs – elle pense que cela peut aider à faire que les animaux soient mieux abattus. Au printemps 2016, elle a vu un stand de l'association, est venue y discuter et on l'a invitée à une réunion de préparation d'une prochaine Vegan Place. Le jour venu, elle s'y est rendue, mais n'a pas su quoi faire et ne s'est pas engagée par la suite. C'est par moi-même qu'elle découvre, au cours de l'entretien enregistré, que l'association fonctionne désormais par recrutement quadrimestriel et que les actions ne sont plus annoncées dans l'agenda public puisqu'elles sont réservées aux militantes qui sont passées par le processus de recrutement. Quand je lui apprends que l'association

¹⁷³ *Ibid.*

¹⁷⁴ *Ibid.*

¹⁷⁵ Entretien enregistré du 31 mars 2017 avec Pauline.

¹⁷⁶ *Ibid.*

propose aussi des ateliers administratifs, elle se montre intéressée – on ne l’y verra néanmoins jamais par la suite. Il semble que dans son cas, l’absence d’engagement comme bénévole s’explique par un sentiment d’incompétence, la perception d’un décalage entre son âge et l’âge moyen des bénévoles, et par une faible perception de l’intérêt du militantisme de rue. En matière de dispositions à la contestation et à l’action collective, Catherine est peu dotée. Elle n’a jamais été à une manifestation, et ne pense pas ses actions dans une logique globale – elle a par exemple décidé d’acheter trois lapins dans une animalerie en Espagne pour les « sauver »¹⁷⁷ de leurs conditions de détention qui l’indignaient (ils étaient exposés en plein soleil). L’idée que cet acte contribuerait à la santé économique de l’animalerie et encouragerait la poursuite de l’enfermement d’autres lapins dans des conditions similaires (ce dont elle avait conscience : « bon c’est pas malin de faire un truc comme ça ») n’a pas pris le dessus sur le sentiment que sauver immédiatement les lapins qu’elle avait sous les yeux serait une bonne chose (« j’étais tellement contente de les tirer de là »). L’utilité immédiate lui a semblé prioritaire sur l’utilité à long terme. En outre, sur les modalités du militantisme, elle aimerait que son bénévolat consiste en une aide directe aux animaux, à leur contact : elle aurait souhaité être bénévole à la SPA de Lyon, mais a dû y renoncer car celle-ci n’accueille pas de bénévoles. Du bénévolat consistant à distribuer des tracts ou à tenir des pancartes lui paraît peut-être moins directement utile à court terme – d’autant plus qu’en l’espèce, il s’agirait de tracts promouvant le véganisme, alors même qu’elle doute de sa viabilité.

Enfin, pour donner un exemple de cas où les conditions de possibilité de l’engagement sont réunies, on peut citer le cas de Laura, qui a connu l’existence de l’association dès ses débuts. Une fois qu’elle a commencé à devenir végane, elle a décidé d’adhérer à L214, ce qu’elle a fait sur un stand où elle venait expressément dans cet objectif, en mars 2013. Puis en juin 2014, à l’approche d’une Vegan Place pour laquelle il faudra cuisiner, elle se propose pour préparer des mets. L’expérience lui plaît, et elle est par la suite très assidue aux Vegan Places de 2014 et 2015. Fin 2015, une vague de recrutements débute à L214, et elle saisit l’occasion pour postuler à un poste administratif. Le fait d’avoir apprécié le mode d’engagement qui lui était proposé dans l’association l’a motivée à poursuivre et lui a même donné envie d’y travailler.

¹⁷⁷ Entretien enregistré du 6 mars 2017 avec Catherine.

2.3.4.4. Avoir assez de motivation pour franchir toutes les étapes du processus de recrutement

Une dernière condition notable est la nécessité de se plier à toutes les étapes du recrutement. Nicolas est un parfait exemple de militant pour lequel l'association n'a réalisé aucun effort de recrutement – au contraire, son premier appel téléphonique a tourné court : pour rappel, aucune proposition d'engagement ne lui avait été faite ! S'il est devenu bénévole, l'explication est à chercher dans sa trajectoire biographique et dans ses actes. En particulier, c'est parce qu'il était animé d'une forte conviction quant à la nécessité de s'engager et persuadé que L214 était la meilleure organisation pour cela (au regard de son efficacité perçue) qu'il ne s'est pas laissé décourager par le premier appel téléphonique. De même, quand Marine a téléphoné à l'association qui lui a « ouvert les yeux »¹⁷⁸ en avril 2016, en vue d'y militer, la personne qui lui a répondu ne lui a rien proposé... mais Marine est restée réceptive aux communications de l'association et n'a pas manqué l'occasion de la réunion de septembre 2016 pour se proposer à nouveau comme bénévole, en compagnie d'une camarade de promotion universitaire végétarienne (son engagement a ensuite été intense, tant dans la rue que dans les ateliers administratifs, et elle est même devenue salariée à la boutique pendant 3 mois, début 2017).

Plus globalement, même lorsque les aspirantes bénévoles n'ont pas été éconduites une première fois au téléphone, il leur a fallu se montrer prêtes à franchir les étapes du processus de recrutement : suivre les canaux de communication de l'association pour connaître la date de la réunion de présentation, se rendre disponible pour y assister le moment venu, s'inscrire à l'entretien de recrutement et s'y rendre, rejoindre le groupe Facebook et participer à la réunion d'accueil. Cette multiplicité des étapes oblige les aspirantes bénévoles à avoir une motivation suffisamment intense et durable pour suivre le parcours jusqu'à son terme.

2.3.4.5. Conclusion

Les conditions que l'on vient de proposer sont finalement assez génériques : pour qu'une personne qui a déjà les dispositions au militantisme évoquées précédemment se retrouve à vouloir militer à L214, il faut généralement qu'elle connaisse et approuve les positions de l'association, qu'elle accepte voire désire une organisation hiérarchisée qui se

¹⁷⁸ Entretien enregistré du 20 février 2018 avec Marine.

coordonne sur Facebook, qu'elle approuve le répertoire d'actions de l'association et se sente apte à y participer, et qu'elle ait assez de motivation pour franchir toutes les étapes du processus de recrutement. Ces critères sont peu spécifiques à L214, car il est en réalité difficile d'inférer des processus récurrents de construction de l'intérêt pour une association précise. Chaque enquêtée donne des raisons très spécifiques à sa vie en parlant du choix de L214, et il n'y a pas vraiment de tendance générale qui émerge à l'échelle d'un échantillon de 16 enquêtées.

On peut aussi chercher des facteurs en amont des raisons évoquées (comment la personne en est venue à accepter voire désirer une organisation hiérarchisée qui se coordonne sur Facebook ? Comme en est-elle venue à approuver le répertoire d'actions ? Etc.). Mais cela nous emmène dans des directions trop nombreuses et divergentes. Ainsi, la construction de l'intérêt pour l'association s'explique assez difficilement par de prétendues dispositions communes à la plupart des enquêtées et qui pousseraient spécifiquement à l'engagement dans L214. Ce qui semble finalement bien plus déterminant est le rôle de l'association et de son travail de recrutement, précédemment évoqué. Sachant que pour que ce travail aboutisse, il faut aussi qu'il rencontre des dispositions favorables (à la contestation, à l'action collective) chez une personne ayant développé un intérêt pour la cause animale et qui satisfait à des conditions matérielles qui permettent le militantisme.

2.4. La carrière type de la militante de L214 à Lyon

Pour conclure cette seconde partie du mémoire, on se propose de récapituler les étapes récurrentes dans les parcours d'engagement des enquêtées et de faire le point sur les principales dispositions qui permettent de passer d'une étape à la suivante. Ce récapitulatif est volontairement synthétique : il n'est pas certain que les récurrences qui apparaissent entre 16 parcours d'engagement soient très significatives. Il est néanmoins intéressant de les exposer : elles pourraient servir d'hypothèses de départ pour une future étude, plus quantitative, des trajectoires d'engagement dans l'association.

Étape 1 : réprobation radicale des pratiques modernes d'élevage et d'abattage

Les militantes du groupe lyonnais de L214 passent toutes en premier lieu par un temps de réprobation radicale des pratiques modernes d'élevage et d'abattage. Cette réprobation peut advenir très soudainement (dans la foulée de la découverte d'une vidéo d'abattoir), ou progressivement (comme dans le cas de Christophe, qui indique qu'il lui a fallu plusieurs années pour prendre « la mesure de l'horreur » des diverses formes d'exploitation animale).

Franchir cette première étape nécessite de remplir au moins deux conditions préalables : avoir développé une sensibilité envers les animaux qui n'exclue pas les animaux d'élevage et avoir eu l'opportunité de découvrir lesdites pratiques modernes d'élevage et d'abattage à partir de sources donnant l'impression de révéler le cas général.

Étape 2 : rejet des produits d'origine animale

La plupart du temps, avant d'envisager un engagement associatif, les futures militantes de l'association commencent par vouloir modifier leurs pratiques personnelles de consommation : flexitarisme, pesco-végétarisme, végétarisme, véganisme... de manière à se sentir moins (ou plus du tout) impliquées dans le processus de production des produits animaux tant réprouvé. Concrètement, il s'agit à chaque fois d'écarter, de façon plus ou moins systématique, les produits d'origine animale de leur assiette.

Pour passer cette deuxième étape, il faut être informée sur les manières possibles de s'alimenter en réduisant ou en supprimant les produits d'origine animale sans préjudice pour la qualité gustative et nutritionnelle des repas. Il faut aussi être en position de faire (ou d'influencer suffisamment) les choix alimentaires du foyer et savoir contrer les éventuelles résistances de l'entourage pour maintenir ses choix dans la durée.

Étape 3 : volonté de dissuader autrui de consommer des produits d'origine animale

Une fois que les futures militantes ont modifié leurs pratiques de consommation alimentaire, elles en viennent souvent à se dire qu'il faudrait que tout le monde en fasse

autant. Émerge ainsi une volonté de dissuader autrui de consommer des produits d'origine animale, qui commence souvent par se manifester sous la forme de discussions d'encouragement au véganisme menées avec l'entourage proche (par exemple, Nicolas a convaincu son père de changer, et Thomas a parlé de véganisme à d'anciens groupes d'amie·e·s). L'objectif est que les éleveurs et les abattoirs cessent toute activité.

Cette troisième étape requiert d'avoir des dispositions à la contestation et de croire en particulier à la pertinence et au réalisme de la revendication abolitionniste : pour envisager de prescrire des actions à une population entière et de mettre fin à des pratiques répandues et traditionnelles, il faut être prête à considérer notamment que le militantisme n'est pas une démarche vaine et qu'il peut être légitime de vouloir contrer des traditions bien installées. C'est ici que s'arrêtent par exemple Nathalie, Laurence, Sandrine, Philippe... pour qui il est utopique de vouloir la fermeture des abattoirs.

Étape 4 : suivi du parcours de recrutement de L214 Lyon

Quand les futures militantes sont animées de la volonté de militer, il leur reste à trouver une association qui puisse leur proposer des modalités d'engagement qui les attirent. Bien souvent, le choix de L214 apparaît comme une évidence, étant donné qu'il s'agit également de l'association qui leur a fait découvrir dans quelles conditions étaient élevés et tués les animaux destinés à la consommation humaine. Le tout est alors de franchir les étapes du processus de recrutement.

Cette quatrième étape nécessite d'avoir développé des dispositions à l'action collective et de jouir de conditions matérielles d'existence qui laissent assez de temps et de ressources pour militer. Elle requiert aussi de se sentir apte à participer aux actions proposées, et très concrètement, d'être en mesure de se rendre à une date bien précise de réunion de présentation de l'association, ce qui comme on l'a vu est plus ou moins aisé suivant le statut dans l'emploi. On peut enfin souligner qu'il ne faut pas se sentir trop différente des militantes déjà engagées (on a vu par exemple que la différence d'âge aurait pu être un obstacle pour Monique, si elle n'avait pas eu l'occasion de voir une militante âgée et de se dire ainsi que l'association n'était pas réservée aux jeunes).

Étape 5 : militantisme de rue ou implication dans les ateliers administratifs

Cette dernière étape désigne le militantisme à proprement parler. Dans le groupe lyonnais de L214, il peut s'agir comme on l'a vu soit de participer à des actions de rue, soit de réaliser des tâches administratives proposées chaque semaine.

La condition la plus importante pour franchir cette étape est bien sûr d'avoir été acceptée à l'issue de la réunion de présentation et de l'entretien de recrutement. Bien que ce soit presque toujours le cas, on a pu voir précédemment qu'il était déjà arrivé qu'un aspirant bénévole soit débouté de sa demande d'inscription au groupe de terrain et redirigé vers les ateliers administratifs. Une autre condition importante est d'accepter pleinement les règles d'organisation interne : le fait que le groupe s'organise sur Facebook, qu'il soit hiérarchisé... C'est ici par exemple que Rose s'est arrêtée. Bien qu'elle ait été considérée comme bénévole admise après son entretien, elle n'a ni été suffisamment à l'aise avec le fonctionnement sur Facebook ni assez motivée pour distribuer des tracts, et elle n'a donc été à aucune action.

2.5. Conclusion de la partie 2

À l'issue de la première partie, on avait pu constater que l'étude des effets du travail de recrutement de l'association sur les aspirantes bénévoles ne suffisait pas à expliquer pourquoi certaines allaient s'engager et d'autres non, et conclure qu'il faudrait s'intéresser aux différences dans les dispositions à l'engagement et dans les caractéristiques sociales des candidates pour bien saisir ce qui faisait de certaines de meilleures candidates que d'autres. Pourquoi, par exemple, Thomas s'est engagé dans le groupe de terrain mais pas Stéphanie, alors qu'elles ont toutes les deux été ciblées par la même technique de recrutement (à savoir la diffusion retentissante dans les médias de vidéos choquantes accompagnées d'appels à soutenir l'association) et ont toutes les deux suivi le même processus de recrutement, de la réunion jusqu'à l'entretien ?

L'étude détaillée des dispositions au militantisme de ces aspirantes bénévoles, des conditions de possibilité matérielle et de désirabilité du militantisme et de formation de l'intérêt pour la cause animale et pour l'association permet de compléter le tableau. Stéphanie a été bloquée par sa méconnaissance des arguments pour le véganisme et son sentiment

d'incompétence pour réaliser des actions de rue (qui découle lui-même assez directement de son absence de dispositions au militantisme, elle-même vraisemblablement liée à la faible politisation de ses parents), tandis que Thomas, qui s'était déjà abondamment renseigné sur le véganisme lors de son recrutement et avait déjà eu de nombreuses expériences d'actions collectives et associatives au cours de sa jeunesse (qu'on peut là aussi relier au rôle des parents, de leur politisation et de leurs aspirations sociales pour leurs enfants), n'a pas rencontré cet obstacle et a pu s'engager directement dans le groupe de terrain après son recrutement.

Cet exemple montre bien comment l'étude des dispositions vient compléter l'analyse des parcours d'engagement des militantes, en permettant de comprendre pourquoi certaines sont plus touchées que d'autres par le même processus de recrutement.

Conclusion du mémoire

Comme annoncé en introduction, ce mémoire redémontre sur un nouveau terrain que l'on comprend d'autant mieux l'engagement des militantes dans un mouvement social que l'on tire les conclusions du constat que fait Frédéric Sawicki sur les organisations militantes : « [elles] choisissent autant leurs membres que ces derniers les choisissent »¹⁷⁹. Analyser ce double choix requiert de s'intéresser aux modalités de recrutement mises en œuvre par l'organisation et aux conditions sociales qui font qu'une personne va être disposée à « choisir » de s'engager dans l'organisation. Dans le cas de L214 à Lyon, l'enquête menée a permis d'identifier que de multiples composantes de l'activité de l'association, au-delà du seul processus formalisé de recrutement, conduisaient à attirer des bénévoles à elle. Mais elle a aussi permis de montrer que les effets de ces composantes n'étaient pas homogènes parmi les enquêtées, grâce à une approche dispositionnaliste qui cherche les multiples conditions de possibilité de l'engagement dans les trajectoires biographiques des enquêtées, et aboutit à l'exposé d'une carrière militante qui semble typique : la militante commence par partager les motifs de contestation qui sont au fondement de l'association (étapes 1 et 2), puis veut convaincre autrui de partager ces motifs (étape 3) et rejoint pour ce faire l'organisation militante (étape 4), où elle mènera l'action militante à proprement parler (étape 5). On a pu voir que le franchissement de chaque étape était soumis à des conditions de possibilité : avoir développé un intérêt pour la thématique de l'association, avoir appris à envisager le militantisme comme une démarche honorable et non vaine, avoir des conditions de vie qui permettent de se donner le temps de militer, avoir acquis une appétence pour l'action collective et pour le répertoire d'actions spécifiquement proposé par l'association, ne pas être rebutée par les caractéristiques sociales des militantes déjà engagées (l'enquête a notamment permis de voir que la différence d'âge pouvait être un motif de renoncement)...

Au-delà de la démonstration de la pertinence de l'étude du « double choix » (des organisations par leurs militantes et réciproquement) pour comprendre l'engagement, ce travail a permis de contribuer à produire des connaissances sur le mouvement animaliste contemporain, et en particulier la partie abolitionniste de celui-ci, en se penchant sur une association encore peu étudiée par les politistes. La croissance rapide de son nombre d'adhérent·e·s, de ses fonds et de sa visibilité médiatique suscite de nombreux

¹⁷⁹ Frédéric Sawicki, « Le temps de l'engagement. À propos de l'institutionnalisation d'une association de défense de l'environnement », in Jacques Lagroye, *La politisation*, Paris, Belin, 2013, p. 123-146.

questionnements jusqu'au sein de l'association elle-même : comment se fait-il qu'elle a pu se créer et se développer aussi rapidement ? La mise en évidence des raisons de l'engagement des militantes contribue à répondre à ce questionnement, puisque c'est entre autres grâce à l'existence de son réseau de militantes que l'association parvient à se développer. On pourrait chercher à approfondir l'explication en essayant de saisir comment le bien-être animal est devenu une catégorie d'action publique susceptible de faire l'objet de revendications militantes adressées au gouvernement, comment l'existence d'un ensemble de groupes militants politisés à Lyon dans les années 1990 a permis la constitution d'un groupe qui s'est concentré sur la question animale et a contribué à l'émergence de L214 (entre autres associations abolitionnistes), comment le développement des réseaux sociaux a pu, d'une part, rendre possible la réalisation de campagnes numériques de pression sur des entreprises agroalimentaires pour les faire s'engager sur le bien-être animal (sans attendre d'y être légalement contraintes), et d'autre part, favoriser la diffusion rapide et large de vidéos d'animaux en souffrance puis la montée en notoriété médiatique de l'association qui en était à l'origine... Plus généralement encore, on pourrait rechercher des liens entre le développement de ce type d'association et des phénomènes structurels dont certain·e·s chercheurs et chercheuses allèguent qu'ils affectent nos sociétés contemporaines : « montée des valeurs post-matérialistes, [...] professionnalisation des organisations, déclin des solidarités de travail et de voisinage, rôle croissant des grands médias »¹⁸⁰.

Pour terminer, il convient de circonscrire la validité des conclusions tirées de cette enquête de terrain, en insistant sur deux points. Premièrement, l'échantillon constitué l'a été en partie sur la base de considérations pratiques. Un·e autre chercheur/euse qui mènerait une enquête plus longue sur ce terrain aurait peut-être accès à davantage de militantes, qui lui permettraient éventuellement d'identifier d'autres facteurs de l'engagement. Deuxièmement, l'analyse des entretiens a nécessité de composer avec des oublis, omissions et reconstructions *a posteriori*. Un·e chercheur/euse qui aurait la possibilité de réinterroger les mêmes personnes quelques mois ou années plus tard obtiendrait certainement quelques réponses différentes à des questions semblables aux miennes, ce qui permettrait de mettre en perspective les réponses que j'ai recueillies et de saisir ce qu'elles doivent à leur contexte d'énonciation. C'est pourquoi l'anonymisation des enquêtées peut être levée sur demande (merci de m'adresser un courriel) afin de permettre la cumulativité des recherches futures.

¹⁸⁰ Pour reprendre une liste tirée de Frédéric Sawicki, art. cit., p. 123-146.

Bibliographie

Thèses

- CELKA Marianne, « L'Animalisme. Enquête sociologique sur une idéologie et une pratique contemporaines des relations homme / animal », thèse de doctorat réalisée sur la direction de TACUSSEL Patrick et RABOT Jean-Martin, Université Paul Valéry Montpellier III.
- DUBREUIL Catherine-Marie, « Ethnologie de l'antispécisme, mouvement de libération des animaux et lutte globale contre toutes les formes de domination », thèse de doctorat réalisée sous la direction de DIBIE Pascal, Université Paris VII-Denis Diderot.

Ouvrages

- BECKER Howard, *Outsiders*, Paris, Métailié, 1985, p. 126.
- DARMON Muriel, *Devenir anorexique. Une approche sociologique*, Paris, La Découverte, 2003, p. 14.
- DUBREUIL Catherine-Marie, *Libération animale et végétarisation du monde : ethnologie de l'antispécisme français*, Paris, Éd. du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2013, p. 42.
- GIBERT Martin, *Voir son steak comme un animal mort*, Montréal, Lux Éditions, 2015, 200 p.
- HÉLY Matthieu, *Les métamorphoses du monde associatif*, Paris, PUF, 2009, p. 193-223.
- DE MONTLIBERT Christian, *Crise économique et conflits sociaux*, Paris, L'Harmattan, 1989, 207 p.
- DEL AMO Jean-Baptiste, *L214. Une voix pour les animaux*, Paris, Arthaud, 2017, 410 p.
- GURR Ted R., *Why Men Rebel?*, Princeton, Princeton University Press, 1970, 440 p.
- MATHIEU Lilian, *L'espace des mouvements sociaux*, Bellecombe-en-Bauges, Éd. du Croquant, 2012, 285 p.

- MAURER Sophie, *Les chômeurs en action (décembre 1997-mars 1998). Mobilisation collective et ressources compensatoires*, Paris, L'Harmattan, 2001, 160 p.
- MCADAM Doug, *Freedom Summer. The idealists revisited*, New York/Oxford, Oxford University Press, 1990, 368 p.
- OLSON Mancur, *Logique de l'action collective*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011, 214 p.
- TRAÏNI Christophe, *La cause animale. Essai de sociologie historique (1820-1980)*, Paris, PUF, 2011, 240 p.

Chapitres d'ouvrages

- CORCUFF Philippe, « Frustrations relatives », in FILLIEULE Olivier, MATHIEU Lilian, PÉCHU Cécile (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 242-247.
- SAWICKI Frédéric, « Les politistes et le microscope », in BACHIR Myriam, DUCHESNE Sophie, BUSSAT Virginie (dir.), *Les méthodes au concret*, Paris, PUF, 2000, p. 143-164.
- SAWICKI Frédéric, « Les temps de l'engagement. À propos de l'institutionnalisation d'une association de défense de l'environnement », in LAGROYE Jacques, *La politisation*, Paris, Belin, 2013, p. 123-146.

Articles scientifiques

- BOURDIEU Pierre, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62, 1986, p. 69-72.
- DARMON Muriel, « La notion de carrière : un instrument interactionniste d'objectivation », *Politix*, 82 (2), 2008, p. 149-168.
- FILLIEULE Olivier, MAYER Nonna, « Devenirs militants. Introduction », *Revue française de science politique*, 51 (1), 2001, p. 19-25.
- FILLIEULE Olivier, « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel. *Post scriptum* », *Revue française de science politique*, 51 (1), 2001, p. 199-215.

- GAXIE Daniel, « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, n° 27, 1977, p. 123-154.
- GAXIE Daniel, « Rétributions du militantisme et paradoxes de l'action collective », *Revue suisse de science politique*, n° 11, 2005, p. 157-188.
- MCCARTHY John D., ZALD Mayer N., "Resource Mobilization and Social Movements: A Partial Theory", *American Journal of Sociology*, 82, 1977, p. 1212-1241.
- PENEFF Jean, « Les grandes tendances de l'usage des biographies dans la sociologie française », *Politix*, n° 27, 1994, p. 25-31.
- PETTE Mathilde, « Associations : les nouveaux guichets de l'immigration ? Du travail militant en préfecture », *Sociologie*, 5 (4), 2014, p. 405-421.
- SAWICKI Frédéric, SIMÉANT Johanna, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, 51 (1), 2009, p. 104.
- TRAÏNI Christophe, « Des sentiments aux émotions (et vice-versa) », *Revue française de science politique*, 60 (2), 2010, p. 342.
- TRAÏNI Christophe, « Entre dégoût et indignation morale. Sociogenèse d'une pratique militante », *Revue française de science politique*, 62 (4), 2012, p. 567.
- Numéro « Quand les associations remplacent l'État ? » de la *Revue française d'administration publique*, 163 (3), 2017.

Article de presse

- SORGUE Pierre, « L214, les croisés de la cause animale », *M le magazine du Monde*, 7 janvier 2017, p. 22.

Pages web¹⁸¹

- Brochure « Nous ne mangeons pas de viande pour ne pas tuer d'animaux » (parue en 1989) : <http://david.olivier.name/fr/brochure-nous-ne>

¹⁸¹ Toutes consultées une dernière fois fin août 2018, pour constater que les liens fonctionnaient toujours.

- Émission « Complément d'enquête. Comment l'association L214 a fait fermer l'abattoir d'Alès », *France 2*, 29 janvier 2016 : https://www.francetvinfo.fr/replay-magazine/france-2/complement-d-enquete/video-complement-d-enquete-comment-l-association-l214-a-fait-fermer-l-abattoir-d-ales_1290333.html
- Page Facebook de L214 : <http://facebook.com/l214.animaux>
- Statistiques des ménages ayant au moins un chien ou un chat en 2016 en France : <https://fr.statista.com/statistiques/531847/part-menages-europeens-avec-chien/> et <https://fr.statista.com/statistiques/531899/part-menages-europeens-avec-chat/>
- Vidéo « Guide du bon tracteur » de Mercy for Animals : <https://archive.org/details/GuideDuBonTracteurMFA>

Autres documents

- Bilans moraux distribués aux assemblées générales de 2015, de 2016 et de 2017.

Annexes

Annexe 1 : guide d'entretien

Remarques méthodologiques sur ce guide d'entretien

Ces questions sont celles que je me pose, elles sont la plupart du temps reformulées, subdivisées ou regroupées lorsque je m'adresse à une enquêtée dans un entretien. Elles peuvent aussi trouver des réponses au cours d'observations directes ou de discussions informelles, ce guide me sert alors à récapituler ce que j'ai appris sur la personne au cours de la discussion.

Précisions faites à l'enquêtée en début d'entretien

- Il s'agit d'un entretien enregistré anonyme. L'enregistrement audio ne sera jamais diffusé, il ne me sert que pour retranscrire les passages que je souhaiterais citer au mot près.
- Si après coup vous/tu te rends compte qu'une phrase pourrait mettre en péril ton anonymat, j'accepterai d'« oublier » cette phrase. Si inversement tu ne tiens pas particulièrement à être anonyme, ça m'intéresse de le savoir.
- Le but de ma recherche est de comprendre comment la question animale apparaît dans la vie de certaines personnes, pourquoi elles et pas d'autres dans des situations apparemment semblables.
- Il ne s'agit pas d'une interview, les réponses peuvent être longues (il ne faut pas hésiter, tant que ça reste un minimum en rapport avec la question).
- Il n'y a pas d'obligation à répondre à toutes les questions, il ne faut pas hésiter à contester une question qui semble mal formulée ou à dire des choses qui semblent importantes et qu'aucune question n'appelle à expliciter.
- Ma liste de questions n'est qu'un guide d'entretien, un aide-mémoire, le but n'est pas de traiter dans l'ordre chaque tiret ni de tous les lire.
- Les questions peuvent porter sur des détails qui *a priori* vous/te sembleront insignifiants ou sans rapport avec les animaux. Il ne faut pas s'en étonner, c'est la démarche sociologique qui veut ça.
- Ça peut durer longtemps, mais rien n'empêche de faire une pause ou de reprendre une prochaine fois. D'ailleurs, j'aurai moi-même besoin de faire une pause au bout d'un certain temps pour comparer les sujets abordés avec ma liste de questions, et voir si ça se recoupe plutôt bien ou non.

Question transversale de l'entretien : comment en es-tu venue à militer pour les animaux ?

Partie 1 : les dispositions à l'engagement

L'inclination à la contestation

- Les parents de la personne ont-ils été des militants ? Ou ses frères et sœurs ?
- La personne a-t-elle vécu des situations d'injustice à l'école ou dans une autre institution (Église, colonie de vacances...) qui l'ont poussée à « se révolter » pour la première fois ?
- La personne a-t-elle déjà milité pour une autre cause ou une autre association animaliste avant de consacrer du temps à L214 ? Si oui, est-elle toujours en contact avec ces réseaux militants ?
- La personne vote-t-elle ? Et ses parents ? Si oui, pour qui ? Se montre-t-elle critique vis-à-vis de l'état du monde en général ?
- A-t-elle (eu) un engagement syndical ou dans un parti ? Et ses parents ?
- La personne suit-elle l'actualité politique ? Si oui, par quels canaux se renseigne-t-elle ? Sites Internet, journaux, radio, télé (quelles chaînes, quelles émissions) ?

L'inclination à l'action collective

- La personne avait-elle déjà trouvé du plaisir à participer à des actions collectives ? Les jeux à l'école, une chorale, un club de sport, de théâtre, de scouts...

Partie 2 : les conditions matérielles de possibilité et de désirabilité du militantisme

La position sociale

- Quel est le niveau d'instruction de la personne ? A-t-elle des diplômes, a-t-elle un goût prononcé pour les activités intellectuelles (lecture d'essais, rédaction d'articles, participation à des colloques, production de conférences, participation à des débats formels ou non...) ? Cela semble-t-il avoir un lien avec sa manière de militer ?
- Quelle est son éventuelle profession et donc sa CSP ? Et les CSP et professions détaillées de ses parents ? (avec la place occupée dans son espace professionnel) Et les grands-parents ? Et les frères et sœurs ? (le cas échéant : quelle place dans la fratrie ? Avec lesquels avez-vous grandi ?)
- Où la personne est-elle née, où a-t-elle grandi (trajectoire résidentielle), été en classe, fait des études (quelles études ? comment étaient-elles évaluées par la famille, les pairs ? Quelles étaient les projections – socialement situées – sur la suite de celles-ci ?), travaillé... ? En milieu rural, urbain (dans un quartier cher ?), périurbain ? Près d'une ferme, d'un élevage industriel, d'un abattoir, d'une charcuterie, d'un quartier d'affaires ? Quelles évolutions salariales, quelles positions occupées pour une entreprise / administration, quelles pratiques mises en œuvre et ressources mobilisées, quelles justifications ?
- Quels sont les revenus et le patrimoine de la personne, de ses parents ? Propriétaire, locataire, dispose d'une voiture ? Dans quelle classe sociale cela la positionne-t-elle ? Son niveau de vie semble-t-il avoir un lien avec son temps pour militer et sa manière de le faire ?

La disponibilité biographique

- Comment expliquer que la personne ait le temps de se consacrer à une activité non rémunérée ? Fait-elle des études payées par ses parents, touche-t-elle un salaire, une retraite ?
- Si la personne subvient aisément à ses besoins matériels, est-elle également comblée sur le plan des loisirs ? Ou peut-être considère-t-elle le militantisme comme un loisir ?

La conciliation avec les autres activités

- Raconte-moi ce que tu as fait dans ta vie en général aujourd'hui, hier, cette semaine, ce mois-ci, cette année.
- Comment la personne a-t-elle concilié son militantisme avec ses autres activités (études, travail...) ? Est-ce que c'est devenu une activité parmi d'autres, ou l'activité principale ?

Les rétributions immatérielles attendues du militantisme

- Que faisait la personne lorsqu'elle ne s'engageait pas ? Est-ce qu'elle s'ennuyait, ne savait pas quoi faire de sa vie, voulait entamer des activités nouvelles quelles qu'elles soient ?
- La personne était-elle dans une position sociale qui lui convenait avant de militer, ou avait-elle honte de son temps libre ? (se considérait-elle comme « parasite nourrie aux allocations pour ne rien faire » par exemple)
- La personne a-t-elle recherché dans le militantisme une nouvelle définition d'elle-même peut-être plus valorisante ? (altruiste, douée de compassion, courageuse, active...)
- La personne espérait-elle créer de nouveaux liens affinitaires en s'engageant ? Était-elle par exemple socialement isolée ou à la recherche d'une relation affective ?

Les effets relationnels et identitaires du militantisme

- Son engagement a-t-il modifié la nature de ses relations avec son entourage d'avant ? (« j'ai rompu avec mon copain car il n'a pas voulu qu'on arrête ensemble de manger des animaux » / « les non-véganes sont des insensibles ! »)
- Le militantisme a-t-il entraîné une redéfinition identitaire ?

Les rétributions effectivement obtenues

- La personne a-t-elle fait de son engagement militant un élément structurant de sa présentation de soi, peut-être plus valorisant que sa présentation antérieure ? (« que fais-tu dans la vie ? Je suis militant pour les droits des animaux ! »)
- La personne a-t-elle rompu ou formé de nouveaux liens affinitaires ?
- Comment son engagement a-t-il été perçu dans son entourage ? (« enfin elle fait quelque chose de ses journées » ?)

Partie 3 : la construction éventuelle d'une sensibilité vis-à-vis des animaux

La sensibilité vis-à-vis des animaux

- La personne a-t-elle appris à « envisager les bêtes comme des êtres affectueux et dignes de sympathie » (Traïni) ?
- A-t-elle eu en particulier dans sa jeunesse une affection pour un animal de compagnie ?
- Mangeait-elle facilement la viande qu'on lui proposait à table ?
- A-t-elle apprécié des dessins animés mettant en scène des animaux ?
- A-t-elle vécu pendant quelques temps dans une ferme ? Ou toujours en ville ? A-t-elle déjà vu une vache ou un cochon de près ? Ou peut-être un cheval, un poney, un chien, un chat, un lapin, un hamster ?

L'intérêt pour le militantisme animaliste

- La personne s'est-elle engagée parce que la question animale lui semblait importante sur le plan des idées, des problèmes politiques ou moraux contemporains ? (ou peut-être simplement : « ça ne m'intéressait pas *a priori* mais j'ai suivi ma copine »)

- S'est-elle documentée sur cette question ? Avec quel type de supports (textes militants, vidéos) ? Par intérêt personnel, suite à une recommandation d'un proche ? Avec quel degré d'approfondissement, pendant quel laps de temps ?
- Quand la personne a-t-elle appris comment fonctionnaient un élevage et un abattoir, quand en a-t-elle vu (si elle en a vu) des photos ou vidéos ? Qu'en a-t-elle retenu ?
- Présente-t-elle son engagement comme un devoir moral individuel (« il était de mon devoir de faire quelque chose pour ces pauvres bêtes ») ?
- Présente-t-elle son engagement comme un soutien à un discours idéologique (« je pense que l'antispécisme est une doctrine politique rationnelle et pertinente ») ? Si oui, comment définirait-elle les notions plus ou moins régulièrement mobilisées par l'association : être sensible, exploitation animale, abolition, antispécisme, animalisme...
- S'est-elle engagée progressivement, ou brutalement à la suite d'un événement précis (visionnage d'une vidéo, discussion avec un militant...) ?
- A-t-elle un avis sur les divers sujets qui clivent habituellement les organisations militantes animalistes ? L'écologie (OGM, pesticides, réintroduction des loups, viande bio), l'idée de nature (humain « naturellement » déterminé à manger des animaux), la stratégie réformiste (ciblage des campagnes sur une seule enseigne de grande distribution, sur un seul type d'exploitation animale...), l'importance accordée au nombre d'individus concernés vs à leur espèce, la légalité des actions et leur caractère plus ou moins transgressif, l'orientation morale conséquentialiste vs déontologiste, opposition au halal vs refus de stigmatiser les musulmans...

Le choix de l'association abolitionniste L214

- Comment la personne a-t-elle eu connaissance de l'existence de L214 ? A-t-elle fait la liste de toutes les associations lyonnaises qui parlent des animaux avant de se diriger vers L214 ? A-t-elle été la cible d'une démarche de recrutement sans vraiment s'en rendre compte ou a-t-elle vraiment réalisé un « choix » en s'engageant là plutôt qu'ailleurs ?
- Comment a-t-elle fait ses premiers pas dans l'association ?
- A-t-elle adhéré à plusieurs associations successivement, ou même simultanément ?
- A-t-elle adhéré seule ou en groupe ? Si en groupe, qui a initié la démarche ? (rôle des pairs) Y a-t-il eu un ou plusieurs passeurs qui lui ont donné l'impulsion pour s'engager ?

Partie 4 : caractérisation de l'engagement

La modification des pratiques de consommation individuelles (notamment alimentaires)

- La personne se dit-elle flexitarienne, végétarienne, végétalienne, végane, autre chose ? Refuse-t-elle de consommer de la viande, du poisson, du lait, des œufs, achète-t-elle du cuir, de la fourrure, va-t-elle à des spectacles de cirque, des delphinariums, des zoos...
- Si oui, depuis quand ? Ça a commencé comment ? Progressivement, ou brutalement à la suite d'un événement bien particulier ? Y a-t-il eu un « choc moral » ?
- Si oui, peut-on identifier dans le passé de la personne ce qui a rendu possible la production de ce « choc moral », peut-on faire des liens avec ses réponses sur l'apparition de la sensibilité vis-à-vis des animaux ?
- Est-ce que ça a commencé avant ou après s'être intéressée au militantisme animaliste ?
- Comment ça se passe au quotidien : à la maison, au restaurant... Quel est le jugement des proches ?

Le répertoire d'actions

- La personne fait-elle plutôt du soutien administratif, plutôt du soutien dans les actions de rue, ou les deux ? Comment s'est-elle retrouvée à faire l'un et/ou l'autre ?
- Fait-elle aussi la promotion de l'association et de ses publications sur Internet ? (signature des pétitions, relais des vidéos d'enquêtes pour « faire le buzz »)
- La personne participe-t-elle à des manifestations ? Tient-elle des stands ? Distribue-t-elle des tracts ? Est-elle figurante dans des *happenings* ?
- Si elle parle aux passant·e·s, que leur dit-elle, comment répond-elle en particulier aux objections systématiques – la chaîne alimentaire / les carottes souffrent aussi / le bon goût de la viande et le droit individuel d'en consommer / l'abattage n'est pas un problème / il y a d'autres sujets de société plus importants / sans élevage les animaux disparaîtront / les éleveurs vont être ruinés... ?
- À quelle fréquence s'engage-t-elle dans des actions ? Peut-elle lister les dernières actions auxquelles elle a participé ?
- Quels objectifs dit-elle poursuivre lorsqu'elle réalise ces actions (convertir les gens au véganisme ? leur parler de spécisme ? recruter ? obtenir une signature sur une pétition ?) ? Cela semble-t-il coïncider avec la façon dont l'association définit officiellement les buts de ses événements militants ?
- Raconte-moi comment s'est passée la dernière action à laquelle tu as participé.

Le maintien de l'engagement et ses évolutions

- Les rétributions effectivement obtenues semblent-elles suffire à expliquer le maintien de l'engagement ?
- La personne a-t-elle progressivement acquis des responsabilités dans l'association ?
- Est-elle devenue salariée, ou est-elle en voie de le devenir ?
- A-t-elle acquis un pouvoir décisionnel dans l'association ?
- Comment sa manière de militer a-t-elle évolué depuis qu'elle a commencé ?

Le désengagement

- La personne est-elle en train de diminuer son niveau d'engagement dans la cause ? Si oui, comment l'explique-t-elle ?
- S'apprête-t-elle à aller vers une autre association animaliste ? Vers une association qui traite d'un autre sujet ? Vers un syndicat ou un parti politique ?
- Le désengagement peut-il s'expliquer par des dynamiques internes à l'association (conflits interindividuels, déception quant à l'issue d'une campagne...)?
- Semble-t-il être un effet secondaire d'un événement majeur dans la vie de la personne : nouveau conjoint, nouvel emploi, expérience d'un deuil, naissance d'un enfant...

Partie 5 : questions transversales

- Quel est le genre de la personne ? A-t-elle été éduquée dans une famille qui prend à cœur la transmission de stéréotypes de genre ? (féminin = douceur et compassion => il est légitime de s'occuper des chiens et chats ; masculin = politique => il est pertinent de vouloir diriger une organisation de militants antispécistes) Ou y a-t-il d'autres éléments dans son parcours qui font apparaître une intériorisation marquée des stéréotypes de genre ? Son comportement dans l'entretien est-il stéréotypé relativement à son genre ? (habits mettant en valeur la féminité ou la masculinité, gestuelle...)

- Quel est l'âge de la personne ? (date de naissance) Que connaît-elle de l'histoire de la cause animale en France ? A-t-elle vu par exemple décliner la fondation Brigitte Bardot et émerger L214 ? A-t-elle grandi dans un monde où le végétarisme était perçu comme une marque de faiblesse, un aveu de « sensiblerie » difficile à défendre ? (la question animale ayant gagné en légitimité au cours des dernières décennies) A-t-elle grandi dans un monde où l'on ne voit jamais d'animaux d'élevage et où l'on sert à table de la viande tous les jours ?
- La personne a-t-elle une religion ? Si oui, est-elle pratiquante ? Et ses parents, ses frères et sœurs ?
- Si la personne semble très disposée à se livrer : vote-t-elle (comment), s'abstient-elle, pourquoi, depuis quand ? Et le reste de sa famille ? Quel itinéraire de vote, quelles formes d'engagement, quelles positions occupées dans les institutions politiques ?
- Est-elle mariée ? Et ses parents ? Si elle est mariée ou simplement en couple, mêmes questions pour le conjoint. Y a-t-il homogamie dans le couple ? Quels effets du couple sur la profession, la consommation, les choix politiques, les pratiques culturelles, les personnes fréquentées, la position sociale ? Quels parcours pour les enfants (scolaires, et quels modèles socialisateurs), quelles activités (danse, piano, foot...) révélatrices d'aspirations sociales ?

Annexe 2 : liste des entretiens

Date	Heures	Durée	Lieu de l'entretien	Statut dans l'association	Pseudo
lundi 6 mars 2017	14h15-17h45	3h30	cafétéria proche de son université (Lyon 8e)	Bénévole éventuelle ayant manqué la réunion	Catherine
lundi 20 mars 2017	12h-13h30	1h30	chez elle (Tassin-la-Demi-Lune)	A renoncé à s'engager après la réunion	Isabelle
mercredi 22 mars 2017	11h40-13h10	1h30	à son bureau (Lyon 2e)	Bénévole éventuel ayant manqué la réunion	Philippe
vendredi 24 mars 2017	16h-17h45	1h45	un bar qu'elle connaît (Lyon 6e)	A renoncé à s'engager après la réunion	Françoise
samedi 25 mars 2017	10h45-13h	2h15	un bar trouvé au hasard près de chez elle (Lyon 6e)	Bénévole éventuelle ayant manqué la réunion	Sandrine
vendredi 31 mars 2017	16h30-18h50	2h20	un bar qu'elle connaît près de chez elle (Lyon 7e)	Bénévole éventuelle ayant manqué la réunion	Pauline
vendredi 8 décembre 2017	16h-19h30	3h30	chez lui (Lyon 8e)	Bénévole depuis 6 mois	Thomas
mercredi 3 janvier 2018	18h20-20h30	2h10	un fast-food à la gare de la Part Dieu (Lyon 3e)	Bénévole depuis quelques mois	Stéphanie
mardi 16 janvier 2018	17h30-21h	3h30	chez elle (Lyon 5e)	Bénévole depuis 4 mois	Léa
vendredi 5 janvier 2018	17h30-23h30	6h	chez lui (Tassin-la-Demi-Lune)	Bénévole depuis des années	Christophe
mardi 2 janvier 2018	17h30-19h30	2h	chez elle (Lyon 9e)	Capitaine de comptoir puis salariée	Aurélie
samedi 6 janvier 2018	18h-20h20	2h20	chez elle (Lyon 9e)	Capitaine de comptoir puis salariée	Aurélie
vendredi 9 février 2018	13h-21h	7h	chez elle (Lyon 5e)	Référente	Émilie
samedi 9 décembre 2017	13h-16h30	3h30	chez elle (Lyon 5e)	Bénévole qui ne s'engage presque plus	Monique
mardi 20 février 2018	9h30-16h	6h	chez elle (Saint-Priest)	Ex bénévole, ex capitaine de comptoir, ex salariée	Marine
lundi 8 janvier 2018	18h30-22h30	4h	chez elle (Villeurbanne)	Ex bénévole, salariée	Laura
lundi 15 janvier 2018	12h-16h	4h	chez lui (Lyon 8e)	Ex bénévole, ex capitaine de comptoir, ex salarié	Nicolas
mardi 20 février 2018	16h45-18h45	2h	chez lui (Lyon 8e)	Ex bénévole, ex capitaine de comptoir, ex salarié	Nicolas

Pseudo	Profession	Revenus mensuels	Patrimoine	Parents	Âge
Catherine	professeure d'anglais à Lyon 3	3000 € (dont 250 € reversés à des assos, qui lui valent une déduction fiscale aux 2/3)	environ 250 000 €	boucher ; caissière de la boucherie	~60 ans
Isabelle	psychothérapeute	suffisants pour vivre confortablement dans son appartement	un grand appartement	représentant en articles pour fumeurs ; femme au foyer	52 ans
Philippe	chef d'entreprise dans l'immobilier	vraisemblablement élevés	plusieurs maisons et appartements, son entreprise	nc (père pratiquant la chasse)	53 ans
Françoise	chef d'équipe à la Poste retraitée	suffisants pour donner 10 €/mois à L214	« je m'appelle pas Fillon moi ! »	éduquée par ses grands-parents : cheminot retraité ; femme au foyer	69 ans
Sandrine	salariée d'associations humanitaires puis professeure de russe en lycée	nc	nc	employée de poste qui lisait beaucoup ; électricien militant socialiste	48 ans
Pauline	professeure de français contractuelle	« j'ai pas des gros revenus », mais arrive à faire des dons ponctuels à des associations	nc	femme au foyer ; ingénieur informatique	29 ans
Thomas	étudiant en M1 d'histoire contemporaine	300 € d'allocations + 100 € d'aide des parents + ponction de son capital	un capital tiré de l'héritage de sa grand-mère qui lui permettra de finir ses études	animatrice en EHPAD ; auxiliaire de vie scolaire et gérant d'un gîte	21 ans
Stéphanie	secrétaire dans la fonction publique	1700 € (pas précisé brut ou net)	un appartement de 31 m ² à Champagne-au-Mont-d'Or	secrétaire ; comptable	42 ans
Léa	étudiante en pharmacie	925 € d'aide des parents	nc	libraire ; agent d'assurance	20 ans
Christophe	agent d'une caisse de retraite complémentaire	nc, vit à son aise	un appartement de 67 m ² à Tassin-la-Demi-Lune	couturière ; directeur des achats	51 ans
Aurélie	professeure de français vacataire à l'université, salariée L214 depuis peu	nc	« aucun »	professeure de gestion en BTS ; agent aux services techniques d'une commune	30 ans
Émilie	infirmière (35h, horaires décalés)	1850 € net	aucun, encore un prêt étudiant à rembourser	agent administrative en gendarmerie ; pêcheur de homards	37 ans
Monique	retraîtée, ex employée de banque	nc	un appartement de 80 m ² à Lyon 8e, un appartement d'au moins 60 m ² à Lyon 5e	caissière ; comptable	67 ans
Marine	psychologue	nc	nc	restauratrice de tableaux ; patron d'industrie	26 ans
Laura	salariée L214 aux relations donateurs	« à l'aise »	nc	pharmacienne ; photocompositeur indépendant	30 ans
Nicolas	au chômage, ex développeur	1750 € de chômage (avait 2500 € comme développeur et 1250 € comme salarié à la boutique L214 +500 € de complément pôle emploi)	aucun, encore un prêt étudiant à rembourser	aide soignante ; éducateur spécialisé	28 ans

Les enquêté·e·s ont donné leur accord pour être contacté·e·s en vue d'un entretien sociologique. Afin de permettre la cumulativité de la recherche, leur identité, leurs coordonnées et les traces des entretiens déjà réalisés (hors enregistrement audio) sont communicables à d'autres chercheuses/chercheurs (étudiant·e·s ou déjà diplômé·e·s) en sciences sociales sur demande motivée à mon adresse courriel précisée en première page.

Remarque : Les prénoms qui apparaissent dans le mémoire sont tous authentiques, à l'exception des pseudos indiqués dans cette liste, de « Dylan », de « Gilbert » et de « Greta ».

Annexe 3 : liste des observations (hors observations sur Internet)

Date	Type d'événement	Précisions
06/01/2017	réunion de présentation	
16/04/2016	AG 2016	
14/01/2017	stand de salon	VeggieWorld
12 et 18/01/2017	entretiens de recrutement	
07/02/2017	réunion d'accueil	
18/02/2017	action écrans	
23/02/2017	atelier administratif	
02/03/2017	atelier administratif	
3-4-5/03/2017	stand de salon	Primevère
07/03/2017	distribution de tracts	
11/03/2017	loisir hors association	
15/03/2017	atelier administratif	exceptionnel
16/03/2017	atelier administratif	
21/03/2017	distribution de tracts	
22/03/2017	atelier administratif	exceptionnel
23/03/2017	atelier administratif	
25/03/2017	action compteur	
30/03/2017	atelier administratif	
15/04/2017	action poussins	
20/04/2017	atelier administratif	
21/04/2017	atelier administratif	exceptionnel
27/04/2017	atelier administratif	
02/05/2017	réunion de présentation	
04/05/2017	atelier administratif	
11/05/2017	atelier administratif	
12/05/2017	débat	à Orléanas
15/05/2017	entretiens de recrutement	
16/05/2017	entretiens de recrutement	
18/05/2017	atelier administratif	
27/05/2017	loisir organisé	
31/05/2017	entretiens de recrutement	
31/05/2017	réunion capitaines	
01/06/2017	réunion d'accueil	
08/06/2017	atelier administratif	
11/06/2017	marche	MFA Paris 2017
19/06/2017	distribution de tracts	
22/06/2017	atelier administratif	
25/06/2017	AG 2017	
08/07/2017	action animaux en vacances	
13/07/2017	distribution de tracts	
01/08/2017	distribution de tracts	
05/09/2017	réunion capitaines	
06/09/2017	distribution de tracts	
16/09/2017	distribution de tracts	avec comptoir

18 et 19/09/2017	entretiens de recrutement	
27-28-29/10/2017	formation interne	université d'automne 2017
23/11/2017	distribution de tracts	avec comptoir
11/04/2018	réunion capitaines	
24/06/2018	AG 2018	

Annexe 4 : récit de deux entretiens de recrutement

Les deux entretiens de recrutement suivants ont eu lieu le mardi 16 mai 2017. J'y ai assisté avec l'accord d'Émilie et de Marine, qui posaient les questions. Je n'avais pas pour rôle de mener l'entretien, mais il ne m'était pas interdit de poser des questions si l'occasion se présentait – possibilité dont j'ai parfois usé, par exemple pour demander la profession ou pour savoir comment la personne est venue vers la cause animale. La seule contrainte que m'avait fixée Émilie était que j'obtienne l'accord des aspirantes bénévoles pour que je sois présent à leur entretien. Ce ne fut pas difficile : toutes les personnes ont accepté que je reste dans la pièce pour assister à leur entretien – je suspecte que les éventuelles personnes réticentes n'ont pas osé me demander de partir, alors que j'étais déjà installé, et avais l'accord de l'association pour mener ma recherche. Ne pas me faire confiance revenait à se démarquer de l'association, qui elle me faisait confiance, or un entretien de recrutement est globalement une occasion de montrer qu'on est en accord avec l'association que l'on rejoint.

Le recrutement de Thomas

Attendu pour 10h30, Thomas arrive à 10h43. Émilie l'accueille chaleureusement, lui précise que ce n'est pas un entretien d'embauche, puis se présente comme co-référente. Je me présente pour ma part comme étudiant sociologue, et Marine comme capitaine de comptoir. Il se présente à son tour : « Donc bah j'suis Thomas, j'suis actuellement à Lyon 2, en histoire et en science politique, et j'finis ma troisième année. ». Il explique qu'il compte poursuivre vers un master d'histoire contemporaine, et peut-être ensuite un doctorat. « Après... je me suis intéressé à la cause animale depuis l'été dernier, j'ai vu pas mal de vidéos ». Il mentionne les journaux de France 2, des chaînes YouTube et le site de L214. Ces vidéos lui ont « fait un sacré choc », ce qui l'a « fait réfléchir » puis l'a « décidé à devenir végane ». Il s'est ensuite « dit que ça pouvait être intéressant aussi de militer avec une assoce plutôt que d'en discuter avec des proches ». Émilie lui demande s'il connaissait d'autres végétariens : « Non, même végétariens... un pote qui m'en a parlé une fois je crois... puis j'en entendais parfois parler en soirée, des ami·e·s d'ami·e·s, mais je m'y intéressais pas plus que ça. ». Émilie commente : « Le nombre de personnes qui nous disent que les vidéos ont été leur porte d'entrée dans la réflexion sur la question animale ! ». L'entretien se déroule assez librement, sur le mode d'une discussion peu formalisée, et Thomas semble à l'aise avec ce mode d'interaction. Il emploie un registre de langage courant voire familier. Lorsqu'un blanc commence à s'installer, Émilie reprend la parole pour énoncer ce qu'elle dit à chaque entretien : il va y avoir une « réunion d'accueil des nouveaux bénévoles » le 1^{er} juin en soirée. Thomas pose des questions : combien sommes-nous dans le groupe ? Émilie répond environ 45. L'équipe fondatrice vient-elle à Lyon parfois, ou est-elle basée à Paris ? Oui, ils viennent régulièrement, mais plus tellement aux actions (alors que « au départ tout le monde faisait tout dans l'association »). [...] Émilie donne ensuite des exemples d'actions pouvant être réalisées dans le groupe lyonnais, en distinguant celles élaborées localement et celles organisées sur impulsion des deux salariées au niveau national qui conçoivent les « actions coordonnées », réalisées le même jour dans toute la France afin d'optimiser le traitement médiatique. Marine lui indique que « du moment que c'est faisable, accessible financièrement et que ça rentre dans la stratégie de l'association », il peut proposer des idées d'actions. Émilie précise comme à chaque fois qu'il faut s'adresser aux référentes s'il y a des soucis et non publier sur le groupe Facebook, « vraiment réservé à l'organisation des actions, car on souhaite pas passer du temps à modérer ». Elle insiste ensuite sur le fait que la plupart du temps, tout se passe bien : elle parle d'une « belle équipe motivée », et de « profils super sympas » dans les personnes « qui veulent nous rejoindre », donc « y a pas de souci sur l'ambiance du groupe ». Marine l'invite à parler de son cheminement vers le véganisme : prend-il bien sa B12, demande-t-elle en riant ? Souhaite-t-il évoquer d'éventuelles difficultés qu'il aurait pu éprouver avec autrui du fait de son véganisme (avant de se faire gentiment taquiner par Émilie qui rappelle

que Marine est psychologue), étant donné qu'il a réalisé sa transition alimentaire sans être accompagné par d'autres véganes ? Il répond qu'il s'est abondamment renseigné sur Internet pour bien veiller à ne pas être carencé, et donc qu'en effet il prend un complément de vitamine B12. L'étude d'argumentaires pour le véganisme s'est d'ailleurs imposée à lui face aux objections que lui présentait son entourage, et qu'il espérait convaincre. Il indique ne pas avoir souffert des échanges avec sa famille, même s'ils ont souvent été infructueux. Il était agressif au début, puis s'est ravisé, comprenant que ce n'était pas efficace (ce qui correspond exactement au discours tenu par les référentes en réunion de présentation sur l'importance de rester calme). L'entretien dure une demi-heure, soit jusqu'à l'arrivée de la personne suivante à 11h15 : Monique. Émilie se dépêche alors de conclure, pour expliquer le processus d'inscription sur Facebook. Thomas en ressort souriant, Marine le remercie de se mobiliser pour « donner de l'aide à l'assoce ».

Le recrutement de Monique

Monique, qui succède à Thomas, est arrivée avec un quart d'heure d'avance. Elle paraît à l'aise pendant l'entretien. Émilie se présente, puis Marine et moi-même. Émilie la lance : « tu as écrit sur ton formulaire que tu voulais militer pour les animaux ? ». Monique explique qu'elle a envie de s'engager « davantage » qu'elle ne le fait déjà en parlant « évidemment » autour d'elle de son véganisme. Émilie précise que ce n'est pas un entretien d'embauche, Marine ajoute qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, elle répond : « oui, non mais bien sûr ! ». Émilie lui demande « comment c'est arrivé, la démarche... ? ». Elle répond n'avoir jamais bu de lait, « par goût », puis avoir « vite pris conscience de la souffrance animale » : elle a assisté petite à une corrida qui l'a choquée, avoir cessé de manger de la viande, puis arrêté progressivement les autres produits animaux en se rendant compte que ce n'était pas nécessaire. « Parce que c'est ça qu'on nous met dans la tête : que c'est tout à fait nécessaire ! ». Elle pense que c'est cela qui « retient » les gens de devenir véganes, avec la culture gastronomique française qui veut que « quand on est invité·e ou qu'on invite, en France, on fait un plat avec la viande, c'est le centre ». Marine pointe le rôle des lobbies, elle approuve. Elle souligne que son chien aussi « est végétalien », soulignant que c'est possible. Émilie s'enquiert de savoir s'il s'agit de croquettes véganes (spécialement conçues pour couvrir tous les besoins nutritionnels) : oui. Marine l'invite à parler de son engagement au Secours populaire, qu'elle a mentionné sur son formulaire : elle explique avoir commencé par des actions ponctuelles, puis y aller « plus régulièrement, une fois par semaine ». Parmi les actions, il y a des collectes alimentaires, dont elle déplore qu'elles fassent la part belle aux produits d'origine animale (issus vraisemblablement d'élevages intensifs, qui plus est). Émilie rebondit sur cet exemple pour parler de son expérience d'infirmière dans un hôpital : elle est agacée de voir que les patients qui réclament des substituts à la viande et au poisson se voient offrir une double dose d'autres produits animaux (fromage, œufs), et les patients véganes des plats « pas du tout équilibrés ». Elle constate une évolution dernièrement : des similicarnés végétaliens commencent à être proposés. « Il y a quand même de l'espoir ! ». Émilie lui demande si elle connaît déjà d'autres véganes : elle explique qu'elle a une amie qui s'est mise à élever des chèvres, puis a décidé de ne pas les envoyer à l'abattoir et de placer les chevreaux dans des familles. La discussion se poursuit à bâtons rompus sur le fait que les véganes soient « mal vus » dans les repas, sur un exemple de publicité pour une salade qui faisait apparaître le mot « végane », sur le développement des offres de similicarnés véganes. Puis à l'occasion d'un blanc, Émilie demande : « Ce qu'on a présenté à la réunion, ça t'a pas surpris, de l'association ? ». Elle répond : « C'est-à-dire, pourquoi... non, non non ! ». Émilie : « Et le fonctionnement du groupe, ça te paraît... » : « Ben j'me suis pas posé trop de questions, non non ! ». Émilie explique qu'auparavant, les bénévoles venaient directement aux actions annoncées sur l'agenda hebdomadaire, et que la mise en place d'un groupe militant est une nouveauté. Puis elle s'assure que Monique sait utiliser Facebook (ce qui est le cas), reprécise que le groupe n'est pas un lieu de discussion car « on ne veut pas modérer, et ça peut être conflictuel » car le fait que les militantes soient d'accord sur la

cause animale n'empêche pas qu'il y ait parfois de profonds désaccords sur d'autres sujets. Elle précise comme dans le précédent entretien qu'en cas de difficulté, il faut en parler aux référentes, et que cet avertissement ne veut pas dire que le groupe fonctionne mal : « il y a une bonne ambiance, plein de personnes intéressantes, je suis super contente de gérer ce groupe ». Elle annonce la réunion d'accueil du 1^{er} juin. Monique acquiesce à chaque phrase, manifestant par là qu'elle approuve sans réserve tout ce qu'Émilie lui indique. Émilie explique que les grosses actions donnent lieu à un sondage sur le groupe Facebook, et les distributions de tracts (ou « comptoirs ») à une ligne dans un document collectivement modifiable, où l'on peut saisir son prénom pour s'y inscrire. Comme Monique n'a aucune question, Émilie la lance sur son statut professionnel : « Donc t'es une ancienne employée de banque ? Et t'es à la retraite du coup ? Donc t'as plein de temps ! (rires) ». Monique explique qu'en fait elle n'a pas l'impression d'avoir beaucoup de temps, car elle fait plein de choses. Il y a à nouveau un blanc, qui laisse penser que la fin de l'entretien approche, mais Marine prend la parole : « Pour les actions de tractage, faudra pas être inquiète, tout sera expliqué... ». Monique la coupe : « Ah non non non, mais moi je suis habituée, je fais déjà des actions comme ça pour le Secours populaire, donc bon moi les gens me font pas peur. Faut considérer que y a des gens avec qui on n'est pas d'accord, ben faut faire avec. C'est vrai qu'au départ on le prend pour soi, et puis... ». Marine souligne que lorsqu'elle organise des distributions de tracts, elle prend le temps à la fin de « débriefer » les réactions reçues, pour pouvoir parler collectivement des cas difficiles qui ont éventuellement été rencontrés. Émilie conclut : « on est très contentes de t'accueillir dans le groupe ». L'entretien aura duré une demi-heure.

Annexe 5 : exemple de retranscription analytique d'un entretien

Au vu de la longueur moyenne de mes entretiens, je n'en ai pas fait de retranscription intégrale. J'ai privilégié des retranscriptions sélectives et analytiques, c'est-à-dire que je saisisais les passages retranscrits directement dans les cases d'un tableau qui reprenait les questions du guide d'entretien, ceci afin que les citations soient plus directement exploitables.

Voici, à titre d'exemple, la retranscription analytique de l'entretien de Thomas, réalisé chez lui le 18 décembre 2017 de 16h14 à 19h38 (soit une durée de 3h24).

Portrait sociologique général	
<ul style="list-style-type: none"> Grands-parents, parents, frères et sœurs, enfants : grandi avec qui ? Influences ? 	A grandi avec son père, sa mère et son frère.
<ul style="list-style-type: none"> Pour toutes les personnes influentes (enquêtee incluse) : 	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Genre : 	<p>Homme.</p> <p>La cause animale c'est un truc de femme ? « On me l'a pas trop sorti. Je m'y attendais plus. Avant ouais un peu plus... le végétarisme je voyais ça comme un truc de fille plus qu'un truc de mec. Mon frère pense peut-être un peu ça, mon père je crois pas. J'ai l'impression qu'on commence à battre en brèche cette idée de véganisme égale femmelette, parce que y a des hommes qui s'engagent, comme Aymeric Caron à la télé. Souvent mes parents m'en parlent quand ils ont vu des militants à la télé, des débats sur les animaux sur France Culture... »</p>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Âge / date de naissance : 	21 ans
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Niveau d'instruction, diplômes, goût pour les activités intellectuelles ? 	M1 d'histoire contemporaine après licence d'histoire-science po à Lyon 2. Toujours eu des bonnes notes à l'école. Aime suivre l'actu politique et des chaînes YouTube de zététique notamment.
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Si oui, liens avec la manière de militer ? 	A regardé des vidéos sur les animaux, commence à lire les Cahiers antispécistes depuis le début, fait son mémoire sur l'histoire du magazine de One Voice.
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Profession, CSP ? Évolutions de carrière, aspirations ? 	Étudiant. Projette d'enseigner, sinon pas d'idée encore (cf. fin du questionnaire).
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Lieu de 	De la maternelle au collège dans une petite commune de l'Ain entre Lyon et

naissance,
d'éducation,
déménagements ?
Quels choix
d'orientation
scolaire,
guidés par
qui ? Quelles
projections ?

Bourg-en-Bresse (ils se sont installés là quand il avait 1 an, avant ils étaient « à côté de Lyon »). Le collège : « Il était pas bien noté et y avait pas mal de violences, pas mal de... C'étaient les années où on était cons quoi, donc y avait des bagarres, y avait des violences et tout... Les gens ils écoutaient rien en cours, les profs certains pleuraient, c'était la misère ! ». Mais lui était « un bon élève », il n'était « pas du tout à foutre le bordel » et a eu des bonnes notes. Il avait envie après ça d'être « dans un environnement travailleur ». C'est ainsi qu'il a ensuite été en Seconde générale à Saint-Pierre, lycée privé à Bourg-en-Bresse (première fois qu'il était dans le privé). Ses parents comme lui se disaient que ce serait intéressant car le lycée était « bien côté » et « on avait entendu de bons échos de la part d'amis à mes parents » et « de mauvais échos des lycées [publics] de Bourg en général [...] donc j'me suis dit ça va être galère quoi, si c'est encore pour se trouver dans un environnement pourri... ». Mais ce fut une déception : « Ça m'a pas du tout plu en fait, le privé. J'me sentais pas du tout à l'aise dans cet élément, c'était vraiment très bourgeois ! » (il a hésité à partir en cours d'année, et finalement non). « Ça foutait autant le zbeul qu'au collège, en fait [...] c'était pas mon élément. C'étaient des fils de ministres, des fils de députés, des fils d'ambassadeurs, de médecins, d'avocats et tout, et euh... quand j'me suis pointé avec mes baskets Adidas on m'a traité d'Arabe, j'ai pas compris ! Tu vois le genre (il rit) ? Ils étaient tous sapés euh comme des, comme des ministres. [...] J'avais rien à leur dire, vraiment j'avais aucune discussion en commun avec eux. [...] Vraiment j'me sentais dans ma bulle, j'me sentais pas de passer deux ans encore comme ça, limite j'préfèrais les cours qu'les récrés parce que la récréation, tu te fais chier quoi. » (37'). À cette époque, il faisait « un peu de course à pied », du ping-pong et du badminton, « un foot de temps en temps avec les potes, sortir... » (il s'agissait des « potes de collège », du CM1 à la 3^e, avec lesquels il a gardé « de très bonnes relations » – il continue encore à les voir aujourd'hui). Il les voyait d'ailleurs chaque jour en prenant le train à Bourg-en-Bresse, les lycées finissant à peu près aux mêmes heures : « C'est là où on se retrouvait tous ensemble, c'était bien de pouvoir revoir ses potes et de repartir dans son univers, après avoir quitté le monde des bourgeois ! ». Mais parmi eux, personne ne s'est intéressé à la question animale : « j'suis un peu un alien en fait dans mon cercle de potes, hormis ceux que j'ai rencontrés à L214 ou dans les manifs tout ça. C'est vrai que, assez peu... j'leur en ai parlé bien sûr mais pour l'instant y a pas vraiment d'attention portée à ce sujet. » (40').

Puis lycée Lalande à Bourg-en-Bresse pour la première ES (lycée public général, il a choisi celui-ci parmi 3 car c'était « l'un des mieux côtés »), terminale ES au même endroit. Pourquoi ES : « c'était le plus polyvalent, j'aime bien les filières qui proposent un peu de tout, je me sentais pas partir en S parce que mon niveau en maths était pas terrible, même si la SVT ou la physique me passionnaient. [...] et la L, trop de littéraire j'le sentais pas. Et pis surtout j'avais l'impression que ça me fermerait plus de portes que si j'faisais ES. C'est ce qu'on disait, l'ES y avait plus d'opportunités après le bac que les L, donc j'me suis dit je vais essayer de m'ouvrir le plus de portes possible. ».

	<p>Ensuite, après le bac, il savait déjà qu'il irait en L1 histoire-science politique : « j'avais réfléchi à où j'irais bien avant de passer les épreuves du bac. Mes parents ça a toujours été très important qu'avec mon frère, on choisisse notre orientation, que ce soit pas un truc subi. Parce que mon père il a eu un peu une orientation subie [...] ça l'a complètement dégoûté des études et il voulait surtout pas que ça se reproduise avec nous. C'est pour ça que au départ j'pensais partir à l'IEP de Lyon, et j'avais passé les épreuves, mais j'm'étais découragé en cours d'année, j'suivais quand même une formation en ligne (en même temps que la terminale) mais à la fin j'avais plus trop de motivation, donc j'me suis dit que j'allais me foirer et ça a pas loupé, j'me suis tapé des taules. ». Ça le motivait au début « pour le prestige de l'établissement. On m'en avait dit beaucoup de bien, et c'est vrai que ça jouit toujours d'une excellente réputation, Sciences Po. J'hésitais entre ça et la fac, et ma mère a essayé de me déc, de me déconseiller d'aller à la fac, parce qu'elle avait des échos comme quoi y avait aucun suivi à la fac... ce qui est pas faux, encore plus en master (rires). Mais elle préférait qu'on soit dans une grande école ou dans un BTS ou un DUT avec des gens qui soient à côté de nous pour nous aider plutôt que cet espèce de grand bain où on nous jette à la fac et où on se débrouille ». Mais finalement : « j'me suis dit que tant qu'à faire, j'essaierais quand même la fac, au moins une année ; et puis si ça me plaît eh bien je continuerai... On verra bien, la fac si ça se trouve c'est pas aussi horrible qu'on le dit. ». Le prestige n'a plus été le critère central, mais Thomas ne « sait pas trop » comment l'expliquer. Et les révisions du concours étaient plus une contrainte qu'autre chose : « y avait beaucoup, beaucoup beaucoup de choses à savoir » (néanmoins il a gardé les cours et soutient qu'il les relit « de temps en temps », « c'est vraiment passionnant », et ça l'a « quand même aidé pour le bac » – il a eu la mention Assez bien : « j'suis comme ça des fois j'ai des chutes de motivation donc si ça arrive juste avant les épreuves c'est pas top »). En outre, il s'est inscrit à la fac dans cette filière en même temps qu'un camarade qu'il connaissait depuis le CM1 : « ça aussi ça a été un élément de motivation, se dire que y avait au moins une tête de connue ».</p> <p>Est installé dans un studio depuis la L1 histoire-science po (déménagement réalisé avec l'aide de ses parents en août 2014). « Avant j'étais à Bron dans un 19 m², c'était une résidence privée, Cardinal Campus près des Alizés. Et là cette année scolaire avec ma copine Sarah, on a décidé de se mettre ensemble ici [dans notre location de 34 m²]. Ça fait 3 ans qu'on est ensemble, elle habitait près des Alizés aussi. ».</p> <p>Toujours eu des bonnes notes à l'école ? « Ouais, ouais ouais. Jusqu'à... le CM2 des fois je me cassais la gueule en maths puis c'est remonté ; collègue ça allait ; puis en seconde j'ai eu des mauvaises notes en maths, ça va j'étais à 12 de moyenne quand même. ». Il avait donc du temps à côté, il ne passait pas énormément de temps sur les devoirs.</p>
<p>➤ Revenus, patrimoine, propriétaire,</p>	<p>Est aidé par ses parents « en partie », le CROUS un peu (échelon « zéro+, 100 € par mois »), la CAF (« APL », environ 200 € mais « un peu moins car on est deux avec ma copine donc on est un peu perdants au niveau du</p>

<p>voiture ? Niveau de vie ? Temps pour militer ? Manière de militer liée à la classe sociale ?</p>	<p>logement »), et pioche dans un capital tiré de l'héritage de sa grand-mère. Vit confortablement dans un 34 m² (avec le petit balcon) loué quasi neuf avec sa copine à Lyon 8^e.</p> <p>Patrimoine : « Ma grand-mère aussi avait pensé à nous avant de décéder, donc mon frère et moi elle a versé une partie de son assurance-vie, ce qui fait qu'on a un petit peu d'argent de côté le temps de faire nos études, quoi. Bah sinon on serait en train de bosser j'pense hein. On s'rait à McDo en train de vendre des burgers pour financer les études, quoi. ». « Et puis l'été j'essaie aussi d'avoir un taf, un ou deux mois, et puis de faire de temps en temps des missions en intérim. À la fois je me fais un peu d'argent, je me fais aussi la main, c'est bien pour le CV... c'est intéressant. J'ai fait des comptages et des stationnements pour des entreprises de travaux sur Lyon métropole, par exemple [sur un quartier on compte les bagnoles garées et le nombre de passages sur certains axes] » (27'45'').</p> <p>A du temps à côté des études. Milite en discutant au sujet des tracts qu'il distribue. A le permis (passé dès 18 ans après conduite accompagnée) mais pas de voiture.</p> <p>Est-ce que tu gagnes plus que ce que tu dépenses ? « Nan, je dépense plus en étant étudiant. Je suis obligé de piocher dans ma thune. Mes parents m'ont donné surtout la première année et c'est ensuite que j'ai commencé à piocher dans le capital que m'avait laissé ma grand-mère. Donc maintenant ils mettent pratiquement plus, 100 € par mois pas plus. C'est surtout la bourse, l'APL et l'héritage. Ma grand-mère était assez prévoyante donc je peux finir mes études, c'est l'essentiel. J'aurai de l'argent avant d'avoir cramé tout mon capital. Je suis vraiment chanceux, ça j'en ai bien conscience. »</p>
<p>➤ Religion ?</p>	<p>« Moi j'pense athée. Athée, agnostique : j'ai pas de croyance parce que y a pas de preuve de l'existence de Dieu, enfin, tu vois c'est compliqué de définir déjà le terme, donc pour moi ça a pas vraiment d'importance et c'est vraiment une question insoluble donc j'peux... c'est difficile de se positionner en l'absence de preuve véritable tu vois. ».</p> <p>Ne se marierait « certainement pas à l'Église » (mais « civilement pourquoi pas, mais je vois pas ça comme un passage obligé dans ma vie... après des fois ça donne des droits, par exemple dans l'éducation nationale on peut se rapprocher si on est mariés. Et pour les enfants, mais pour l'instant j'envisage pas d'en avoir, après quand j'aurai 28-29 ans pourquoi pas. Mais là je raisonne dans les 1-2 ans, pas plus. »).</p>
<p>➤ Vote, comment et quand ?</p>	<p>PG/LFI/Mélenchon la plupart du temps depuis ses 18 ans. Et PS au second tour quand il ne reste plus que ça. Mais là à la dernière présidentielle, blanc au second tour. Il vote souvent comme ses parents, qui hésitent entre écolo, Front de gauche. Ça lui est arrivé de voter écolo aussi (mais pas à une présidentielle), mais sans se souvenir de quelles élections il s'agissait. Il a voté parti animaliste aux législatives dernièrement.</p> <p>« J'vois maintenant Jean-Luc Mélenchon qui parle de la cause animale sans se cacher, dans ses discours... J'ai vu son bras droit aussi, avec la barbe là... Oui Alexis Corbière, qui veut faire un truc pour les repas végétariens/liens dans les cantines... Y a des antispécistes véganes dans leur entourage à la</p>

	France insoumise donc évidemment ils sont influencés ! » (1h43'30'')
➤ Engagement politique, syndical ou associatif ?	Non, juste L214. N'est pas signataire de jlm2017.fr.
➤ Pratiques culturelles ?	A été dans une chorale.
➤ Mariée ?	<p>Non, mais ça peut s'envisager. Pour l'instant, concubin depuis septembre avec sa copine (depuis 3 ans). Sarah est en L3 d'histoire (un an de moins que lui), elle est de 97, il lui est arrivé de travailler pendant les vacances dans un office de tourisme comme guide conférencière, et elle a travaillé dans une miellerie car elle a un oncle apiculteur. « Des fois elle a aidé pour des salons agricoles locaux... moi j'ai pas participé, elle faisait partie du staff bénévole, parce qu'elle connaît des potes dont les parents sont éleveurs. ».</p> <p>« Elle a des animaux chez elle : des chats, des ânes, des poules, elle connaît mieux les animaux que moi. ».</p> <p>Elle contribue financièrement au ménage. Elle est membre de L214, elle s'est laissé convaincre par Thomas. Elle est boursière comme Thomas, échelon 1. Sa mère finance ses études. Elle est « déiste » : y a pas un dieu supérieur, mais une entité supérieure créatrice de l'univers oui. Et elle rejette les religions organisées.</p> <p>« Elle vient du 42, de la Loire, ça fait trois ans qu'on s'est rencontrés. Je vis avec elle depuis qu'on a déménagé en juin, juillet à eu près. Ses deux parents sont profs, son père est dans l'enseignement pro et sa mère prof de français en collège. Son père je le vois peu, ils sont divorcés. Sa mère elle est engagée dans des assos locales, à la bibliothèque municipale elles font des actions lecture, des clubs de discussion. »</p> <p>« Milieu social on est, comment on appelle ça, homogamie, on se ressemble beaucoup. Ma mère et la sienne se connaissent depuis petites. »</p> <p>« On s'est rencontrés avant [la fac] en fait, dans une soirée. Ma mère et sa mère étaient meilleures amies d'enfance, puis elles s'étaient perdues de vue pendant un moment, et c'est à l'occasion d'une soirée pour mes 18 ans que j'ai rencontré à la fois sa mère et puis elle, et c'est comme ça qu'on a fait connaissance en fait. J'connais pas du tout, que ce soit l'amie à ma mère ou elle. ».</p> <p>Elle, la question animale, « le sujet la saoule pas mal : évidemment c'est compliqué de vivre avec quelqu'un au quotidien qui est végane dans un monde qui l'est pas du tout » (30'). « Forcément avec moi elle réduit sa consommation et j'sais qu'elle en mange moins, mais elle continue à manger des produits d'origine animale. [Du coup] j'ai du jambon, du saucisson, des trucs comme ça [dans mon frigo]. Au début ça me faisait un peu criser puis là j'me suis dit bon bah tant pis... ». Il a redécouvert ces produits en s'installant avec elle : « c'est un peu dommage, mais après je peux pas la forcer non plus... ». « On mange ensemble pour la plupart des repas mais ce semestre on se voit peu, surtout le matin et le soir [...]. J'aime bien cuisiner</p>

	<p>donc j’lui fais des trucs pour nous deux, j’essaie de lui faire goûter... J’achète des steaks de soja, des fromages végétaux... Après c’est elle qui cuisine quand elle veut manger de la viande. ».</p> <p>Il dirait qu’elle est politisée mais sans trop s’intéresser aux débats de politique politicienne. « J’essaie de la pousser, pour les questions de société en général. Après des fois je vois que je la saoule, je suis un peu toutes les causes, tout m’intéresse, après je sais pas si elle fait des recherches sur Internet. Souvent aussi elle me dit que elle a pas envie de savoir, qu’elle sait très bien dans quelles conditions a pu être produit un T-shirt qu’elle achète sur Internet à 5 €. »</p> <p>« Les questions de société l’intéressent ouais, que ce soit le féminisme, que ce soit l’antiracisme, que ce soit l’écologie, le nucléaire et tout ça, oui. ». Ce sont des choses qui les rapprochent davantage que la cause animale : la lutte contre le sexisme, le racisme, ce qui concerne les migrants, la politique économique... puis « tous les deux on aime bien sortir, aller au cinoche, lire des bouquins... faire la fête, de la musique, on a des goûts musicaux en commun... ouais on a quand même pas mal en commun ».</p>
<p>➤ Enfants ? Quels parcours scolaires, quels loisirs et aspirations sociales ?</p>	Non, et n’en a aucune idée.
<p>• Mère :</p>	
<p>➤ Genre :</p>	femme.
<p>➤ Âge / date de naissance :</p>	Née en 1967. 51 ans.
<p>➤ Niveau d’instruction, diplômes, goût pour les activités intellectuelles ?</p>	
<p>➤ Si oui, liens avec la manière de militer ?</p>	
<p>➤ Profession, CSP ? Évolutions de carrière, aspirations ?</p>	<p>« là elle bosse avec les personnes âgées, elle est au service animations d’une maison de retraite, et elle a bossé aussi avec des personnes handicapées, elle a bossé avec les jeunes des quartiers à Vaulx-en-Velin, donc elle travaille dans le social en fait. ».</p> <p>« Animatrice en Ehpad, à Châtillon-sur-Chalaronne. Avec ses deux autres collègues elle crée des animations à destination des personnes âgées : projection cinéma, peinture, sculpture avec argile, ateliers chansons, ateliers</p>

	d'écriture... après ça dépend des capacités de chacun. ».
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Lieu de naissance, d'éducation, déménagements ? Quels choix d'orientation scolaire, guidés par qui ? Quelles projections ? 	<p>Elle a trois frères.</p> <p>Sa mère (la seule encore en vie parmi ses grands-parents) « a arrêté l'école en CM1, après elle est partie dans diverses usines, elle a travaillé au champ comme ouvrière agricole très jeune, elle a travaillé dans une usine de boules de pétanque, Aubut, à Saint-Bonnet-le-Château dans la Loire [à 140 km de Boulogne, c'est à l'ouest de Lyon]. Je crois qu'elle travaillait à la chaîne. ». « Une fois qu'elle a eu son premier enfant elle est restée femme au foyer ».</p> <p>Son père « travaillait à EDF, il était technicien EDF à Saint-Étienne ».</p> <p>Ils vivaient à Saint-Bonnet-le-Château, « là où ma mère a vécu une partie de son enfance ».</p>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Revenus, patrimoine, propriétaire, voiture ? Niveau de vie ? Temps pour militer ? Manière de militer liée à la classe sociale ? 	<p>« Elle touchait à peu près 2000 €, là je crois que ça a un petit peu baissé vu qu'elle a changé de boulot, là elle doit être à 1800 j'crois, 1800-1900 ».</p> <p>Patrimoine ? « Elle a un petit peu de côté, moins quand même que mon père. ».</p> <p>Copropriétaire de la maison familiale (crédit remboursé).</p>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Religion ? 	Catholique. A encouragé F. à faire du catéchisme.
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Vote, comment et quand ? 	<p>2017, présidentielle : Mélenchon au premier tour, Macron au deuxième.</p> <p>« J'pense qu'ils ont toujours voté à gauche/extrême gauche en fait. »</p> <p>Ségolène Royal au premier tour en 2012, Chirac face à Le Pen en 2002 (« dégoûtés mais bon »).</p>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Engagement politique, syndical ou associatif ? 	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pratiques culturelles ? 	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mariée ? 	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Enfants ? Quels parcours scolaires, quels loisirs et aspirations sociales ? 	
<ul style="list-style-type: none"> • Père : 	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Genre : 	Homme.
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Âge / date de naissance : 	Né en 1960. 57 ans.

<p>➤ Niveau d'instruction, diplômes, goût pour les activités intellectuelles ?</p>	
<p>➤ Si oui, liens avec la manière de militer ?</p>	
<p>➤ Profession, CSP ? Évolutions de carrière, aspirations ?</p>	<p>« Il tenait à la fois un gîte d'accueil [qu'ils n'ont plus à présent] pour adultes et enfants, donc on accueille des personnes à l'année un peu comme une chambre d'hôtes, puis aussi pendant les vacances en tant que colonie de vacances, et il travaille aussi comme auxiliaire de vie scolaire. Donc il aide notamment les enfants dyslexiques, dysphasiques, il a des autistes, trisomiques, dans une école primaire, juste à côté de chez nous ici [à Lyon]. Donc ouais tous les deux [avec ma mère] ils sont dans le social quoi. Éducatif, social. »</p> <p>Aujourd'hui : « auxiliaire de vie scolaire dans le primaire, sur Châtillon là où on habite maintenant : il aide l'instituteur en complément du prof pour aider les enfants en difficulté. Il est en système d'inclusion scolaire, il dispatche les élèves en fonction de leur niveau. À côté de ça les élèves suivent les cours classiques. Y a beaucoup de problèmes d'attention avec les enfants qu'il suit, c'est compliqué de les canaliser. ». « Je crois qu'il touche le SMIC, 1150 on va dire ça. ».</p>
<p>➤ Lieu de naissance, d'éducation, déménagements ? Quels choix d'orientation scolaire, guidés par qui ? Quelles projections ?</p>	<p>Fils unique.</p> <p>Ses parents habitaient à Chaponost (banlieue sud-ouest de Lyon).</p> <p>Sa mère travaillait dans une banque à Lyon (Thomas l'a très peu connue, elle est morte quand il avait 9-10 ans). « J pense que ça doit être les conseillers financiers, un truc comme ça, j'ai pas le terme exact. »</p> <p>Son père travaillait « aux PTT à Lyon, ils avaient un truc de centre de vacances spécifique aux PTT, pour que les enfants des fonctionnaires puissent partir en vacances et tout, donc il était à... il avait un bon poste là-haut, j'sais plus mais il était pas directeur général mais peut-être, ou celui d'en-dessous ou vice-directeur, enfin bref il avait un poste assez important aux PTT. ».</p>
<p>➤ Revenus, patrimoine, propriétaire, voiture ? Niveau de vie ? Temps pour militer ? Manière de militer liée à</p>	<p>« Mon père c'est moins [de revenus que ma mère], service scolaire ça gagne assez peu, mais ils arrivent à se débrouiller en fait ».</p> <p>Argent de côté ? « Un petit peu oui. Ma grand-mère avant de décéder avait pris une assurance-vie, ce qui fait que mon père a pu récupérer une somme qu'il a mis de côté ».</p> <p>Copropriétaire de la maison familiale (crédit remboursé).</p>

la classe sociale ?	
➤ Religion ?	« J'sais pas. On en a discuté... Agnostique j'dirais. Agnostique croyant, c'est... [il ne finit pas sa phrase] ». A encouragé F. à faire du catéchisme.
➤ Vote, comment et quand ?	2017, présidentielle : Mélenchon au premier tour, Macron au deuxième. « J pense qu'ils ont toujours voté à gauche/extrême gauche en fait. » Ségolène Royal au premier tour en 2012, Chirac face à Le Pen en 2002 (« dégoûtés mais bon »). « Mon père à un moment envisageait de se présenter à la mairie de sa commune, puis finalement il l'a pas fait. Mais il l'aurait fait sans étiquette. ».
➤ Engagement politique, syndical ou associatif ?	S'est engagé dans une asso de solidarité internationale, puis en a créé une (où Thomas et sa mère se sont impliqués ». « Ça lui prend beaucoup de temps, c'est vrai que des fois il a fait des nuits blanches pour finir un projet de vidéo qui lui tenait vraiment à cœur. Des fois il était fatigué parce qu'il fallait mener les deux facettes de la vie, mais ça lui fait pas peur, puis il est assez perfectionniste donc il hésite pas à prendre sur lui et puis à aller jusqu'au bout de ses projets ». Son emploi est un temps plein (35 heures). Son travail et son engagement associatif sont « des passions ». Pour le financement de l'asso, ils font des manifestations, trouvent des sponsors, font des appels aux dons, trouvent des collèges ou lycées partenaires pour récupérer de vieux téléphones et vieilles lunettes. Le père a organisé des liens épistolaires entre enfants français et de pays pauvres.
➤ Pratiques culturelles ?	
➤ Mariée ?	
➤ Enfants ? Quels parcours scolaires, quels loisirs et aspirations sociales ?	
• Frère :	
➤ Genre :	Homme.
➤ Âge / date de naissance :	« Il a deux ans et demi de moins que moi, il est de 99 ».
➤ Niveau d'instruction, diplômes, goût pour les activités intellectuelles ?	« Il est à l'IUT Lyon 1 à la Doua, il fait un DUT informatique. Là il est en deuxième année. ». Il n'est « pas trop » concerné par la question animale. « J'avais essayé un peu d'en parler mais là en ce moment il est pas du tout dans le, dans l'délire donc euh... ».
➤ Si oui, liens avec la manière de	

<p>militer ?</p>	
<p>➤ Profession, CSP ? Évolutions de carrière, aspirations ?</p>	
<p>➤ Lieu de naissance, d'éducation, déménagements ? Quels choix d'orientation scolaire, guidés par qui ? Quelles projections ?</p>	
<p>➤ Revenus, patrimoine, propriétaire, voiture ? Niveau de vie ? Temps pour militer ? Manière de militer liée à la classe sociale ?</p>	
<p>➤ Religion ?</p>	
<p>➤ Vote, comment et quand ?</p>	
<p>➤ Engagement politique, syndical ou associatif ?</p>	
<p>➤ Pratiques culturelles ?</p>	
<p>➤ Marié ?</p>	
<p>➤ Enfants ? Quels parcours scolaires, quels loisirs et aspirations sociales ?</p>	

<ul style="list-style-type: none"> • Éducation genrée ? 	<p>Un peu dans le modèle familial on dirait : c'est maman qui cuisinait « surtout » à la maison, « de temps en temps je l'aidais ; mon père il est plus plats préparés, il avait pas trop envie de s'embêter, et mon frère il fait quasiment rien lui, mais il aime pas trop faire la cuisine. ».</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Comportement genré ? 	<p>Habillé et coiffé comme un mec, sans appui de la virilité.</p>
<p>L'inclination à la contestation</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Grandi au contact de militants ? 	<p>A vécu à la maison de ses parents [à 50 km de l'université au nord de Lyon, « dans les étangs de l'Ain », une maison au milieu des champs] jusqu'au bac, puis s'est installé à Lyon en location. Ses deux parents « ont une conscience humaniste, écologique », ils sont « très » concernés par ce qui arrive aux autres. « On le voit dans nos discussions ». Il a eu des discussions avec ses parents « très très jeune ». « Y a pas eu vraiment de tabou à la maison, on discutait de toutes les questions d'actualité et tout ». Exemples : « la guerre en Irak, quand y avait les images à la télé, mes parents m'expliquaient les images ». Autre exemple ? « L'écologie : quand on prend du savon après s'être lavé les mains, on ferme l'eau, et ensuite une fois qu'on a besoin, on rouvre ; pour les dents c'est pareil ; quand on quitte une pièce on éteint la lumière ; on fait gaffe aux radiateurs si y a les fenêtres qui sont ouvertes, ce genre de choses. ». Je demande s'ils s'intéressent aussi à des sujets comme les OGM, la pollution, le nucléaire : « oui complètement ». Mais ils ont plus parlé à leur enfant de « pratiques quotidiennes » que de « revendications » (19'45'').</p> <p>Les deux parents ont longtemps été « dans les différentes associations de parents d'élèves, que ce soit déjà à l'école primaire, au collège, même au lycée d'ailleurs elle a été déléguée parents. Donc ils voulaient vraiment nous aider dans notre scolarité, être au plus près des enfants aussi pour pas louper des trucs importants pour notre orientation scolaire. ».</p> <p>« Mon père aussi il a créé deux associations de solidarité internationale. La première il a cédé la main, il faisait des projets au Bénin pour construire des toilettes, un puits, refaire une école... [Mais] ils s'entendaient plus trop au niveau de la logique de l'asso donc il a préféré en faire une de son côté. ».</p> <p>« La deuxième » : « Il continue encore de la diriger. [...] J'étais parti avec lui dans plusieurs voyages », Thomas l'a aidé à faire des vidéos. Ce sont des associations où il y a une dizaine de bénévoles. Thomas ne sait pas comment ça lui est venu : « il a toujours été dans le côté humanitaire, vraiment, vouloir essayer de sauver tout le monde ». Thomas l'a accompagné car ça « l'intéressait » et c'était une occasion de « rencontrer du monde, de voyager » pendant les grandes vacances (2-3 semaines).</p> <p>Sa mère a contribué pendant un temps, elle était « très impliquée », puis elle a pris ses distances.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Vécu des situations d'injustice poussant à « se révolter » ? 	<p>On ne dirait pas. Il pense d'ailleurs que d'avoir été « dans une ville comme Bourg, et pas comme dans une grande métropole comme Lyon ou Paris » l'a empêché d'être « confronté à des actions de rue, des happenings, [...] des distributions de tracts, des gens dans des barquettes ensanglantées ou dans</p>

	<p>des mises en scène » qui « auraient peut-être pu forger plus tôt [son] engagement pour la cause animale ». Alors qu'à Lyon, peut-être en L1 (2014-2015), « ça a dû arriver une ou deux fois » qu'il a pris un tract. C'était la première fois qu'il a dû voir des militants de la cause animale, mais sans communiquer avec eux.</p> <p>Il se souvient aussi d'une image de cheval éventré dans une corrida que le CRAC lui avait fait voir à l'occasion d'un « tour des villages » : « ça avait fini de renforcer ma haine pour la corrida ». « Ça devait dater du collège, collège ou lycée ».</p> <p>Injustices à l'école ? « Ouais y a eu des moqueries des fois ou des trucs comme ça, ouais c'est arrivé. Au collège surtout, c'est vrai qu'on est assez méchants... même entre potes, dès que y a une faiblesse on clashe... mais comme moi des fois j'ai pu être méchant avec d'autres. Y a eu des moqueries blessantes, c'est arrivé... Des insultes, on se pousse, on n'hésite pas à se taper. Ouais c'est une atmosphère vraiment violente. Le collège à la récré faut savoir se défendre, autant avec les mots qu'avec les poings. » (1h57'16'').</p> <p>Il pense aussi à des injustices auxquelles il assiste sans les vivre : les « gens qui dorment dans la rue », « c'est très frappant de voir les gens dehors qui survivent comme ils peuvent, de voir autant de gens délaissés ».</p> <p>Il ne croit pas s'être déjà fait la réflexion que y avait des injustices et que les animaux pouvaient aussi être vus comme victimes d'injustices. « Tout allait bien, y avait mon chat que je caressais et puis je mangeais du cochon et je percutais pas spécialement. »</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Déjà milité pour une autre cause avant d'aller à L214 (dont syndicat ou parti) ? Si oui, toujours en contact ? 	<p>Pas vraiment : a mis « du temps » à s'engager car « ça fait un peu peur » de se « lancer dans la rue » pour « tracter, voir des gens ».</p> <p>« J'avais jamais été dans une asso avant, à tracter comme ça, à militer vraiment... donc non j'savais pas trop à quoi m'attendre » (1h16'17'').</p> <p>Il avait quand même tenu un stand pour son père, mais « c'était très épisodique, sur un marché, pour parler un peu de l'association, mais y avait plein d'adultes avec nous, et c'était un jour où y avait beaucoup d'autres associations, ce qui n'est pas du tout pareil que quand on est seuls dans la rue et qu'on va discuter avec les gens ». « Ça a duré une fois, je pense »</p> <p>« J'avais dû tenir d'autres stands pour des forums des assocés, parce que j'avais fait partie du club jeux de rôle à la MJC près de chez moi. Donc avec des potes on avait monté un club pour faire du jeu de rôle sur table, et chaque année au forum des assocés on était là et on initiait les gens. Mais c'était vraiment différent du tractage, quoi. Y avait aussi du scrabble, du Yoga... »</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Opinions politiques critiques vis-à-vis de l'état du monde en général ? 	<p>Oui. Il déplore avec moi en début d'entretien les conditions de travail des conducteurs de VTC et livreurs à vélo.</p> <p>« Ça pose de sacrées questions, ce spécisme. Mais comme toutes les oppressions, d'ailleurs, on baigne aussi dans un environnement qu'est raciste, qu'est sexiste, qu'est homophobe, et on s'en rend plus compte. »</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Suivi de l'actualité 	<p>Beaucoup par Blogs, Facebook (pages Le Monde, Huffingtonpost),</p>

<p>politique ? Si oui, quels canaux (net, journaux, radio, TV...) ?</p>	<p>YouTube. Pas trop le JT (mais sa copine regarde sur la télé qu'ils ont). 1h30 à 2h de télé max par semaine. Mais l'ordi, beaucoup d'heures chaque jour (sûrement une dizaine).</p> <p>Il se nourrit actuellement de contenus vidéos par ses recherches personnelles sur le net :</p> <p>« [Je m'intéresse à] la protection de l'environnement de manière générale, le nucléaire, mais aussi les autres luttes sociales : que ce soit pour les femmes, pour les minorités sexuelles, pour les étrangers ou pour les personnes racisées, ça je m'y intéresse de plus en plus. Mais vraiment, pas juste avoir une opinion "c'est pas bien d'être raciste", vraiment comprendre qu'est-ce que le racisme, pourquoi il existe, sous quelles formes et qu'est-ce qu'on peut faire pour l'éradiquer, quoi. ». Il se renseigne « essentiellement à travers des blogs militants, des pages Facebook ou des youtubeurs francophones ». « Je viens à peine de m'y intéresser donc j'aurais du mal à te donner des noms, mais j'sais par exemple pour tout ce qui est politique que y a Demos Kratos qui fait des trucs très très sympas, y a Usul aussi que j'aime beaucoup, y a Datagueule qui résume pas mal le monde dans lequel on vit... après j'aime bien aussi tout ce qui est le scepticisme, la rationalité scientifique, la zététique, la remise en question, avec notamment la Tronche en biais et Hygiène mentale. » [il ne cite que des chaînes d'hommes cis blancs !].</p>
<p>L'inclination à l'action collective</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Déjà participé à des activités collectives ? (jeux à l'école, chorale, club de sport, de théâtre, scouts...) 	<p>Oui : une chorale en sixième, pour voir ce que c'était. « C'était bien mais c'était pas transcendant non plus, je l'ai fait avec un pote ». Il n'a pas tissé de liens par ce canal. Il a fait aussi pas mal de sport : « J'ai fait pas mal de sport car j'avais du mal à trouver ce qui me plaisait. Pendant un an j'ai fait du basket, pendant un an de la danse africaine (en primaire), j'ai fait du catéchisme aussi pendant 3 ans de CE2 à CM1 (c'est mes parents qui voulaient que je le fasse, et puis moi du coup j'étais intéressé par ça, puis petit à petit j'ai complètement abandonné ça, mais pour la culture gé c'est important) donc j'ai fait mon baptême et ma première communion. J'ai fait du ping-pong aussi pendant un an... des arts du cirque pendant 2 ans en primaire... puis après c'était plus au niveau de l'association sportive du collège et du lycée où avec mes potes entre midi et deux on allait faire du sport. ».</p> <p>C'étaient des liens à chaque fois « éphémères » car ne restait « qu'un ou deux ans ». Aussi il a fait de l'aïkido les trois dernières années (mais en a eu marre que la prof doive tout le temps refaire des explications basiques comme de nouveaux arrivent sans cesse), mais vient d'arrêter cette année pour passer au badminton.</p>
<p>La disponibilité biographique</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • D'où vient son 	<p>Études universitaires qui ne prennent pas tout le temps, et pas besoin de faire</p>

temps libre pour militer ?	de petit boulot.
<ul style="list-style-type: none"> Comment la personne gagne sa vie ? 	Famille, aides sociales, héritage.
Les rétributions immatérielles attendues	
<ul style="list-style-type: none"> S'est-elle engagée pour combler un vide d'activité, pour prendre un nouveau départ ? 	<p>Pour se sentir utile sur la cause animale.</p> <p>Je demande si ça ne permet pas aussi d'occuper son temps, le militantisme : « [Question : Le militantisme c'est une forme de loisir aussi, une façon d'occuper son temps de manière agréable ?]</p> <p>Ouais ça peut, ouais, après... (<i>rires</i>) ça peut faire hurler certains militants de dire ça, mais... oui, c'est une façon d'occuper son temps, de trouver un sens à sa vie, de faire des rencontres, et pas uniquement de défendre la cause pour laquelle on se bat... ça oui, j'y crois. Mais... évidemment ça doit pas rester qu'un simple loisir. Si on est là c'est aussi pour défendre quelque chose. Mais oui, on peut pas oublier tout ce côté rencontres et occupation de temps. ». En tout cas, ça ne le gêne pas d'avoir du temps libre, il n'a pas « besoin de combler » le temps libre.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Milite-t-elle pour se donner un statut plus respectable que « allocataire assistée » ? 	Non.
<ul style="list-style-type: none"> Besoin de se voir reconnaître des qualités ? (altruiste, douée de compassion, courageuse, active...) 	Pas trop l'impression qu'il ait besoin du militantisme pour ça. Pas même en recherche de photos de lui. « Une fois à la limite », mais sinon il ne semble pas y tenir du tout. (2h13'51'')
<ul style="list-style-type: none"> Besoin de nouveaux liens affinitaires ? Socialement isolée ou en recherche d'amour avant de s'engager ? 	<p>On ne dirait pas. N'avait pas idée du nombre de personnes présentes dans l'asso, ne s'attendait ni à ce qu'il y ait 50 personnes, ni à se retrouver en binôme.</p> <p>Par contre, l'asso lui apporte des gens qui comprennent son engagement, ce qui n'est pas forcément le cas dans son entourage.</p>
La sensibilité vis-à-vis des animaux	
<ul style="list-style-type: none"> A déjà vu ou fréquenté des animaux de près (d'élevage / de compagnie) ? Vu une ferme, un 	<p>Quasiment pas.</p> <p>« Les animaux je les voyais surtout à la télé, quand j'allais au zoo, et une ou deux fois j'ai dû aller au cirque. Sinon c'était en mode carte postale, dans les champs. Mais vraiment un contact proche... Et un cochon par exemple, je sais pas si j'ai déjà vu un cochon en vrai. On les voit pas, ils sont à 95 % en élevage. Je suis jamais allé caresser un cochon, je me souviens des moutons</p>

<p>élevage industriel, un abattoir... ?</p>	<p>et chèvres, mais un cochon non. Ça paraît fou quand même pour quelqu'un qui habite à la campagne. »</p> <p>Déjà vu élevage ou abattoir ? « Non, j'ai jamais connu. Mais même des élevages, très très peu en fait. De temps en temps des fermes pédagogiques... mon père connaît quelqu'un qui a une ferme pédagogique, donc on a caressé deux moutons par-ci par-là. Mais ce monde-là non je le connais pas du tout. ». Ça t'intéresserait, tu appréhenderais, jamais songé ? « J'ai jamais songé. Après, dit comme ça... je pense que ce serait difficile psychologiquement, d'aller à proximité d'un abattoir ou comme fait 269Life la Nuit debout à côté d'un élevage industriel... et pourtant y a des élevages industriels de poulets près de chez moi. Mes parents savent bien ce qui se passe dans ces trucs. ». Comment il a su que c'était ça : il a découvert les images sur Internet et compris ce que c'était, ses parents n'en ont pas parlé. Aussi grâce aux logos affichés à proximité des bâtiments. « Ils vont en installer un d'ailleurs à Chalamond de poulailler industriel. Y a L-PEA qui est sur le coup pour les en empêcher. ».</p>
<ul style="list-style-type: none"> • A eu des animaux de compagnie et de l'affection pour eux ? 	<p>Oui, il a un chat chez ses parents, qui tiennent un gîte, dans lequel ils ne voulaient pas pendant longtemps qu'il y ait un chat.</p> <p>Il a fréquenté des chats et des chiens de la famille. Il a vu des poissons rouges, des hamsters.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • A aimé des dessins animés/BD représentant positivement des animaux ? 	<p>Regardait l'émission 30 Millions d'amis étant petit, à la télé, régulièrement.</p> <p>Je lui dis qu'il a eu un intérêt tôt pour la question : « oui, mais plus dans le côté mignon, animaux de compagnie mignons, que dans les débats de société... je sais que 30 Millions d'amis est engagée contre la fourrure, la corrida, l'expérimentation... mais moi j'voyais plus le côté « tiens y a des poules à la campagne et on va visiter, tiens on a réussi à sauver un chat coincé dans l'arbre... »</p> <p>Ça a peut-être attiré ton attention sur le fait que les animaux existent ?</p> <p>« Oui... après sur Arte y avait des documentaires animaliers qu'on aimait bien regarder avec mes parents, et Thalassa aussi, le monde de l'océan ça nous passionnait. ».</p> <p>En même temps ce sont des docs qui valorisent la prédation : « Ah oui complètement... en même temps on espère que la gazelle va se sauver, mais elle se fait bouffer et : bon, c'est la nature, c'est comme ça... ».</p> <p>Il a vu beaucoup de dessins animés avec des animaux étant petit. « Les Disney, les trucs comme ça, carrément. Mais encore une fois ça a un côté très mignon. ».</p>
<ul style="list-style-type: none"> • A globalement appris à « envisager les bêtes comme des êtres affectueux et dignes de sympathie » ? 	<p>Oui, à travers des films qui l'ont indigné comme Earthlings ou Cowspiracy :</p> <p>« J'ai vu Cowspiracy, plus pour le côté environnemental cette fois [...] ça donnait quand même une image de l'ampleur de l'exploitation animale sur les écosystèmes, sur la planète en général. Et puis évidemment toutes les vidéos des Youtubeurs, que ce soit Jihem Doe, Gurren Vegan, pour la sphère francophone, et puis d'autres vidéos type Gary Yourofsky, pour le côté anglophone, et voilà ça m'a vraiment, ça m'a fait réfléchir quoi. C'est après qu'est venu vraiment... J pense que d'abord est venu le choc émotionnel, et</p>

	<p>ensuite les arguments rationnels. Il a fallu que je voie des cadavres ensanglantés pour que je me mette à réfléchir et qu'ensuite j'aie sur des blogs et tout et que j'aborde le sujet de l'éthique animale. ».</p> <p>« [Question : Pourquoi c'est important, la cause animale ?] Parce que tout simplement ça concerne des êtres qui ont des désirs, des intérêts. Comme pourquoi la cause humaine est importante : parce que ça a un impact, parce que ça touche des gens qui ont une sensibilité, des émotions, qui peuvent souffrir ou avoir du plaisir... C'est pour ça que la cause végétale est moins importante. Ça concerne les individus en fait, la cause animale, et c'est pour ça qu'il faut pouvoir les protéger, même s'ils sont pas de la même espèce que nous. Et c'est important parce que y aura pas de libération d'eux-mêmes, autonome, comme y a pu y avoir sur d'autres luttes. Si nous on prend pas en main ce combat, il se fera jamais. On a une responsabilité éthique envers les animaux, comme on l'a envers les humains. Voilà en gros... mais c'est une très bonne question ça, ouais. »</p>
<ul style="list-style-type: none"> • A déjà éprouvé un dégoût pour la viande en la voyant comme un morceau d'animal mort ? 	<p>Toujours mangé facilement la viande à table ? « Ouais, sans me poser de questions éthiques. Y a certaines viandes que j'aimais moins que d'autres : le lapin, des viandes de gibier, les abats. J'aimais à peu près toutes les formes de fromage. »</p> <p>T'achètes des substituts de fromage ? « Ouais, je suis assez déçu du goût, j'espère que ça va s'améliorer ».</p> <p>Oui, au moment de sa transition de l'été 2016. À cette époque, des images étaient sorties et L214 faisait ses premières grosses apparitions dans les médias avec des « vidéos choc » (Alès en octobre 2015, le Vigan fin février 2016, Mauléon fin mars, Gaec du Perrat fin mai, Pézenas & Mercantour fin juin). Il s'en souvient : « y avait un dégoût par rapport à ce que j'avais vu qui fait que ça passait plus, quoi [de manger des produits animaux]. C'était pas Alès qui était sortie en 2016 ? Le Vigan et tout... Et y avait Earthlings aussi, le fameux film sur YouTube qui m'a retourné l'estomac. » (59').</p>
<p>La modification des pratiques de consommation individuelles (notamment alimentaires)</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Se dit-elle flexitarienne, végétarienne, végétalienne, végane... ? Qu'entend-elle par là ? 	<p>D'abord végétarien, puis végane (il ne définit pas le mot). Plus qu'antispéciste, parce qu'il va falloir expliquer la notion... ou alors si je discute avec des gens d'une manière philosophique.</p> <p>Lait de synthèse pour fromage : « ça me ferait plaisir de retrouver les textures, les odeurs... »</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Changé sa consommation brutalement ? 	<p>Assez rapidement, dans l'été 2016 (vacances entre L2 et L3). Jusque-là, il vivait seul et faisait des courses avec des produits animaux, mais « Après, j'me souviens pas avoir été un grand mangeur de viande, c'est-à-dire que...</p>

<p>Progressivement ? Comment ?</p>	<p>mis à part de temps en temps du jambon ou des lardons ou un steak de bœuf, j'ai pas été un... gargantua de l'alimentation carnée. Plus par contre les produits laitiers, ça ouais : fromage, j'étais vraiment accro, j'en aurais mangé deux fois par jour aucun souci, quoi. Les œufs... pas tellement les œufs, autant pour faire un gâteau ouais, j'imaginai pas de faire un gâteau sans œufs, autant des œufs à la coque ou brouillés, c'était rare. Produits laitiers j'pense au lait aussi le matin dans les céréales. À part le lait de soja qu'j'avais goûté une fois – j'avais détesté ! – je savais même pas qu'il existait des laits végétaux en fait. Et ouais j'en buvais très régulièrement. »</p> <p>Il a changé d'alimentation après s'être informé : « J'me suis d'abord informé un max, notamment niveau santé pour voir si c'était viable, avant de commencer à changer d'alimentation. [J'ai regardé] différents blogs, qui m'ont amené vers des positions d'autorités scientifiques, que ce soient les autorités de santé du Canada, de l'Angleterre, des USA, y avait un peu tout le monde anglo-saxon de manière générale en fait, et qui allait en totale opposition avec ce que dit la France. C'est pour ça qu'au début j'ai un peu tiqué, j'me suis dit c'est bizarre, ça a pas l'air très fiable ; ce qui fait que ça m'a fait beaucoup réfléchir sur les études scientifiques et sur comment elles peuvent être falsifiées ou passées sous silence en fonction de leurs résultats. » (49').</p> <p>Ne se souvient pas d'une date précise de passage au végétarisme ou au véganisme : « J'aurais dû le noter, quand j'y pense j'aurais dû le noter en fait, parce que c'est quand même un jalon important de ma vie. ». Mais ça s'est fait dans l'été 2016.</p> <p>De retour chez lui : « Y a une partie de la bouffe d'origine animale que j'ai donnée à mes potes, le reste qui se périmait j'crois que je l'ai fini dans la poubelle, j'avais même plus envie d'en manger en fait, d'la viande et tout, j'savais d'où ça venait et ça m'a dégoûté. On peut appeler ça du gaspillage mais j'me sentais pas de finir les pâtes bolognaise, les trucs comme ça, ou les deux litres de lait, enfin... c'était pas possible quoi. [...] Y avait un dégoût par rapport à ce que j'avais vu qui fait que ça passait plus, quoi. » (58'50'').</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Regards des proches ? Effets ? 	<p>La transition a été progressive : « j'ai été végétarien pendant peut-être 2-3 semaines, histoire de bien finir d'avoir des arguments, et puis parce que mes parents flippaient vraiment, ils avaient peur pour ma santé quoi. » (50'30'').</p> <p>Durant cet été 2016, il était « chez des ami·e·s » avec sa copine : « c'est là où vraiment j'ai commencé à me poser des questions, après je suis revenu [chez mes parents] ; on est partis un peu [peut-être en Normandie]. Et quand j'ai dit que j'arrêtais la viande, bah tout de suite ils ont dit bah faut que tu manges des œufs, du fromage et tout, pour compenser, quoi ! Et c'est là où vraiment j'ai eu ma période végétarienne. ». Le début de la réflexion a eu lieu en déplacement : « j'étais avec mon téléphone et je regardais pas mal d'articles, et j'avais commencé à refuser tel ou tel plat, voilà, qui contenait de la viande. J'étais parti aussi avec ma copine et son grand-père [qui fait partie du Souvenir français, association d'anciens combattants] dans le Berry [...] et au restaurant du coup j'essayais de cacher que je mangeais plus de viande mais c'était un peu compliqué tu vois (rires)... Donc soit j'la donnais</p>

à elle, ou soit j'essayais d'écraser pour la cacher ou sous la serviette, tu vois. J'avais du mal à assumer d'être différent. J'l'avais dit à son grand-père et puis à sa grand-mère, mais j'l'avais pas dit au reste, et puis c'étaient des bouchers, des chasseurs, des aficionados et tout donc j'avais grave peur du clash quoi ! Tout simplement. C'était tendu (rires) donc j'mangeais la purée... ». Plus tard il a assumé d'être végétalien « assez vite, en l'espace de quelques semaines ; ça a pris un peu plus de temps pour être végane, le temps de voir un peu ce qui existait du côté vestimentaire, des produits non testés sur les animaux ». « J'ai dû mettre quelques semaines en plus avant d'oser le dire publiquement, quoi : j'me suis dit, est-ce que je fais passer ça pour une allergie, comme ça socialement c'est un peu plus facile ? Ou est-ce que je refuse l'invitation, comme ça j'ai pas à me justifier et puis c'est plus simple ? J'me suis dit non quand même, tu peux pas sacrifier ta vie sociale pour tes idéaux, quoi ! Donc autant l'assumer publiquement. [Ensuite il y a eu] beaucoup d'incompréhension de la part des proches, en premier lieu mes parents et mon frère. Y avait déjà un côté peur des carences [mais je les ai rassurés] en leur montrant des études, en leur expliquant qu'il y avait des millions de gens qui étaient comme ça et qu'ils avaient pas de soucis, que les médecins disaient que c'était bon, que je me supplémentais en B12 [il a essayé plusieurs marques et alterne entre Veg1, VegVit et Veganicity] et donc y avait pas de peur en particulier à avoir. Puis j'ai fait une prise de sang il y a quelques mois [mesurant B12, fer, calcium et d'autres choses], qui a fini de les rassurer. [Avec le médecin] c'est passé comme une lettre à la poste. [...] C'était la première fois que je faisais une prise de sang et que je regardais un peu les analyses tout ça. » (54'). « Après ils ont un peu plus peur au niveau social, vraiment ils avaient peur, ça c'était la deuxième chose : que j perde des ami·e·s, que j'm'enferme, que j devienne sectaire et tout. Parce qu'à côté de ça, on discutait des arguments d'éthique, et j voyais bien que ça coinçait, quoi. Ils me ressortaient les mêmes arguments qu'on entend, sur les bingos type cri de la carotte et tout... et là j'ai vraiment été déçu, ça a été une des fois où j'ai été le plus déçu par mes parents : qu'au final ils soient comme tout le monde en fait ! Qu'ils aient les mêmes arguments que tout le monde pour défendre l'indéfendable, et j'ai fait : ah bah putain, qu'ils me sortent qu'la carotte souffre pour continuer à manger de la viande, ça c'est fort quand même. Là j pense maintenant qu'ils se sont rendu compte quand même des arguments bidons qu'ils avaient balancés. » (57').

« Ça a été quelque chose [pour que sa mère lui fasse des plats végétaliens] : qu'est-ce que je peux te faire, qu'est-ce que je peux cuisiner ? J'essaye de faire encore des trucs pour la soulager, des gâteaux, des quiches, des tartes, et elle aussi elle apprend à faire des plats sans mettre de viande ou de fromage. Et c'est un défi quand même, quand pendant cinquante ans on a cuisiné avec ces produits, et que du jour au lendemain il faut pouvoir changer ses habitudes... Là elle peut préparer des trucs mais c'est assez basique, c'est assez limité on va dire le nombre de plats qu'elle fait, mais j lui en tiens pas rigueur bien sûr c'est déjà super cool qu'elle fasse ça. Mais j sens qu'elle a du mal encore avec les produits... il faut un temps d'adaptation, quoi. »

	(58').
<ul style="list-style-type: none"> • Description d'un « choc moral » fondateur s'expliquant par la sensibilité développée avant pour les animaux ? 	<p>Se souvient qu'en juin 2016, dans le sud, avec des ami·e·s dans un restau, ils mangeaient du foie gras. Il a pensé « aux canards qu'on torture pour le foie gras », puis, voyant les lardons dans son assiette, s'est dit « au final c'est quoi la diff, si ça se trouve c'est pire, quoi ! ». « J'avais vu des vidéos sur comment on faisait les knackis, j'avais trouvé ça dégueulasse mais je continuais à en manger. Et c'est là où j'ai commencé un peu à regarder c'était quoi le végétarisme, puis c'est là où je suis tombé sur le végétalisme et le véganisme, pourquoi y a des gens qui défendent les animaux, c'est quoi leur intérêt, leurs arguments, et c'est là où vraiment j'ai pris ouais une espèce de claque dans la face... toute l'industrie de l'exploitation animale, j'la voyais pas en fait. Pourtant elle était autour de moi à chaque instant mais c'est comme si j'l'avais zappée de mon esprit en fait. Et jamais on n'avait remis en cause nos habitudes alimentaires. J'veux dire, à la maison, toujours manger d'la viande, des fromages, des produits laitiers et des œufs, ça posait de problème à personne... dans mon entourage j'en connaissais aucun en fait, qui refusait de manger ne serait-ce que de la viande ; donc c'était normal... ».</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Véganisme ou militantisme en premier ? Ou ensemble ? 	<p>Véganisme d'abord, militantisme environ 9 mois plus tard. « Simplemment acheter des yaourts estampillés véganes, ça changera pas la face du monde ».</p>
L'intérêt pour le militantisme animaliste	
<ul style="list-style-type: none"> • A suivi au cours de sa vie l'histoire de la cause animale en France ? (ou l'a apprise) 	<p>Non. Mais se renseigne sur l'histoire de One Voice vu qu'il travaille là-dessus. Il connaît Vegan Impact (et le nom de sa fondatrice) depuis un peu moins d'un an aussi, il aurait pu aller chez eux s'il vivait à Paris.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • A été confronté à la végéphobie dans son enfance, avant la montée en puissance du végétarisme puis du véganisme ? A voulu tenir tête / étoffer ses arguments ? 	<p>A voulu tenir tête / étoffer ses arguments ? Un peu des craintes de la mère, oui, mais a résisté.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • S'est-elle documentée ? Textes, vidéos ? À l'initiative de qui ? Quelle dose d'intérêt, combien de temps ? 	<p>Oui, à son initiative dans l'été 2016 (juillet-août, les vacances universitaires) : une « boulimie d'informations ». Il avait un ordinateur personnel « depuis la seconde [vers 15-16 ans, en 2012] » (avant c'était « le PC du salon qui appartenait à mes parents », qu'il pouvait utiliser mais plutôt pour les devoirs). Il s'en est servi au début pour chercher de l'info sur « la politique, l'économie, l'environnement, l'écologie, j'étais vraiment intéressé par l'écologie ».</p> <p>Puis à l'été 2016, il s'est abonné à des chaînes véganes sur YouTube. Ça l'a</p>

	<p>« passionné » comme sujet. Il continue de s’informer encore aujourd’hui, de regarder parfois des débats de 2 ou 3 heures, dit-il (« ça ne me fait pas peur »).</p> <p>Avant 15-16 ans, il a eu des infos sur la cause animale par les JT de TF1/France 2, de façon épisodique. « Souvent ils font des minireportages sur la cause animale » sur « la corrida, la fourrure, le foie gras » : « sur le coup, ça marque », et « avant même de m’intéresser au véganisme tout ça, j’étais vraiment opposé à la fourrure, au foie gras aussi et la corrida, la chasse, tout ça » (soit « les plus marquantes visuellement » et qui sont non alimentaires).</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Quand a-t-elle appris comment fonctionnent les élevages et abattoirs, voire vu des images ? Qu’en sait-elle ? 	<p>Vu des vidéos à l’été 2016. Me décrit assez bien ce qu’il y a dans un abattoir. « Je sais comment ça fonctionne depuis un an, grâce aux vidéos. Je savais que ça existait... mais on zappe tellement cette case, dans les publicités... à la cantine je me souviens c’était un truc du style « t’as une vache qui mange de l’herbe, on récupère son lait, paf c’est transformé y a du fromage dans notre assiette... ils ne parlaient ni du veau, ni de l’abattoir ! »</p> <p>Comment c’est un abattoir ?</p> <p>« J’ai vu des images par 269 Life quand ils infiltrent... Alors si j’ai bien compris il y a la bouverie où ils parquent les animaux qui viennent d’arriver par camion, donc il doit y avoir une énorme zone de déchargement, ensuite il doit y avoir une espèce de couloir qui doit arriver à la pièce où on étourdit les animaux... Après j’ai vu pour les gros bovins sur des images américaines qu’ils passent par une trappe une fois qu’ils ont été étourdis, ils glissent, on les attache aux pattes, on les soulève et puis on les saigne. Mais je sais qu’il existe plusieurs modes d’étourdissement, que ce soit le gaz, l’électricité ou le pistolet... puis après il doit y avoir une chaîne, je pense un peu comme des Ford, à la chaîne tac tac tac, chaque ouvrier a ses mêmes mouvements qu’il fait toute la journée pour découper l’animal en entier. »</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Soutient-elle avoir choisi de s’engager ? Y voit-elle un devoir moral ? 	<p>Oui et oui : « pour moi c’est pas juste un droit. Quand on a la possibilité de changer les choses, il faut. Et il vaut mieux une vérité qui dérange qu’un mensonge confortable. On peut pas continuer à avoir comme ça des œillères sur le monde qui nous entoure. C’est pour ça qu’il faut regarder ce reportage qui vient de sortir et qui dérange, même si ça fait mal au cœur et qu’on participe directement. Là j’ai vu sur le coton avec Élise Lucet... Cash investigation... Ça aussi c’est terrible et tu te dis que tous les jours en achetant ton T-shirt à H&M, y a beau y avoir pas de cuir ou de laine dedans bah y a quand même des enfants ou des esclaves qui sont morts pour ça ! Et ça fait mal au cœur. ». C’est en lisant/voyant des articles, vidéos, débats, conférences sur Internet qu’il s’est laissé convaincre de « l’importance du militantisme ». « De simples discussions en famille, ça [ne peut] pas faire changer le monde ». Il faut aussi changer « la loi », agir « au niveau national ». Il a parlé des animaux à son frère sans grand succès. À ses parents aussi : « ma mère j’sens qu’en ce moment ça la travaille, la consommation de viande et tout. On a eu quelques clashes à propos de ça puis maintenant ils ont compris que voilà c’était sérieux quoi, que c’était pas un caprice et que y avait des bonnes raisons de refuser de participer à ça. Mais ouais ma mère j’sens que de plus en plus elle a du mal, quoi, à manger de la viande. Mon</p>

	<p>père un peu moins, on en a discuté un peu et c'est vrai que lui aussi des fois il se sent un petit peu mal de faire ça, mais les habitudes ont la dent dure ».</p> <p>« Ils ont beaucoup réduit à la maison les produits d'origine animale. Autant à l'extérieur ils restent comme ils sont, mais à la maison beaucoup beaucoup. »</p> <p>(il voit ses parents au moins un week-end sur deux, il y est en un peu plus d'une heure en train).</p>
<ul style="list-style-type: none"> Engagée progressivement ? Brutalement après une vidéo/discussion/repas... ? 	<p>Progressivement, a d'abord été sur un stand sans parler, puis un stand au Veggie world pour me parler en janvier 2017, puis réunion d'accueil en mai. Il a commencé par découvrir les actions de rue en direct, tout en se disant sur le moment qu'il ne serait « pas capable », « pas légitime » d'en faire, car c'est « impressionnant ». Puis, prenant conscience de « l'importance du militantisme », a approché L214.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Engagée par appétence idéologique, politique ? Quel type de discours dans ce cas ? Définitions d'être sensible, exploitation animale, abolition, antispécisme... ? 	<p>Non mais s'y est intéressé après être devenu végane (définitions à réécouter). Après avoir vu des images d'abattoirs, Earthlings et Cowspiracy, il a été lire des blogs qui l'ont intéressé sur le sujet de l'éthique animale : il s'est convaincu que l'exploitation des animaux était « inutile, que ça concernait énormément d'animaux, que ça engendrait beaucoup de souffrance : ça m'a touché ». Il s'est aussi indigné du faible intérêt estimé de ses contemporains pour la cause : « c'était fait dans l'indifférence la plus générale ! Autant quand ça touche des humains y a quand même une médiatisation qu'est forte, on voit par exemple pour les victimes du Bataclan où là pendant deux trois mois on parlait (il appuie) que de ça ! Et à côté de ça y a des sujets qui sont mais oubliés ! Alors que ça concerne énormément d'individus et des souffrances énormes, quoi ! Un espèce de deux poids, deux mesures dans les souffrances qui m'a choqué, qui m'a frappé vraiment. Et c'est pareil avec les personnes qui meurent au Moyen-Orient par exemple : y a un attentat à Bagdad, ça va faire deux lignes dans un journal, et à côté de ça il va y avoir un incident en France, et là on va en parler pendant des semaines... Y a une forme d'indécence, je trouve, dans cette, ce traitement de l'information, quoi. [Question : Le traitement dans les journaux télé surtout, tu parles ?] Ouais, ouais ouais. Mais c'est aussi valable pour la presse ou la radio bien sûr. » (1h01').</p> <p>A lu des ouvrages : « J'ai lu <i>Le végétarisme et ses ennemis</i>, de Renan Larue, très très intéressant ; [puis] j'ai lu <i>Un éternel Treblinka</i> de Charles Patterson [j'me le suis fait offrir pour Noël 2016], qui m'a frappé aussi – il est violent ce bouquin ! J'ai acheté aussi sur Internet – mais j'ai pas fini de le lire – <i>Zoopolis</i> [en français] de Kymlicka et Donaldson, alors là on est moins dans l'exploitation animale que qu'est-ce que serait un monde végane... Et y avait un que j'ai fini sur Google Books, qui s'appelle <i>Défaite des maîtres et possesseurs</i>, c'est un roman de Vincent Message sur l'exploitation humaine par des extra-terrestres (rires) qui ressemble vraiment à ce qu'on fait subir aux animaux. Ça aussi ça m'a touché ! Sinon la plupart des trucs que j'ai lus c'était en ligne, là je suis en train de me lire tous les <i>Cahiers antispécistes</i>, depuis le 1 jusqu'au dernier, j'ai commencé y a quatre mois [soit après son recrutement en mai dans L214]. C'est là que j'ai découvert Yves Bonnardel, Pierre Sigler, David Olivier et puis tout le reste quoi. » (1h04').</p> <p>« Un truc aussi j pense qui m'a aidé à m'engager, c'est parmi les articles que</p>

	<p>j'avais lus sur les <i>Cahiers antispécistes</i>, c'est la nécessité de s'engager politiquement. C'est-à-dire qu'on peut pas changer le monde simplement en étant consommateur, même consom'acteur, ça suffit pas, il faut s'engager, quoi. Et j pense que Bonnardel avait fait un article dessus, sur "La question animale est une question politique", ça devait ressembler à un truc comme ça le titre [L'exploitation animale est une question de société], avec Pierre Sigler. [Question : C'est une longue brochure, ça, non ?] Ah mais ça me fait pas peur hein (rires) ! Même si je dois y passer l'après, j la lis. Et c'était aussi la présidente de 269Life Libération Animale là, Tiphaine Lagarde, qui le disait dans <i>I am vegan TV</i>. Elle expliquait – bon, de manière un peu méchante (rires) – que ça servait à rien d'acheter des T-shirts "Je suis végane" ou d'acheter des steaks de soja, enfin, c'était pas être militant, et qu'il fallait aller plus loin. [...] Ça devait être dans la période, j pense, dans le mois où il y a eu le recrutement [il semble pourtant que non : la vidéo en question est parue mi-octobre 2017]. ».</p> <p>« Là je suis en train de lire beaucoup d'articles sur les actions illégales, la désobéissance civile... dans les <i>Cahiers</i> et sur d'autres blogs aussi... mais pas spécialement pour la cause animale en fait : dans les autres luttes sociales, que ce soit pour le féminisme, la libération des esclaves... qu'est-ce qui a marché, en fait ? »</p> <p>« J'ai assisté à une table ronde, là, autour de la cause animale, avec Éric Baratay, mon prof qui me dirige mon mémoire, et puis y avait Brigitte Gothière, ça se passait à Lyon 2. Là elle a pu parler de sa formation, de ce qui lui avait donné envie de s'engager... [...] J'ai publié mes notes sur le groupe blabla. Ça va me servir pour mon travail universitaire, vu que moi je fais un mémoire sur l'association One Voice et leur magazine depuis 1996. Je vais essayer d'analyser leur discours à travers le temps, tout ça. J'essaierai d'expliquer un peu l'évolution de la cause animale en France, quoi. »</p>
<ul style="list-style-type: none"> Engagée pour suivre une amie ou conjointe ? 	<p>Non, au contraire sa copine est un peu réticente. Viande au frigo à la maison.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Connaît d'autres associations ? Un avis sur les autres ? 	<p>Oui vu qu'il s'y intéresse pour son mémoire. Liste à réécouter. Il connaît One Voice depuis l'an dernier, mais ils sont à Strasbourg donc il ne s'est pas engagé à leurs côtés.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Un avis sur les sujets qui divisent les animalistes ? Ex : écologie (OGM, pesticides, réintroduction des loups), idée de nature, stratégie réformiste, individus vs espèce, légalité vs désobéissance, 	<p>Oui, prudent sur les OGM, pesticides, contre la réintroduction des loups je crois, prudent sur nature, réformiste-abolitionniste, légaliste pour lui mais ok pour désobéissance, plutôt déontologiste sans être tranché.</p> <p>Il a suivi la polémique sur la végéphobie après la veggie pride 2017, il a vu la réaction de David Olivier.</p> <p>Il s'est inscrit sur des groupes Facebook où ça discute beaucoup de stratégie, de la pertinence des arguments de santé et d'écologie. Il tient à ce qu'on n'utilise pas de mauvais arguments, à ce qu'on n'exagère pas nos chiffres pour convaincre... Lui utilise les arguments de santé et d'écologie dans les tractages lorsque la personne s'aventure sur ces thématiques pour</p>

conséquentialisme
vs déontologisme,
halal vs anti-
islamophobie...

argumenter. « C'est compliqué en société d'amener des sujets d'éthique. Autant protéger la planète, l'environnement, les gens sont globalement d'accord... mais protéger les animaux pour eux-mêmes, ça c'est pas encore fait, quoi. Les gens ne se rendent pas compte que les animaux sont des personnes, ils sont doués de sensibilité, ils ont une intelligence, des capacités... ».

Il soutient la stratégie abolitionniste qui accepte des étapes. Il connaît aussi la critique qu'en fait Francione.

Il ne croit pas au « go vegan » : « Dans la forme, le truc du go vegan et chacun doit devenir vegan de son côté et puis au final on sera un gros nombre et ça fera les choses, ça je crois pas que ça fonctionne. » [il découvre que c'est ce que j'ai moi-même soutenu dans une conférence aux Estivales]. Car « y a beaucoup d'intérêts financiers en jeu ». Il dit qu'il faut interdire la viande, comme le propose le youtubeur « Chaînon manquant ».

C'est quoi un être sensible ? « C'est un être vivant qui possède certaines capacités qui lui permettent d'avoir des sensations, de ressentir. C'est un patrimoine génétique, biologique, qui lui permet de ressentir la douleur et le plaisir, et donc d'avoir une forme d'individualité que n'ont pas les êtres non sensibles comme les cailloux, les rivières ou les plantes. C'est la question de la sentience en fait : l'individu ressent de la douleur et sait qu'il la ressent, il réagit avec son environnement, mais pas uniquement comme une plante qui réagit avec le soleil. Y a une perception individualisée du monde qui l'entoure. Mais c'est compliqué la sensibilité au niveau scientifique, c'est dur de prouver... »

C'est quoi l'exploitation animale ? « C'est le fait d'utiliser des animaux contre leur gré pour nos besoins. Les forcer à faire des choses qu'ils ne veulent pas pour en tirer profit. Tuer un animal parce qu'on aime bien manger sa chair, alors que ça se voit très bien qu'il n'a pas envie d'être tué, mais on fait passer notre plaisir en bouche avant sa vie. »

Même les poissons ? « C'est plus compliqué parce qu'ils crient pas, mais on a des études scientifiques qui peuvent montrer qu'ils ressentent la douleur. Dans des expériences il fuient les situations qui créent de la douleur ».

Abolition ? « C'est l'arrêt de l'exploitation animale, la fin de l'utilisation contre leur gré des animaux non-humains. »

Ce serait un monde sans animaux ? « Y a des extinctionnistes qui veulent un monde sauvage d'un côté et les humains de l'autre. Ou y a Kymlicka et Donaldson qui proposent une société avec des citoyens animaux. ».

Opinion sur les OGM ? « C'est un sujet sur lequel je commence à me pencher. J'ai vu des études de santé qui montrent que y avait pas de soucis à en consommer, mais certains critiquent ces études comme quoi y aurait pas assez de recul. Après sur le côté économique ils sont développés par des grosses sociétés avec des pratiques pas du tout éthiques, avec des brevets, des semences à racheter chaque année, ils serrent à la gorge les producteurs... mais après les OGM ça peut être une très bonne idée pour

nourrir le monde, si on a besoin de moins d'eau, de pesticides... ça semble une bonne idée. »

Les pesticides ? Conventionnel, bio ? « Ça je l'ai appris récemment que même en agriculture bio y avait des pesticides, normalement autorisés et moins nocifs. Oui pour moi il faut pousser dans le sens du biologique. Y a une partie des pesticides qui pourrait la santé des agriculteurs, des animaux qui vivent à proximité... y a des gros problèmes sanitaires. »

Glyphosate ? « De loin j'ai pas vu d'étude scientifique encore dessus. Je sais pas quelle est sa dangerosité, sa toxicité. Y a pas mal d'agriculteurs bio qui hésitent pas des fois à falsifier des rapports pour promouvoir l'agriculture bio, et ça pour moi c'est pas non plus éthique, faire peur aux gens... »

Réintroduction des loups ? « J'étais déjà favorable à ça bien avant mon véganisme. Là encore, du côté écologique c'est une bonne chose, après du côté des individus animaux je ne sais pas. Quand on pense à ce que ressentent les proies de ces loups, on peut se dire que ce serait bien quand même de les protéger. Et à côté de ça les brebis elles sont de toute façon destinées à l'abattoir. »

Critique de la prédation ? « Ouais j'ai vu ça, y a Thomas Lepeltier qu'a fait une conférence à Genève très intéressante. Ouais ses arguments sont limite imparables quoi, on a une responsabilité à aider les animaux en souffrance. Mais y a un monde entre théorie et pratique. Ça voudrait dire quoi, nourrir les animaux carnivores avec de la viande synthétique, les parquer, empêcher leur reproduction ? J'ai vu que y a des philosophes qui se penchent sur ces questions, pour moi faut pas les balayer d'un revers de la main. »

Lu des chose de Singer ? « Il est sur ma liste à lire. Je suis en train de lire Singer, Donaldson et Kymlicka, Francione, Regan... »

Conséquentialisme, déontologisme ? « Et éthique de la vertu, théorie du contrat social, tout ça... ouais, ouais ouais j'ai lu. J'essaie aussi d'aller voir du côté des détracteurs du véganisme et de l'antispécisme. Ça aussi c'est important. J'hésite encore entre le conséquentialisme utilitariste et le déontologisme. Les deux ont leurs avantages et leurs inconvénients. Après c'est de la philosophie donc on a forcément des approches mixtes dans les faits, on peut pas être que déontologiste, que conséquentialiste... »

Opinion sur le halal ? « J'ai toujours été opposé parce que je savais que ça faisait souffrir les animaux, qu'on égorgait sans étourdir. Il me semble que c'est pareil en caché. Je suis contre le halal mais comme je suis contre l'égorgement de manière générale. C'est une question pas simple à évoquer avec le public. Y avait 4-5 personnes musulmanes pendant une action, et qui me disaient qu'elles mangeaient que du halal et donc que ça allait. J'avais pas envie de les blesser en leur disant que halal ou pas l'animal avait pas envie de mourir, parce que je voyais que c'était basé sur des croyances religieuses... ça c'est une question qu'il faudrait aborder je crois avec l'équipe L214 à Lyon. Est-ce qu'on rentre dans le jeu de la foi et on s'appuie sur des sourates, est-ce qu'on se présente comme athée... J'ai acheté un bouquin sur les animaux en islam... Là ma mère lit *L214 une voix pour les animaux*, je pense que c'est pour ça aussi qu'elle est en train de changer de regard sur les animaux. »

Le choix de l'association abolitionniste L214	
<ul style="list-style-type: none"> • Comment a connu l'asso ? Est-ce plutôt l'asso qui est venu la chercher ? 	<p>Il l'a connue par les médias, vraisemblablement. Il a par exemple vu « des reportages » sur les fondateurs. Ce qu'il a compris en premier sur l'asso, c'est qu'elle mettait des « caméras dans les abattoirs et élevages ». « C'était essentiellement ça [pour moi], plus que les tracts, ou les actions dans les rues... »</p> <p>Il ne s'attendait pas à aller poser des caméras lui-même, mais s'est dit qu'il devait bien y avoir un « pôle communication » : « ça m'étonnait qu'ils fassent que des actions dans les abattoirs. J'me suis dit que forcément il devait y avoir des gens à côté pour expliquer les faits, tout ça, pour parler avec la population... ».</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Description des premiers pas ? 	<p>Vu un stand, parlé au Veggie World du 14/01/2017, venu à la réunion d'accueil du 2/05/2017, puis en entretien (16/05/2017 10h45), puis aux comptoirs, et dernièrement (novembre ou décembre 2017) s'est vu proposer le statut de capitaine qu'il a décliné car trop tôt pour lui.</p> <p>« J'ai envoyé un mail à L214 [peut-être en février], ça a dû arriver à Paris j'pense, y avait un mail général de contact donc je pense qu'il est arrivé dans les bureaux de Paris [en fait les bureaux lyonnais]. C'est là où on m'a mis en contact avec le groupe de Lyon et on m'a dit ben voilà, dans j'sais pas deux mois y a une réunion pour les gens qui sont intéressés donc si tu veux venir... Mais j't'avais posé la question au Veggie World qui avait eu lieu à Lyon [salon où j'étais présent le 14/01/2017 sur le stand de L214], j'étais venu sur le stand – mais peut-être que tu te souviens plus – et j'avais posé quelques questions et tout, j'avais pris des brochures... et savoir un peu comment ils faisaient pour recruter les nouveaux bénévoles. T'avais dû me dire un peu ce que vous faisiez et tout ça » (1h06'). C'était son premier contact avec l'association.</p> <p>Le salon Veggie World : « J'en avais entendu parler parce que... j'crois que c'était le Youtubeur Gurren Végan qui aime bien faire ce salon, [qui en avait parlé]. Et j'avais ramené un pote de quatrième avec moi, qui était un peu intéressé, on avait fait le tour du salon. Ma copine pouvait pas – j'lui avais proposé, elle avait dit pourquoi pas, mais là elle avait autre chose. On était allés voir des confs et tout. [Le but de la visite était de] découvrir la galaxie végane, voir un peu ce qui se faisait et tout ça... autrement que par Internet. J'étais allé à différents stands, j'étais allé discuter avec le docteur Jérôme Bernard-Pellet, j'étais allé acheter pas mal de trucs à manger, des produits de beauté et tout ça, et y avait une conférence d'Hervé Berbille sur le soja que j'avais bien aimée. » (1h08'). Ce jour-là, il n'a pas laissé de coordonnées à une association ni acheté de T-shirt avec un slogan (« Autant ouais dans les manifs y a aucun souci, mais au quotidien j'me sens pas. »), mais il a pris des tracts.</p> <p>Ensuite l'entretien.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Adhésion à d'autres assos ? Simultanément ? 	<p>Non je crois pas. (1h13'31'') « J'pensais faire du bénévolat par exemple pendant les vacances pour des refuges, des trucs comme ça, mais j'ai pas de bagnole [bien qu'ayant le permis], ce qui fait que ça a très rapidement</p>

Depuis quand ?	restreint mes choix. »
<ul style="list-style-type: none"> Adhésion en même temps que d'autres personnes ? Si oui, qui a initié la chose ? 	Non, démarche solitaire.
Le répertoire d'actions	
<ul style="list-style-type: none"> Soutien administratif ? Actions de rue ? Pourquoi, comment ? 	<p>Rue seulement, trouve la paperasse ennuyeuse : « Faire de la paperasse, je me voyais pas trop... à la fois ça me faisait peur les actions de rue, mais j'me suis dit allez tu t'y jettes et tu verras bien, si ça te saoule t'arrêtes. Ouais non répondre à du courrier ou faire des papiers, tout ça, je... je sentais pas de le faire. C'est rébarbatif. Après il peut y avoir une bonne ambiance, on discute, mais... ah, y a le manque d'action... il faut quand même un peu d'adrénaline, un peu de voilà j'y vais, j'me lance ! Après il en faut, il faut qu'il y ait des petites mains invisibles qui se chargent de toute la paperasse, de la bonne tenue de l'organisation... mais je préfère déléguer ça à d'autres. »</p> <p>Préfère parler aux gens que distribuer massivement. « À la fois les types d'action et puis la philosophie de l'action me parlaient bien. Je me voyais pas faire que du refuge SPA, m'intéresser qu'à un seul type d'animaux, ou... au niveau des actions je me voyais pas faire de la désobéissance civile quoi, à cause de la répression (les risques physiques et juridiques), l'image qu'on peut renvoyer... »</p>
<ul style="list-style-type: none"> Milite sur Internet en relayant des trucs de L214 (pétitions, vidéos, actions express) ? 	<p>Oui. Il suit tous les jours l'actualité animaliste sur Facebook (et un peu YouTube), où il a « fait le tri dans [ses] potes » pour masquer de son flux certaines publications qu'il « n'a plus envie de voir » (des vidéos de chasse réalisées par des ami·e·s d'ami·e·s, par exemple).</p> <p>Dernièrement il a par exemple retenu que « l'autorité de santé italienne a déclaré récemment que c'était bon [pour la santé] en fait, pour les végétariens et les végétaliens [de suivre les choix alimentaires qui sont les leurs]... donc c'est bien, un pays de plus dans l'arsenal argumentaire ! ».</p> <p>« J'ai vu que... ça fait un peu mal au cœur mais oui, y a des gens qui critiquent L214, et je parle pas des bouchers et des techniciens d'abattoirs, mais des gens qui sont dans le mouvement animaliste et qui désapprouvent leurs actions. »</p> <p>Tu fais la promo de l'asso, relaies ses publis ? « Ouais... je me limite, j'ai pas envie de saouler mon entourage, mais de temps en temps ça m'arrive de lâcher un <i>like</i> ou de partager une publication vraiment importante ou de répondre à des commentaires. Mais ça après je m'auto-saoule parce qu'on pourrait sa vie à répondre aux commentaires désobligeants sur Internet. Souvent d'ailleurs on parle à des murs, sur Facebook, autant parler avec les personnes directement en face. De temps en temps quand ça m'énerve un peu je vais lâcher un commentaire un peu cynique... »</p>
<ul style="list-style-type: none"> Participe à des 	Été à la veggio pride à Paris, la dernière (donc fin 2017) : « oui ça s'est bien

<p>manifs ? Tient des stands ? Donne des tracts ? Figurante de happening ?</p>	<p>passé, je suis parti avec Lisa du groupe. J'ai pas tenu de panneau pour une question de praticité, les mains dans les poches, disant les slogans. », et a vu des reportages de télé où les chroniqueurs se moquaient de nous (comme Roselyne Bachelot qui sort « le cri de la carotte »). Il ne connaît pas la brochure sur la végéphobie (associée à la marche), ou a dû la voir sans la lire. Il a lu l'article d'Ophélie Véron sur la végéphobie, et la réponse de David Olivier. « J'ai l'impression que les mentalités changent, que ça va mieux, qu'on commence à attaquer les végés sur leurs arguments. ».</p> <p>N'a jamais été à la MFA mais « pourquoi pas la prochaine fois ». Idem pour les Estivales.</p> <p>Il donne des tracts. Je lui en remets quelques-uns, il en connaît beaucoup. Il a distribué celui du Veggie Challenge.</p> <p>Il aime beaucoup les tracts « Pourquoi refuser » et « Comment remplacer » mais aimerait donner les deux ensemble.</p> <p>Il les a lus « en coup de vent », car n'a jamais eu accès au stock de tracts de l'asso pour pouvoir lire les tracts en amont. Il les aime visuellement. Il trouve le « c'est nul » trop « enfantin » ou à utiliser pour cibler des ados.</p> <p>Il regrette de ne pas savoir s'il y a des études qui auraient montré quels types de tracts marchent mieux, comment les gens reçoivent les tracts...</p> <p>Il se demande si le mieux est de privilégier le nombre ou la qualité de l'échange.</p> <p>Il cuisine pour les gens autour de lui auprès desquels il ne veut pas passer pour « l'ascète qui ne mange rien ».</p> <p>Il a figuré dans un happening : « je tenais un PC, oui. Les gens sont venus me parler même si je bougeais pas, parce que j'étais en première ligne. Ouais j'ai déjà fait. Oui ça m'a plu, plus que le tractage parce que là c'est les gens qui venaient à nous, et j'aime bien discuter avec des gens qui viennent réclamer. Tu vois que les gens sont en train de basculer, ils ont le déclic. Je préfère donner le coup de pouce aux gens presque convaincus qu'aborder des inconnu·e·s, des gens qui jettent par terre les tracts... c'est plus gratifiant, les gens qui viennent discuter. ».</p> <p>Pourquoi c'est utile ces actions ? « Pour faire exister les animaux, souvent les gens n'y pensent pas. Dire qu'ils existent. Et y a des gens qui viennent nous parler, et c'est ces gens-là qui nous poussent à rester, et pas les 10000 gens qui passent. ».</p> <p>« Le problème du go vegan c'est qu'il faudrait convertir des dizaines de milliers de personnes chaque mois, ça peut pas passer que par des actions individuelles... mais je pense qu'il faut quand même une base, il faut informer les gens. »</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Parle aux passant·e·s ? Que répond-elle sur la chaîne alimentaire / 	<p>Oui il a eu des discussions.</p> <p>« Des fois j'étais un peu bloqué, direct après j'allais regarder sur Internet. »</p> <p>« Très souvent on me sort la chaîne alimentaire. Je réponds qu'il faut arriver à sortir de cette espèce de C'est l'évolution, c'est la Nature... C'est pas parce</p>

<p>les carottes souffrent aussi / le bon goût de la viande et le droit individuel d'en consommer / l'abattage n'est pas un problème / il y a d'autres sujets de société plus importants / sans élevage les animaux disparaîtront / les éleveurs vont être ruinés... ?</p>	<p>qu'on décrit quelque chose que cette chose doit continuer à exister. Et on n'est pas du tout dans le mode de consommation des animaux dans la vie sauvage, sinon on pourrait se faire bouffer par le moindre animal sauvage et on voit bien que c'est pas le cas. On pourrait aussi quitter à faire la sélection naturelle : sélectionner les gens, éliminer les handicapés, les personnes trop vieilles, qui coûtent trop cher à la société... ce serait horrible d'un point de vue éthique. »</p> <p>Les carottes : « J'ai lu les articles de Frédéric Côté-Boudreau sur son blog. J'explique que rien ne prouve que les végétaux souffrent, au contraire on sait que les animaux souffrent, et même si les végétaux souffrent il y a moins de victimes en mangeant végétal. ». Émission de télé sur l'intelligence des arbres, t'as vu ? « Oui... mais c'est pas des propos scientifiques, il fait le romancier. On peut pas dire qu'un arbre a mal ou a du plaisir, quoi. ».</p> <p>On a le droit d'en consommer, c'est bon : « Le goût peut pas être une justification éthique, c'est pas parce que tu aimes quelque chose qu'il faut le faire sinon tout serait possible ».</p> <p>Y a pas de problème avec l'abattage : « Oui là encore on prend pas du tout en compte le point de vue de l'animal. Est-ce qu'on tuerait un humain à la fin de sa vie parce qu'il a eu une vie agréable ? Est-ce que c'est éthique, de mettre fin à la vie d'une personne sans son consentement alors qu'elle aurait encore du temps à vivre pour faire l'expérience du monde... »</p> <p>Mais nous on est des humains c'est différent : « c'est la question du spécisme... »</p> <p>Sujets plus importants : « on peut s'engager pour les deux. Les gens qui disent ça souvent ne font rien ni pour l'un ni pour l'autre. Très souvent les gens qui militent pour les animaux ont aussi à côté des activités pour les humains. »</p> <p>Suicide des éleveurs : « c'est pas à cause des quelques véganes, mais des lobbys industriels, de l'UE qui pousse à fond pour la productivité et les consommateurs qui veulent des produits pas chers... ».</p> <p>Tu veux les mettre au chômage : « Il faut aider ces personnes, il faut que l'État s'engage à trouver des voies de garage pour que les personnes soient réorientées ».</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Quelle fréquence d'engagement ? Souvenirs des dernières actions ? Un récit ? 	<p>Ta dernière action ? « C'était dans le froid, c'était... euh... cette semaine, on a... euh... non la semaine dernière, on militait pour le foie gras, c'était samedi place de la République, on donnait des tracts et y avait un petit comptoir qu'était installé. Y avait... euh... euh... j'ai perdu les noms. Ah oui c'était Aurélie la capitaine. »</p> <p>Comment tu détermine la fréquence de ta participation à des actions ? « Mon emploi du temps à la fac, les autres événements, anniversaires de potes... ».</p> <p>Tu mets au maximum ? « Je sais que c'est 4 mais 5-6 ça me va, j'hésite pas à faire plus si le thème me plaît ».</p>

<ul style="list-style-type: none"> Quels objectifs dit-elle poursuivre : convertir les gens au véganisme, leur parler de spécisme, recruter, obtenir une signature sur une pétition... ? 	<p>Convertir au véganisme, tout en étant conscient de l'insuffisance de cet objectif (lu et aimé la brochure sur la dimension politique de Bonnardel et Sigler).</p> <p>C'est quoi l'objectif du tractage ? « Distribuer de l'information au plus grand nombre, pour essayer de faire réfléchir les consommateurs à un aspect de leur vie auquel ils ont jamais réfléchi la plupart du temps. Les confronter à la réalité à laquelle ils participent. ».</p>
<p>La conciliation avec les autres activités</p>	
<ul style="list-style-type: none"> Récit de la journée d'hier/semaine passée/mois/année ? 	<p>Qu'as-tu fait hier ?</p> <p>« J'avais pas cours, j'ai glandé toute la journée. Et hier soir j'avais une soirée avec des potes, c'était pas très productif. Je suis allé faire les courses au Franprix à côté, j'ai cuisiné pour la soirée... J'ai traîné sur Facebook... j'ai lu quelques articles, parlé avec les potes par SMS, pas spécialement révisé mes cours... »</p>
<ul style="list-style-type: none"> Quelles autres activités (études, travail, loisirs...) ? Est-ce l'activité principale ? Si oui, redéfinition identitaire ? 	<p>Oui d'autres trucs, dont le ciné. Étudiant avant d'être bénévole.</p> <p>Ça va la scolarité ? « Ça va ouais, là ils ont lâché les brides, on peut venir ou pas aux cours, tous les travaux sont à rendre pour décembre, y a pas de partiels. Cette semaine j'ai eu des cours d'histoire contemporaine (mon master), je suis pas trop sorti. Après mon master je sais pas trop ce que je vais faire, j'avais demandé à Baratay comment on fait pour être prof en fac, il m'a déconseillé, milieu élitiste, très peu de profs, il faut connaître les bonnes personnes... il m'a conseillé d'abord de faire mes années en collège et lycée. Il faut que je passe le CAPES et l'agreg, si ça me plaît je commence une thèse, je la finis, et j'essaie de trouver un poste. »</p> <p>Ton mémoire : « l'image de l'asso One Voice depuis 1996 à travers ses magazines ».</p> <p>Le militantisme c'est ? « Une activité parmi d'autres. D'abord je mettrais la fac, ensuite les sorties avec les potes, les loisirs (parfois je vais pas sortir, et des fois un jour sur deux on va se faire un ciné, aller dans une brasserie... là cette année je me suis fait un bon groupe de potes dans ma promo, la plupart viennent de khâgne/hypokhâgne... je parle pas trop de véganisme, c'est eux qui éventuellement viennent m'en parler). »</p> <p>Si je te demande de te présenter, tu dirais quoi ? « Étudiant en histoire, mes passions, mes loisirs, puis le véganisme mais pas tout de suite, ensuite je parlerais je pense des qualités qu'on m'attribue ou... voilà. » Militant ? « Je sais pas si je me sens assez légitime pour dire ça encore... bénévole plus. » Mais avant tout étudiant. « Ouais. »</p>
<ul style="list-style-type: none"> Changements relationnels depuis le début de l'engagement ? (rupture amoureuse, amicale... ?) 	<p>Non, maintien de la relation avec sa copine. Il n'a exclu personne de sa vie après être devenu végane. « Je suis pas dans une véhémence dans mon militantisme, je suis dans une approche douce, je pense que ça compte. Je traite pas mes potes de bouffeurs de cadavres, ce qui frustre plus que ça ne fait réfléchir ».</p>

	Remarques de ton entourage sur ton engagement ? « Ma copine, plus que mes parents. Mon père est engagé, ils savent à quoi s'attendre, et je leur ai bien présenté l'asso. Mais ma copine a eu peur que je me radicalise dans mes prises de position, mais ça toujours je pense que ça la fait un peu chier parce que c'est emmerdant socialement. Elle me comprend et elle sait que j'ai raison de m'engager pour les animaux, mais c'est contraignant, et quand on débarque en soirée et que y a un truc spécial pour moi je deviens le centre de l'attention... elle qu'a plutôt envie de passer sous les radars, j'arrive avec mes gros sabots... La différence elle en a pas envie. Et des fois elle a envie de m'emmener au restau ou de m'acheter un truc, mais il faut vérifier, anticiper... »
Les rétributions effectivement obtenues	
<ul style="list-style-type: none"> • Un statut plus valorisant à annoncer ? (« que fais-tu dans la vie ? Je suis militant pour les droits des animaux ! ») 	Non.
<ul style="list-style-type: none"> • De nouvelles relations sympas ? 	<p>Non. Ses seuls contacts véganes autour de lui sont les gens de l'association. « J'ai gardé mon ancien réseau de potes. Souvent c'est eux qui initient la conversation [sur ce sujet]. Hier par exemple j'ai fait une soirée Route de Vienne chez des potes avec qui on est ensemble en cours, et j'ai ramené des cookies, des sablés... [j'aime bien cuisiner] ».</p> <p>En tout cas, des gens à qui il peut parler de militantisme, à défaut de pouvoir le faire avec son entourage (2h12'30'').</p> <p>« Et ça j pense c'est une de mes déceptions, mais ça va peut-être changer. Je sais que j'ai un peu saoulé mon entourage avec ça, notamment les premiers mois on est assez virulents sur la question, donc on prend pas forcément des pincettes, et le fait de me retrouver à L214 avec des gens qui partagent mon opinion et puis mes combats, c'est quelque chose qui me pousse à rester aussi. Le fait de me retrouver avec des gens avec qui... ouais, je sais que je partage des choses... que je partage pas avec mes potes, ma copine, ou mes parents. »</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Des proches rassurés (« enfin elle fait quelque chose de ses journées ») ? 	Non.
<ul style="list-style-type: none"> • Un sentiment d'être utile, de changer le monde ? 	Oui d'être utile. Il se dit que ça « peut avoir un impact ». Mais il est plus motivé pour tenir des comptoirs où les gens « viennent à nous ». « Ça ça me branche plus, je serais beaucoup plus chaud pour être au comptoir ou à des stands dans des salons ». « Le nombre donne une motivation aussi », dans les distributions de tracts. « Si un mec nous dit une connerie ben on en rigole deux secondes après ».

Le maintien de l'engagement et ses évolutions	
<ul style="list-style-type: none"> • Pourquoi l'engagement se maintient ? Juste grâce aux rétributions ? Habitude, contrainte ? 	<p>Le sentiment d'être utile surtout. Le fait d'y trouver des gens bienveillants sur son intérêt pour le véganisme aussi.</p> <p>Depuis mai ta motivation n'a pas varié ? « De temps en temps avant une action j'avais un peu la flemme parce que c'était loin (République), puis quand y a du vent, qu'il fait froid tout ça... c'est vrai que ça joue sur le moral. Je me dis allez c'est pour la bonne cause, mais... Et des fois je me dis putain mais je donne des papiers, des papiers et des papiers, mais est-ce que ça marche vraiment ? Puis là y a quelqu'un qui vient me parler et je me dis allez, j'aurai réussi à toucher une personne au moins. »</p> <p>C'est ça qui te fait plaisir dans le tractage, en ressortir avec des conversations qui montrent que t'étais pas là pour rien... « Oui. C'est ça, carrément. Je suis plus satisfait par une ou deux conversations que par le nombre de tracts que j'ai pu donner. ».</p>
<ul style="list-style-type: none"> • A-t-elle acquis des responsabilités/du pouvoir, voire est devenue salariée (ou y compte-t-elle) ? 	<p>Non mais aurait pu être capitaine.</p> <p>Tu te verrais devenir salarié ? « J'en sais trop rien. Là pour le moment je suis plutôt parti sur l'Histoire, donc je me vois plus faire une carrière dans l'éducation nationale, les archives ou les musées... après je sais pas trop si j'aurais les capacités. Je regarde de temps en temps ils postent des annonces, et là par exemple c'était pour des graphistes ou des trucs comme ça, et là je sais que j'ai pas les capacités quoi. Mais après euh... pourquoi pas. C'est ma mère qui récemment m'a dit : mais pourquoi tu travaillerais pas pour la cause animale ? Et j'lui fais ben... j'y ai jamais réfléchi en fait. Autant bénévole ça coule de source, autant être rémunéré pour ça euh... Chais pas. ».</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Évolutions dans la manière de militer ? 	Non.
Le désengagement	
<ul style="list-style-type: none"> • Si diminution ou arrêt de l'engagement, pourquoi et comment ? 	Non. Encore que a l'air de douter progressivement de l'intérêt des tractages.
<ul style="list-style-type: none"> • Explications internes à l'asso (conflits interindividuels, déception sur une campagne...) ou externes (nouvel emploi, enfant à naître, deuil, déménagement...)? 	Non.

<ul style="list-style-type: none">• Changement d'asso ou d'activités en vue ?	<p>Non. Il connaît d'autres associations car s'est renseigné dans le cadre de son mémoire, avant ça il connaissait : 30 millions d'amis (regardait l'émission télé « régulièrement » : « ça me plaisait pas mal »), Brigitte Bardot « je savais qu'il y avait une fondation qui agissait notamment pour les phoques », le réseau des SPA, le CRAC « parce que j'avais vu leurs tracts (avant je connaissais pas du tout) ».</p> <p>« Après y en a d'autres je les connais maintenant et je sais pas si je les connaissais à l'époque... Sea Shepherd j'avais dû voir un documentaire un jour sur eux, j'avais trouvé ça courageux leurs actions de chasser des chasseurs de baleines... J'avais dû voir à la télé des assos anti-fourrure, saccager de peinture des gens qui défilent dans les défilés de mode... ».</p>
---	--

Table des matières

Sommairep. 4

Introductionp. 6

Partie 1 : l'engagement vu comme produit d'un travail organisé de
recrutement.....p. 17

1.1. Une association qui travaille à attirer des bénévoles p. 17

1.1.1. Une notoriété acquise par la diffusion d'enquêtes en caméra cachée..... p. 17

1.1.2. L'autonomisation du groupe de militantes lyonnaises par rapport à l'équipe
salariée..... p. 23

1.1.3. La mise en place d'un processus de recrutement formalisé p. 26

1.1.4. Le contenu des propositions d'engagement..... p. 31

1.1.4.1. Le bénévolat administratif, peu sélectif car sans contact avec le public p. 31

1.1.4.2. Le militantisme de terrain, sujet à une multitude de prérequis p. 34

1.1.4.3. Les propositions d'engagement que le groupe local ne fait que relayer p. 38

1.1.4.4. L'engagement comme enquêtrice dans les élevages et abattoirs : une proposition
volontairement omise p. 39

1.2. Les effets du travail de recrutement sur les parcours
d'engagement..... p. 40

1.2.1. Quand le travail de recrutement explique le début de l'engagement..... p. 41

1.2.1.1. Effets de la médiatisation des vidéos d'enquêtes..... p. 41

1.2.1.2. Effets des actions de rue..... p. 45

1.2.1.3. Effets du système de réunions quadrimestrielles suivies d'entretiens individuels p. 47

1.2.1.4. Effets du positionnement stratégique de l'association p. 56

1.2.1.5. Conclusion p. 63

1.2.2. Quand le travail de recrutement inhibe des vellétés d'engagement..... p. 63

1.2.2.1. Quand les vidéos d'enquêtes constituent un repoussoir p. 63

1.2.2.2. Quand les actions de rue donnent à voir des militantes auxquelles on ne s'identifie pas p. 65

1.2.2.3. Des procédures de recrutement et d'organisation parfois peu inclusives..... p. 66

1.2.2.4. Des choix de stratégies et de modes d'action qui peuvent rebuter p. 78

1.2.2.5. L'embauche salariée : poursuite ou fin de l'engagement ? p. 85

1.3. Conclusion de la partie 1 p. 87

Partie 2 : l'engagement vu comme processus nécessitant l'actualisation de certaines dispositions	p. 88
2.1. Les dispositions au militantisme en général	p. 89
2.1.1. L'inclination à la contestation	p. 89
2.1.1.1. Une inclination qui peut favoriser l'engagement animaliste	p. 89
2.1.1.2. Une inclination qui ne suffit pas à provoquer l'engagement	p. 91
2.1.1.3. Une inclination non nécessaire, mais qui a bien des effets sur l'engagement	p. 92
2.1.2. L'inclination à l'action collective.....	p. 95
2.1.2.1. Une inclination à l'action collective apparemment toujours présente chez les militantes	p. 96
2.1.2.2. Une inclination nécessaire mais non suffisante	p. 99
2.2. Les conditions de possibilité matérielle et de désirabilité du militantisme	p. 101
2.2.1. Conditions de possibilité matérielle	p. 102
2.2.1.1. La position sociale des enquêtées engagées	p. 102
2.2.1.2. La position sociale des enquêtées qui voulaient s'engager mais ne l'ont pas fait	p. 106
2.2.2. Conditions de désirabilité.....	p. 108
2.2.2.1. Une activité désirable en ce qu'elle constitue une occupation « utile » pour les autres et pour soi	p. 109
2.2.2.2. Une activité susceptible d'ouvrir des perspectives de carrière salariée	p. 110
2.2.2.3. Une activité qui permet de faire des rencontres.....	p. 111
2.2.2.4. Une occasion de servir une cause perçue comme importante	p. 112
2.3. La construction de l'intérêt pour la cause animale et pour l'association.....	p. 113
2.3.1. La construction d'une sensibilité vis-à-vis des animaux d'élevage.....	p. 113
2.3.1.1. La fréquentation directe d'animaux d'élevage	p. 114
2.3.1.2. La transposition de l'affection portée à des animaux de compagnie	p. 115
2.3.1.3. Développer de l'empathie pour les animaux d'élevage par analogie avec ses propres souffrances	p. 119
2.3.1.4. De la sensibilité au discours philosophique et politique	p. 120
2.3.1.5. Le travail de sensibilisation opéré par les parents.....	p. 121
2.3.1.6. Conclusion	p. 121
2.3.2. Les circonstances de découverte des pratiques d'élevage et d'abattage et de leurs critiques.....	p. 122
2.3.2.1. L'expérience directe.....	p. 122
2.3.2.2. L'absence de lien automatique entre connaissance des modalités d'élevage et d'abattage et condamnation de celles-ci.....	p. 123
2.3.2.3. Les vidéos, documentaires et reportages	p. 124
2.3.2.4. Les lectures d'articles et ouvrages présentant les méthodes modernes d'élevage et d'abattage.....	p. 127
2.3.3. Les conditions d'adoption du point de vue abolitionniste et de sa mise en pratique individuelle	p. 129
2.3.3.1. Lorsque découverte des pratiques d'élevage et d'abattage, condamnation de celles-ci et transition vers le véganisme s'enchaînent	p. 130

2.3.3.2.	Après la transition, la lutte pour le maintien des nouvelles convictions et habitudes.....	p. 131
2.3.3.3.	Le cas des enquêtées qui ne deviennent pas abolitionnistes.....	p. 135
2.3.3.4.	La tendance à généraliser à partir d'observations ponctuelles pour voir un problème systémique	p. 138
2.3.3.5.	D'autres voies d'adoption du point de vue abolitionniste	p. 139
2.3.4.	Les conditions de possibilité du choix de s'engager dans le groupe lyonnais de L214.....	p. 139
2.3.4.1.	Connaître et approuver les positions de l'association	p. 140
2.3.4.2.	Accepter voire désirer une organisation hiérarchisée et qui se coordonne sur Facebook.....	p. 142
2.3.4.3.	Approuver le répertoire d'actions de l'association et se sentir apte à y participer	p. 143
2.3.4.4.	Avoir assez de motivation pour franchir toutes les étapes du processus de recrutement.....	p. 146
2.3.4.5.	Conclusion	p. 146
2.4.	La carrière type de la militante de L214 à Lyon.....	p. 147
2.5.	Conclusion de la partie 2.....	p. 150
Conclusion.....		p. 152
Bibliographie.....		p. 154
Annexes.....		p. 158
-	Annexe 1 : guide d'entretien	p. 159
-	Annexe 2 : liste des entretiens.....	p. 165
-	Annexe 3 : liste des observations (hors observations sur Internet)	p. 167
-	Annexe 4 : récit de deux entretiens de recrutement.....	p. 169
-	Annexe 5 : exemple de retranscription analytique d'un entretien.....	p. 172
Table des matières		p. 204

Résumé pour la publication sur DUMAS

Depuis le début des années 1990, le mouvement antispéciste s'est développé en France. En 2003, émerge une première campagne d'opposition au foie gras conçue par des antispécistes, avant de devenir en 2008 l'association L214. Dix ans plus tard, celle-ci emploie une soixantaine de salarié·e·s et organise chaque semaine une multitude d'actions de rue grâce à son réseau de bénévoles. Ce mémoire étudie les raisons de l'engagement des militant·e·s dans l'un de ses groupes locaux. Les effets du travail du recrutement mené par l'association ainsi que les facteurs de l'engagement au niveau individuel sont analysés à l'appui d'observations participantes et d'entretiens avec des aspirant·e·s bénévoles et avec des bénévoles plus ou moins engagé·e·s. Le mémoire montre la pertinence d'une double approche des raisons de l'engagement, compris à la fois comme le résultat du travail de l'association et de démarches actives des aspirant·e·s bénévoles, conditionnées par leur socialisation.

Mots-clés : L214 ; antispécisme ; cause animale ; véganisme ; raisons de l'engagement.

Abstract

Since the early 1990s, the antispeciesist movement has developed in France. In 2003, a first campaign against foie gras designed by antispeciesists was launched, and became the L214 association in 2008. Ten years later, it receives more than 3 million euros in donations and organizes many street actions each week thanks to its network of volunteers. This master's dissertation studies the reasons for the activists' involvement. The effects of the recruitment work carried out by the association as well as the factors of individual commitment are analysed on the basis of participating observations and interviews conducted with people who wanted to get involved but did not complete the process and with volunteers who were more or less involved. The dissertation shows the relevance of a dual approach to commitment, understood both as the result of the association's work and of the active efforts of aspiring volunteers, conditioned by their socialization.

Keywords: Animal Studies; L214; antispeciesists; animal rights; commitment of vegans.